MOUVEMENT

INTELLECTUEL

DE LA SUISSE.

DE SON HISTOIRE.

Nouvelles Recherches sur Guillaume Tell.

I. — *Urkunden zur Geschichte der eidgenössischen Bünde* (DOCUMENS POUR L'HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION), par M. Kopp.
II. — *Mémoire sur le pays d'Uri au treizième siècle*, par M. de Gingins.
III. — *Mémoires sur les Waldstetten et sur Guillaume Tell*, par M. Hisely.
IV. — *Die Sage vom Tell* (LA LÉGENDE DE TELL), par M. Hæusser.
V. — *Die Sage von dem Schuss des Tell*, par M. Ideler.
VI. — LES CONTINUATEURS DE MULLER.

I. — LA SUISSE. — TENDANCES NOUVELLES.

Le passé n'est point à l'abri des agitations du présent. C'est en vain qu'il dort au fond de ses tombeaux; la science, thaumaturge sans pitié, l'y interroge sans cesse d'un œil fixe, et, par quelques mots qu'elle lui arrache, comme dans un rêve, elle essaie de deviner ce qu'il fut en réalité. L'histoire des nations est ainsi retravaillée aujourd'hui. Celle de la Suisse dans ses principaux traits, le Grutli, Guillaume Tell, les héroïques batailles, a un caractère si bien établi, si européen, qu'elle semble être quelque chose d'antique et d'accompli; mais précisément, plus cette histoire est consacrée et à part,

plus elle doit piquer la curiosité, l'irrévérence ou la sagacité de la critique. C'est ce qui lui arrive déjà en Suisse, en Allemagne et dans le Nord. En même temps qu'elle a de quoi tenter l'érudition la plus consommée, elle fournit des applications plus prochaines, des solutions moins impossibles à de hautes questions de philosophie historique. La Suisse, en outre, a joué en Europe un certain rôle, et même un rôle important, avec les papes du XV[e] siècle, avec Jules II et son ministre, ce cardinal de Sion, évêque du Valais, dont François I[er] « redoutait encore plus la langue, disait-il, que les hallebardes de ses compatriotes. » Nées à la même époque que le tiers-état et la royauté moderne (1302 et 1308), ces républiques militaires font alliance avec celle-ci dans les premières guerres d'équilibre contre Charles-le-Téméraire et en Italie, l'aident à se dégager au dehors, à se créer une armée, un champ plus vaste, à mettre fin à l'œuvre féodale et à commencer celle du système européen. Lorsque succombe au 10 août cette royauté devenue trop puissante, elle trouve encore les Suisses auprès d'elle, et sa chute achève de donner le coup de mort à leur fédération abâtardie. La réforme et les révolutions politiques ont aussi leur histoire dans ce singulier pays : toutes l'ont agité, bouleversé; toutes y ont laissé des traces profondes, et pourtant elles n'ont pu le faire semblable aux autres, quoique par ses races, ses langues, ses croyances, ses institutions et ses mœurs, la Suisse soit comme un abrégé de l'Europe actuelle et comme un musée de celle qui a précédé.

Outre la nature, qu'on y cherche surtout, il y a donc en Suisse une mine pour la curiosité et pour la science. Cette mine est moins exploitée qu'on ne se le figure. La Suisse est, au moral comme au physique, très détaillée, très ramifiée; si elle est resserrée au dehors en d'étroites limites, elle s'étend, pour ainsi dire, en dedans par toutes sortes de détours et de plis, et cependant, savans ou touristes, chacun s'arrange pour la voir en courant.

L'Allemagne, qui, au fond, l'aime peu et qui ne l'a jamais aimée, ayant contre elle une sorte de dépit traditionnel, est de toutes les nations celle qui s'en inquiète le plus. Parmi ces multitudes de pèlerins qui, chaque été, viennent visiter les montagnes et les auberges de la Suisse, les Allemands forment de beaucoup les bandes les plus nombreuses et les plus bigarrées. L'Oberland est pour eux comme une terre promise de l'idylle, et, faut-il le dire? du bien-vivre et de la gastronomie. Mais l'Allemagne ne connaît pas seulement la Suisse par ses innombrables voyageurs : ses naturalistes, ses philologues, ses historiens, ses juristes, l'étudient sérieusement, fouillent les montagnes, les bibliothèques, les vieilles constitutions et les vieilles chartes, enfin jusqu'à ces mille recoins des mœurs et des idiomes populaires où le passé se réfugie comme dans les fentes de la route et dans des creux si étroits, que le présent roule long-temps sur lui sans le toucher. Il ne se passe point d'années sans que plusieurs savans allemands visitent la Suisse dans quelque but d'exploration scientifique. Les dialectes et les institutions leur fournissent aussi de quoi recueillir et comparer. On a dit, non sans quelque fonds plaisant de vérité, qu'un paysan thurgovien pourrait en re-

montrer sur les *Niebelungen* à plus d'un philologue de Berlin, comme, au reste, un paysan de la Suisse française expliquerait aisément aux éditeurs parisiens de nos épopées romanes plus d'un mot où ils se sont étrangement fourvoyés. Pour citer un exemple plus sérieux, tout le monde a pu remarquer combien Niebuhr, en reconstruisant l'histoire romaine, avait présentes à la pensée les anciennes institutions de la Suisse, et même les comparaisons héroïques que Muller aime à faire de celle-ci avec les républiques de l'antiquité. C'est ainsi que, pour expliquer la composition singulière et le développement des plébéiens de Rome, dans la caste desquels fut incorporée la noblesse des peuplades latines vaincues, Niebuhr compare cette situation à celle de l'ancienne féodalité bourguignonne du pays de Vaud : cette dernière, en effet, tout en conservant sa noblesse de race et sa fortune, certains droits même, certains priviléges féodaux, n'en était pas moins vassale et sujette du patriciat bernois, aussi bien que le dernier des bourgeois et des paysans. Quant aux questions capitales de l'histoire de la Suisse, comme ses relations avec l'empire et ses origines, elles ont été directement abordées par un grand nombre d'historiens et de publicistes allemands.

Disons-le toutefois : excepté chez quelques savans, on se fait en Allemagne, comme chez tous les voisins de la Suisse, les plus étranges, les plus fausses idées de ce pays. L'opinion vulgaire se le représente souvent comme une contrée sauvage et perdue; on ne comprend rien à sa situation politique et à ses institutions. En France, on connaît mal ces dernières; on les juge trop d'après ce qu'on a sous les yeux; mais du moins on apprécie l'esprit démocratique des cantons, on l'admet, tout en ne voyant pas ce qui en fait la force et la base, c'est-à-dire une tendance bien contraire à l'unité et à la centralisation françaises. Cet esprit même et le plus simple jeu des institutions populaires, l'Allemagne ne le comprend ni ne l'admet guère, et l'on y rencontre à chaque instant des hommes graves, instruits, qui se font sur ce point des idées véritablement absurdes.

En voulant s'occuper de la Suisse, s'intéresser à son mouvement intellectuel, l'Allemagne a pourtant mieux encore qu'un but scientifique : elle fait plus qu'étudier l'histoire de ce pays, elle la revendique comme sienne; elle nie à la Suisse sa propre nationalité, et lui montre le corps germanique, unité toujours avortée, comme le sein maternel où il faut revenir. Le *Zollverein* a dernièrement fait éclore toute sorte de dissertations et de charitables conseils en ce sens. De tout temps aussi, des publicistes allemands ont innocemment prétendu que le traité de Westphalie, qui reconnut l'indépendance de la Suisse, n'avait voulu par là consacrer que sa liberté de fait, mais non sa séparation de l'empire. Tout cela sans doute vient se briser contre la réalité profonde d'une antipathie non moins opiniâtre que celle des races, l'antipathie des caractères. On peut hardiment le soutenir : la Suisse aurait plus de peine à devenir une province allemande que l'Alsace n'en a eu à devenir une province française, et nous ne savons trop, en vérité, si la Suisse de race

germanique n'est pas moins allemande de mœurs, d'esprit et de caractère, qu'à cet égard la Suisse de race gauloise et latine n'est française.

D'où viennent ces dissemblances entre deux peuples si voisins, que ne sépare point une profonde différence originelle, et dont l'un, beaucoup plus considérable que l'autre, n'a pu retenir celui qu'il eût semblé devoir absorber? La langue elle-même n'est peut-être pas ici sans quelque influence. Le dialecte suisse est bien plus une langue originale que les patois romans, moitié provençaux, moitié italiens, de l'Helvétie française. Sous une certaine forme un peu conventionnelle, qui n'est pas la forme absolument populaire, mais qui n'est pas non plus celle de l'allemand moderne, il a même été langue écrite dans les chroniques, dans les ouvrages exclusivement nationaux et dans les actes des gouvernemens. Ce dialecte a ainsi bien plus d'élémens de vie que ceux auxquels nous venons de le comparer. Aussi, tandis que ces derniers disparaissent rapidement, à tel point que, dans les campagnes, surtout dans la partie protestante, la génération actuelle sait à peine le roman et ne le parle presque plus, le dialecte suisse se maintient beaucoup mieux. Il est parlé jusque dans les villes; sous l'empire de la nécessité, de l'habitude ou du sentiment national, il s'y conserve avec plus ou moins d'originalité ou d'engouement. Il est encore la langue politique dans tous les grands-conseils. Dans les campagnes, parfois même aux abords d'une route sillonnée chaque année par des milliers d'étrangers, il n'est pas rare qu'un Allemand, s'adressant à un homme du peuple, reçoive cette bizarre réponse à la question la plus simple faite dans le pur idiome d'outre-Rhin : « Monsieur, je ne comprends pas le *français*. »

Toutefois il est évident que, même dans les campagnes, le dialecte, loin de gagner du terrain, ne peut qu'en perdre et se retirer, avec plus ou moins de lenteur, devant l'allemand moderne. Celui-ci est déjà devenu la langue littéraire. Des différences physiques de langue, de pays et de races ne peuvent donc point expliquer à elles seules, ni même essentiellement, la cause de cette opposition, de cette antipathie qui existe incontestablement entre les Suisses d'origine germanique et leurs voisins de l'autre rive du Rhin. La nationalité helvétique repose sur une base moins matérielle, sur une base morale : elle est ainsi plus délicate, plus composée, par conséquent moins facile à saisir, mais aussi plus vivace. Il faut la voir, avant tout, dans les traditions, les souvenirs, les dissentimens populaires, dans les coutumes, les institutions et les mœurs, dans la longue manifestation d'une volonté propre, dans l'histoire en un mot, et non pas seulement dans la nécessité des données primitives ou de la nature. Ce qui fait la nationalité, c'est le caractère. Un peuple qui n'aurait pour se distinguer des autres qu'un jargon particulier serait-il donc une nation?

Les Suisses sont, avant tout, un peuple rustique, militaire et républicain. Leur industrie même est intimement liée à la vie agricole; les tisserands de Zurich, les horlogers de Neuchâtel, sont dispersés dans les campagnes et

dans les villages, au lieu d'être entassés dans de grandes villes en populations étouffées et fiévreuses. D'ordinaire même, le métier n'occupe pas tous les membres de la famille ou ne leur prend qu'une partie de la journée; le reste appartient aux travaux de la montagne ou des champs. Ainsi, l'industrie suisse n'est pas à elle-même sa seule base : elle s'appuie sur le sol en même temps qu'elle contribue à l'enrichir. Voilà sans nul doute, pour le dire en passant, une des grandes causes de sa solidité, qui, jointe à la persévérance, à l'audace et à la sagacité dont elle fait preuve, lui a permis de traverser héroïquement tant de crises et de tirer parti d'une situation si difficile et si compliquée. De là encore, même dans les parties industrielles de la Suisse, des mœurs et des habitudes moins effacées qu'ailleurs, quelque chose de plus national, de plus à soi, qui fait contraste surtout avec l'Allemagne, où la vie de famille seule, et non la vie publique, est caractérisée.

Vis-à-vis des Allemands, les Suisses se sentent aussi d'autant mieux un peuple, d'autant mieux les maîtres du sol, qu'ils sont tous directement chargés de le défendre. Puis, les pères ont tant de fois battu les Autrichiens et les Souabes dans les guerres d'indépendance, tant de fois primé les *landsknechts* dans les guerres étrangères, qu'il en est resté aux fils quelque vague souvenir de gloire et d'inimitié, même dans une époque aussi paisible que la nôtre. Ils voient bien que l'Allemagne a de grandes armées, d'excellens officiers, en un mot d'immenses ressources militaires, avec lesquelles celles de la Suisse ne peuvent nullement entrer en comparaison; néanmoins un Suisse n'hésite pas à se croire naturellement meilleur soldat qu'un Allemand exercé aux plus savantes manœuvres.

La vie politique et les mœurs républicaines achèvent de creuser entre l'Allemagne et la Suisse, même la Suisse allemande, une profonde ligne de démarcation. Il s'agit moins ici des idées générales et des formes de liberté, souvent, avons-nous dit, peu comprises en Allemagne, que d'un certain sens politique et pratique acquis depuis long-temps par les Suisses, et qui manque beaucoup encore aux Allemands. Ceux-ci sont également étrangers à certaines mœurs publiques et privées, distinctes de celles de la race, et qui, en Suisse, sont venues s'y ajouter. La vie sociale, à cet égard, se ressemble beaucoup dans les deux Helvéties : elle y repose sur un fonds commun, sur des données pareilles; quelque jugement qu'on en porte, il est sûr qu'elle a son caractère propre, et qu'elle diffère de celle des pays environnans. Il est difficile de la faire comprendre à qui ne l'a pas vue; il n'est pas aisé de la décrire, même quand on y a été long-temps mêlé. C'est une vie de politique et de famille, où tout le monde se connaît, se suit, se salue, et ne s'observe que mieux, une vie de petites villes et de petits endroits, mais où se décident les intérêts du pays, où se traitent souvent les questions les plus importantes qui puissent se poser dans la destinée d'un état. C'est, en outre, une vie très rangée et très close, régulière et patiente, ennuyeuse souvent (mais il y a tant d'espèces d'ennuis), très laborieuse d'ailleurs, et maintenue par la nécessité

même dans une austère économie. On ne sait pas assez avec quelle rigueur des habitudes laborieuses et modestes s'imposent à cette vie dont le fonds, peu riche, doit être à chaque instant renouvelé, gardé et conquis par le travail, comme la terre végétale sur le roc que le torrent menace de laver. De tout temps cependant, chez les anciens même, les habitans de l'Helvétie ont passé pour riches, et, comme tous les montagnards, pour avares : *Peuple qui a beaucoup d'or,* dit déjà Strabon; *petit peuple avare qui jeta les hauts cris pour quelques millions qu'on lui enlevait,* a dit de nos jours M. Thiers. Cette richesse est plutôt de l'aisance générale que ce qu'on est convenu d'appeler de ce nom : rien, par exemple, ne ressemble moins à la richesse de l'Angleterre et à ses fortunes exorbitantes. En Suisse, tout le monde est propriétaire, et, sauf quelques exceptions créées par l'industrie, les fortunes colossales sont assez rares. C'est le peuple en masse qui est riche plutôt que quelques individus. C'est là, nous en convenons, la richesse sage, véritable, assurée, ou plutôt c'est l'aisance qui ne se maintient que par la prudence, l'économie et le travail, qui doit nécessairement se borner, se restreindre, et songer moins au luxe qu'au nécessaire et à l'utile.

L'éclat peut manquer à cette vie uniforme et murée, mais non le charme ni la dignité. Il ne faut que de la patience et du courage pour s'y habituer, pour s'y faire, d'autres diront, pour la supporter. Il est remarquable combien, en général, les réfugiés allemands de nos jours s'en sont mal accommodés. La communauté de langue et même certaines sympathies politiques semblaient les pousser, les appeler vers la Suisse : rien n'est plus contraire cependant que la vieille liberté helvétique, si solide, si réelle et si amie de l'ordre, aux folles abstractions, aux idées subversives et à l'étrange laisser-aller des démocrates allemands. Aussi à Zurich et dans le reste de la Suisse, où ils avaient été appelés, accueillis, n'ont-ils pas tardé à se voir mis à l'écart comme un corps étranger qu'on ne parvient pas à s'assimiler. C'est ainsi qu'aux temps de la réforme, Luther et Zwingli, malgré le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre, ne parvinrent jamais à se rapprocher. Les réformateurs suisses s'entendirent mieux avec Calvin : tant l'opposition, malgré tout, est profonde entre le caractère pratique et sérieux du génie helvétique et les tendances rêveuses et inquiètes du génie allemand.

Cette différence n'est pas seulement dans les habitudes de la vie, elle est dans la pensée, dans l'esprit. Leibnitz a fait l'observation que les Suisses avaient en quelque sorte trouvé pour la langue allemande certaines expressions, certains tours remarquables par leur brièveté et leur exactitude, par leur caractère vivant et leur sens bien frappé. Dans leur antique rudesse, les dialectes suisses se distinguent avantageusement, à certains égards, de l'allemand littéraire : ils ont des archaïsmes énergiques ou pittoresques; ils ont même certains tours plus vifs, plus précis, une construction moins inversive, une marche plus rapide et plus simple. S'il y a moins d'art en général (et nous en verrons la raison) dans le style des écrivains suisses actuels

que dans celui de leurs voisins allemands, en revanche on n'y trouve pas cet incroyable mélange de prose abstraite et de prose poétique où se complaît aujourd'hui l'Allemagne; style unique, étrange, haletant et sonore, fiévreux et fleuri, aride et enflé, que l'on applique à tout, à la philosophie, à la théologie, à l'histoire, aux sciences, et qui semble marier la sécheresse des temps barbares au faux goût du Bas-Empire.

Il y a donc, dans la nationalité même et dans le caractère, dans l'intelligence et dans l'ame, il y a quelque chose qui sépare la Suisse de l'Allemagne et qui la rapproche de la France : c'est l'allure plus sage et plus réglée de l'esprit national, c'est un sens plus pratique, nous serions tenté d'ajouter un caractère plus viril; car, à voir combien l'esprit allemand a de peine à laisser de côté l'accessoire et l'inutile, il semble qu'il ne soit pas encore bien dégagé de lui-même, bien affranchi, qu'il n'ait pas atteint toute sa majorité.

L'histoire entière témoigne d'ailleurs de cette sympathie de la Suisse pour la France. Les deux peuples se sont liés dès l'instant où ils se virent libres au dedans, la France des Anglais, la Suisse des Autrichiens; dès-lors, depuis Grandson et Morat jusqu'à Polotsk et à la Bérézina, leur sang s'est mêlé dans cent batailles; ils se sont rendu d'incontestables services, et au mot de Louvois : « Avec tout l'argent que les Suisses ont reçu de France il y aurait de quoi paver d'écus un chemin qui irait de Paris jusqu'à Bâle, » les Suisses pourront toujours répondre comme le fit un de leurs colonels, ce Stouppa dont Saint-Simon parle avec éloge et qui fut en si constante faveur auprès de Louis XIV : « Avec le sang que les Suisses ont versé pour la France, il y aurait de quoi remplir un canal de Bâle jusqu'à Paris. » Qu'il y ait eu dans ce rapprochement des deux peuples des nécessités de position, nous l'accordons volontiers. Pour être eux-mêmes, il fallait tout d'abord que les Suisses ne fussent pas Allemands, et c'est beaucoup pour ne pas l'être qu'ils se sont tant rapprochés de la France; vis-à-vis d'elle, la différence de langue laissait toujours leur nationalité sans péril. C'est là une des particularités de cette singulière position de la Suisse, dont la complication fait l'équilibre et la force, comme l'a remarqué Napoléon (1). Toujours est-il que ce fonds de sympathie et de tendance naturelle vers la France existe encore, et qu'il y est nécessairement entretenu par la communauté d'intérêts et de situation politiques; mais la trop grande pression exercée à de certains momens par la France a fini par amener une sorte de réaction qui n'agit d'ailleurs qu'au profit du système de neutralité.

Malgré des agitations inhérentes à sa nature et presque continuelles dans

(1) A la *consulta* helvétique, en 1802, il dit entre autres : « Si je dois m'adresser à un canton isolé, la décision est renvoyée d'une autorité à l'autre, chacun décline sa compétence à mon égard; enfin, il faut convoquer la diète; il faut pour cela deux mois, et, pendant ce temps, l'orage passe, et vous êtes sauvés. C'est là que gît la véritable politique de la Suisse. Pour les petits états, le système fédératif est éminemment avantageux. » Il ajouta : « Je vous parle comme si j'étais moi-même un Suisse. *Je suis moi-même né montagnard*, je connais l'esprit qui les anime. »

son histoire, la Suisse est aujourd'hui florissante; néanmoins on entend dire parfois qu'elle a baissé depuis 1830, qu'elle a surtout moins d'hommes marquans à sa tête, moins d'hommes d'état, peu ou point de diplomates qui puissent la représenter auprès des puissances étrangères et comme en faciliter à celles-ci l'intelligence et l'accès. On pourrait répondre qu'à défaut des hommes, la position de la Suisse fera toujours de la diplomatie pour elle, et rappeler ce mot de Voltaire : *les Suisses sont circonspects*. Disons seulement que, s'il y a aujourd'hui peu de Suisses politiquement en évidence au dehors, il faut voir aussi dans ce fait la prédominance croissante des idées d'équilibre et de neutralité. Or, dans cette situation même, où est le moindre danger et le plus grand intérêt si ce n'est du côté de la France? Les états secondaires de l'Allemagne sont trop faibles, la Prusse est trop éloignée, la principauté de Neuchâtel rend plutôt suspecte que populaire en Suisse l'action de cette dernière, et l'Autriche a été trop long-temps l'ennemi national pour qu'à son égard la défiance puisse jamais s'éteindre complètement. De la France au contraire, la Suisse, nous le répétons, ne saurait jamais rien craindre de sérieux, puisqu'après avoir été si profondément sous son influence pendant trois siècles, souvent presque un instrument entre ses mains, la Suisse n'en a pas moins gardé son indépendance, son caractère, sa nationalité. Ainsi au fond, et malgré d'autres changemens survenus dans les relations réciproques, les deux peuples n'en sont pas moins restés ce qu'ils furent toujours, des alliés naturels l'un pour l'autre.

Hormis ce point, la position de la Suisse à l'égard de la France a certainement beaucoup changé. Celle-ci n'y est plus le principal et l'unique centre, une seconde patrie, comme on pouvait presque le dire autrefois; et, quoiqu'au fond il y ait peu de sympathie politique et nationale pour l'Allemagne, même chez les Suisses allemands, l'Allemagne n'en exerce pas moins une très grande action intellectuelle chez ces derniers, comme chez les Suisses français. En effet, dans les cantons voisins de la France, la connaissance de l'allemand est assez répandue et déjà devient de plus en plus obligatoire; on enseigne cette langue dans les colléges, dans les écoles industrielles des petites villes et des chefs-lieux. De plus, c'est en Allemagne que les études spéciales vont ordinairement se compléter. De Genève, de Lausanne, de Neuchâtel et de Fribourg, il part chaque année bon nombre de jeunes gens qui se rendent à Munich, à Vienne, à Berlin, pour fortifier leurs études de théologie, de philosophie, de philologie et même de médecine, de sciences naturelles et de droit. Quelques-uns font les deux voyages, celui d'Allemagne et celui de Paris; mais, s'il faut choisir, c'est de beaucoup le premier qui l'emporte. Il y a une raison pratique à ce choix, la dépense moindre et l'avantage d'apprendre l'allemand; il y a aussi autre chose : plus de sécurité pour les parens, et surtout la réputation scientifique de l'Allemagne, qui, pour beaucoup de personnes, n'est pas simplement un fait, mais une religion et un culte.

Naguère encore il n'en était pas ainsi. Le service étranger mettait directement les Suisses de toute classe en contact avec la France, et leur patrie

militaire était aussi en même temps leur principale école de civilisation. Sous cette même influence du service, ils avaient, il est vrai (les Suisses protestans surtout), un autre centre intellectuel, la Hollande. On allait à Leyde comme aujourd'hui à Heidelberg, et plusieurs Suisses y devinrent, d'étudians, professeurs distingués. Mais la Hollande était alors une sorte de *refuge* littéraire pour la France elle-même, et le latin, comme langue scolaire, y étendait encore la part de l'élément français. Tout cela fit qu'en Suisse les classes lettrées, les patriciens surtout, furent à demi francisées. Haller, Bonstetten, le baron de Besenval, écrivirent avec facilité notre langue; Muller délibéra un moment s'il ne l'adopterait pas pour son grand monument national; un bailli bernois de ce temps fit des vers français qui, pour le sentiment tout moderne, méritèrent, il y a quelques années, d'être retrouvés et cités (1). Rien de pareil aujourd'hui; on aurait plutôt des exemples du contraire. M. Agassiz, du canton de Vaud, savant naturaliste auquel ses recherches sur les poissons fossiles et sur les glaciers ont fait un nom, a écrit plusieurs de ses ouvrages en allemand. La *Gazette d'Augsbourg*, et son pendant littéraire le *Morgenblatt*, très répandu aussi, mais qui a moins d'autorité, ont, dans cette partie de la Suisse, des correspondans français qui envoient à ces journaux leurs articles tout rédigés en allemand.

Ces relations si intimes ont développé peut-être plus d'érudition scolaire que de véritable science. On a vu néanmoins dans les cantons français l'engouement poussé si loin, que des Allemands étaient chargés, dans les académies et les colléges, de branches d'enseignement qui touchaient à la culture nationale. Le grand nombre des postulans de cette nation, leur incontestable savoir, et l'idée qu'en France tout ce qui a quelque distinction tend inévitablement vers Paris, déterminaient cette préférence accordée aux érudits d'outre-Rhin; quelquefois même, malgré leur ignorance de la langue, ils l'emportèrent sur les nationaux. Ces exagérations ont porté leurs fruits et vont peut-être amener une réaction trop forte. La supériorité de l'Allemagne avait été adoptée de confiance; il devait y avoir beaucoup de déceptions : déjà on n'en garde plus qu'à moitié le secret. Combien de teutomanes qui, arrivés aux universités, se firent bientôt des confidences toutes gauloises sur les Germains vus de trop près! De l'aveu d'hommes compétens placés à la tête des gymnases, l'influence allemande dans l'enseignement n'a pas été sans produire de fâcheux résultats, particulièrement dans les études classiques; à égalité de science, un Français est plus près par sa langue et a un sentiment plus intime des langues anciennes qu'un Allemand. Aussi, dans les deux principaux cantons de la Suisse française, à Lausanne et à Genève, commence-t-on à reconnaître qu'on est allé trop loin. Le peuple de ces cantons est profondément de race romane, ou *romande*, comme il dit; il est gaulois, latin, français; il a peu de sympathies pour le génie allemand, et, quoique très attaché à ses institu-

(1) Voyez l'article de M. Sainte-Beuve sur M. Vinet, dans la *Revue* du 15 septembre 1837.

tions et à la Suisse, il ne se sent guère attiré, par ses tendances littéraires du moins, vers ses confédérés de race germanique, et les appelle les *Allemands* un peu dans le sens que les Italiens attachent au mot *tedeschi*.

Si on laisse de côté ces préventions des masses pour ne voir que leur instinct, n'est-il pas ici le plus vrai, le plus sûr? La Suisse romane, étant assez en dehors du grand courant de l'esprit français, n'a-t-elle pas quelques efforts à faire pour se rattacher à celui-ci dans ce qu'il a de sain et d'essentiel? N'est-ce pas là qu'elle trouve les élémens de vie qui lui sont propres? Il y a plus : c'est avec le concours direct ou indirect de la France, aux temps de la guerre de Bourgogne, de la réforme, des refuges religieux et de la révolution, que l'Helvétie romane a été rapprochée de la Suisse, réunie à la confédération, changée, émancipée; ce sont les idées et les tendances françaises qui lui assignent son rôle au milieu des cantons, qui font son originalité et sa force, qui, malgré son infériorité numérique, lui donnent une action marquée dans le maintien de l'équilibre fédéral (1), qui enfin lui apportent, pour tempérer ou modifier l'élément germain, un élément non moins essentiel à la nationalité helvétique. Plus cette partie de la Suisse conservera soigneusement les qualités propres et les traditions de l'esprit français, et mieux par conséquent elle servira sa propre cause et celle de la Suisse. Il lui serait bien impossible assurément de renier tout-à-fait ses origines et de se détacher de ce qui est son vrai centre intellectuel : elle y tient au contraire par mille liens de tous les jours, par la langue, la politique, l'industrie, les modes, le théâtre, la littérature; mais, dans l'ordre des idées, il est à regretter peut-être que ces communications se fassent d'une manière abstraite et morte pour ainsi dire, par les livres, les journaux seulement, et si peu d'une manière vivante, c'est-à-dire par les hommes. C'est pourtant depuis que la race même, dans l'Helvétie romane, a été retrempée, modifiée par les réfugiés français et italiens de la réforme et de la révocation de l'édit de Nantes, c'est alors seulement que cette partie de la Suisse a pris un rang en Europe et toute son importance dans la confédération. L'Allemagne, soit dit en passant, n'en a jamais fait autant pour la Suisse allemande, où les anabaptistes du XVIe siècle n'apportèrent qu'inimitié et désordre, où nous avons vu également que les réfugiés politiques de notre époque ont tant de peine à s'acclimater.

Du reste, on se tromperait fort si l'on nous supposait l'intention de vouloir méconnaître les avantages et la nécessité de ces élémens germaniques introduits avec mesure dans les cantons suisses. Nous voulions signaler seulement ce que la prépondérance de l'Allemagne aurait de dangereux pour le caractère national. Il est difficile d'expliquer par la curiosité seulement l'attention soutenue que les Allemands donnent à la politique et à l'industrie, à l'histoire et à tout le mouvement littéraire et scientifique de ce pays. Que

(1) La diversité politique et religieuse, en dominant au besoin celles des races, a aussi dans cet équilibre un rôle essentiel.

le glacier de l'Aar, par exemple, fasse un pas en avant ou en arrière sous l'œil patient de M. Agassiz qui tous les étés y va dresser sa tente, ce pas est aussitôt enregistré et discuté de l'autre côté du Rhin. Il en est de même des découvertes bibliographiques et archéologiques. Les journaux allemands cherchent à se mettre au courant de tout ce qui paraît d'un peu important en Suisse, et même particulièrement dans la Suisse française. Pour nous en tenir aux publications historiques, la question de Guillaume Tell et des origines suisses a surtout exercé en dernier lieu les savans, les critiques et les publicistes allemands. L'université de Heidelberg l'a même mise au concours. C'est en Suisse toutefois, sur ce point comme sur d'autres de son histoire, que se sont faits les travaux les plus complets et les plus définitifs. On ignore en France la plupart de ces travaux et même les questions qui en font le sujet, bien qu'elles aient aussi une importance générale, et qu'elles se rattachent en plus d'un point à l'histoire de France. La nouvelle école historique ne rencontrait guère la Suisse sur son chemin. M. Thierry et M. Guizot se sont surtout occupés de la France et de l'Angleterre. Arrivé à Charles-le-Téméraire, M. de Barante a suivi Muller, à qui on ne refuse ni l'érudition, ni le génie, mais dont on conteste aujourd'hui plusieurs données. M. Michelet, lui, a dû considérer longuement et de front les confédérés à propos de leur grand ami Louis XI. Il a tenu compte des recherches de M. de Gingins sur la guerre de Bourgogne, mais sans adopter entièrement le point de vue parfois exclusif de cet écrivain (1). En somme, sauf de rares exceptions, la France ne connaît encore l'histoire de la Suisse que par Muller et Zschokke. Celui-ci n'a guère fait qu'abréger assez pompeusement le premier; cependant il n'est pas rare en France de le voir cité comme une autorité considérable. On ignore donc l'histoire de la Suisse, ou on la sait mal; pourtant on en parle assez fréquemment : les relations politiques, les voyages, une longue communauté de vie entre les deux nations, tout cela remet de temps en temps sur la voie; mais la voie que l'on suit est-elle bien sûre? Nous allons essayer de faire mieux connaître les difficultés d'une telle étude en montrant ce qu'ont coûté de peines et d'efforts à l'érudition moderne ses derniers progrès dans cette route mal frayée.

Parmi les problèmes historiques qu'on a, dans ces derniers temps, cherché à résoudre, il faut placer d'abord la question de Guillaume Tell. La célébrité européenne du héros, l'intérêt et l'extrême difficulté du sujet méritent bien qu'on s'y arrête. Nous irons droit au centre des obstacles, car le plus ardu de la question est aussi le plus pittoresque. L'histoire suisse ressemble à une vallée des Alpes, elle ne révèle toute sa beauté qu'au terme des plus sinueux détours. Au pied, c'est presque la plaine, facile, unie, fermée à droite et à

(1) M. de Gingins a le premier porté un jour tout nouveau sur cette guerre de Bourgogne qui forme le nœud du développement politique, intérieur et extérieur, de l'ancienne confédération helvétique, et qui occupe une place si importante dans la formation du système européen.

gauche, mais s'ouvrant cependant sur le monde à l'horizon. Puis vous montez, la vallée tourne, l'espace se rétrécit, les montagnes se redressent, le torrent se précipite avec un bruit sauvage. Tout cela est réel, palpable, mais étrange, et déjà on se sent éloigné de la terre. Enfin, vous arrivez au fond, au sommet désert, où il n'y a plus que les glaciers, leurs grottes impénétrables, les mystérieux échos des parois immobiles, et çà et là, dans la grave solitude des cimes, de silencieuses apparitions, quelque fantastique rocher ou une figure humaine à moitié perdue dans le nuage.

II. — PREMIÈRES RECHERCHES SUR LES ORIGINES DE LA CONFÉDÉRATION ET SUR GUILLAUME TELL.

A ce nom de Tell, l'imagination rapproche aussitôt, dans une impression unique, deux ordres de faits cependant bien distincts : la révolution même qui amena l'indépendance de la Suisse, qui en fit un état, une nation nouvelle, et les aventures particulières de celui qui fut regardé partout comme le héros populaire et le type de cette révolution.

La critique s'est également exercée sur ces deux ordres de faits, et si elle arrive, sur le premier, à des conclusions plus précises que sur le second, ce n'est pas avec moins de peine ni sans abandonner en chemin, dans le vague ou l'obscurité des légendes, un grand nombre de traits qu'elle n'a pu ni éclaircir ni fixer. Ce ne sont pas, il faut s'y attendre, les moins frappans, les moins universellement connus. Il n'est pas jusqu'au serment du Grutli (nos critiques répugnent à le dire, et il faut leur en savoir gré) qui ne se trouve placé hors du domaine de l'histoire, d'où l'on ne saurait inférer pourtant qu'il soit nécessairement hors de la vérité. Les anciens avaient fait de l'histoire une muse sévère, mais enfin une muse, une inspirée. Elle était obligée sans doute de beaucoup s'enquérir, de beaucoup savoir, mais on lui permettait aussi de croire et de deviner. Elle visait plutôt à donner l'impression et la leçon vivante des faits que l'exacte et froide réalité. Il n'en est plus tout-à-fait de même aujourd'hui. Heureusement l'histoire reste encore une muse aussi aimable, aussi moralement instructive que docte et sagace, avec les grands historiens de notre temps. Tels faits que la critique ne parvient pas à prouver lui appartiennent toujours par un certain côté, ne fût-ce que pour avoir donné naissance à des fables. Ensuite ce qui ne peut pas se prouver est-il nécessairement faux? Conclusion énorme, que l'amour de la science fait tirer quelquefois cependant. Quoi de plus naturel que les libérateurs helvétiques se soient rassemblés, de nuit, dans une clairière voisine du lac et de leurs trois cantons? Le fils de Nicolas de Flue, appelé avec d'autres personnes à rendre un témoignage public sur les vertus et la sainteté de son père, raconta que, l'ayant souvent entendu se lever pendant la nuit et sortir de la maison, il l'avait suivi secrètement, qu'il était ainsi arrivé sur ses pas dans un lieu solitaire où le saint s'était jeté à genoux, comme pour

mieux prier dans le silence et le secret de la montagne. Qu'y aurait-il d'étonnant à ce que les trois libérateurs, eux aussi pieux montagnards, eussent éprouvé le besoin de mûrir et de proférer leur serment à la face du ciel? Il semble tout aussi naturel qu'ils n'en aient pas dressé le procès-verbal, l'acte officiel, et que bientôt, la révolution ayant rendu tout le monde complice de ce serment sublime, il ait paru inutile d'en conserver le souvenir par une pièce authentique.

Les détails intimes et pittoresques de l'histoire resteront toujours plus ou moins en dehors des moyens rigoureux de la critique. Celle-ci n'en rend pas moins à cette classe de faits un service essentiel, celui de leur donner un fondement solide et de les affermir toutes les fois qu'elle ne les détruit pas. Ainsi, dans l'histoire des origines suisses, tout a été remis en question, attaqué, ébranlé par quelque endroit; mais, au milieu de ces ruines, le fait général qui sert de base à tout le reste s'éclaire et subsiste. Il apparaît toujours plus nettement, et, dans son abstraction plus rigoureuse et plus vraie, il diffère moins qu'on n'aurait pu s'y attendre de ce qu'il était dans sa poétique singularité. Quelle impression générale vous laissait-il d'abord? Celle d'un grand mouvement national que l'on se contentait d'admirer au lieu de le juger et de l'expliquer. Eh bien! aujourd'hui, on l'explique et on le juge, sans pouvoir le nier en lui-même ni beaucoup le changer.

Long-temps on était parti de l'idée d'une liberté primitive, originelle, antérieure même à l'empire, dans laquelle auraient d'abord vécu d'une vie obscure et fortunée les pâtres des Waldstetten, fondateurs de la confédération; puis cette liberté leur aurait été peu à peu enlevée par la maison d'Autriche, et ils n'auraient fait enfin que la reprendre comme un héritage injustement ravi. L'histoire classique, avec Muller, se plaisait même à donner à cet état primitif des montagnards les couleurs idéales d'une sorte de bergerie. Aussi ne voulait-on voir dans leur émancipation qu'un rétablissement d'indépendance, qu'une restauration populaire. Les gouvernemens suisses faisaient presque de cette opinion historique un article de foi; par elle, en effet, ils légitimaient leur pouvoir, ils effaçaient dans leurs origines la tache et l'exemple de l'insurrection. Il n'est plus possible aujourd'hui de se représenter si simplement les choses; mais il n'est point dit, de récens travaux nous le montrent, qu'il n'y eût rien de vrai dans cet idéal, qui reposait d'ailleurs aussi en partie sur la tradition ou le sentiment populaire.

On doit à M. Kopp, auteur des *Documens pour l'Histoire de la Confédération*, et l'un des membres du gouvernement actuel de Lucerne, de curieuses recherches sur cette partie des annales suisses. M. Kopp est ici le grand novateur (1), on l'a quelquefois appelé le Niebuhr de l'histoire de son pays. Les documens qu'il a découverts et publiés renversent au premier abord

(1) Les recherches de M. Kopp ont paru en 1835; ce n'était qu'une première partie : il n'a pas publié la seconde. Y aurait-il renoncé? Il a autrefois *arrangé* Muller pour les écoles, donnant ainsi un témoignage de respect, d'ailleurs assez

toutes les idées reçues sur les origines de la confédération. Ils prouvent que la maison d'Autriche avait des droits réels, même sur les Waldstetten ou cantons primitifs. Leur mouvement national fut donc une sédition, une usurpation. Voilà les conclusions que tire ou qu'aide à tirer M. Kopp dans les observations dont il accompagne les actes officiels retrouvés par lui; ces remarques n'ont l'air que de simples notes de commentateur, mais, sous cette apparence inoffensive, ces notes cachent un sens très large et très précis. M. Kopp eut d'autant moins de peine à faire accepter ses vues, qu'il semblait se borner à publier des titres pour en faire juge le lecteur. Toutefois, passé le premier moment de surprise, on s'aperçut bientôt qu'il y avait plus d'une réponse à faire à M. Kopp : il arguait infiniment trop du silence ou de la disparition des documens contre la réalité de tel ou tel personnage, de tel ou tel évènement réputés jusqu'ici historiques; il avait trop confondu le fait et le droit, afin de transformer en usurpation, en spoliation, un mouvement national qui avait d'autres moyens de se légitimer, et qui se justifiait surtout par l'ensemble de la situation. Le système de M. Kopp, qui trouva d'ailleurs des partisans nombreux, fut très vivement attaqué en divers sens. Il provoqua de nouvelles recherches qui font assurément le plus grand honneur à la pénétration des savans occupés de cette matière si ardue du droit féodal. Parmi ces travaux, l'un des plus remarquables, mais qui n'a pas trait directement aux Waldstetten, est celui d'un des principaux hommes d'état de la Suisse, le chef du parti conservateur à Zurich, M. Blountschli (1).

Un point cependant reste intact dans le système de M. Kopp, et, il faut le dire, c'est le point principal. On ne peut plus nier aujourd'hui que la maison d'Autriche ne tînt d'elle-même et de l'empire des droits positifs sur les trois premiers cantons confédérés : voilà ce point, non pas absolument nouveau, mais que personne avant M. Kopp n'avait aussi nettement mis en lumière. M. Hisely, dans ses *Mémoires sur les Waldstetten,* fit de ces droits une savante et minutieuse analyse; il en discuta l'importance, mais il ne songea nullement à les nier. Suivant la tradition nationale, ces trois petits cantons alpestres n'auraient dans le principe relevé que de l'empire, et, en se soulevant contre les Habsbourg, ne se seraient soulevés que contre une usurpation. Il fallut successivement rejeter cette tradition, d'abord en ce qui regarde Schwitz, puis en ce qui touche Underwald. Quant à Uri, qui est comme la forteresse et le dernier refuge de tout le pays, le débat ne fut pas aussi promptement terminé. M. Heusler, conseiller d'état de Bâle, défendit avec talent cette dernière position dans un savant travail sur les *Commencemens de la liberté d'Uri*. La tradition nationale a dû enfin battre en re-

ibre, au grand historien qu'il devait contredire plus tard. Maintenant il travaille, dit-on, à une histoire nouvelle de la confédération helvétique.

(1) *Histoire de l'état et du droit de Zurich* (*Staats-und Rechtsgeschichte der Stadt und Landschaft Zurich*), 1838, 2 vol. in-8°.

traite sur ce point comme sur les autres. M. de Gingins, non content de faire pour l'histoire de la Suisse française ce que M. Kopp a fait pour celle de la Suisse allemande, s'est aussi occupé de cette dernière. Dans un récent mémoire, le plus rigoureux et le plus décisif de tous, mémoire écrit en français, et qui a pour titre : *De l'état des personnes et de la condition des terres dans le pays d'Uri au treizième siècle* (1), M. de Gingins déduit d'une longue suite de preuves que cette vallée, pas plus que les deux autres, ne relevait immédiatement de l'empire comme état ni même comme ensemble géographique. Il nous la montre au XIIIe siècle même, à la veille de l'émancipation, territorialement partagée entre plusieurs seigneurs ecclésiastiques et laïques, dont les tours menaçantes, les manoirs fortifiés, dominaient les deux rives du sauvage cours de la Reuss : on en voit encore la place et les restes. La tradition d'une prétendue liberté originelle ne fut donc en réalité, nous dit-il à peu près en ces termes, « qu'une noble illusion enfantée par la fierté nationale, et bien digne, au surplus, de ces vaillantes peuplades, plus jalouses d'affermir leur indépendance que d'en scruter l'origine. »

Heureusement la critique n'abat souvent que pour mieux reconstruire. Les rudes pâtres qui, les premiers, humilièrent l'Autriche ne pouvaient pas soutenir en droit, comme ils le firent par les armes, que leur pays fût libre et ne dépendît que de l'empire. Ce premier point pour M. de Gingins est prouvé; mais, selon lui, l'Autriche ne pouvait non plus contester qu'il n'y eût individuellement beaucoup d'hommes libres parmi ces montagnards, tant nobles que paysans : c'est là un second point très curieux de l'étude historique de M. de Gingins. Cette partie de son mémoire ne touche pas seulement à l'histoire de la Suisse, mais à celle de l'origine des communes, sur laquelle il se fait de si grands travaux aujourd'hui en France et en Allemagne. Nous signalerons en quelques mots les résultats les plus essentiels des recherches de M. de Gingins.

La contrée montagneuse dont le lac des Waldstetten forme pour ainsi dire le lien et la plaine commune, n'est ni très âpre ni très élevée, bien qu'elle ait dans son aspect quelque chose de fier et d'héroïque. Néanmoins, aux VIIIe et IXe siècles, les chartes nous la montrent encore toute sauvage et inhabitée, à peine explorée par les ermites et par les chasseurs : elles l'appellent une vaste solitude, un *vaste désert sans passage* (2). On en pouvait dire autant, il est vrai, de contrées même plus accessibles que celle-là dans ces âges farouches. La barbarie avait étendu ses ténèbres jusque sur la terre même, en la laissant se recouvrir de profondes forêts : il fallut la lui arracher pour ainsi dire et la reconquérir; il fallut défricher le sol comme les esprits. De toutes parts, on se mit donc à l'œuvre, on perça des clairières, on gravit les pentes et les fleuves, on remonta les vallées solitaires. Les

(1) Ce mémoire se trouve dans la collection intitulée *Archiv für schweizerische Geschichte* (Zurich, 1843), t. I.

(2) *Vasta solitudo, vastitas inviæ heremi.*

empereurs carlovingiens favorisèrent surtout ces exploitations; il en est souvent question dans les lois qu'ils promulguèrent. Ces déserts étaient tous censés appartenir à la couronne; elle employait ses serfs à les cultiver. Cela ne suffisait pas : on dut alors y intéresser les seigneurs, les corporations monastiques, et surtout les classes mêmes d'où pouvaient sortir, de près ou de loin, parmi les indigènes ou parmi les émigrans, ces colons aventureux. Des cantons de bois leur furent assignés dans les forêts royales, et la possession perpétuelle de ce qu'ils avaient défriché de leurs mains leur fut assurée. C'est là ce que les chartes appellent énergiquement le *droit de prise* de ces colons, leur *capture* et leur *conquête sur l'horreur du désert* (1). Ce droit et les franchises qui vinrent encore l'entourer étaient plus étendus pour les peuplades alpestres que pour celles de la plaine.

Ainsi fut ouverte de proche en proche, cultivée et peuplée, la vaste forêt qui entourait le lac des Waldstetten. Les colons en reçurent le nom de *waldlüt* ou *gens de la forêt,* et même le célèbre mot de *grutli* ne signifie pas autre chose que *défrichement*. Mais d'où venaient-ils, ces colons? Arrivèrent-ils un à un ou par bandes? Suivant une tradition conservée dans une ancienne chanson populaire, ils étaient une peuplade étrangère sortie du Nord. Aujourd'hui encore, dans la figure, la stature et le langage de cette race, distincte à plusieurs égards de celle de la plaine suisse, on retrouve, dit-on, plusieurs traits scandinaves. Dernièrement un voyageur, un touriste, arrive dans la vallée de Hasli, voisine des Waldstetten et peuplée aussi par la même race. Il ne savait rien de la tradition; il n'en fut que plus frappé d'une foule de particularités dans le costume, la langue et l'architecture rustique, qui toutes lui rappelaient son village natal, le village suédois de Hasle. Quand se fit cette émigration? On l'ignore absolument. A ne consulter que les chartes, il semblerait que la colonisation des Waldstetten ne fût pas très avancée au XIe siècle. M. de Gingins voit dans cette induction, d'ailleurs assez vague, un argument contre la tradition nationale. Celle-ci est pourtant bien remarquablement d'accord, il nous semble, avec les documens officiels. D'après la tradition, en effet, les émigrans du Nord trouvèrent le pays désert, inoccupé, couvert de marais et de lacs, de flaques d'eau, retraites des dragons, et d'immenses forêts. « Mais, dit positivement la chanson, nos pères ne craignirent aucun travail pour extirper les bois; ils eurent mainte journée pénible avant que le pays leur rendît quelque fruit; la pioche et la houe furent long-temps tout leur archet de violon. » La tradition ne dit-elle pas ainsi la même chose, dans son pittoresque langage, que les chartes dans leur latin barbare, et celles-ci par conséquent ne confirment-elles pas celle-là?

Quoi qu'il en soit de leur origine, ces colons reçurent d'importans priviléges, quelques-uns même la plénitude des droits civils. Ils étaient *hommes du roi* et non d'aucun seigneur particulier. Les chartes emploient aussi pour les désigner, eux et leurs descendans, les expressions énergiques de *libres*

(1) Jus apprisionis... captura... comprehensio ex deserti squalore.

paysans, de *paysans primitifs*, de *paysans d'empire*. N'est-ce pas là la liberté originelle dont la tradition populaire a conservé le souvenir? Mais elle attribuait à tort cette liberté primitive ou d'empire au pays en général, à l'ensemble. La liberté d'empire n'appartenait en réalité qu'à un nombre plus ou moins considérable d'individus et de familles. Ceux qui la possédaient ne formaient point la totalité ni même la masse de la population. D'autres, tout à côté, étaient bien moins émancipés, et il y en avait qui étaient serfs. Les libres paysans en outre avaient fini, dans le bouleversement de l'administration et de la centralisation carlovingiennes, par voir leur position embrouillée de toutes sortes de complications féodales, dont nous épargnerons au lecteur l'aride énumération. En revanche, parmi ceux qui originairement étaient moins libres, il s'en trouvait dont la position avait heureusement changé; leurs familles, dans le mouvement général, avaient monté peu à peu l'échelle féodale; de simples propriétaires avaient acquis le rang de chevalier. Par suite, enfin, de nouveaux défrichemens, d'inféodations et de donations diverses, ces droits, quelles qu'en fussent l'origine, la portée et la date, s'étaient étendus avec le temps à une partie plus considérable de la population, ce qui naturellement en augmentait l'importance. De simples assemblées communales pour la répartition des charges tendirent à se transformer en de véritables *landsgemeindes*. C'est ainsi que l'on vit paraître l'*assemblée générale des hommes d'Uri*, réunion qui en comprenait plusieurs autres, et qui par le fait commençait à représenter le pays. On peut établir tout cela, distinguer, comme le fait M. de Gingins, les diverses espèces de droits avec toute la rigueur, tout le scrupule possible; on a les pièces et les actes qui constatent toute cette singulière situation. Malheureusement on n'en a pas la chronique, et rien ne prouve mieux, contre les critiques exigeans ou superbes qui aspirent à s'en passer, que la chronique est pourtant bonne à quelque chose : elle n'est pas l'histoire, elle n'en est, si l'on veut, que la servante; mais pour quelques secrets d'état qu'elle ignore, elle sait bien des secrets de famille, plus curieux et parfois aussi importans.

Ainsi même, en se plaçant au point de vue moins national que nous venons d'indiquer, l'historien doit reconnaître que les montagnards des Waldstetten obéissaient à une impulsion propre quand ils se soulevaient contre les nobles. Leur soulèvement ne fut ni une restauration pure et simple d'anciens droits populaires, ni une violence inique mise au service de prétentions sans base. Il fut et il resta une révolution, une crise nationale, le développement naturel de libertés et de besoins qui existaient dans le pays. Cela seul même pouvait le rendre ce qu'il fut en définitive, fécond et durable. L'originalité, vague d'abord, mais intime et de plus en plus accusée, de ce mouvement, ce qui le distingue d'autres insurrections sans portée, ce qui en un mot devait faire de la Suisse une nation à part, ce fut sans doute précisément cette idée de liberté des classes agricoles, de liberté des *libres paysans*, des *paysans*

d'empire, dont les montagnards des Waldstetten furent les premiers et les plus héroïques représentans (1).

Il faut reconnaître toutefois que cette révolution n'apparaît point isolée, sans lien avec ce qui l'entoure. Les montagnards sont défians, mais curieux, toujours en garde contre le dehors, mais aussi très attentifs à ce qui peut les y servir; la Suisse, par sa nature, diffère de tout, et, par sa position, n'est étrangère à rien. Aussi voit-on ce petit pays distinctement mêlé à tous les grands mouvemens qui ont agité l'Europe depuis César : guerres sans cesse renaissantes des Gaulois contre Rome, même depuis l'empire; invasions, luttes féodales, avénement de la bourgeoisie, réforme et révolutions modernes. Au XIIIe siècle, il en fut ainsi. Cette époque voyait s'ouvrir une révolution immense, l'affaissement de tout un monde, du monde féodal, dont le sommet, divisé entre la papauté et l'empire, commence alors décidément à chanceler. Cette décadence devait avoir d'autant plus d'action sur les contrées helvétiques, que leur réunion à l'Allemagne ou leur adhésion à telle famille impériale n'avait pas toujours eu lieu sans difficultés. Dans l'Helvétie romane, ou royaume de Transjurane, les seigneurs, libres vassaux de la couronne, avaient long-temps lutté pour leur indépendance, contre l'empire d'abord, puis, en se rattachant à lui lorsqu'il devint un titre de liberté, contre les puissans feudataires allemands qui voulaient les astreindre en son nom à leurs suzerainetés particulières. Ces feudataires étaient les Rheinfelden, les Zœringen, ces rivaux des empereurs franconiens et souabes. La grande anarchie qui suivit la chute de ces derniers laissa le champ libre aux ambitions individuelles. Nul n'en profita autant que les Habsbourg. Ils s'élevèrent rapidement dans l'Helvétie allemande, comme protecteurs, défenseurs avoués des couvens et des églises, gouverneurs, landgraves, haut-justiciers, baillis ou lieutenans de l'empire. Tout cela ne se fit pas, ne pouvait pas se faire sans des usurpations réelles plus ou moins bien colorées de légalité au point de vue féodal. La fortune avait juré de faire subitement grandir cette maison, et quand elle s'y met, la fortune n'y regarde pas de si près. Par mille voies donc, dès le XIIIe siècle, les Habsbourg enlacent l'Helvétie allemande : ils y rallient, ils y tiennent sous leur dépendance chevaliers et bourgeois; mais ils sont arrêtés, vers la ligne de l'Aar, par les comtes de Savoie et Berne, leur alliée. Ces comtes, seigneurs transjurains, s'étaient élevés sur la ruine des autres vassaux que Berne tenait en respect dans l'Helvétie occidentale. Enfin, les Habsbourg atteignent avec Rodolphe Ier l'apogée de leur fortune. La mort de cet empereur soulève une attente, un frémissement général, et bientôt même une vaste réaction contre sa dynastie, qui perd l'empire d'abord, et successivement toutes ses possessions dans cette Helvétie, berceau de sa grandeur. Les montagnards des Wald-

(1) Il est peut-être curieux de rappeler aussi le rôle marqué des paysans dans les révolutions de la Suède, d'où l'on veut que les Suisses soient venus.

stetten se montrent les premiers dans cette lutte, qui devait finir par s'étendre à l'Europe entière; les premiers, ils y remportent un succès décisif; les premiers, ils font une large blessure à ces Habsbourg qui si long-temps épouvantèrent l'Europe.

Durant tout le XIII[e] siècle, ces montagnards paraissent avoir été en proie à des luttes obscures, mais fortes, à de sanglantes querelles, mais aussi à de fécondes agitations. En différend perpétuel avec les couvens du voisinage, ils leur disputent la possession d'alpages contestés où, les armes à la main, ils conduisent et font avancer leurs troupeaux. On les voit, protégés des Hohenstauffen et zélés gibelins, suivre ces empereurs en Italie, commencer déjà leur réputation guerrière, et même, en vrais montagnards ayant comme aujourd'hui la foi du passé plutôt que celle du présent, ils passent alors pour des hérétiques, qui se soucient peu de la papauté et des moines, qui suivent l'antiquité et leurs propres idées en matière de foi, qui rejettent les images, les reliques, et qui apprennent la Bible par cœur (1). Les familles privilégiées de paysans libres, de paysans d'empire, sont livrées au dedans à l'esprit de faction et poussent parfois leurs rivalités jusqu'à la vendetta la plus implacable; mais elles n'en sont pas moins très attentives au dehors à maintenir leurs droits, à les rappeler, à les étendre, à perpétuer et développer la tradition d'une liberté originelle, et, pour assurer leur position menacée, à y intéresser, à y entraîner au besoin toute la population. La conviction d'avoir en quelque sorte conquis le pays par leur travail, jointe à la mâle influence de la nature des Alpes, à la lutte constante que l'homme doit soutenir contre elle, à l'âpreté enfin du caractère montagnard, tout cela agissait sur la masse des habitans, au milieu de laquelle les colons libres étaient seulement comme un noyau plus fort, comme un germe plus mûr; tout cela développait chez les uns et chez les autres le sentiment de l'indépendance, et finit par leur faire considérer le pays comme un bien sur lequel ils avaient les premiers droits. Ainsi pensaient, ainsi agirent ces libres paysans, ces remuans patriotes, comme les appelle M. de Gingins. Le but de tous leurs remuemens, de tous leurs efforts, fut de revenir à la suzeraineté immédiate de l'empire, et pour cela de repousser, d'amoindrir toutes les juridictions intermédiaires : celle des couvens autrefois protecteurs, celle des maisons seigneuriales qui avaient des fiefs dans le pays, et surtout celle des Habsbourg, qui se glissaient jusqu'à Uri.

On a beaucoup étudié, M. Hisely entre autres (2), tous ces commencemens obscurs de l'insurrection. Déjà en 1248, les Waldstetten formèrent une association contre les Habsbourg, du parti guelfe. Le grand ennemi de l'empereur Frédéric II, le pape Innocent IV, excommunia les montagnards pour

(1) « Biblia ediscunt memoriter..... ritus ecclesiæ aversantur quos credunt esse novos, » etc. (*Fasti Corbejenses.*) Voir Muller, I, 417-418.

(2) Dans deux mémoires sur les *libertés des Waldstetten*, publiés par la *Société d'histoire de la Suisse romande*, t. II.

avoir voulu faire cause commune entre eux, *communicare*, dit la lettre pontificale. L'année même de la mort de Rodolphe (1291), « considérant, disent-ils, la malice des temps présens, » ils renouvellent leur alliance avec leurs voisins de Zurich; surtout ils renouvellent leur propre fédération en la développant. Ils jurent de se fournir assistance mutuelle, « afin de résister aux attaques des méchans; » — ce sont les propres termes du traité. Se mettre ainsi sur ses gardes, c'était déjà au besoin signifier la guerre. Les baillis autrichiens voulurent alors comprimer ou braver l'insurrection; ils ne firent que l'exciter. Des outrages du genre de celui qui vers la même époque donna le signal des vêpres siciliennes, des outrages envers les femmes, paraissent avoir porté la colère du peuple à son comble. On retrouve ce trait caractéristique dans l'histoire de toutes les révolutions : toutes présentent, à côté de la question matérielle, une question morale d'honneur et de dignité, et même il est bien rare que, dans les grandes insurrections nationales, à côté de Tarquin le despote n'apparaisse pas Sextus. Si la révolution française se fût accomplie dans des âges ténébreux, qui sait le rôle important que les chroniques eussent attribué dans son histoire aux roueries des grands seigneurs et aux mystères du Parc-aux-Cerfs? Dans les Waldstetten comme ailleurs, c'est plus qu'un peuple opprimé qui se lève, c'est un peuple qu'on veut déshonorer; c'est un peuple qui se sent atteint non-seulement dans sa vie publique, mais dans sa vie de famille, dans ses plus intimes affections, et qui se voit poursuivi jusque sur le bord de son foyer. Ainsi acculé, il se retourne; la lutte enfin s'engage; il s'empare des châteaux, chasse les baillis et ne craint pas de se poser en face de l'Autriche. Le fils de Rodolphe, Albert, qui n'avait pu monter au trône qu'en marchant sur le cadavre d'un rival, est assassiné par les nobles d'Argovie et de Souabe : ses enfans vengent cruellement sa mort (1), mais ils ne peuvent faire fléchir les libres paysans. Léopold-le-Glorieux revient tout pâle de Morgarten, selon l'expression d'un témoin oculaire. L'empereur Louis de Bavière, rival des Habsbourg, écrit aux paysans pour les féliciter de leur victoire. La lutte se terminait donc à leur avantage. Sans doute au fond, ils ne voulaient que ce qu'avaient voulu avant eux, depuis le XIe siècle, les seigneurs, les bourgeois et les princes : *être d'empire*, être seigneur et maître, être prince chez soi; mais pour eux, poursuivre un tel but et surtout l'atteindre, c'était en réalité beaucoup plus.

Voilà l'histoire de la révolution des Waldstetten, selon les documens et les chartes. Dans cette crise, dont les grands traits s'expliquent et se justifient aisément, il est facile de placer en outre et d'admettre quelques noms propres, quelques faits individuels, Stauffackher, Melckthal, Furst, le Grutli.

(1) On sait la fin de Rodolphe de Wart et le dévouement de sa femme Gertrude, qui, pendant trois jours que dura le supplice de son mari, se tint en prière au pied de la roue. Pourquoi un document maladroitement découvert nous apprend-il que Gertrude de Wart se remaria en 1317?

En elle-même, cette révolution est authentique, acquise à l'histoire; mais son héros populaire, celui qui la résume et qui la domine aussitôt pour l'imagination? mais Guillaume Tell? C'est autour de cette grande et incertaine figure que naissent et se multiplient les difficultés historiques, difficultés de toute espèce et des plus graves, car on ne conteste pas seulement les aventures, mais l'existence même du héros. Plusieurs de ces difficultés frappèrent de bonne heure les historiens. Dès la fin du XVI[e] siècle, un écrivain suisse de grand savoir et d'un esprit critique très avancé pour le temps, Guillimann de Fribourg, était bien près de regarder toute cette tradition de Guillaume Tell comme une pure fable (*fabulam meram*, écrit-il à son ami l'annaliste Goldast). Dans le XVII[e] siècle et le suivant, Iselin, Zourlauben, Balthasar, et plusieurs autres érudits attaquèrent l'héroïque légende ou la défendirent avec les armes de la critique de ce temps. « L'histoire de la pomme est suspecte » à Voltaire, qui finit même par ajouter ailleurs : « Et tout le reste ne l'est pas moins. » Dans le but, d'abord, de provoquer des recherches, puis poussés au jeu par de plates réponses et par le secret où les réduisit la persécution, Haller le fils et son ami Freudenberguer publièrent en commun le célèbre pamphlet anonyme intitulé : *Guillaume Tell, fable danoise*. Le haut état d'Uri le fit brûler par la main du bourreau, et demanda au sénat de Berne la tête de l'auteur : c'était Freudenberguer; on comprend qu'il garda scrupuleusement l'anonyme, et aujourd'hui, pour découvrir la paternité du mémoire, il faut plus de recherches qu'il n'en a coûté à l'auteur lui-même pour nier l'existence de Guillaume Tell. En 1826 encore, un magistrat du canton d'Uri, M. Sigwart, écrivant comme ses ancêtres combattaient, donnait, sur ceux qui attaquent l'histoire du héros du pays, ce petit conseil au lecteur : « Lecteur, méprise ces misérables! » Dans ces critiques, pas plus que dans les apologies, on n'était guidé par des principes sûrs, par un examen rigoureux des faits; on niait, on admettait, on ôtait et on arrangeait au hasard. Au milieu de ce chaos d'opinions, Muller et Schiller firent appel l'un et l'autre à la vérité humaine, au sentiment populaire, qui leur répondirent aussitôt par la consécration européenne et définitive du nom de Guillaume Tell. L'esprit démocratique de l'époque contribua également à cette résurrection du héros. Néanmoins les difficultés historiques subsistaient. Les critiques qui les ont analysées de notre temps sont loin d'être arrivés tous à la même conclusion. Quelques-uns encore maintiennent purement et simplement la tradition tout entière. D'autres en agissent non moins à leur aise, et la rejettent sans appel. Entre ces deux extrêmes, il y a place pour beaucoup d'opinions, et des plus diverses. Ceux-là n'admettront que l'existence vague de Guillaume Tell, dans lequel ils voient un mythe, dirions-nous, si l'on était parvenu à s'entendre sur le sens de ce mot; ceux-ci veulent qu'il ait, non-seulement vécu, mais agi, et de manière à frapper l'imagination de ses compatriotes; son action fut louable, condamnable, insignifiante ou considérable, selon les divers jugemens. La majorité des critiques, pour se faire pardonner leur indulgence sans doute,

et comme une offrande à leur muse sévère, sacrifient sans hésiter l'épisode de la pomme; plusieurs même rejettent l'existence de Gessler.

Il est pourtant remarquable qu'au milieu de tant d'opinions contraires, si l'on en vient à poser cette question : *Guillaume Tell a-t-il ou n'a-t-il pas existé? oui ou non?* notre archer a pour lui, non-seulement le nombre, mais l'importance des voix. Jacob Grimm ne doute pas de la fin tragique de Gessler, ce qui suppose l'existence d'un homme obscur et hardi luttant avec le gouverneur; mais nous n'avons de cet homme, dit-il, que le mythe et nullement l'histoire réelle. Le nom même de Tell serait aussi symbolique d'après lui; il le rapproche du latin et du grec *telum*, βέλος, qui signifient *trait*, de *Bell* et *Velent*, archers des sagas scandinaves, et même, ce qui est un peu fort, de *Bellerophon* (1). M. Leo, professeur à Halle, parle fort dédaigneusement, dans sa partialité pour l'Autriche, des montagnards insurgés; mais il ne doute pas que l'un d'eux ne se soit fait remarquer par *un coup de tête*. M. Ideler, qui est mort dernièrement professeur à Berlin, ne rejette que le trait de la pomme, sur lequel porte essentiellement son travail : il regarde le reste comme solidement établi. M. Hæusser, dont le mémoire a été couronné par l'université de Heidelberg, a le premier soumis la question dans son ensemble au point de vue rigoureux de la critique moderne, discutant les systèmes, exposant et distinguant les sources. Il arrive aussi à cette conclusion : « L'existence d'un personnage appelé Guillaume Tell ne saurait nullement être mise en doute. » Il ne croit point que le héros soit un mythe, mais il pense que ses actions, remarquées du peuple seulement, n'eurent pas l'importance que la tradition leur attribue; qu'enfin cette tradition est telle aujourd'hui qu'elle a presque perdu tout caractère historique, et ne repose plus que sur le travail poétique des âges postérieurs. M. Aschbach, connu par plusieurs savans travaux d'histoire, a suivi très particulièrement cette question; tout en se montrant plus difficile encore et plus sceptique que M. Hæusser, il paraît admettre aussi la réalité d'un personnage, arbalétrier fameux, désigné par les noms ou surnoms de Guillaume Tell, et ne regarde point le débat comme terminé (2). En revanche, un autre critique allemand, M. Jahn, adopte non-seulement les conclusions de M. Hæusser, mais il incline à penser que le récit traditionnel contient peut-être moins de fiction et plus de réalité que ne le veut l'auteur du mémoire; poétique ou non, un tel récit ne s'expliquerait guère, selon M. Jahn, si le héros n'avait pas été le principal auteur d'une délivrance nationale (3). En Suisse, M. Heusler, que nous avons déjà cité, trouve la tradition de Guillaume Tell concordante, dans ses traits essentiels, avec ce qu'on sait, par les

(1) Grimm, dans le *Deutsches Museum* de Fr. Schlegel, III, 58; Hæusser, p. 97; Ideler, p. 73; Hisely, p. 458.

(2) *Heidelberger Jahrbücher der Litteratur* (1836), nº 61, et 1840, nº 32 et suiv. — M. Aschbach a fait une histoire des Ommiades d'Espagne. Il est maintenant professeur à Bonn.

(3) *Neue Jahrbücher fur Philologie* (1840), t. XXX.

chartes, des rapports du pays d'Uri et de l'empire. Enfin, M. Hisely, après tous ceux que nous venons de nommer, après ses propres travaux, arrive aussi à une conclusion pareille; il résume toutes les opinions, toutes les pièces du procès, et il en présente de nouvelles qui, sur plusieurs points, lui donnent du jour et préparent une solution. Il ne laisse en arrière rien d'incertain, rien de suspect, pas le moindre pan de rocher, pas la moindre broussaille derrière laquelle puisse s'abriter l'ennemi, et il croit son lecteur décidé à le suivre partout; mais l'ordre qu'il a dû adopter nous a paru propre à faire ressortir les détails plutôt que les grands traits de cette espèce de guerre au sujet de la dépouille du héros.

Nous tâcherons surtout ici de résumer la discussion. Toutes les difficultés qu'on élève contre la tradition de Guillaume Tell peuvent, selon nous, se réduire à trois principales : difficultés dans les sources, difficultés dans les récits mêmes, difficultés, enfin, provenant de l'esprit poétique, fictif ou symbolique, qui aurait créé en tout ou en partie la célèbre tradition. Les unes et les autres, déjà indiquées en partie par M. Hæusser, sont exposées complètement par M. Hisely.

III. — OBJECTIONS TIRÉES DES SOURCES ET DES CONTRADICTIONS DU RÉCIT.

La première et la plus saisissante, sinon la plus redoutable, c'est l'absence de tout témoignage contemporain. Les récits historiques les plus anciens où il soit fait mention de Guillaume Tell ne remontent que fort peu au-delà du XVIe siècle. C'est d'abord la chronique du secrétaire d'état de Lucerne, Melkar ou Melchior Russ; publiée seulement depuis quelques années, elle fut composée vers la fin du XVe siècle. Elle reproduit souvent celle du secrétaire d'état bernois Conrad Justinger, qui parle de l'insurrection des Waldstetten, mais qui ne dit mot de leur héros populaire. La version de Russ est la plus ancienne et la plus simple. Cette légende fut répétée, au XVIe siècle, par un autre Lucernois, Etterlin; par l'Argovien Schœdeler, qui l'a copiée; par le Glaronnais Tschoudi, qui amplifie la tradition; au commencement du XVIIe, par le Zuricois Stoumpf, qui la commente. Ces auteurs, surtout les premiers, sont des chroniqueurs, et rien de plus. Comme ils avaient à raconter l'histoire d'un peuple qui s'émancipe, ils citent des chartes et des titres; mais, les interprétant d'après la situation de leur temps, ils les comprenaient souvent mal. Aussi M. de Gingins a-t-il pu dire sans trop d'exagération : « Il est prouvé qu'au XVe siècle les cantons primitifs ne savaient plus leur propre histoire. » Les chartes ont permis de refaire l'histoire de la révolution des cantons sur quelques points; mais les chartes ne s'occupent pas des individus, et ne disent rien de l'aventureux arbalétrier. Les monumens consacrés à sa mémoire sont comparativement modernes. Les archives d'Altorf ont été incendiées. Certains documens prétendus officiels, un décret de 1387 instituant un service religieux en l'honneur du héros, un

rapport de 1388 affirmant que plus de cent personnes alors vivantes l'avaient connu, tout cela est contesté.

Il y a plus : on possède, sur la fin du XIII[e] et le commencement du XIV[e] siècles, des chroniques contemporaines et détaillées, deux surtout: l'une d'Albert de Strassbourg, ville alors en relation de commerce, d'amitié, de politique et de guerre, avec plusieurs communes suisses; l'autre de Jean de Winterthour, petite cité qui n'est guère qu'à une vingtaine de lieues des Waldstetten. Jean était écolier dans sa ville natale à l'époque de la bataille de Morgarten. Son père avait suivi le duc, car Winterthour appartenait alors à l'Autriche. Jean, comme il nous le raconte lui-même, accourut à la porte de la ville pour voir revenir son père et le duc; c'est lui qui nous a si vivement retracé l'air sombre et découragé du prince. Il fait une description pittoresque et sentie, sinon bien rigoureusement exacte, du sauvage combat. Comme Albert de Strassbourg, il juge assez sévèrement la conduite de l'Autriche; mais ni l'un ni l'autre ne prononce le nom de Guillaume Tell. La même observation s'applique à Conrad Justinger, qui, déjà secrétaire d'état de Berne en 1384, était par conséquent presque contemporain de Tell; or sa chronique, commencée en 1420, n'en fait nulle mention, quoiqu'il y parle aussi de la révolution des montagnards confédérés des Bernois.

Un tel silence était un beau thème à développer. Il faut entendre M. Hæusser, M. Aschbach, et jusqu'à M. Hisely, qui expose toutes ces difficultés avec une loyauté si complète et si large, qu'il paraît ensuite moins fort quand il les lève, tant l'impression produite par ces premiers obstacles reste vive et profonde. Quoi! s'écrient-ils, voilà un chroniqueur, Jean de Winterthour, qui ne flatte point l'Autriche, qui lui attribue l'origine de la guerre, qui ne fait point une histoire particulière, l'histoire d'un canton, et ce chroniqueur, ajoute-t-on, passe absolument sous silence un personnage aussi remarquable que doit l'avoir été Guillaume Tell! C'est ainsi qu'on triomphe. Sur ce point, cependant, la victoire est-elle aussi réelle et facile qu'il le semble? Voici nos raisons pour en douter.

D'abord, une observation toute simple, une observation de fait, à laquelle nous nous étonnons que personne n'ait pensé. Jean de Winterthour parle souvent des Waldstetten dans le cours de ses récits : or jamais il ne mentionne, il ne nomme même aucun personnage, aucun individu en particulier, parmi ces héroïques montagnards. Ce sont toujours purement, simplement et en masse les Suisses, les paysans, les habitans des vallées, les montagnards de l'intérieur (*Swicenses, rusticani, vallenses, intramontani*); c'est toujours le peuple, jamais les chefs : faut-il conclure qu'absolument ces chefs n'aient point existé? Mais voici qui est plus remarquable encore. Le chroniqueur raconte au long une autre lutte célèbre des bourgeois, des paysans, contre les chevaliers, la bataille de Laupen, qui fut le Morgarten de Berne, et l'une des grandes tombes de la féodalité au XIV[e] siècle; cette bataille dont le roi Jean de Bohême rappelait le sinistre souvenir à Crécy, en se précipitant tout aveugle au milieu de la mêlée. Ici encore, même procédé, mais d'autant plus frap-

pant que, dans cette guerre, où les Waldstetten parurent aussi, les Bernois eurent un chef bien décidément historique, Rodolph d'Erlach, auquel ils confièrent même une sorte de dictature militaire. Rodolph était d'ailleurs chevalier, noble, riche, considéré; il contribua beaucoup au succès de la journée; eh bien! son nom n'est pas même prononcé. Le chroniqueur mentionne et dénombre très exactement les principaux seigneurs parmi les vaincus; parmi les vainqueurs, il ne nomme personne, pas plus d'Erlach que les autres. Qu'il parle des montagnards ou des Bernois, le chroniqueur garde le même silence, qui tient évidemment à la même cause, et qui par conséquent ne prouve rien ni contre Guillaume Tell ni contre d'Erlach.

D'où vient ce silence? C'est là ce qu'il faut expliquer. Les chroniqueurs, dit-on, auraient dû parler de Guillaume Tell, et ils n'en font nulle mention. — Eh bien! ils l'ont oublié, ou ignoré, ou dédaigné comme un personnage trop connu, trop vulgaire. Justinger recueillait surtout l'histoire de sa ville. Albert de Strassbourg n'a écrit que quelques lignes sur les montagnards. Évidemment ni lui ni même Jean de Winterthour ne connaissaient l'intérieur des vallées. Ce dernier en parle toujours vaguement et avec effroi, comme, je suppose, à Raguse, un moine, au fond d'un couvent, pourrait parler des vaillans, mais dangereux Monténégrins. Il raconte surtout les hostilités, les déprédations, la grande bataille plus encore que la révolution qui l'avait précédée; il ne dit un mot de celle-ci que pour expliquer celle-là, et, comme Albert de Strassbourg, quoique avec plus de détail, il ne parle guère des Suisses que parce que les Habsbourg l'y amènent. Sa chronique est essentiellement ecclésiastique et seigneuriale; il insiste fort au long sur les sentimens religieux et les actes de dévotion des insurgés qui se préparent à la guerre; c'est là, pour lui, la principale cause de leur succès, comme il le dit positivement à propos des Bernois à Laupen. Il les présente, les uns et les autres, en masse et de profil; en revanche, il fait de véritables portraits des papes, des empereurs, des rois et des reines. Ajoutons encore que ces trois chroniqueurs venaient tous un certain nombre d'années après l'insurrection, qui ainsi commençait déjà à se dessiner pour eux dans une sorte de demi-lointain. Aussi la prennent-ils en gros; ils font de l'événement général le fait caractéristique. L'importance et l'étrangeté de ce grand mouvement font qu'il est pour eux à la fois l'anecdote et l'histoire; ils n'ont besoin ni de personnages ni d'autres détails : le détail, c'est cette révolution si hardie, cette bataille étonnante; le personnage, — ils n'en voient ou ils n'en savent pas d'autres, — c'est ce peuple farouche, ce sont ces terribles montagnards, dont le nom, en venant tout à coup retentir dans leurs chroniques, tranchait assez sur le reste. Un homme se détachait de ce fond populaire; mais sa figure, à peine entrevue, ne se distinguait que faiblement de celle du peuple, et peut-être les chroniqueurs ne voyaient-ils aucun intérêt à dissiper les ombres qui commençaient à l'entourer, car enfin ces annalistes, ce secrétaire d'état et ces moines, c'étaient pourtant les lettrés de l'époque ou de leur pays. S'ils ne nous ont laissé que des chroniques,

ils entendaient bien faire de l'histoire; ils présentent des réflexions, ils racontent les faits généraux et non les faits individuels. Ils dédaignaient de revenir sur des épisodes plus ou moins étranges, dont ils n'avaient rien de plus à dire que ce que chacun redisait autour d'eux. Seuls, ils savaient un peu les causes, les origines, le mouvement de la révolution et de la guerre; voilà ce qu'ils pouvaient et ce qu'ils voulaient surtout apprendre aux lecteurs. Il fallut que ces aventures fussent oubliées de la foule, qu'elles appartinssent décidément au passé, pour que, consacrées ainsi et relevées aux yeux de nouveaux écrivains, elles entrassent naturellement dans le domaine de l'histoire.

Mais comment s'étaient-elles répandues et conservées si long-temps? Comment les écrivains postérieurs en ont-ils eu connaissance? Si le présent fait rarement lui-même son histoire, répondrons-nous, il s'en dédommage par toute sorte de causeries sur son compte, de mémoires et de commentaires. Or, quels étaient les mémoires sur Guillaume Tell que les chroniqueurs du xve siècle auront pu consulter? Quand nous l'aurons dit (car on le sait maintenant), nous aurons non-seulement pour la tradition une source plus ancienne, mais nous tiendrons le nœud de bien des difficultés et de bien des contradictions qu'on y a signalées.

Ces mémoires, ce sont ceux du peuple lui-même, ce sont des ballades héroïques et des chants nationaux. Personne avant M. Hisely ne l'avait si bien démontré, et cette démonstration forme une des parties les plus curieuses et les plus neuves de son travail. Il a retrouvé des fragmens de vers, même des séries de vers dans la prose de Melchior Russ, d'Etterlin, et surtout dans celle de Tschoudi. Le rhythme primitif est si peu effacé, que Schiller, en suivant Tschoudi, lui a dérobé des vers entiers qu'il a insérés presque textuellement dans son drame. Plusieurs de ces phrases scandées se retrouvent aussi, exactement pareilles, dans les récits, d'ailleurs différens, de ces trois chroniqueurs, ou bien c'est une tournure, une épithète caractéristique qui, répétées par les trois écrivains, trahissent la source commune où chacun a puisé. Un drame populaire du milieu du xvie siècle, un *gentil drame*, comme son auteur l'appelle, et dont Guillaume Tell est le sujet (1), donne lieu à des remarques analogues. Assurément, voilà qui est curieux et plus saisissable, plus près de nous, que l'épopée romaine dans Tite-Live. Enfin, ces mêmes vers insérés dans les chroniques, dans les drames nationaux et adoptés par Schiller, M. Hisely en suit la trace jusque dans les *Chants de Tell* ou les *Tellenlieder*, que l'on possède encore aujourd'hui, et Russ lui-même avoue positivement les emprunts qu'il a faits à ces ballades héroïques.

Ne nous étonnons pas trop de cette poésie : elle se trouve au berceau de toutes les nations. Au moyen-âge, d'ailleurs, la poésie allemande fut surtout cultivée en Souabe et en Suisse. Sans parler de son Homère, de ce Wolfram d'Eschenbach dont on a aussi cherché la patrie dans ce dernier pays,

(1) *Ein hupsch Spyl*, appelé aussi le *Drame d'Uri*.

l'un des principaux minnesinger, Walter de la Vogelweide, était Thurgovien. L'un des plus célèbres, des plus sensibles, des plus vrais, Hadloub, qui mourut de son amour et ne se borna pas à le chanter, était un bourgeois de Zurich. Son contemporain et son compatriote, le chevalier Roger Manesse, réunissait à la fin du XIIIe siècle plusieurs de ces poètes dans un château dont on vous montre encore les ruines à Zurich, comme on vous y fait voir la maison où Klopstock passa plusieurs mois chez Bodmer. Au XIVe siècle vivait un certain comte Jean de Habsbourg, qui entra dans une conspiration contre cette même ville, se laissa prendre, et fut mis pour trois ans dans une tour située au milieu de la Limmat, à la sortie du lac. Tschoudi, en rapportant l'aventure, la conclut par ce trait de naïveté poétique et maligne qui fera rêver : « C'est là, dit-il (dans cette tour au milieu des flots que l'on appelait le *Wellenberg* ou le Rocher des Ondes), c'est là que ce seigneur fut enfermé et qu'il composa la chansonnette : *Je sais une petite fleur bleue.* » Aujourd'hui l'Oberland et l'Appenzell ont encore des chants populaires. Il y a dans ces chants, comme en général dans l'imagination des montagnards, une tendance à la raillerie et à la malice qui n'exclut pas la force. Après tout, quoi qu'on veuille penser de l'esprit poétique de ces paysans, il est certain qu'au moyen-âge, lorsque la poésie chevaleresque fut éteinte, les Suisses eurent encore leurs chansons de guerre, ballades des bourgeois venant naturellement après celles des seigneurs. La muse germanique ne possède point de chants plus joyeusement ni plus franchement guerriers, et ces ballades se distinguent en même temps par un caractère d'exactitude et de réalité si remarquable, qu'on les voit souvent citées par les historiens les plus scrupuleux. La vérité du récit, dans celles de ces chansons qui peuvent être confrontées avec des autorités plus rigoureuses, ne témoigne-t-elle pas en faveur de celles qui, plus anciennes, comme les *Chants de Tell*, ont le même caractère poétique, et qu'on ne peut malheureusement soumettre à la même épreuve? Comme pour compléter la ressemblance, les chansons sur Tell étaient ordinairement suivies d'une ballade sur quelque bataille, dont la gloire était ainsi réunie, par droit d'héritage, à celle du fondateur de la liberté. Les unes et les autres, formant une sorte d'épopée en plusieurs ballades, se chantaient dans les fêtes, dans les tirs (Guillaume Tell étant aussi devenu le patron des archers), dans les processions enfin et les drames populaires, où parfois le peuple entier représentait, sur les lieux mêmes, les actions de ses pères, pour s'en mieux souvenir et s'en inspirer.

Si M. Hisely, après M. Hæusser, insiste trop, à notre avis, sur le silence des chroniqueurs, nous lui devons donc en revanche de nous avoir fait retrouver d'autres témoignages contemporains d'une espèce particulière dans ces ballades que les chroniques ont copiées. Il ne s'agit plus maintenant que de les mettre d'accord, puis d'apprécier, par ce qu'on sait d'ailleurs de ces temps, les circonstances principales des aventures que ces chansons repro-

duisent. Nous arrivons ainsi aux difficultés de la seconde classe; c'est encore M. Hisely qui nous aidera surtout à les lever.

Des difficultés dans le récit ne nous étonneront point, à présent que nous savons par quelle voie la tradition s'est long-temps transmise et conservée. Il y a d'abord certaines différences de détail qui nous paraissent sans importance réelle, mais qu'on a toutes comptées et minutieusement relevées. Guillaume Tell était d'Altorf selon les uns, et, selon la version commune, de Burglen, à l'entrée du Schækenthal, de cette vallée illustrée aussi par les marches et contre-marches furieuses de Souwarof dans les Alpes, où l'enfermait Masséna. On affirme et on nie la présence de Tell au Grutli; c'est son fils cadet qui aurait été exposé à l'épreuve, et Russ ne lui donne qu'un enfant. Pendant que le père tire, le fils reste libre, selon les uns; selon d'autres, il est attaché à un pieu. Qu'est-ce que cela prouve? Que chaque narrateur ne savait pas tout, rien de plus. On en peut dire autant de certaines circonstances plus frappantes, mais pourtant encore de détail, qui ne sont pas mentionnées par tous les chroniqueurs. Russ, par exemple, ne parle pas d'une seconde flèche tenue en réserve pour la vengeance. En bonne critique, toutes ces omissions, ne parvenant point à détruire le fait général, tendent plutôt à le prouver. On s'est enfin beaucoup exagéré les invraisemblances, les contradictions morales que l'on prétend découvrir dans le caractère du héros suivant les diverses traditions, et M. Hisely, avec sa loyauté ordinaire, a rappelé toutes ces objections; mais la nature humaine est moins embarrassée à créer de telles contradictions du cœur que la critique à les expliquer. Il faut d'ailleurs tenir compte de la manière différente de sentir et de s'exprimer de chaque chroniqueur. Ce ne sont là que des chicanes; il est moins aisé de répondre aux objections fondées sur la géographie et la chronologie. Nous les rappellerons, en tâchant d'abréger : notre étude serait incomplète, si nous faisions grace au lecteur de ce point capital du débat.

Le voyage sur le lac et son dénouement célèbre au Chemin-Creux sont jugés physiquement impossibles : « aussi fabuleux, s'écrie M. Hisely, que la descente d'Énée aux enfers. » Qu'on essaie en effet de retrouver cette petite odyssée sur la carte, on sera presque aussi embarrassé que s'il s'agissait de suivre à la piste les héros fantastiques des vieux romanciers. Le *foehn*, ce vent du midi dont l'aile de feu vient fondre souvent tout à coup les neiges des Alpes, soulève l'orage libérateur; or, ce vent poussait directement sur Brounnen, où Tschoudi veut que Gessler ait eu dessein d'aborder. Une tempête, il est vrai, a beau donner vent en poupe, elle peut bien ne pas laisser d'être embarrassante sur un lac profond, étroit et bordé de rochers à pic; mais Muller, lui, trace décidément un itinéraire incroyable à ses personnages. Il les mène d'abord en droite ligne vers le Grutli, près du tournant du lac et par conséquent vis-à-vis de Brounnen; puis là il les fait tout à coup rebrousser chemin, et « longeant les effroyables rochers du rivage, » arriver ainsi au *plateau de Tell*. C'était justement tenter l'impossible et naviguer contre les flots. Ensuite, toujours par le même vent qui soulève en sens

divers ce lac multiple et brisé, Muller conduit finalement le gouverneur à son château de Kussnacht, c'est-à-dire à l'extrémité opposée, au fond du golfe le plus reculé. Ce château de Kussnacht, célèbre dans la tradition, la critique le bat en brèche du premier coup. C'est là que Gessler voulait enfermer Tell : « dans un lieu, lui dit-il, où tu ne verras ni le soleil ni la lune, « afin que je sois en sûreté devant toi. » Or, par terre, entre le plateau de Tell et le château de Kussnacht, près duquel fut tué le gouverneur, il y a de hautes montagnes et tout le pays de Schwitz à passer. Tell y va pourtant et revient en un seul jour, tuant Gessler dans l'intervalle des deux voyages. Le Chemin-Creux, où il s'embusque dans le taillis, est aujourd'hui nivelé par une route moderne; mais la chapelle subsiste : elle est située, comme on sait, au pied du Righi, entre Kussnacht sur le lac des Waldstetten et Immensée sur le lac de Zoug. Or (et ceci est grave), si le gouverneur poursuit sa route sur le premier de ces lacs et aborde ainsi directement à Kussnacht, que va-t-il faire plus loin? pourquoi dépasse-t-il son château et se rend-il au Chemin-Creux? Tout exprès sans doute pour tomber dans l'embuscade de Tell?

Sur ce même point de Kussnacht, où la tradition semble vouloir s'écrouler de toutes parts, la chronologie élève à son tour des objections encore plus accablantes. Une suite de titres officiels publiés par M. Kopp prouvent qu'en 1308, date ordinairement fixée à ces évènemens, la famille (d'ailleurs historique) des Gessler ou Gesslar ne possédait point la charge de gouverneur de Kussnacht; que cette charge était héréditaire dans une famille de chevaliers portant le nom de ce château; qu'enfin de 1302 à 1319, elle était alors possédée par un sire Eppe de Kussnacht, dont il est impossible de faire Hermann Gessler. On assigne aussi à tout cet ensemble de faits des dates fort différentes, qui, outre leurs contradictions, se trouvent fausses en elles-mêmes : ainsi, d'après Tschoudi, c'est un dimanche, le 18 novembre 1307, que Tell refusa de saluer le chapeau; or, les chronologistes ont calculé que le 18 novembre 1307 était un samedi.

Toutes ces difficultés sembleraient élever dans l'histoire du célèbre pâtre un mur de roc infranchissable; mais on n'est pas absolument sans moyen de l'escalader. M. Hisely en fournit deux pour se tirer de l'objection chronologique, qui est la plus péremptoire. D'abord il y a des raisons intrinsèques basées sur d'anciens documens, et même sur l'ensemble des faits, pour abandonner la date ordinaire de 1307 et reporter l'insurrection dix ans en arrière, autour de 1296. Ainsi, nous voilà débarrassés de ce malencontreux sire Eppe, qui de 1302 à 1314 venait, chartes en main, se mettre en travers de Gessler. L'autre moyen consiste dans une plus fidèle interprétation des textes. A bien lire le récit de Melchior Russ (le plus ancien et le moins surchargé), le gouverneur doit avoir voulu conduire son prisonnier au château qu'il avait dans une île située près de Schwitz, sur *le lac* (*im see*) de Lowerz, et non, comme l'a mal compris la tradition, au château de Kussnacht voisin du village d'*Immensée*. Le fort du lac Lowerz était, comme Kussnacht, un fort,

un *burg* de la maison d'Autriche dans le pays. C'est là que résidait le bailli de Schwitz, lequel cherchait à étendre l'autorité seigneuriale des Habsbourg sur la vallée d'Uri, et c'est là, dans cette espèce de Chillon du lac de Lowerz, qu'il emmenait tout naturellement Guillaume Tell.

Dans ce cas, objectera-t-on, le gouverneur ne serait pas tombé dans le Chemin-Creux? Non, sans doute. Russ dit positivement le contraire, c'est dans le bateau que la flèche vint le frapper. Ainsi disparaissent du même coup les difficultés topographiques. On n'a plus besoin de faire franchir à Tell monts et vaux; il ne va plus se cacher au loin et y attendre son ennemi; c'est en se retournant, sur le rivage, délivré à peine, et encore tout ému du péril, qu'il se venge, qu'il se défend. — Quant à la chapelle élevée au bord du Chemin-Creux, ou elle est le résultat d'une méprise, dit M. Hisely, ou elle fut destinée dans l'origine à perpétuer le souvenir d'un autre évènement historique, savoir la mort d'un bailli tué, vers la même époque, par deux jeunes gens dont il avait violé la sœur : vengeance qui finit par être attribuée, suivant l'esprit des traditions populaires, au grand vengeur de tout le pays.

Ces difficultés écartées, M. Hisely estime avoir réduit l'histoire de Guillaume Tell à un récit qui, remontant par les ballades héroïques au témoignage des contemporains, présente d'ailleurs quelque chose de plausible et se légitime de soi-même. Complétant ce récit par quelques détails traditionnels faciles à motiver, il le résume à peu près de cette manière.—Gessler, ou le bailli, qui avait sa principale résidence dans l'île de Schwanau, près de Schwitz, voulut avoir aussi un donjon de ce genre au voisinage d'Altorf; celui-ci était destiné, comme l'indiquait son nom, *Twing-Uri*, à *forcer Uri*. Les murs élevés, le gouverneur convoque le peuple sur la place publique autour du tilleul. Dans le moyen-âge, les audiences et les plaids se tenaient fréquemment sous des arbres. Le bailli fait planter une perche surmontée du chapeau ducal. *Planter le chapeau* (*den hut aufstossen*) signifiait convoquer le peuple aux assises ou à la guerre, faire acte, par conséquent, de souveraineté à son égard. Par ignorance, par simplicité ou volontairement, Tell ne se découvre pas devant cet emblème du pouvoir. Il est saisi, chargé de fers, jeté dans un bateau pour être conduit à Brounnen, et, de là, par Schwitz, dans le burg du lac de Lowerz. Avant qu'on ait fait la moitié du trajet, l'orage, un de ces orages soudains, fréquens sur ce lac, force Gessler à délier son captif et à lui remettre l'aviron. Tell debout, délivré de ses chaînes, est à l'arrière du bateau, tenant la maîtresse rame. Une avance de rochers paraît offrir quelque facilité pour l'abord; c'est là qu'il gouverne. Des armes, la sienne peut-être, trophée d'un ennemi vaincu, sont déposées dans le bateau. Il s'en saisit rapidement, s'élance, repousse du pied l'embarcation reprise aussitôt par les vagues, et, au milieu de la stupeur générale, une flèche partie du bord vient se planter dans la poitrine de Gessler. — Tout cela se motive et s'enchaîne très bien; mais chacun des anneaux de cette chaîne, en se déroulant, ne réveille-t-il pas quelques

doutes, les doutes mêmes, s'il est permis de le dire, dont ils furent forgés? ou, sans aller si loin, n'est-ce pas là de la critique encore, un récit procédant par voie de négation, plutôt que de l'histoire vivante? Nous serions presque tenté de nous montrer ainsi plus difficile que M. Hisely sur ce qu'il regarde comme positif et prouvé dans la tradition de Guillaume Tell. En revanche, nous le serions moins peut-être, dans un sens, sur la difficulté poétique et dernière, sur la légende de l'archer. M. Hisely avait jusqu'ici vaillamment défendu son héros; maintenant il l'abandonne, et il nous le fait d'autant mieux regretter, qu'il rassemble ici à son ordinaire plusieurs données très curieuses, mais pour les rejeter, non pour les établir; c'est là même, chose tout au moins bizarre, la partie la plus intéressante, sinon la plus remarquable de son travail.

IV. — LA LÉGENDE DE L'ARCHER.

Le caractère poétique de l'histoire de Guillaume Tell est surtout marqué dans ce qu'on pourrait appeler *la légende de l'archer*. Tous les critiques s'en sont occupés; quelques-uns même, comme MM. Ideler, de Berlin, et Schiern, de Copenhague, y ont essentiellement borné leurs recherches. Le premier, à l'exemple du vieux Guillimann, voit dans cette légende une fiction populaire. Le second la regarde comme scandinave, et la fait venir du Nord, avec les Goths, qui, de la Germanie danubienne, passèrent en Italie et en Rhétie (1). Les uns cherchent à mettre la fiction en évidence pour ruiner par là tout le reste, les autres, comme M. Hisely, pour l'en séparer. Ce savant croit bien que « la tradition de la pomme est une broderie sous laquelle se cache un fait historique; » mais il déclare ailleurs « qu'elle est un épisode mal cousu et facile à détacher. »

Facile? voilà précisément la question. Dans ce qu'on rejette, ne rejette-t-on rien d'essentiel? La légende, la poésie, est partout dans l'histoire de Tell, dans le premier mot qu'on dit de lui, dans le premier qu'il prononce, dans l'orage sur le lac, comme dans la terrible épreuve proposée à son adresse. On croit pouvoir découper adroitement ce dernier épisode, et on ne s'aperçoit pas qu'on déchire passablement le fond du tableau. Essayez de raconter au peuple et aux enfans cette histoire sans la scène fameuse qui ouvre le drame, et vous verrez si elle produira le même effet, si ce sera bien réellement la même que celle que nous savons tous. Non; il est bien difficile, en pareil sujet, de lever ainsi le voile sur un point et de l'amonceler sur un autre; partout il attire à lui la réalité, qui semble fuir sous ses plis, sans jamais se découvrir complétement ni complétement disparaî-

(1) Ideler, *Die Sage von dem Schuss des Tell* (Berlin, 1836), p. 65. L'auteur cite Guillimann, qui a dit de cette partie de l'histoire de Guillaume Tell: *Fabulam ortam ex more loquendi vulgi.* — Schiern, *Wanderung einer nordischen Sage.* — Hisely, 623.

tre. S'il y a quelque chose d'admis dans l'étude du mythe, qui, d'ailleurs, n'est pas seulement un fait de l'histoire, mais un fait permanent de l'esprit humain, c'est qu'il ne s'attache pas à un fantôme; au contraire, c'est ce voile du mythe qui, peu à peu étendu, épaissi, finit par donner l'air d'un fantôme à la réalité. Et n'est-ce pas là la nature humaine? L'homme est un grand menteur sans doute, mais il ne ment pas pour rien ni sur rien. Le peuple, comme les enfans, comme les poètes, rit, chante et s'amuse; comme eux, il feint et il croit à sa feinte; il arrange, il unit, il crée, mais il n'est pas si puissant ou si sot que de créer ou d'imaginer sans une base réelle. Plus il parle d'un personnage ou d'un fait, plus on peut être sûr que là-dessous se cache quelque chose qui a fortement existé. C'est ainsi que les grands poètes, les grands musiciens, les grands peintres, n'ont fait leurs chefs-d'œuvre que sur des sujets tout trouvés et traités mille fois avant eux. Voyons donc si la partie poétique des aventures de Guillaume Tell ne contient pas des traits de vérité historique et humaine essentiels à l'ensemble du caractère.

Sur la place publique d'Altorf, où deux fontaines désignent aujourd'hui la position respective du père et du fils; à une distance de cent pas, cent vingt pas disent les chansons et les chroniques, distance moyenne consacrée encore naguère entre les archers du pays, Tell, suivant la tradition, abattit une pomme placée sur la tête de son enfant. La possibilité de ce coup d'adresse, niée par les uns, est admise par d'autres, même par ceux qui, comme M. Hisely, rejettent l'épisode dans son entier, et n'y voient qu'un hors-d'œuvre fabuleux. On rappelle à ce sujet une foule de traits pareils attribués à des personnages de l'antiquité et des temps modernes. La véritable objection n'est donc pas là. La voici : non-seulement on cite un grand nombre d'exemples aussi surprenans, mais le même trait fait le sujet de plusieurs légendes, analogues, sur ce point, à celle de Guillaume Tell, d'où il semble que l'imagination populaire ait dit proverbialement d'un tireur célèbre : il était si habile, qu'avec sa flèche ou sa balle il aurait pu abattre une pomme sur la tête d'un enfant sans le blesser.

Ces légendes se trouvent surtout dans le Nord. Nous n'en citerons que trois; elles sont toutes rassemblées dans l'ouvrage de M. Hisely. Égil, frère de Velant-le-Forgeron ou du Vulcain scandinave, est condamné par le roi Nidung, qui veut l'éprouver et s'assurer de son adresse, à abattre une pomme sur la tête de son fils. Il prend trois flèches, les garnit de plumes bien soigneusement, abat la pomme avec la première, et avoue au roi que les deux autres lui étaient destinées, si l'enfant eût été atteint.—Palnatoke, ou Toko, fils de Palna, grand archer, mais plein de jactance, se vante un jour dans l'ivresse que, du premier coup, il abattrait de loin une pomme sur un bâton, quelque petite qu'elle fût. Le roi Harald à la dent-bleue, homme méchant, place la pomme sur la tête du fils de Toko. Le guerrier recommande à son fils de rester immobile, lorsqu'il entendra le sifflement de la flèche, et lui fait détourner la tête. Il enlève la pomme. Si le père eût blessé

l'enfant, il devait être mis à mort; mais il avait pris aussi deux flèches de réserve : là-dessus même demande et même réponse que dans l'histoire de Tell. Le roi soumet ensuite Toko à une épreuve, qui consistait à glisser avec des patins sur la pente rapide du rocher Kolla, au bord d'abîmes et de précipices tombant dans la mer. Appuyé sur son bâton, comme un chasseur le ferait encore aujourd'hui pour descendre en un clin d'œil une pente de neige dans les Alpes, Toko se tire également de cette seconde épreuve, et, le roi ne se désistant pas de son mauvais vouloir, l'archer lui lance un jour une flèche de derrière un buisson. Toko devient ensuite un des principaux *rois de la mer*, le chef et le législateur d'une république de pirates dans l'île de Wollin. — Olaf, pour engager le jeune et vaillant païen Endride à se convertir au christianisme, lutte avec lui à différens jeux, à la nage et au tir. A une distance considérable, il plante sa flèche au sommet d'un éclat de bois servant de but; Endride, à son tour, plante la sienne dans la coche de celle du roi. Olaf prend alors un enfant chéri d'Endride, lui place sur la tête une figure de jeu d'échecs, le fait lier à un pieu, lui fait bander les yeux, et deux hommes l'empêchent de bouger en tenant tendues les deux extrémités du mouchoir. Toutes ces précautions prises, Olaf fait le signe de la croix, bénit la pointe de la flèche, et tire. Le trait enlève la figure d'échecs, mais par dessous et en effleurant la peau de la tête, qui saigne abondamment. « Si vous frappez l'enfant, je le vengerai ! » s'était écrié Endride. Sa mère et sa sœur le supplient alors en pleurant de renoncer à surpasser le roi en adresse, et bientôt il se convertit. Cet Olaf était roi de Norwège et vivait au xe siècle.

Nous avons eu soin, dans les légendes que nous citons, de conserver les traits caractéristiques, et surtout les points par où elles ressemblent à l'histoire de Tell. — N'est-ce pas là, disent les critiques, une seule et même aventure diversement traitée, reproduite, embellie de siècle en siècle, de pays en pays ? Vos montagnards, d'origine scandinave, la connaissaient par leurs propres traditions ou par la littérature orale du moyen-âge ; ils l'appliquèrent à leur héros pour augmenter sa gloire ; elle en devint elle-même plus intéressante, plus variée, plus morale; elle prit ainsi sa dernière forme et toute sa perfection. Schiller enfin, Schiller conseillé par Goethe, y a tout récemment ajouté un heureux détail, lorsque, pour amener l'idée de la redoutable épreuve, il introduit le fils de Tell, qui, entendant louer l'adresse de son père par le bailli, s'écrie ingénument : — « C'est vrai, monseigneur ! mon père abat une pomme à cent pas (1). » — Ainsi la fiction aurait poursuivi ce sujet jusqu'au bout et le travaillerait encore aujourd'hui.

La ressemblance des aventures autorise-t-elle donc à les nier toutes ou à les

(1) « Schiller, toujours hardi, éprouvait, dit Goethe, de la répugnance à motiver les actions de ses personnages. Je me souviens de la lutte que j'eus à soutenir avec lui à l'occasion de son *Guillaume Tell*. Il voulait que Gessler cueillît une pomme, qu'il la posât sur la tête de l'enfant et ordonnât à Tell de l'abattre. Je ne pouvais

confondre toutes en une seule? et quelle serait celle-ci? N'est-il pas plus naturel de penser que toutes cachent quelques événemens, quelques personnages historiques voilés, qui, ayant entr'eux certaines analogies, ont produit aussi une bizarre ressemblance dans le voile poétique dont ils furent plus ou moins recouverts? « Il faut avoir bien peu de connaissances en histoire, a dit Muller, pour nier un événement dont on trouve l'analogue dans un autre pays « et dans un autre siècle. » La sphère des actions et des faits bien distincts est plus rétrécie qu'on ne pense, et le singulier principe d'imitation qui est en nous, en même temps qu'il explique le procédé poétique des légendes, explique aussi, dans la réalité, la coexistence de plusieurs faits et de plusieurs personnages pareils. On demande : Qu'y avait-il qui pût mieux peindre la barbarie d'un despote qu'un tel ordre donné à un père? donc c'est un type, un symbole. On peut répondre tout aussi bien : Qu'y avait-il qui pût mieux satisfaire la colère d'un despote exaltée par la résistance et par le soupçon? Quel moyen pouvait plus naturellement se présenter à son esprit que l'essai d'une pareille tyrannie en quelque sorte déjà consacrée par l'imagination populaire et par la tradition? Jean de Winterthour parle d'un certain tyranneau féodal des montagnes de la Rhétie, nommé Donat de Vatz, homme savant d'ailleurs et grand juriste, nous dit-il, mais qui laissait périr de faim ses prisonniers dans les souterrains de son château, et qui, les entendant gémir, disait en plaisantant : *Entendez-vous mes petits oiseaux? Que leur chant résonne doucement à mes oreilles!* Ce seigneur n'était-il pas bien capable d'imiter Gessler si l'occasion s'en était présentée? La méchanceté elle-même, si inventive qu'elle puisse être, est aussi réduite à se répéter, et elle le fait d'autant plus volontiers qu'elle ne tient pas à la façon, pourvu qu'elle atteigne le but.

Mais la diversité des temps, des caractères et des lieux empêche que la ressemblance soit jamais parfaite, et véritablement ici, en prenant chaque légende dans son entier, la ressemblance n'est pas si grande. Ces légendes se tiennent évidemment beaucoup moins par le fond que par deux ou trois détails. Si toutes racontent les aventures d'hommes vaillans, d'archers célèbres; c'est qu'il y en a eu dans chaque pays. Si ces hommes sont tous plus ou moins aux prises avec la tyrannie, ce fait est trop général pour constituer un rapport frappant. Ils sont inhumainement forcés, non pas tous cependant, ni de la même manière, ni pour la même raison, à des coups d'adresse dangereux et variés. L'une de ces épreuves, pour plusieurs d'entr'eux y compris Guillaume Tell, est la même ou à peu près la même : n'est-ce pas très possible, dans le nombre, surtout si cette épreuve était populairement considérée comme la plus difficile? Enfin quelques-uns d'en-

y consentir, et j'engageai Schiller à motiver du moins cette cruauté, en faisant dire à l'enfant que son père était si adroit, qu'il frappait d'un coup de flèche une pomme à la distance de cent pas. D'abord Schiller crut devoir résister; enfin il céda à mes observations et à mes instances. » *Eckermann's Gespræche*, I, 197. — Hisely, 632.

tr'eux font une réponse et ont une pensée de vengeance qui se ressemblent; mais la situation, étant la même, a nécessairement amené une réponse pareille, elle devait soulever chez tous des idées de vengeance et leur indiquait à tous le même moyen de l'exécuter. On peut croire d'ailleurs, si l'on veut, que c'est là un de ces détails que les légendes se sont réciproquement empruntés, un de ces détails dramatiques ajoutés après coup, inventés, réinventés aussi peut-être par quelque Schiller inconnu des *Tellenlieder*, car l'histoire de Tell, comme toutes celles qui laissent un profond souvenir, a certainement subi un travail d'arrangement dans la tradition populaire: cela paraît même prouvé quant au voyage sur le lac et à la mort de Gessler. Néanmoins, si on peut donner de ces deux épisodes, sans en détruire le caractère ni l'ensemble, une autre version plus plausible, il faut reconnaître qu'on ne saurait appliquer le même procédé au reste de l'histoire; cela n'imprime-t-il pas au fait principal un caractère historique plutôt que fabuleux? Sur une pure fable se serait-on si bien entendu? Non, sur ce point aussi la tradition est trop positive, trop caractéristique, elle a dû avoir un certain fonds historique, difficile, impossible même à démêler, réel néanmoins, sur lequel il fut toujours aisé d'inventer, mais seulement d'une certaine façon. Quelle raison y avait-il, si Tell n'était qu'un habile archer qui tua un bailli, pour que la tradition lui appliquât la légende du père contraint de tirer sur son fils et se complût ainsi à développer dans son histoire ce dramatique incident? Ne faut-il pas admettre qu'il ait été menacé, opprimé comme père, et non pas seulement comme citoyen? On peut ne pas être sûr au juste de ce qui lui fut commandé, ni de ce qu'il répondit; mais on peut être sûr qu'il reçut quelque ordre cruel qui le frappait dans sa famille et dans ses affections les plus chères, et que sa réponse fut celle d'un homme de cœur. Des persécutions dans la vie privée paraissent avoir contribué puissamment, nous l'avons vu, à l'insurrection. Il y a quelque chose dans la légende entre le refus de saluer le chapeau ducal et la mort de Gessler, quelque chose qui décide de cette mort et qu'il est impossible d'enlever. Ce quelque chose, comme le moment sublime, est à moitié resté dans l'ombre, ou, si l'on aime mieux, il y est monté; pourtant il n'en existe pas moins, il est essentiel. La montagne est ici sous la nue; l'orage éclate dans les hauteurs et les couvre; on entend le dialogue retentissant des cimes, mais on ne voit rien : n'y a-t-il rien cependant?

Chose remarquable, c'est dans cette partie de la légende surtout que se trouvent certains traits qui révèlent le mieux le caractère, la figure de Tell, et dont l'un est en même temps une preuve nouvelle, la plus directe et la plus positive, qu'il a bien réellement existé. Ces traits, les voici.—La légende suisse, à notre avis, est non seulement bien supérieure aux légendes scandinaves par le côté politique et social, par une idée plus profonde de lutte contre la tyrannie; mais le côté individuel et humain y est bien mieux senti, mieux traité. Tandis que les autres indiquent à peine le père et ne mettent guère en scène que l'archer, la légende helvétique s'arrête tout autant sur

celui-là et même avec une sorte de complaisance. « Or Tell avait de jolis enfans qu'il chérissait, » disent Etterlin et Tschoudi, qui copient mot pour mot le même vers :

Hat hübsche Kind die im lieb warent.

— « Lequel préfères-tu ? lui demande le bailli. — Seigneur, tous me sont également chers, » répond-il d'abord. Enfin, pressé par le gouverneur, il ajoute : *c'est au plus jeune que je fais le plus de caresses* (1); trait charmant, retrouvé dans les vieilles ballades, dont les chroniqueurs ne se soucièrent pas, et qu'ainsi Schiller a perdu. Ce trait ne contribue-t-il pas à donner à tout l'épisode de la vérité humaine, de la réalité? Aussi la tradition y est-elle restée conséquente. On sait comment, après avoir fait entrevoir Guillaume Tell à Morgarten, même à Laupen, elle fait mourir le héros : vieillard tout blanc, Tell périt en sauvant un enfant qui se noyait dans le torrent de Burglen. Tell est père ; un jour il avait tué l'homme qui le força de viser à la tête de son propre fils, et il donne à la fin sa vie pour sauver celle d'un autre enfant que le sien : n'y a-t-il pas là une grande unité morale, que la tradition peut avoir arrangée, complétée, mais dont l'idée première doit lui avoir été fournie par un souvenir historique, par le côté sensible et paternel du héros? — L'autre détail est une réflexion que Tell fait sur son nom en répondant à Gessler. Comme la plupart des paysans à cette époque, il n'en avait qu'un, *Wilhelm*. *Tell* était son surnom : il le déclare positivement lui-même. — « Si j'étais avisé, dit-il en demandant pardon de son inadvertance et de son étourderie, si j'étais avisé, on ne me nommerait pas *Tell*. » Cette singulière réflexion, dont M. Hisely a très bien relevé l'importance, se trouve dans le vieux drame d'Uri et dans plusieurs chroniqueurs. Schiller la traduit mot à mot. Un détail aussi positif, aussi réel, est assurément historique; on ne l'eût pas inventé; néanmoins, s'il prouve avant tout l'existence de Tell, il est moralement lié à la partie la plus poétique et la plus singulière de son histoire ; il ouvre le dialogue avec Gessler et engage ainsi l'action sur un point nouveau, savoir le caractère étrange, aventureux de l'archer, ce qu'il cache de secret, de dangereux, et que le soupçonneux bailli voudra pénétrer.

Ce mystérieux surnom paraît s'expliquer tout naturellement par le sens qu'a encore le mot *toll* dans l'allemand actuel ; ce mot signifie *téméraire, singulier, bizarre, fou :* la racine est le vieux mot *tallen*, parler, raconter, ne savoir pas se taire, et aussi agir d'une manière irréfléchie. Le *Tell* (*der Tell*), c'était donc le *malavisé*, le *simple* et le *fou* aux yeux du vulgaire, le rêveur, comme Schiller le représente, quelque chose enfin d'analogue à Brutus, avec de la finesse aussi, mais une possession de soi-même moins

(1) « Den zūngsten thun ich am meisten Küssen. » *Ein hupsch Spiel*, édition de 1579, p. 27. — Voyez encore Hisely, qui cite aussi un ancien *Tellenlied* et une pièce inédite, p. 631 et 533.

froide et moins soutenue : nouvelle raison, pour le dire en passant, du silence des chroniqueurs contemporains sur le rêveur populaire que le peuple n'avait pas encore consacré.

Bientôt cependant l'archer d'Uri reçut cette consécration populaire. Son surnom ne désigna plus désormais que le fondateur de la liberté. Stauffackher fut aussi appelé *le Tell*, les héros du Grutli *les trois Tells*, et l'un d'eux, dans plusieurs récits, celui qui représente le pays d'Uri, ce n'est pas Walther Fürst, beau-père de l'archer, c'est Guillaume Tell. Sans doute, Tell avait été tout au moins l'un des conjurés. Les autres, après l'avoir quelque temps contenu, se virent engagés, sinon décidés par lui. Ils restèrent les chefs de la révolution, ses régulateurs et ses guides; mais lui, il en fut le héros. Cette place est-elle moindre en réalité que la leur, comme le pensent la plupart des critiques, celui entre autres qui a le plus contribué à rendre le célèbre archer à l'histoire? Tell a-t-il dérobé à ses compagnons une bonne part de la gloire qui ne revenait qu'à eux seuls? Ne fut-il pas aussi bien qu'eux et à sa manière le sauveur de la liberté, le fondateur de la confédération, et n'eut-il pas une influence décisive, capitale, sur le mouvement national? Pour nous, nous pensons que, bien loin d'avoir diminué la gloire des autres libérateurs, la sienne, plus poétique et plus populaire, a au contraire assuré la leur dans la mémoire des peuples et l'y a consacrée à jamais.

Est-ce à dire que, dans la tradition, tout soit historique? Nullement; mais nous croyons que la vérité s'y trouve comme dissoute, et ne fait souvent qu'un avec elle. La critique aura-t-elle jamais des réactifs assez énergiques pour la bien retrouver? Le mystère est dans l'ame humaine : comment ne serait-il pas toujours un peu dans les faits? Il faut savoir l'accepter. Sur ce dernier point, par exemple, sur le côté politique des aventures de Guillaume Tell, la science pourra-t-elle jamais trouver mieux que la chronique, quelque chose, au fond, malgré les ombres, de plus simple et de plus naturel que ces quelques lignes?

« Tell, dit Melchior Russ, ne pouvait souffrir plus long-temps l'injustice. Il vint à Uri, et y rassembla la commune; puis, avec plainte et lamentation et les yeux tout en pleurs, il leur dit ce qui lui était arrivé (l'extrémité où on l'avait réduit de tirer sur son fils), et à quoi il était exposé chaque jour. Le gouverneur, en ayant été informé, le fit saisir et jeter, pieds et poings liés, dans un bateau, etc. » Ici Tell nous apparaît, non pas à la tête, si l'on veut, mais mieux encore, au centre et au cœur de la révolution. Il est, dans le peuple, la voix de la liberté elle-même. Aussi, écoutez ce qu'a fait encore de son nom une légende postérieure, la légende des trois Tells ou des trois hommes libres, bien plus belle à notre avis que celle de Frédéric Barberousse ou de l'empereur.

Selon cette légende, recueillie par Grimm, « dans la contrée montagneuse et sauvage qui baigne le lac des Waldstetten, est une caverne où les libérateurs du pays, nommés les trois Tells, dorment depuis des siècles. Ils sont revêtus de leur costume antique. Si jamais la patrie est en péril, ils repa-

raîtront pour sauver encore cette fois la liberté. Le hasard seul conduit à l'entrée de cette caverne. « Un jour, — ainsi parlait un jeune pâtre à un voyageur, — un jour, mon père, cherchant dans les gorges de la montagne une chèvre égarée, vint à la grotte profonde où les trois Tells sont endormis. Dès qu'il les aperçut, le véritable Tell, levant la tête, lui demanda : « Quelle heure est-il sur la terre? » Le pâtre lui répondit en tremblant : « Le soleil est déjà fort haut. — Ainsi, dit Tell, notre heure n'est pas encore venue. » Et il se rendormit. — Depuis, ajouta le jeune berger, mon père, suivi de ses compagnons, entreprit souvent de découvrir la caverne, afin d'appeler les trois Tells au secours de la patrie, mais en vain, il ne put jamais la retrouver. »

Nous voilà dans la fable pure; à cette hauteur même cependant, la fable ne contient-elle aucune espèce de vérité? L'impression produite par Guillaume Tell en son temps, le grand sentiment d'indépendance et de résistance à l'oppression que sa conduite dut inspirer à ses compatriotes, ne se retrouvent-ils pas encore tout entier dans cette dernière légende? Tell ici touche à un autre monde, sa figure est grandie, mais on la reconnaît : au centre mystérieux de cette vallée à laquelle nous avons comparé l'histoire de la Suisse, et comme le génie de ces hautes solitudes où il se retire en attendant son heure, c'est encore lui, c'est toujours la figure calme et fière de l'archer libérateur.

V. — DES ÉTUDES HISTORIQUES EN SUISSE.

Quel est le caractère général de tous ces travaux sur l'histoire de la Suisse? C'est la critique, une critique rigoureuse, profonde et singulièrement impartiale, poursuivant son but avec persévérance, mais par des voies si compliquées et si tortueuses, qu'on a toujours peur de ne pas l'atteindre, et qu'à la fin seulement on respire. Les sujets qu'elle traite sont si hérissés de difficultés de toute espèce, il faut tant de détails, tant de distinctions subtiles en apparence pour bien retracer une situation féodale, que tous ces mémoires sont généralement restés, même en Suisse, peu accessibles à la masse du public; ils n'en contiennent pas moins les résultats les plus savans, les plus neufs que les études historiques aient obtenus dans ce pays.

L'histoire proprement dite, science et art tout ensemble, est cultivée en Suisse avec autant d'ardeur et de talent que la critique historique; mais si Muller a été dépassé parmi ses compatriotes comme critique des origines nationales, nul ne l'a égalé comme historien. Cela ne tient pas seulement à la rare supériorité de son génie, il y a des causes générales qui expliquent cette infériorité des historiens venus après Muller, et ces causes, nous ne pouvons omettre de les signaler ici.

L'histoire a toujours eu en Suisse un caractère particulier d'érudition sévère et presque minutieuse; aucun autre pays placé dans les mêmes conditions de développement social n'a porté aussi loin le goût des recherches archéologiques. Chaque page de Muller est accompagnée de nombreuses notes

toutes pleines de dates, de documens, de citations et de renseignemens que Muller aimait mieux donner ainsi en quelque sorte à demi-voix et *à part;* aussi les vrais admirateurs de cet historien seraient-ils fort embarrassés, s'il leur fallait choisir entre les notes et le texte, et nous en savons qui seraient bien capables de sacrifier plutôt le dernier. Ces notes nous ont toujours fait l'effet de savantes archives d'état aux armoires profondes, dont Muller ne se sépare jamais et sur lesquelles le grave historien pose la main avec un geste majestueux, tout en s'adressant à ses auditeurs du haut de sa tribune. Il n'est cependant pas le premier qui ait cherché pour l'histoire suisse une base solide dans les actes publics; on pourrait même montrer qu'il n'a fait, à cet égard, comme tous les grands artistes, qu'exécuter une idée que d'autres avaient entrevue avant lui. Cet esprit investigateur et même critique se retrouve dans les chroniques de la Suisse. Chaque canton, chaque commune un peu importante avait la sienne; écrites par des secrétaires d'état, tranchons le mot, par des *greffiers*, comme les cathédrales ont été bâties par des *maçons*, la plupart de ces chroniques ont déjà, par cela même, une sorte de caractère semi-officiel. L'auteur n'y parle, à vrai dire, pas en son nom; il ne dit pas ce qui lui est arrivé à lui, mais ce qui est arrivé à sa ville; il cite par conséquent les pièces et les actes, les chartes de franchises, les traités de combourgeoisie; c'est, par exemple, ce que fait Tschoudi lui-même, qui n'en est pas moins naïf et poétique pour cela. Tschoudi interrompt son récit, emprunté aux ballades populaires, pour insérer tout au long dans sa chronique la constitution qui, au XIVe siècle, sous l'influence de l'esprit démocratique et industriel, organisait Zurich en tribus, et, l'instant d'après, il vous montre dans les fentes de la tour de la Limmat, et se penchant sur les ondes, la pauvre *petite fleur bleue* du chevalier autrichien prisonnier des bourgeois.

Peut-on s'étonner de cet esprit positif uni aux instincts d'une époque naïve, quand on l'a vu s'allier à la poésie même et y introduire un élément original qui est inhérent, nous le croyons, au caractère suisse et montagnard? Cet esprit critique, nous le répétons, s'est surtout révélé dans l'histoire, qui s'est toujours appuyée sur les documens et les chartes. Nous ajouterons que cela ne tient pas seulement aux historiens, mais au sujet même dont ils se sont occupés. Ce sujet, c'est l'histoire d'un peuple, de ce peuple lui-même et non pas de ses chefs. Cela est si vrai, que d'ordinaire on ne distingue pas ces derniers. Lisez le récit des grandes batailles : vous voyez les corps de troupes, les différentes bannières, on vous dit même le nombre des soldats de chaque commune et de chaque vallée; on ne vous dit rien ou presque rien sur les capitaines. A Morgarten, à Sempach, à Grandson, l'on ne sait point au juste qui commandait, et, dans le fait, il n'y avait point d'autre commandement suprême que la résolution commune à tous de mourir ou de vaincre. Aussi, chose bien étonnante, il n'est point d'histoire plus héroïque, et il n'en est point de si peu individuelle. C'est qu'ici véritablement le peuple est tout, le peuple est le héros; c'est lui qui est en scène,

c'est lui qu'on nous montre; et ce qui est à raconter, c'est donc la vie de tous, la vie publique, celle dont les actes officiels sont non-seulement les preuves, mais l'histoire. Ce peuple, en outre, on le voit sur plusieurs points du sol à la fois, partagé en cantons, en districts, en communes industrielles, agricoles, pastorales, et toutes libres, toutes long-temps guerrières, toutes ayant par conséquent quelque chose d'historique, un droit égal à ce qu'on s'occupe de chacune d'elles à part, si l'on veut s'occuper du peuple entier: nouvel élément de réalité pour l'histoire, mais aussi nouvel embarras pour la critique et l'érudition.

On comprend qu'il soit difficile de surmonter tant d'obstacles et que personne encore n'y ait réussi comme Muller, qui unissait à une érudition immense je ne sais quoi de robuste dans la pensée et dans l'expression. Aussi ne plie-t-il jamais sous le faix. Il mène de front toute cette vaste bataille d'évènemens avec une puissance et une majesté qui peuvent avoir leurs défauts, mais qui n'en sont pas moins de la majesté et de la puissance. Guerriers, magistrats, mœurs, coutumes, lois, chartes, combats, révolutions, traités d'alliance, tout vient en son temps, à sa place, rien n'est oublié; en quelques mots, il rappelle la gloire d'une vieille maison féodale, ou il fait la part d'un village resté plus célèbre que celle-ci; en même temps, par quelques traits non moins vigoureux, il donne pour fond, à tous ses tableaux, une nature pittoresque et grandiose qui semble faire ainsi partie du récit et lui communiquer de sa force et de sa sérénité. Il faut avoir lu Muller, — et nous ajoutons, qui ne l'a pas un peu étudié ne l'a pas lu, — pour se faire une idée du fardeau qu'on s'impose en écrivant l'histoire de la Suisse. Muller a cependant eu des continuateurs qui n'ont pas reculé devant une tâche si difficile. D'abord c'est toujours un peu un malheur de continuer, même avec infiniment de talent, une œuvre d'un caractère aussi unique, une œuvre de génie. Ensuite, l'ouvrage de Muller est bien plus terminé qu'il ne semble. Muller, en effet, c'est la vieille Suisse, la Suisse héroïque, dont l'histoire apparaît sous le voile à demi soulevé de la tradition et ne s'en dégage jamais tout-à-fait. Cette histoire conserve ainsi un aspect solennel qui, trop accusé peut-être par l'écrivain, convient néanmoins au sujet. Il n'en est plus de même des temps qu'il n'a pas abordés, temps mieux connus, où les guerres étrangères, la réforme et les révolutions modernes agitent douloureusement la Suisse. Muller assurément y eût porté son vaste coup d'œil, mais son génie n'y eût-il pas été mal à l'aise? Nous serions presque tenté de le croire. Continuer son œuvre était pour lui-même une grave entreprise, et ses successeurs devaient se trouver dans cette position bizarre de réussir d'autant mieux dans ce travail délicat et ardu, qu'ils ressembleraient moins au grand historien.

Le premier en date, Robert Gloutz, de Soleure, est celui qui héritait du plus dramatique sujet, les guerres d'Italie. Il ne s'est distingué que dans la peinture, fort peu idéale, des mœurs mercenaires, tableau que Muller aurait eu bien de la répugnance à tracer; il est très insuffisant pour le reste, pour

les négociations, les batailles de cette époque, où la nation suisse joue un moment le rôle de grande puissance belligérante, où, comme le remarque positivement Guichardin, « il était destiné que la défense ou la perte du Milanais se ferait seulement aux risques et aux dépens du sang des Suisses. » La bataille de Marignan elle-même, qui fut la *bataille des géans* du XVIe siècle, reste confuse et sans relief. M. Hottinger, de Zurich, qui vient après Robert Gloutz, a fait une étude complète, savante et animée, des commencemens de la réforme. C'est le prologue, un peu trop chargé, de celle-ci, plutôt que son histoire, ou, si l'on veut, c'est une histoire spéciale, celle de la révolution religieuse à Zurich et autour de Zwingli, plutôt qu'une des grandes divisions des annales suisses. A part ce défaut de proportion et considéré en soi, ce travail est fort distingué. Le sujet, quoique renfermé dans un petit nombre d'années, avait pourtant l'avantage de présenter deux ou trois grands faits bien saillans. M. Hottinger s'en est heureusement emparé. Le récit, entre autres, de la bataille de Pavie, le portrait d'Ulrich Zwingli, dont le même auteur a publié depuis une biographie populaire et détaillée, sont d'excellens morceaux d'histoire et des tableaux du plus vif intérêt. M. Hottinger est précisément un de ces Suisses dont nous parlions au début de ce travail, qui, Allemands de race, ne le sont point complètement par l'esprit. Il a la pensée nette et pratique, l'intelligence sereine, et l'on sent dans tous ses écrits comme un souffle généreux d'action et de patriotisme.

Après M. Hottinger, M. Vulliemin reprend la réforme avec la Suisse française, Genève et Calvin. Il poursuit cette histoire, à travers les situations qu'elle crée au dedans et au dehors, jusqu'à la guerre civile de 1712. Cette guerre fournit à J.-B. Rousseau l'occasion de faire une invective à la façon d'Horace : *Où courez-vous, cruels?* et Montesquieu en vit fort bien les résultats, qui allaient à la ruine, et, comme il dit, à l'encontre du principe fédératif (1). M. Monnard enfin s'est chargé de l'époque du XVIIIe siècle et de la révolution. Il terminera ce vaste travail, si honorable pour les auteurs qui s'y sont dévoués comme pour la petite nation qui peut fournir à l'histoire un champ si étendu et si rempli.

Les ouvrages de MM. Vulliemin et Monnard sont écrits en français : les deux historiens ont transporté dans cette langue les travaux de leurs prédécesseurs. L'ouvrage principal de M. Monnard n'a pas encore paru. En tête de la collection que cet ouvrage viendra compléter, et comme la meilleure des préfaces à un corps d'histoire de la Suisse, on a placé une vie de Muller. L'auteur de cette biographie, M. Monnard, nous a montré dans Muller l'homme et l'historien, mais non pas le personnage politique. Malgré cette lacune et quelques imperfections de détail, cette biographie a eu en Suisse un grand succès; elle offre une lecture très attachante, et fait bien augurer des autres recherches de celui à qui on la doit. Pour raconter dignement les ames puissantes par le génie même qui les tourmente, il faut quelque chose

(1) *Esprit des Lois*, l. X, ch. VI.

d'autre et de meilleur que le talent, il faut beaucoup d'oubli de soi-même et de sympathie. Muller, dans ces pages, nous intéresse profondément, parce que c'est bien lui, parce qu'il nous est rendu dans toute cette grandeur constamment refoulée d'un homme plein de génie et de force et d'un savoir presque sans pareil, mais auquel il manqua toujours le bonheur. Le biographe a tracé ce portrait avec un amour si discret, si persuasif, qu'il réussit à émouvoir par la simple expression de la vérité.

La pénétration, la sagacité, la finesse, telles sont les qualités dominantes de M. Vulliemin; on peut même dire de lui, et c'est toujours un grand éloge, qu'à un certain degré du genre il est né historien. Son érudition, sans être aussi spéciale que celle des critiques qui nous ont occupé, est solide et variée; son style, chose rare parmi les écrivains de son pays, a une sorte de cachet qui le fait aisément reconnaître. C'est là toujours un signe d'originalité, alors même, comme on l'a dit de M. Vulliemin, que ce cachet n'est pas pur. En Suisse, où l'on pèche généralement par la diffusion et la lenteur, on reproche à M. Vulliemin de rechercher la concision aux dépens de l'ampleur et de l'enchaînement des idées; les tableaux, sous sa plume, qui veut courir, se transforment en croquis; les mots tiennent lieu de sentences. L'originalité de M. Vulliemin réside dans cette finesse de pensée et de trait un peu exagérée. Ses vrais défauts ne sont pas là, selon moi : je le blâmerais plutôt d'affecter quelquefois des allures étrangères à sa propre nature, de s'égarer sur des hauteurs retentissantes où il semble avoir voulu suivre Muller, qui seul, comme l'aigle des Alpes, s'y élève et y plane à l'aise un moment. Muller emploie beaucoup d'archaïsmes, d'idiotismes empruntés aux dialectes populaires et aux chroniques; il fait de tout cela un style qui n'appartient qu'à lui, mais un, mais homogène, et, si l'on nous permet cette image, d'une fonte parfaite. M. Vulliemin suit un procédé semblable, et nous ne saurions pas absolument l'en blâmer; malheureusement ses emprunts ne sont pas toujours judicieux, le métal n'est pas toujours bien fondu, et parfois les connaisseurs y distinguent trop aisément les différentes espèces d'airain. Le plan non plus n'est pas sans un défaut analogue; il a quelque chose de brisé et d'épars qui ne tient pas uniquement au sujet. Après nous avoir montré la réforme dans la Suisse française, puis la Suisse entière dans les luttes que la réforme soulève au dehors, pourquoi tout à coup ces deux grandes divisions qui prennent un volume et qui ont pour titre : *Les Temps d'Henri IV; — Les Temps de Louis XIV?* Ce sont là les divisions d'une histoire de France ou d'une histoire universelle, mais non pas celles d'une histoire de la Suisse. Cette histoire, à ce moment-là, n'est-elle pas plutôt dans l'organisation définitive des aristocraties et de la décadence nationale que dans des guerres européennes auxquelles la Suisse prit directement fort peu de part? Enfin, il y a encore une qualité qui dégénère en défaut chez M. Vulliemin; il pousse jusqu'au scrupule le culte de l'impartialité, et veut tenir souvent la balance si juste, qu'elle ne peut plus se fixer. On le voit, l'ouvrage de M. Vulliemin donne prise à plusieurs critiques; il faut pourtant

reconnaître que c'est la plus étendue et la plus complète des continuations de Muller. Cet ouvrage, d'une lecture agréable et utile, est riche en aperçus ingénieux et en faits bien éclaircis, bien exposés, sinon en découvertes fécondes; c'est peut-être de tous ceux de ce genre, publiés en Suisse depuis quelque temps, celui qui présente la plus grande réunion de qualités diverses. Aussi avons-nous cru devoir nous arrêter sur ce livre, et particulièrement sur le style, parce que M. Vulliemin a la vocation et le talent de l'écrivain. Or, cette vocation est assez rare parmi les compatriotes de M. Vulliemin pour appeler une sérieuse attention sur les travaux où elle se révèle.

Mais d'où vient qu'il en est ainsi? d'où vient que les écrivains suisses négligent si souvent le style, ou, chez ceux qui ont les qualités de l'écrivain, d'où vient cette gêne, cette raideur dans l'allure, qu'on serait tenté de reprocher à Muller lui-même, si tout, chez lui, n'était racheté par l'ampleur et la force? Dans les travaux historiques, cela peut s'expliquer en partie par la prédominance de l'esprit d'investigation si naturelle en pareil sujet, par cette masse de détails et de petites histoires locales auxquelles il est aussi difficile de donner l'unité littéraire que l'unité politique. Toutefois, chez les historiens comme chez les autres écrivains du même pays, cette absence de style tient à des causes plus profondes, que nous ne pouvons qu'indiquer.

Défaut ou vertu, le caractère helvétique a une certaine rudesse, une certaine âpreté native que les institutions et les mœurs populaires tendent à développer, et qui dédaigne l'élégance, la forme, le goût. Le monde extérieur a, en Suisse, des traits si sublimes et si forts, une si fière ordonnance, il fait paraître si mesquine l'œuvre de l'homme, que celui-ci cesse de chercher la perfection et l'harmonie dans un cadre limité. Cette rude nature des Alpes contribue aussi à fortifier ce caractère de prudence et de circonspection qui porte les Suisses à rechercher le bien-être et la conservation plutôt que l'agrément et la jouissance. L'absence de grands centres où la vie pourrait tout à la fois se généraliser et se préciser, où elle gagnerait de la largeur et de l'aisance même dans la défiance et la lutte; cette vie de petite ville, au contraire, telle que nous avons tâché de la peindre, où l'on est toujours en garde et jamais bien dégagé, cette importance et cette préoccupation du détail, cette existence réglée, sévère, uniforme, tout cela nous paraît pouvoir expliquer l'infériorité des écrivains suisses. Cette infériorité dans le style nous frappe d'autant plus qu'elle s'unit d'ailleurs à un incontestable mérite, à beaucoup de sérieux, de vigueur dans l'esprit et dans l'ame, à quelque chose de sain, de vrai, de sympathique et de cordial.

Outre un nombre fabuleux de journaux et une foule de brochures sur des sujets religieux ou politiques, il paraît chaque année, dans les chefs-lieux et dans les villes de second ordre, bien des ouvrages plus sérieux. Dans cette masse de publications, intéressantes d'ailleurs par d'autres côtés, on en trouve peu qui aient un caractère littéraire. Les ouvrages historiques, ainsi que d'autres où le style est aussi une condition du genre, méritent rarement de figurer parmi ces exceptions. Le caractère national n'est pas évidem-

ment la seule raison d'une situation qui tient à des causes secondaires qu'il importe de signaler.

L'Allemagne, qui dans la prose s'élève si rarement au style, n'est pas à cet égard sans action fâcheuse. Il est une autre influence cependant qui se lie peut-être à la sienne, mais qui est moins extérieure : c'est la tendance *pédagogique;* qu'on nous permette de l'appeler ainsi et de nous servir pour cela d'une expression usitée en Suisse et en Allemagne, où elle est prise toujours en très bonne part. La *pédagogie,* ou la science de l'éducation, est fort cultivée dans ces deux pays; elle y est même enseignée, professée dans des cours publics, et, en Suisse, jusque dans des instituts de jeunes filles. Par ses académies, ses colléges, ses écoles normales et ses mille pensionnats, la Suisse, la Suisse française particulièrement, est aujourd'hui comme un centre d'éducation pour toute l'Europe. Il serait curieux de dresser la liste des souverains qui ont été élevés par des précepteurs suisses, surtout du pays de Vaud; cette liste ne se bornerait point, comme on le pense, aux czars Alexandre et Nicolas. De cette tendance, si prononcée qu'elle est devenue une industrie nationale, il a dû résulter dans les travaux intellectuels une allure didactique qui est peu favorable à la littérature et aux arts, comme en général à toute création, même scientifique; car, en quelque genre que ce soit, qui dit création dit avant tout individualité, spontanéité. L'esprit didactique, au contraire, voit d'abord la règle, le précepte, ce qui s'enseigne; il explique, il étudie, au lieu d'inspirer; il reproduit, il n'invente pas. Partout aujourd'hui son influence pénètre plus ou moins, elle est dans le siècle; mais elle a ceci de particulier en Suisse, qu'elle s'y appuie à l'aise sur le large développement donné à l'éducation publique et populaire. Tout finit ainsi par tourner à l'enseignement, qui, en se généralisant, devient moins profond. L'instruction s'étend, mais le niveau de l'instruction s'abaisse. Le nombre des ouvrages d'éducation, d'édification et de controverse qui se publient en Suisse, ou à Paris pour la Suisse, est hors de toute proportion avec celui des ouvrages qui traitent d'autres matières. Bien peu se distinguent par un certain mérite de forme, bien peu ont, dans la pensée, de l'originalité ou de la profondeur. Dans la Suisse française, les ouvrages élémentaires, ou destinés à l'enfance, figurent en majorité parmi ces publications; la plupart des livres religieux sont traduits de l'allemand ou de l'anglais (1).

L'histoire, on le conçoit, a été bientôt envahie par cette tendance didactique. Ces dernières années ont vu paraître beaucoup d'ouvrages où les annales de la Suisse sont présentées à un point de vue plus scolaire que populaire. Le seul ouvrage sur l'histoire de la Suisse qui soit devenu un monument classique et très répandu est celui de Zschokke, et il a dû certai-

(1) Osons le dire : cet esprit didactique est si prononcé, qu'il se sent encore, mais éloquent sans doute, mais original, chez les grands écrivains que la Suisse française a produits. Benjamin Constant est celui qui a le mieux échappé. Voltaire, en passant, lui avait jeté un coup d'œil dans son berceau.

nement son succès à ce qu'il a de dramatique et d'animé, quoique dans un ton qui n'est pas toujours naturel. Au surplus, l'histoire a, par elle-même (et c'est là son grand côté), une certaine dignité scientifique ou morale qui la sauve aisément du lieu-commun et de la frivolité. Aussi, les productions historiques comptent-elles, dans la Suisse actuelle, parmi les plus remarquables; mais on ne distingue pas encore, au milieu de ces travaux divers, quelque ouvrage central qui doive les résumer tous comme celui de Muller résuma les travaux de son époque. Après lui (et dès qu'on s'occupe de l'histoire de la Suisse, tout vous ramène, par toute sorte de détours, à celui qui l'a pour ainsi dire créée), après le monument qu'il a élevé et qu'achèveront ses continuateurs, il reste à faire un travail, sinon aussi glorieux, du moins peut-être aussi utile et à coup sûr aussi difficile en son genre : une histoire générale de la Suisse, qui ne soit ni un corps entier d'annales dans tous ses détails, ni un pur et simple abrégé, mais qui, tenant une balance équitable entre les diverses peuplades helvétiques, présente, dramatiquement et philosophiquement à la fois, la Suisse historique dans son ensemble et dans son unité réelle. Cet ouvrage ne pouvait être tenté dans l'époque précédente; c'est à peine s'il peut l'être dans la nôtre, et, en tout cas, il est encore à venir. Pour le moment, on publie surtout des recherches critiques et une foule d'histoires spéciales et locales, non-seulement d'un canton, mais d'une ville, parfois même de telle vieille abbaye, autrefois suzeraine, dont il ne reste plus que les ruines. Les plus estimées de ces monographies historiques, parmi lesquelles il y en a de très savantes, de très essentielles, sont celles d'*Appenzell*, par M. Zellweguer, de *Zurich*, par M. Blountschli, et l'ouvrage de M. de Tillier sur cette ville de Berne, dont l'histoire traverse et résume mieux que celle d'aucun canton l'histoire de la confédération tout entière.

Au milieu de tant de travaux sur des sujets particuliers, il est remarquable pourtant que toutes les grandes questions se trouvent avoir été attaquées : l'époque héroïque et féodale, par MM. Kopp, Hisely, de Gingins; l'époque politique, qui s'ouvre avec la guerre de Bourgogne, par ce dernier encore; l'époque de la réforme, par MM. Hottinger et Vulliemin, et dans une foule de publications spéciales, où la réforme est plutôt sévèrement que partialement jugée par les auteurs protestans. Enfin l'époque révolutionnaire elle-même a été le sujet de recherches importantes, parmi lesquelles il faut ranger celles de M. Monnard, de M. de Tillier et la publication de quelques mémoires, entre autres, ceux du landammann Reinhardt.

Dans cette voie, comme dans d'autres sphères, la Suisse renouvelée est aujourd'hui, pour ainsi dire, en quête d'elle-même : elle ne s'est peut-être pas trouvée encore, elle se cherche toujours, mais elle le fait du moins dans une direction nationale. C'est là, c'est cette inquiétude légitime de son présent comme de son passé que l'on prend trop souvent au dehors pour un état perpétuel de révolution, lorsqu'on ne connaît pas les mœurs, l'histoire, les singuliers mouvemens de ce pays, et que, le voyant agité sur un point, on ne

sait pas que sur les autres il reste néanmoins dans une parfaite tranquillité. Nous l'avons dit en commençant : les idées de neutralité au dehors, et d'un certain équilibre au dedans, sont en progrès parmi les Suisses; elles rallient évidemment les penseurs de tous les partis. Ces idées se révèlent surtout dans les travaux historiques par l'esprit national et l'impartialité dont, pour la plupart, ils portent le cachet. Bien loin d'être préoccupés du dehors, dans un sens ou dans l'autre, les écrivains sont peut-être trop portés à méconnaître les rapports de leur pays avec les nations voisines, à trop expliquer, en un mot, la Suisse par elle-même. Il est même étonnant que, parmi tant d'historiens, il y en ait si peu qui aient traité d'autres sujets que des sujets nationaux : M. Hurter, par son *Innocent III,* est jusqu'ici le seul qu'il faille excepter, comme il est aussi le seul qui passe, injustement peut-être, pour avoir écrit dans des vues plus ou moins hostiles à son pays. L'opposition de M. Kopp et de M. de Gingins à la tradition populaire est scientifique avant tout. M. de Tillier, patricien bernois, a raconté l'histoire de l'ancienne république de Berne, et de la révolution qui y a mis fin, avec un esprit si dégagé, qu'on lui reproche plutôt d'être indifférent que prévenu. La révolution française est peu goûtée, peu comprise, dans la Suisse allemande; toutefois, dans les publications politiques comme dans la réalité, on ne se montre rien moins qu'attaché au principe contraire. Dans l'Helvétie romane, bien que la révolution soit plus connue et même assez étudiée, cette grande crise, comme la politique de François Ier et de Louis XI, n'a fait que rattacher plus étroitement, nous l'avons vu, cette partie de la Suisse à l'ensemble helvétique, et c'est le point que les écrivains du pays ont à mettre en relief. Sans doute l'histoire a en Suisse ses tendances, ses écoles opposées, qui, dans la partie germanique, se rattachent à l'Allemagne, dans la partie française, mais moins exclusivement, à la France. Sans doute les uns s'occupent de ce qui fut un peu par dépit de ce qui est, ils sont novateurs dans le passé pour être mieux conservateurs dans le présent; les autres, au contraire, suivent la tradition nationale, cantonale même, pour mieux soutenir et développer les institutions actuelles. Il faut dire cependant que ces mouvemens divers servent tous au développement d'un esprit helvétique. Ce qui manque donc à la plupart de ces travaux, ce n'est pas un caractère national, ce n'est pas non plus la liberté ni la vie : c'est un centre, c'est l'unité et la forme; c'est ce qui manque à la Suisse elle-même, assemblage incohérent au dehors, peu compris, malaisé à saisir, mais qui n'en a pas moins une grande force intérieure.

J. Olivier.

ÉTUDES

SUR L'ANGLETERRE.

V.

LEEDS.

Après le comté de Lancastre, le district manufacturier le plus riche et le plus important de l'Angleterre est la partie occidentale (*west-riding*) du comté d'York. Le comté d'York figure lui-même comme une sorte de royaume dans l'empire britannique; c'est l'abrégé (1), ou, si l'on veut, l'image du pays tout entier. Son étendue (2) l'a fait diviser en trois grandes provinces, dont chacune a un lord lieutenant et envoie deux représentans à la chambre des communes. A l'endroit où se rencontrent les limites de ces provinces, la ville d'York avec sa banlieue (*city and ainstey*) forme un district central assez semblable

(1) « *Yorkshire presents an epitome of the whole kingdom.* » (Mac'culloch's *Statistical illustrations.*)

(2) 3,660,150 *statute acres.*

au département de la Seine ou au comté non moins microscopique de Middlesex. La réforme municipale a dépouillé York de son lord-maire, de ses huit chambellans, de sa chambre haute et de sa chambre basse, vain et vénérable simulacre de gouvernement; mais, après avoir cessé d'être une métropole politique, cette ville est encore une métropole religieuse et un des quartiers-généraux de l'aristocratie.

Dans le comté d'York, la nature et la société présentent les mêmes contrastes. On y trouve tous les sols et presque tous les climats. Les districts de l'ouest sont principalement industriels, ceux de l'est exclusivement agricoles : dans les premiers, chaque halte est marquée par une ville; dans les seconds, vous ne rencontrez que des hameaux. A l'ouest et au nord, la propriété peut paraître très divisée, eu égard au reste de l'Angleterre; à l'est, au contraire, la terre appartient à un petit nombre de familles qui possèdent ces vastes domaines et se les transmettent de génération en génération. Plus on approche des montagnes du Lancastre, plus les hommes ont le sentiment de leur indépendance et de leur dignité; mais dans la partie orientale du *Yorkshire*, un grand propriétaire, n'accordant jamais de baux à ses fermiers, dispose absolument de leur existence : il les mène au vote, comme autrefois le baron féodal conduisait ses vassaux au combat. Pour achever le tableau, la différence est tout aussi radicale dans les cultes : les sectes dissidentes ont envahi les villes de l'ouest, tandis que la population des campagnes relève toujours de l'église établie.

Dans le comté de Lancastre, les traces des temps historiques ont disparu sous la végétation luxuriante des manufactures; tout y est de récente formation. Ce qui distingue au contraire le comté d'York, c'est qu'il met perpétuellement le présent en regard du passé, et les rend, pour ainsi dire, contemporains. Deux chemins de fer percent les remparts qui arrêtèrent Fairfax, et pénètrent avec tout leur mouvement dans cette paisible capitale, qui semblait ne devoir plus être que la terre promise des antiquaires. Au pied du château bâti par Guillaume-le-Conquérant, vous pouvez évoquer l'histoire de sept siècles, les invasions écossaises repoussées par des armées de prêtres, les guerres des roses et les dernières batailles des Stuarts, puis, quelques heures après, vous transporter à Leeds ou à Sheffield pour vivre de la vie active, au milieu des prodiges tout aussi imposans de l'industrie. Vous venez d'admirer la cathédrale d'York, cette merveille du monde chrétien, dans laquelle l'élégance et la grace infinie des détails le disputent à la grandeur de l'ensemble, et vous vous trouvez en face de la manufacture vraiment monumentale de M. Marshall à

Holbeck, ce bâtiment qui a les dimensions d'une église (1), où 1,000 ouvriers travaillent dans une salle autour de 2,000 métiers, où le mouvement est donné par 2 machines de 100 chevaux chacune, et où le manufacturier, prenant à cœur la santé des ouvriers autant que la perfection des produits, emploie une troisième machine à renouveler du matin au soir l'air que l'on respire dans son immense atelier.

La partie occidentale du comté d'York continue le Lancashire; elle offre, bien que sur une moindre échelle, les mêmes avantages à l'industrie. Les gîtes houillers, les cours d'eau, les moyens de communication, les capitaux, rien n'y manque de ce qui constitue les élémens essentiels du travail; ces élémens sont mis en œuvre par une population nombreuse et active : en 1841, le *West-Riding* comptait 1,154,101 habitans (2). Du reste, l'industrie dans le comté d'York tient beaucoup plus au sol que dans le comté de Lancastre. A Manchester, la matière première des manufactures est un produit exotique, le coton; à Leeds, une grande partie des laines que l'on convertit en tissus est fournie par les troupeaux du *Yorkshire* ou du *Northumberland*.

La manufacture de coton règne à peu près sans partage dans le *Lancashire;* dans le comté d'York, si l'industrie n'atteint pas au même degré de puissance, elle varie davantage ses applications. Le *West-Riding* partage avec l'Écosse la filature et le tissage mécanique du lin, avec les comtés de Gloucester, de Somerset et de Norfolk la fabrication des étoffes de laine, avec Birmingham et avec Wolverhampton la manufacture de coutellerie, de quincaillerie et de plaqués. Chaque genre de travail se localise et a son siége particulier : ainsi, le fer et l'acier s'élaborent principalement à Sheffield; Leeds est le centre de la filature et du tissage qui se ramifient de là, pour le lin, dans la vallée de la Nidd, vers Knaresborough et Ripley; pour la laine, dans les vallées de l'Aire et de la Calder, vers Bradford, Huddersfield et Halifax.

En Angleterre, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, la manufacture

(1) 65 1/2 mètres de largeur sur 120 mètres de longueur.

(2) Voici les termes numériques de la comparaison entre le Lancashire et le *West-Riding* du Yorkshire, tels qu'ils résultent du recensement de 1841 :

Étendue.		Maisons.	Lancashire.	West-Riding.	Population.	
	acres.	Habitées.......	285,184	227,357		habitans.
Lancashire..	1,417,260	Non habitées...	23,639	18,896	Lancashire...	1,667,054
West-Riding.	1,622,840	Manufactures et édifices publics.	3,680	2,293	West-Riding.	1,154,102

de coton semble être parvenue à son apogée; la fabrication des filés, celle des tissus de laine et de lin, est au contraire en voie de progrès. Ce phénomène s'explique par la nature même de la révolution qui s'est opérée dans l'industrie pendant les cinquante dernières années. Depuis la *mule-jenny* jusqu'au métier à tisser mu par l'eau ou par la vapeur, les grandes inventions ont eu d'abord pour objet le travail du coton : de là le bon marché de ces tissus, qui avaient fini par supplanter tous les autres; mais à mesure que l'on a découvert le moyen d'appliquer la puissance des machines au travail de la laine et du lin, ces deux industries ont dû reprendre leurs avantages. Le prix des toiles et des draps a été mis à la portée des plus médiocres fortunes, et, la mode s'en mêlant, ils sont devenus encore une fois d'un usage presque universel. On a vu les fabriques jusqu'alors exclusivement consacrées aux articles de coton s'approprier les articles de laine : en France, Mulhouse et Saint-Quentin ont substitué les mousselines de laine aux indiennes et aux mousselines de coton; Roubaix et Darnétal ont entrepris les tissus mélangés de coton et de laine, à l'exemple de Manchester. Enfin le lin et le chanvre, que l'on ne filait auparavant que dans les chaumières, ont élevé aussi leurs filatures casernes et ont contribué à l'entassement des populations.

Le travail de la laine et du lin, étant arrivé plus tard que celui du coton à l'état manufacturier, n'a pu développer encore ni la même population ni la même richesse. En France, Reims n'approche pas de Lille, ni Elbœuf de Rouen. En Angleterre, on ne saurait comparer Leeds à Manchester (1), ni Bradford à Glasgow; mais précisément, parce que les manufactures du *West-Riding* restent encore bien loin de cette extrême opulence, elles ne connaissent pas l'extrême misère. Dans les fabriques de Leeds et des environs, la moyenne du salaire est supérieure à celle des comtés de Lancastre et de Lanark, et l'on sait que de tous les tisserands à bras les plus malheureux aujourd'hui sont ceux qui s'appliquent aux étoffes de coton.

La manufacture de coton était déjà fixée dans le Lancashire à

(1) La population de Leeds proprement dit était :

En 1801, de. . . .	30,069	habitans.
En 1811.	35,951	—
En 1821.	48,603	—
En 1831.	71,602	—
En 1841.	87,613	—

l'époque où les découvertes de Watt et d'Arkwright ont changé la face de cette industrie; il s'est fait alors une révolution, mais non pas un déplacement, dans le travail. La manufacture de laine, au contraire, ainsi que la manufacture de lin, ont dû se déplacer en changeant de conditions, parce que le théâtre de leurs premières opérations était trop peu fécond ou devenait trop étroit. Ainsi, le comté de Norfolk, qui avait le monopole des tissus longue laine et de fantaisie, a vu ses fabriques décliner et s'éteindre devant la concurrence de Leeds et de Bradford, dès que la vapeur est entrée comme un élément nécessaire dans la fabrication; car Norwich est située à une assez grande distance des mines de charbon. Le comté de Gloucester était le siége principal de la manufacture de draps; il n'a guère pu conserver que la draperie fine. La draperie de grosse consommation, celle qui exporte et qui fait concurrence aux fabriques étrangères, s'est établie à Leeds et dans les environs. Selon Mac'culloch, le *Yorkshire* produit les trois quarts des draps manufacturés en Angleterre. Les inspecteurs des manufactures n'admettent pas complétement cette évaluation; mais sur 1102 fabriques employant 65,461 ouvriers en Angleterre pendant l'année 1834, ils en attribuaient au *West-Riding* 601 employant 40,890 ouvriers.

D'où vient que la fabrique de drap languit à l'ouest de l'Angleterre, tandis qu'elle prospère et grandit au nord? On peut l'attribuer d'abord à cette loi générale du progrès industriel qui a fait prévaloir partout, sur les usines hydrauliques, les usines mues par la vapeur. Les fabriques du comté de Gloucester étaient situées dans le district appelé les vallées (*bottoms*), et sur les cours d'eau qui, après avoir arrosé les vallons d'Averning, de Chalford, de Rodborough et de Painswick, se réunissent près de Stroud; ces moteurs avaient le double inconvénient d'amener de fréquens chômages par l'irrégularité de leur action, et de fournir une force qui n'était pas susceptible de s'accroître avec les opérations de l'industrie. Dans le comté d'York, au contraire, l'abondance de la houille permet d'alimenter régulièrement les machines, et rien n'est plus facile que d'augmenter, en cas de besoin, la puissance motrice dans les établissemens qui marchent à la vapeur.

La décadence de cette industrie dans le comté de Gloucester tient aussi à la conduite des manufacturiers. La manufacture de draps est de celles qui demandent la surveillance la plus active et l'expérience la plus consommée. Elle ne se compose pas, comme la manufacture de coton, d'un petit nombre d'opérations simples incessamment répétées;

les rouages en sont nombreux et compliqués : depuis le choix des laines jusqu'à l'apprêt que reçoivent les étoffes, tout peut devenir, selon que la gestion est bonne ou mauvaise, cause de perte ou matière à profit. Les fabricans du Yorkshire, gens laborieux et qui vivent de peu, animent constamment le travail de leur présence, se levant et prenant leurs repas aux mêmes heures que les ouvriers. Ceux du Gloucester, par suite apparemment d'une longue prospérité, s'étaient amollis et négligés; ils abandonnaient à des gérans le soin de leurs manufactures, se mêlaient à la noblesse, en contractaient les habitudes extravagantes, et, afin de devenir grands propriétaires fonciers, empruntaient à 5 pour 100 ou dérobaient à leur commerce les capitaux représentés par une terre qui rendait à peine 3 pour 100. De là de nombreuses faillites. Sur 137 établissemens, 58 ont été fermés en huit années, et ceux qui restent debout, se voient, faute de capital, dans la dépendance des marchands de Londres, qui les font travailler par commission et à prix réduits (1). En France, les mêmes causes ont donné à la fabrique d'Elbeuf un avantage incontestable sur la fabrique rivale et voisine de Louviers.

Les circonstances qui ont déterminé la supériorité de Leeds et du Yorkshire dans la manufacture de draps sont indiquées par M. Hickson (2). « A Dublin, dit-il, un grand fabricant de draps m'assura que, s'il avait à recommencer sa carrière industrielle, il s'établirait à Leeds plutôt qu'en Irlande, parce que la division du travail, dans cette ville, fait de chaque branche de la manufacture une industrie séparée, contre laquelle un manufacturier, opérant suivant l'ancien système, ne peut pas lutter sans disposer d'un capital illimité. » Pour compléter cette explication, il convient de remarquer que l'industrie de Leeds joint la puissance des capitaux accumulés aux ressources que fournit la division du travail. Par un phénomène exceptionnel, l'organisation de l'industrie y est double, et la petite manufacture coexiste avec la grande, la démocratie avec l'aristocratie.

Dans la fabrication des tissus longue laine (*worsted*), dont Bradford est le centre, les opérations se divisent à peu de chose près comme dans la manufacture de coton; la filature a ses établissemens distincts, et le manufacturier proprement dit achète la laine filée sur le marché pour la distribuer ensuite aux tisserands qui travaillent pour

(1) *Hand-loom weavers report*, passim.
(2) *Report on the condition of Hand-loom weavers.*

lui. Cette population se trouve répartie entre vingt-cinq villages qui dépendent de Bradford et qui comptent ensemble près de quatorze mille métiers. Souvent aussi les ouvriers sont réunis dans des fabriques où le tissage se fait à la vapeur; le fabricant devient alors un spéculateur que la nécessité de rendre productif le capital représenté par les bâtimens et par les machines contraint de soutenir le travail pendant toute l'année.

Mais à Leeds et dans les trente-trois villages qui en sont les annexes, la fabrication du drap (*woollen trade*) procède tout autrement. En regard de la manufacture urbaine, qui concentre les diverses opérations et où la laine est teinte, filée, tissée, foulée et apprêtée sous le même toit, se place la manufacture rurale, qui est divisée entre des milliers de familles et qui combine le travail domestique avec les avantages du travail par association. Dans ce dernier système, la fabrication du drap est quelque chose d'analogue à celle de la rouennerie normande. Le fabricant, au moyen d'un petit capital, achète la laine pour la mettre en œuvre et pour la revendre ensuite sous forme de tissu. Communément il mène de front, avec cette industrie, l'exploitation d'une ferme de quelques acres, et passe alternativement du tissage à la culture des champs. Toute chaumière est un atelier qui contient un, deux, trois et rarement quatre métiers à tisser. Au temps de la moisson ou de la fenaison, si l'ouvrage manque à la fois dans la ferme et au métier, la famille entière, femmes, enfans et domestiques ou apprentis, est envoyée en quête de travail; elle a donc pour vivre trois cordes à son arc, et descend, quand il le faut, sans se plaindre, à la condition du simple journalier.

Autrefois la chaumière du fabricant était une véritable manufacture dans laquelle la laine passait par tous les degrés de la fabrication, jusqu'à produire du drap qui n'avait plus besoin que de recevoir le lustre de l'apprêt. La concurrence des grands manufacturiers a obligé les petits à se départir de la simplicité primitive de leurs procédés : ils ont appris à s'associer et à mettre leurs forces en commun. Depuis le commencement du siècle, ils ont fondé dans chaque village des établissemens publics de filature, de teinture, de foulage et de dégraissage, dont tout fabricant est actionnaire, qui sont administrés avec une sévère économie, et qui, dégageant le travail en famille de ces opérations préparatoires, le réduisent au tissage du drap.

A mesure qu'il a terminé une pièce, le maître tisserand ou drapier (*clothier*) va la vendre lui-même au marché. Leeds a deux belles halles aux draps, l'une pour les tissus blancs ou écrus, l'autre pour les

étoffes de couleur. « A six heures du matin en été, dit M. Adolphus (1), et à sept heures en hiver, la cloche du marché se met en branle; aussitôt, et en quelques minutes, sans embarras, sans bruit, sans désordre, la halle se remplit, et les bancs se couvrent de draps, les pièces serrées les unes contre les autres, et chaque fabricant debout derrière la pièce qu'il a tissée. Au moment où la cloche cesse de retentir, les acheteurs et les facteurs entrent dans la halle et se promènent entre les rangées de marchandises. Quand ils ont jeté leur dévolu sur une pièce, ils se penchent vers le drapier, et par un mot dit à voix basse engagent la négociation : chacun donne son prix, et ils tombent d'accord ou rompent le marché en un instant. Au bout d'une heure, tout est fini; on a vendu pour douze ou quinze mille livres sterling. » Le drap fabriqué dans les villages est d'une qualité grossière et n'excède pas en moyenne une valeur de 10 à 11 fr. le mètre; l'élévation des salaires, ainsi que le grand nombre des manufactures, attire les meilleurs ouvriers à Leeds, où se fait le meilleur drap. Toutefois, les marchands de la ville achètent volontiers les étoffes apportées à la halle par les tisserands, et les livrent ensuite à l'industrie des apprêteurs. L'apprêt est la grande spécialité de Leeds, et alimente ses ateliers les plus florissans.

Les petits fabricans du Yorkshire ne voient pas sans inquiétude le système manufacturier, cantonné d'abord dans le travail du coton, envahir déjà le travail de la laine. Toute démocratie est ombrageuse, et l'ignorance de ces hommes, demi-maîtres, demi-ouvriers, devait ajouter à leurs terreurs. Au commencement du siècle, ils adressèrent des pétitions à la chambre des communes pour faire limiter par la loi le nombre de métiers à tisser que pourrait contenir un seul bâtiment. Autant valait demander la démolition des manufactures, la destruction des machines, et le retour aux procédés grossiers importés par les Flamands sous le règne d'Édouard III. Le comité de la chambre, auquel les pétitions avaient été renvoyées, publia un rapport qui, en établissant les vrais principes de la matière, respirait le plus louable esprit de conciliation.

« Ce qui recommande, disait le comité, le système domestique, c'est qu'un jeune homme qui jouit d'une bonne réputation peut toujours obtenir à crédit autant de laine qu'il lui en faut pour s'établir maître fabricant. Les usines publiques qui existent maintenant dans toutes les parties de ce district industriel, et qui travaillent à loyer, pour un prix modéré, mettent à sa

(1) *Political state of the british empire.*

disposition ces machines dispendieuses et compliquées dont la construction et les réparations exigeraient un capital considérable. Il arrive ainsi fréquemment que des hommes qui étaient partis de bien bas s'élèvent à une situation aisée et indépendante.

« Un autre avantage du système domestique consiste en ceci, qu'un temps d'arrêt dans le commerce extérieur, une faillite, une crise n'a pas pour effet nécessaire de priver de travail un grand nombre d'ouvriers. La perte s'étend à une plus grande surface, elle affecte le corps entier des fabricans, et quoique chacun d'eux puisse en souffrir, bien peu, s'il en est quelqu'un, éprouvent une secousse assez forte pour être entièrement ruinés. Il paraît même que, dans les mauvais jours, ils ne renvoient pas leurs journaliers, et qu'ils continuent le travail en attendant des temps meilleurs.

« Cette constitution de l'industrie a pour effet d'accroître le nombre des marchands, en leur permettant de se livrer au commerce avec un capital moindre que s'ils avaient à fabriquer eux-mêmes le drap; car il faudrait, dans le système contraire, dépenser en bâtimens et en machines des sommes que l'on ne pourrait plus recouvrer, et, ce qui est une considération encore plus décisive, s'exposer aux embarras, à la sollicitude qu'entraîne la surveillance d'un grand nombre d'ouvriers. Il faudrait faire l'avance d'articles manufacturés qu'on serait ensuite obligé, à la première variation des prix, de garder en magasin ou de vendre à perte. Dans l'état actuel de la fabrique, le marchand peut traiter avec le consommateur du dedans ou du dehors pour telle ou telle quantité de marchandises. Que la demande soit prévue ou soudaine, il n'a qu'à se transporter sur le marché, où il commande et fait exécuter à bref délai les articles qui lui manquent. En fait, des négocians qui disposent d'un capital considérable et d'un très grand crédit ont continué ainsi, de génération en génération, à faire leurs achats dans les halles, et non-seulement ils n'ont pas eu la pensée d'établir des manufactures, mais ils estiment encore que la plupart des manufacturiers ont peu d'attachement pour leur industrie, et n'y persistent que pour utiliser le capital représenté par leurs établissemens.

« Dans ces circonstances, la crainte de voir décliner le travail domestique peut raisonnablement nous surprendre. Cette crainte a sans doute été excitée par l'émigration de quelques maîtres fabricans qui ont quitté les environs de Leeds pour aller se fixer dans les districts ruraux.

« Les manufactures, dans une certaine mesure du moins, sont absolument nécessaires à la prospérité du système domestique; elles remplissent des fonctions auxquelles ce système, on doit le reconnaître, ne semble pas naturellement destiné. Il est évident que le petit fabricant ne peut pas, comme celui qui possède d'immenses capitaux, faire les expériences ou s'exposer aux risques et même aux pertes qui sont inhérens à l'invention de nouveaux produits ou au perfectionnement des produits déjà inventés. Il ne saurait avoir une connaissance personnelle des besoins, des habitudes, des

arts, de l'industrie, ni des progrès accomplis dans les pays étrangers. L'activité, l'économie et la prudence, doivent former les traits distinctifs de son caractère; on n'attend de lui ni l'esprit d'invention, ni le goût, ni l'audace qui entreprend. Cependant la plupart des innovations, quand le succès est établi, deviennent d'un usage général parmi les manufacturiers, et le fabricant domestique finit par trouver son profit au voisinage de ces manufactures qui avaient d'abord excité sa jalousie. En fait, les propriétaires des manufactures achètent souvent à la halle, par fortes parties, les draps communs fabriqués dans les campagnes, et ne s'attachent dans leurs établissemens qu'aux articles de mode et de fantaisie. Ainsi les deux systèmes, au lieu de se faire concurrence, s'entr'aident, chacun suppléant l'autre et contribuant à sa prospérité. »

Ce jugement, porté en 1806, est encore vrai aujourd'hui. Mac'culloch fait remarquer que le nombre des petits fabricans, ainsi que la quantité de leurs produits, ont continué de s'accroître; mais, comme l'accroissement des manufactures a été encore plus rapide, il se trouve que le système domestique est, à tout prendre, relativement moins général qu'il ne l'était il y a quarante ans. La fabrique de Dison, en Belgique, présente quelques analogies avec cet état de choses. Là aussi les fabricans ont recours à des établissemens publics pour la teinture, pour la filature et pour le foulage, et ils n'ont que le tissage à surveiller. Ils ne sont guère plus grands capitalistes que les maîtres drapiers du Yorkshire, et l'argent leur manque à ce point qu'ils paient les matières premières et les ouvriers sur le prix de leurs ventes; mais ils ne mettent pas eux-mêmes la main à l'œuvre, et ils n'en sont plus à ce travail domestique qui se partage entre la navette et la charrue. C'est en Angleterre qu'il faut aller pour voir, tant que l'humble édifice subsiste encore, cette exception toute démocratique aux progrès absorbans de la grande industrie (1), et il n'y a pas de temps à perdre, car aujourd'hui la république des drapiers n'existe plus que dans les environs de Leeds et de Huddersfield, ainsi que dans le nord du pays de Galles; avec le temps, le tissage mécanique, dont l'usage commence à se généraliser dans les fabriques de Leeds et règne exclusivement dans celles de Bradford, fera disparaître, par sa concurrence meurtrière, ces derniers vestiges de l'ancienne société (2).

(1) *Hand-loom weavers inquiry. — Report of M. Miles on the west of England.*

(2) Le tissage mécanique est installé dans la plupart des grands établissemens. Une seule fabrique, près de Leeds, compte 200 métiers marchant à la vapeur. Quelques manufacturiers unissent le tissage mécanique au tissage à la main. Dans les

Lorsque les manufacturiers des comtés d'York et de Gloucester créèrent des ateliers de tissage (*hand-loom factories*), ils firent faire un progrès réel au travail. Les ouvriers, ainsi réunis, produisirent davantage et donnèrent plus de perfection aux produits. Leur salaire s'éleva dans la même proportion; tandis que le maître tisserand gagnait en moyenne 9 sh. 8 d. par semaine et le journalier ou compagnon tisserand 6 sh. 7 1/2 d., l'ouvrier tisseur (*factory weaver*) obtint 11 sh. 9 d., c'est-à-dire 20 pour 100 de plus que le premier, et 45 pour 100 de plus que le second. Cependant la concurrence des ateliers ne détruisit pas le tissage domestique. Le tisserand, vivant à la campagne et travaillant en famille, trouva, dans les ressources et dans le bon marché de cette existence, des compensations à l'infériorité du salaire. Ce ne fut pas d'ailleurs sans difficulté que l'on détermina des hommes habitués jusqu'alors à une certaine liberté d'action à subir la règle inflexible à laquelle sont soumis dans les manufactures les moindres mouvemens de l'ouvrier. Le nouveau travail leur parut un véritable servage qui portait atteinte à leurs droits et qui les dégradait à leurs propres yeux. Ceux qui s'y résignèrent ne firent qu'obéir à la nécessité. De toutes ces causes réunies, il est résulté une sorte d'équilibre qui règne encore entre les deux modes de production.

C'est ce régime de transition, cette trêve entre deux industries rivales, que l'introduction du tissage à la vapeur va infailliblement renverser. Dans la manufacture de laine comme dans la manufacture de coton, le tissage à la main ne se pratiquera plus que pour la confection des draps fins ou des étoffes à grande largeur, et si quelque ouvrier incapable de faire autre chose ou trop attaché aux habitudes de toute sa vie persiste à lutter avec les machines pour la fabrication des étoffes communes, ce travail ingrat ne pourra plus le nourrir. M. Hickson a rencontré à Manchester des tisserands dans la force de la jeunesse et de la santé qui ne gagnaient que 5 sh. par semaine, et cela dans un district où le salaire du fileur s'élève en moyenne à 20 ou 24 sh., où un laboureur exercé a 21 sh. pour mener la charrue, où le journalier employé aux terrassemens des chemins de fer gagne 15 sh., et les femmes qui surveillent le tissage mécanique 8 à 9 sh. N'en sera-t-il pas de même à Leeds? Déjà M. Chapman assure que, dans les articles de cette manufacture qui admettent le travail à la vapeur,

fabriques de Bradford et de Halifax, la révolution a été rapide. En 1836, ce district ne comptait que 2,768 métiers marchant à la vapeur; à la fin de 1841, il en avait 11,458, et 16,870 à la fin de 1843. On a dû en monter 2,000 de plus dans les premiers mois de 1844.

l'ouvrier obtient 11 sh. par semaine, pendant que le tisserand domestique n'en peut réaliser que 7 (1).

La révolution qui a substitué, dans le tissage du coton, le métier mu par la vapeur ou par une force hydraulique au métier que le bras de l'homme faisait mouvoir, n'a eu que des résultats heureux. Le travail en famille aurait disparu sans cela, vaincu par cette puissance d'attraction qui entrainait les ouvriers vers les manufactures; ce n'est donc pas le tissage mécanique qui l'a détruit. Comme, en diminuant les frais de la production, l'on a augmenté la demande des produits, le nombre des travailleurs n'a pas pu se réduire. Enfin, l'on n'a pas supplanté une classe d'ouvriers par une autre; car, avant l'invention du tissage mécanique, les femmes et les enfans étaient déjà employés à tisser le coton.

L'application de la vapeur au tissage de la laine aura de tout autres conséquences; sans aller plus loin, il en résultera une réduction dans les salaires et un déplacement du travail. Jusqu'à présent, le salaire des ouvriers drapiers excède notablement celui des ouvriers en coton et en fil, souvent même celui des ouvriers en soie. Un tisserand dans les manufactures de Leeds gagne autant qu'un fileur dans celles de Manchester (2). La supériorité des fabriques de draps, sous le rapport du salaire, est la même en France. M. Grandin déclarait, dans l'enquête de 1834, que la journée de treize heures effectives rendait aux tisserands d'Elbeuf 3 à 4 francs par jour, et un filateur de laine établi à Paris, M. Griolet, affirmait que ses ouvriers obtenaient, selon leur habileté et leur application, depuis 3 francs jusqu'à 10 francs par jour.

On se rendra aisément compte de ce fait, si l'on considère que le travail, dans les tissus de laine, exige un déploiement de force musculaire qui en écarte les femmes et les enfans. Le métier a généralement plus de largeur, et il est beaucoup plus lourd que celui qui s'applique au tissage des étoffes étroites en soie ou en coton. « Le tissage du drap est un ouvrage d'homme, » disait un fabricant de Leeds à M. Chapman. Or, il est d'expérience que le salaire, tout en exprimant le rapport qui existe entre l'offre et la demande du travail, se mesure aux besoins de la classe la plus infime des travailleurs. Le simple journalier se trouvant en France au bas de cette échelle, c'est le prix de sa journée qui détermine le taux des salaires. En Angleterre, la classe des tisse-

(1) *Hand-loom weavers inquiry. — Report of M. Chapman on Yorkshire.*

(2) La moyenne du salaire dans la maison Bramley est de 18 sh. 9 d. par semaine.

rands à bras, étant la plus malheureuse, donne le niveau. Dans toutes les industries où les femmes et les enfans sont en concurrence avec les hommes, si l'enfant fait le travail de l'homme, le travail ne rend que le salaire d'un enfant (1). Toutes les fois, au contraire, qu'une industrie est de nature à repousser l'intervention des enfans et des femmes, ou que la volonté des hommes les exclut, le salaire se maintient à un taux qui suffit pour nourrir la famille de l'ouvrier.

On comprend maintenant quel immense changement le tissage à la vapeur va opérer dans l'industrie de Leeds. Le travail des hommes, qui était le principal, deviendra l'accessoire; celui des femmes et des enfans dominera comme il domine partout ailleurs. Les ouvriers adultes et valides devront, dans plusieurs cas, chercher un autre emploi; pour un temps du moins, les enfans nourriront les pères; la société tout entière se trouvera matériellement et moralement abaissée. Je suis loin d'en conclure que l'on doive reculer devant un progrès mécanique, qui n'est lui-même que la conséquence des progrès antérieurs; mais en insistant sur les souffrances qui en peuvent sortir, je crois expliquer l'effroi profond avec lequel les ouvriers envisagent la perspective de ces innovations, et les recommander à toute la sollicitude de la puissance sociale, à laquelle il appartient peut-être d'adoucir la transition de l'état ancien à l'état nouveau.

Les fabriques du *West-Riding* et de Leeds en particulier se sont remises plus lentement que celles du comté de Lancastre de la crise qui avait frappé l'Angleterre en 1840, et parmi les établissemens de Leeds, les manufactures de draps sont celles qui ont le plus souffert. Au mois de juin 1841, l'inspecteur de ce district, M. Saunders, annonçait que le nombre des ouvriers s'était accru dans les fabriques de mérinos, de stuffs et de casimirs, tissus vers lesquels inclinait la mode, mais qu'il avait diminué d'un sixième dans les fabriques de draps (2).

La manufacture de drap, bien qu'étant une industrie indigène et qui dépend moins de l'exportation que la manufacture de coton, n'a pas cependant la même solidité. A la prendre année par année, on la trouve sujette à d'assez grandes fluctuations; elle paraîtra stationnaire, si l'on envisage des périodes plus étendues. Depuis dix ans, les exportations de l'Angleterre en articles de laine se maintiennent à une limite moyenne de huit millions sterling. En décomposant les chiffres

(1) « *Child's wages prevail.* » *Chapman's report.*

(2) Selon ce rapport, les seules fabriques de laine, de coton et de lin dans le West-Riding renfermaient, en 1843, 86,601 ouvriers.

généraux, l'on reconnaît cependant que la valeur des tissus exportés a éprouvé une certaine diminution, mais que celle des filés s'est régulièrement accrue.

Au reste, il ne faut pas restreindre cette observation à la manufacture de laine; les faits prouvent qu'elle doit s'étendre également au travail du fil et du coton. Dans ces branches diverses de l'industrie, l'Angleterre, malgré les plus grands efforts, n'a pas conservé tous les débouchés ouverts à ses tissus; mais, en revanche, elle a peu à peu inondé de ses filés les deux continens. En sept années, le progrès de ses exportations a été, pour les filés de coton, de 26 pour 100, pour les filés de laine de 80 pour 100, et de plus de 300 pour 100 pour les filés de lin. Voici le tableau de cet accroissement :

	COTON FILÉ.	LAINE FILÉE.	LIN FILÉ.
1836.	6,120,366 liv. st.	358,690 liv. st.	318,772 liv. st.
1837.	6,955,941	»	479,307
1838.	7,431,869	384,535	746,163
1839.	6,858,193	423,320	818,485
1840.	7,101,308	452,957	822,876
1841.	7,266,968	552,148	972,466
1842.	7,771,464	637,305	1,025,551

On conçoit que les autres états de l'Europe puissent lutter avec l'Angleterre dans le bas prix des tissus; car, la valeur des tissus dépendant surtout du taux de la main-d'œuvre, la lutte entre les ouvriers des diverses contrées devient une affaire de privations. Or, l'ouvrier anglais n'a pas autant de patience que d'énergie, et il ne s'imposera jamais de son propre mouvement les souffrances qu'endure l'ouvrier flamand ou l'ouvrier saxon. « L'ouvrier saxon, dit M. Carnot (1), est pauvre et laborieux; il vit de privations et travaille jusqu'à seize heures sur vingt-quatre; sa nombreuse famille l'aide incessamment. C'est en produisant une masse incroyable de travail que tout ce monde parvient à se couvrir misérablement et à manger quelques pommes de terre. » Le docteur Bowring va plus loin : « Partout, dit-il, où une machine manœuvrée par un seul individu et sous le toit de cet individu représente le dernier progrès des arts mécaniques, l'ouvrier anglais ne peut pas entrer en concurrence avec l'ouvrier allemand. »

Mais dans la filature, comme la supériorité industrielle dépend du génie mécanique, de l'audace du spéculateur et de la puissance des capitaux, l'Angleterre doit avoir l'avantage sur les autres peuples.

(1) Lettre à M. le ministre du commerce.

Aussi les Allemands, qui disputent à ses tissus les marchés extérieurs, continuent à recevoir une quantité prodigieuse de ses filés. Quant à la France, qui se défie trop de ses forces dans cette lutte, elle en est encore au moyen barbare de la prohibition. L'aggravation des droits établis sur les fils de lin a très certainement atteint le but que s'étaient proposé les auteurs du projet de loi. L'importation des filés anglais en France a diminué dans une proportion considérable, et si j'avais pu mettre en doute le coup porté à l'industrie de Leeds, l'aspect des ateliers à moitié déserts de M. Marshall m'aurait convaincu. Malheureusement, en frappant la filature étrangère, nous avons blessé les intérêts du tissage national. Les fabriques du Calvados, de l'Orne et de la Mayenne, auxquelles on refusait ainsi la matière première de leur travail, ont dû augmenter leurs prix de vente et ont, par une conséquence nécessaire, beaucoup perdu de leur activité. En fait de douanes, les mesures restrictives sont des armes à deux tranchans : on ne peut pas porter un dommage à l'industrie du dehors sans nuire, par contre-coup, à l'industrie du dedans.

Ce qui précède suffirait, avant toute description, pour faire juger de l'état de Leeds. La manufacture de laine formant la principale industrie de la ville et plaçant les ouvriers dans une atmosphère plus favorable à la santé que la manufacture de coton, la durée quotidienne du travail étant généralement plus courte dans le West-Riding que dans le Lancashire, les ouvriers obtenant des salaires plus élevés, les fabriques employant moins de femmes et d'enfans, la population n'ayant pas fait des progrès aussi rapides qu'à Liverpool, qu'à Manchester ni qu'à Glasgow, et se trouvant moins mélangée d'Irlandais (1), les familles pauvres pouvant se loger à un prix modéré dans une ville où l'air et l'espace sont moins disputés (2), il semble que les classes laborieuses devraient y être plus morales et plus heureuses, et que la mortalité pour ainsi dire épidémique des cités manufacturières devrait se relâcher un peu dans leurs rangs.

Les circonstances administratives neutralisent en grande partie l'influence de cette organisation. Je ne connais pas de ville qu'il soit plus désagréable d'habiter ni qui ait des dehors plus sombres que Leeds. Jamais la main de l'homme n'a plus fait pour gâter la nature. Leeds

(1) Il n'y a que 5,000 Irlandais dans le bourg parlementaire de Leeds sur 152,000 habitans.

(2) Sur 18,279 maisons, 13,603 sont d'un loyer au-dessous de 10 liv. st., et 1,272 au-dessous de 5 liv. st.

est bâti dans un site qui pourrait être riant, au confluent de l'Aire et du canal qui, après avoir traversé le comté de Lancastre, unit l'Aire à la Mersey, et la mer du Nord à la mer d'Irlande : la ville s'élève en pente douce sur un coteau, position qui se prêterait à merveille à l'écoulement des eaux et à la ventilation des rues; mais l'agglomération de tant d'usines sur un espace comparativement étroit s'oppose à toute espèce d'embellissement et devient une cause permanente d'insalubrité.

Le dimanche est le seul jour à Leeds où l'on puisse apercevoir le soleil. Dans la semaine et tant que fument les cheminées des manufactures, l'air, les eaux, le sol, tout est imprégné de charbon. Les rues, couvertes de cette poussière noire, ressemblent aux galeries d'une mine. La rivière épaissie n'a plus de courant pour balayer les égouts qui s'y jettent. L'atmosphère, chargée de vapeurs malfaisantes, étouffe et paralyse la végétation. Les hommes vivent ainsi sur une hauteur comme au fond d'un puits. On comprendra cela quand on saura que les seules machines à vapeur de Leeds, au nombre de 362 représentant 6,600 chevaux, consument 200,000 tonneaux de charbon par année (1). La consommation d'eau que font les usines est telle que le petit ruisseau de *Timble-Bridge*, qui traverse la partie la plus peuplée de la ville, passe littéralement à travers les chaudières, et que la jouissance de ces eaux, que leur chaleur acquise rend plus susceptibles de condensation, donne lieu à de nombreux procès.

L'acte du 16 juillet 1842 arme la corporation municipale de Leeds de pouvoirs très étendus. Il dépend désormais des magistrats de cette cité d'assainir la voie publique, et de veiller à la bonne construction des maisons. Toutefois, autant que j'ai pu en juger au mois de juillet 1843, l'état de la ville ne différait pas sensiblement de celui que l'auteur d'un travail inséré dans le *Rapport sur la condition sanitaire des classes laborieuses*, M. Baker, a décrit en 1841. Selon ce rapport, sur 586 rues ou impasses que Leeds renferme, la juridiction municipale n'en embrassait que 86, dont 68 seulement étaient pavées par les autorités; on abandonnait les autres à la police individuelle des propriétaires, qui laissaient s'accumuler les cendres de coke dans les rues jusqu'à exhausser très souvent le sol de un ou deux pieds. Çà et là des mares d'une eau stagnante et fétide se formaient devant la porte des familles pauvres, qui, soit insouciance, soit désespoir, n'élevaient aucune plainte; ailleurs c'étaient des désordres encore plus repoussans et

(1) *Sanitary condition of labouring classes.*

que notre langue se refuse à décrire (1). Dans les parties basses de la ville, l'irrégularité des bâtimens, l'étroite dimension des rues, l'accumulation des immondices, les exhalaisons putrides, rendaient ces quartiers inhabitables. Souvent l'Aire, grossi par les pluies ou par la fonte des neiges, inondait les maisons, et l'on voyait, dans les caves qui servaient de logemens aux ouvriers, les familles flotter sur leurs lits; puis, lorsque les eaux s'étaient retirées, des fièvres contagieuses se déclaraient et décimaient cette population. Les cimetières, les abattoirs, les fabriques de noir animal, étaient placés au milieu de la ville; et, ce qui paraîtra incroyable, la voirie, qui servait de dépôt pour les immondices recueillies dans les rues en attendant qu'on pût les employer comme engrais, se trouvait au centre du quartier le plus populeux, en sorte que Leeds, comme une chaumière irlandaise, était assis sur son fumier.

M. Baker attribue au changement qui s'est opéré dans la constitution chimique de l'atmosphère sous l'influence de toutes ces causes d'insalubrité, non-seulement les épidémies de 1836 et 1837, mais les maladies de poitrine qui paraissent être très communes à Leeds. Sur 1742 chefs de famille décédés en 1838, 708 avaient succombé à la phthisie pulmonaire; dans un seul district de Leeds, sur 242 enfans morts avant l'âge de seize ans, pendant les six premiers mois de 1841, la phthisie en avait emporté 78. Au surplus, la mortalité dans la ville se proportionne exactement à la salubrité ou à l'insalubrité de chaque quartier et à la profession exercée par chaque habitant. Dans les quartiers du nord et du nord-est, où la population est très agglomérée, il meurt 1 habitant sur 23; dans ceux de l'est et du sud, 1 habitant sur 30, et 1 sur 36 dans les quartiers de l'ouest et du nord-ouest, vers lesquels se porte la classe aisée. Si l'on répartit les décès entre les diverses professions, on trouvera que les classes supérieures perdent annuellement 1 personne sur 44; les commerçans et les fermiers, 1 sur 29; les ouvriers enfin, 1 sur 19, résultat inférieur à ceux que présente Londres, mais un peu meilleur que ceux que l'on observe à Manchester et à Liverpool.

(1) « A great many of the privies of the cottages are built in small passages, between clumps of houses, which are different properties, others with the ash intrance open to public streets; whilst some streets are entirely without. The inhabitants, to use the language of an old woman, say that they do as they can, and make use of the street itself as the common receptacle. In three streets which contain a population of between 400 to 500 persons, there is not a useable privy for the whole number. »

Dans les manufactures, le travail du lin paraît être particulièrement funeste : on y occupe beaucoup plus de femmes et d'enfans que le travail de la laine n'en emploie, et cette circonstance en rend les effets plus meurtriers. « Les enfans employés à sérancer le lin, dit un médecin de Leeds, M. Craven (1), souffrent extrêmement de la poussière qui remplit l'air; il en est de même des jeunes femmes occupées au cardage. Les uns et les autres sont fréquemment atteints de maladies de poitrine et meurent de consomption. Les plus jeunes sont attaqués d'une inflammation des bronches, que je crois particulière aux enfans qui travaillent dans les filatures de lin. » Les ouvriers de ces établissemens parviennent rarement à l'âge de 50 ans. Encore la mortalité serait-elle plus terrible sans les fréquentes migrations des travailleurs, qui s'empressent d'abandonner cette occupation aussitôt qu'ils trouvent un autre emploi.

A Newcastle, on compte 9 habitans par maison, à Londres 7, et à Leeds un peu plus de 4 seulement. La proportion des décès étant plus forte à Leeds qu'à Londres et qu'à Newcastle, il faut en conclure que ce n'est pas l'encombrement de la ville qui en fait l'insalubrité. On rencontrerait pourtant dans les bas quartiers des scènes de confusion et de détresse assez semblables à celles que présentent Manchester et Liverpool. La moitié des familles n'ont pas plus de deux chambres, l'une qui sert de cuisine et de parloir, l'autre de chambre à coucher; celle-ci se nomme le *logement* (*lodging-room*). M. Baker parle d'un garni qui renfermait deux chambres, dans chaque chambre six lits, et dans chaque lit deux ou trois personnes; en 1838, le typhus s'y déclara et fit quatre victimes en peu de jours. Dans une impasse, qui doit avoir hébergé une colonie de cordonniers et qui porte encore le nom caractéristique de *cour du soulier* (*Shoe-Yard*), 34 maisons comprenant 57 chambres étaient habitées par 340 personnes, ce qui donne par chambre plus de 6 habitans. Leeds a aussi ses caves-logemens, dans lesquelles vivent surtout les tisserands irlandais. Telle est l'influence d'une habitation misérable et malsaine sur les habitudes de ceux qui l'occupent, que ces familles, bien que gagnant communément 30 shillings par semaine ou près de 2,000 francs par année, présentent le spectacle du dénuement le plus hideux. Dans ces antres obscurs, dont les murs ne sont jamais blanchis, ni le sol nettoyé, les hommes et les animaux domestiques couchent pêle-mêle. Le métier à tisser remplit un coin du taudis, un porc l'autre, et la famille s'accroupit de

(1) *Inquiry on trades and manufactures.*

son mieux sur un tas de haillons. Tout ce monde ne change jamais de vêtemens, et ce qui reste de leur salaire, après les fréquentes visites qu'ils font au cabaret, sert à les nourrir de pain et de café.

Quelle règle de décence, quel sentiment de morale pourrait trouver place dans de pareils lieux? En vivant comme des animaux immondes, les hommes ne doivent-ils pas contracter à la longue les mœurs de la bestialité? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se forme trop souvent au fond de cette fange des relations dont la nature a horreur. Il n'y a pas long-temps qu'un père et sa fille comparurent devant le jury de Leeds, accusés d'avoir célé la naissance d'un enfant qui était le produit de leur commerce incestueux. M. Baker fait mention d'une autre circonstance dans laquelle un homme se partageait entre la mère et sa fille, à peine âgée de seize ans. Le soir dans les rues, à l'heure où les ouvriers se couchent, on peut voir les sœurs se déshabiller devant les frères, et la mère se montrer demi-nue à ses fils, déjà hommes faits. Il est bien rare qu'un rideau tiré entre deux lits serve de barrière entre les sexes. Déplorable état de société où la pudeur semble devenir, comme la richesse, le privilége des classes élevées!

Les témoignages officiels ne s'accordent pas sur la situation morale de Leeds. M. Chapman, qui a étudié dans cette ville en 1839 la condition des tisserands, en parle en assez bons termes. « Quand on parcourt, la nuit, les rues de Manchester, l'ivresse, la prostitution et le désordre vous arrêtent à chaque pas; à Leeds, tout est bon ordre et tranquillité pendant la nuit. Les rues ne présentent aucune de ces scènes dégoûtantes qui sont si communes dans les autres grandes cités..... Les tisserands sont sobres, et ceux qui s'adonnent à l'ivrognerie forment bientôt une classe à part. » En 1841, M. Symons, autre commissaire du gouvernement, a publié des renseignemens qui rembrunissent un peu ce tableau (1). Les membres du clergé et les inspecteurs de police entendus par M. Symons sont unanimes pour déclarer que l'ivrognerie, à Leeds, est en voie d'accroissement (2). Le

(1) *Children employment commission, Trades and Manufactures.*

(2) Un homme de mérite, un Français, m'adresse de Leeds les observations suivantes, qui tendent à réconcilier l'opinion de M. Symons avec celle de M. Chapman : « On doit considérer l'état moral de Leeds par rapport à deux classes distinctes d'ouvriers, hommes et femmes, qui vivent sous le régime flottant de l'industrie. La première race est celle des individus régulièrement employés, qui forment une classe rangée, tranquille et en général *respectable*; ceux-là n'ont besoin ni de fêtes, ni de bals, ni de lundis, et ne recherchent aucune distraction : ils sont réguliers comme les machines qu'ils dirigent, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre. Ils acceptent leur destinée sans regarder plus haut, et ils s'en contentent. S'ils ont une

docteur Thackrah a calculé que, les jours de marché, chaque cabaret était fréquenté par près de deux mille personnes en quatre heures de temps. M. Symons a visité lui-même ces lieux de débauche à l'heure où les ouvriers s'y rendent après les travaux de la journée, et il a trouvé dans chaque boutique de bière ou de genièvre une trentaine de personnes rangées sur des bancs le long des murs. Partout les ouvriers s'y rencontraient, sans paraître choqués de cette société, avec les voleurs et avec les prostituées. Un langage obscène et des attitudes lubriques formaient, avec la boisson, le principal délassement des habitués. A l'appui de ces observations, il est à propos de rappeler que les prédications du père Matthew ont obtenu à Leeds moins de succès qu'à York et à Bradford. J'ai vu le cortége de l'apôtre irlandais défiler dans *Briggate;* il ne se composait pas de plus de 1,200 à 1,500 adeptes, irlandais pour la plupart.

Les crimes et les délits sont proportionnellement moins communs à Leeds qu'à Manchester : en 1841, l'on n'a compté qu'une arrestation sur 50 habitans; mais à Leeds comme à Manchester, c'est surtout parmi les enfans que la dépravation fait des progrès. La police amène fréquemment devant les magistrats des enfans de sept, huit ou neuf ans, et, pour emprunter les termes d'un rapport municipal, « les premières années de la vie fournissent le plus grand nombre de criminels. » Bien que les ouvriers de Leeds dépendent généralement beaucoup moins que ceux des districts cotonniers du salaire de leurs enfans, le fait du secours que ceux-ci apportent à la famille tend à les affranchir de la tutelle paternelle et à leur faire perdre tout sentiment de respect ainsi que de subordination. Il n'est nulle part plus vrai qu'en Angleterre que le pouvoir appartient à celui qui tient les cordons de la bourse. Aussi les parens n'ont-ils aucune autorité. Les enfans employés dans les fabriques affectent la même indépendance que les fils de famille; comme eux, ils boivent, fument, jouent, ont des maîtresses, et, ne pouvant pas s'élever jusqu'à la manie aristocratique

faiblesse, c'est celle de s'enivrer le soir après le travail, et cela au meilleur marché possible, ce qui ne les empêche pas d'être sur pied le lendemain dès cinq heures du matin. Il est une autre race d'ouvriers, moins habiles ou moins rangés, qui ne trouvent d'ouvrage que dans l'état prospère du commerce, et qui vivent au jour le jour. Voilà ceux qui remplissent les prisons et les maisons de charité. Parmi eux se concentrent l'ivrognerie la plus avilissante et la prostitution la plus éhontée. Je doute que l'on puisse trouver dans nos villes manufacturières du même genre un état de dégradation pareil. Il me semble que l'ouvrier français est soutenu moralement, dans sa plus grande misère, par un sentiment d'honneur et de dignité que je crois inconnu à l'ouvrier anglais. »

des courses de chevaux, ils font battre des chiens. « Le dimanche, dit le révérend Clarke (1), le quartier est envahi par des troupes d'enfans couverts de leurs vêtemens de travail, qui ne songent pas à fréquenter les églises. Ils font battre des chiens. Chacun d'eux a son chien, dont la place dans la maison est marquée sous le lit, et cela que les parens le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas. »

Dans les cabarets, on rencontre des enfans qui, selon l'expression de l'inspecteur Child, ne sont pas plus hauts que la table. Ils se cotisent (*club together*) quatre ou cinq pour payer une pinte de bière, et, comme à Manchester, il y a des maisons où les enfans seuls sont reçus. Bientôt l'âge et l'habitude de la licence développent en eux d'autres passions, et le cabaret ne leur suffit plus. Alors ils fréquentent les petits théâtres et les bals publics (*dancing rooms*), où ils sont initiés à la débauche par les prostituées (2). Les rapports sexuels commencencent dès l'âge de quatorze ans, quelquefois plus tôt. Les manufactures de laine présentent le même caractère en France, à l'indocilité près des enfans. Reims et Sédan sont des villes paisibles, où le libertinage ne fait pas de bruit, mais où il s'étend partout. Selon M. Villermé, la ville de Reims est infectée de prostitution, et des jeunes filles dont la taille n'annonce pas plus de douze à treize ans s'offrent le soir aux passans. M. Parent-Duchâtelet avait déjà fait connaître que Reims était, dans les environs de Paris, la ville qui fournissait à la capitale le plus grand nombre de prostituées.

Quoique les enquêtes parlementaires et les publications administratives n'aient pas marqué Leeds d'une teinte aussi sombre que Manchester ni que Glasgow, c'est du comté d'York que sont parties les plus vives réclamations. L'éditeur du journal le plus répandu dans les districts manufacturiers, le *Leeds Mercury*, l'infatigable M. Baines, a reparu sur la brèche, et il a cherché à prouver (3) que les comtés manufacturiers, supérieurs aux comtés agricoles en instruction et en intelligence, l'emportaient également par la moralité. Avant lui, M. Hickson (4), raisonnant sur une hypothèse chimérique, avait déjà prétendu qu'il serait mieux pour un pays de n'avoir pas d'agriculture que de

(1) *Trades and Manufactures.*

(2) « Boys and girls, old people and married of both sexes go up two by two, as they can agree, to have connexion. » (*Trades and Manufactures.*)

(3) *Baines on Manufacturing districts.*

(4) *Hand-loom weavers report*, p. 42.

n'avoir pas de manufactures, doctrine curieuse, et dont je fais mention uniquement pour montrer que l'industrie manufacturière obtient dans les esprits, en Angleterre, un rang au moins égal à la place qu'elle occupe dans les intérêts.

Sur le continent, le débat est vidé depuis long-temps, et la moralité relative des populations agricoles ne fait plus question; mais en Angleterre, où la taxe des pauvres a depuis long-temps dégradé les mœurs des campagnes, on conçoit qu'il y ait lieu de douter, de batailler même sur les termes de la comparaison. Si l'on ne considère que les actes qui sont frappés par la loi pénale, les districts agricoles auront certainement l'avantage sur les districts manufacturiers. Les tables officielles mettent en regard treize comtés exclusivement adonnés à l'agriculture, et treize comtés principalement livrés à l'industrie (1). Dans les premiers, l'accroissement des crimes et délits justiciables des cours d'assises a été de 22 pour 100 pendant la période triennale de 1840, 1841 et 1842; il a été, dans les seconds, de 31 5/10 pour cent. Voici, pour chaque comté, le rapport actuel (1841) du nombre des accusés à la population.

COMTÉS AGRICOLES.

	POPULATION.	ACCUSÉS.	PROPORTION.	
Hereford.	113,878	259	1 sur 439	Moyenne 1 sur 464
Essex.	344,979	758	1 sur 455	
Hertford.	157,207	338	1 sur 465	
Oxford.	161,643	334	1 sur 466	
Bedford.	107,936	229	1 sur 471	
Wilts.	258,733	548	1 sur 472	
Berks	161,147	333	1 sur 483	
Bucks.	155,983	277	1 sur 563	Moyenne 1 sur 665
Northampton.	199,228	346	1 sur 576	
Suffolk.	315,073	527	1 sur 597	
Cambridge.	164,459	241	1 sur 682	
Lincoln.	362,602	507	1 sur 715	
Huntingdon.	58,549	68	1 sur 861	
TOTAL. . .	2,561,417	4,745	1 sur 539	

(1) « Dans les comtés classés comme agricoles, la population rurale, d'après le cens de 1831, représentait de 56 à 45 pour 100 du nombre des habitans; dans les comtés classés comme manufacturiers et mixtes, la proportion de la population rurale n'était plus que de 96 à 71 pour 100. (Tables criminelles de 1842 : *England and Wales*.)

COMTÉS MANUFACTURIERS.

	POPULATION.	ACCUSÉS.	PROPORTION.	
Gloucester.	431,483	1,252	1 sur 344	Moyenne 1 sur 368
Stafford.	510,504	1,485	1 sur 345	
Chister.	395,660	1,086	1 sur 364	
Lancastre.	1,667,054	4,499	1 sur 370	
Middlesex.	1,576,636	4,094	1 sur 385	
Warwick.	401,715	1,003	1 sur 400	
Monmouth.	134,355	264	1 sur 508	Moyenne 1 sur 778
Surrey.	582,678	1,017	1 sur 572	
York.	1,591,680	2,598	1 sur 612	
Nottingham.	249,910	374	1 sur 666	
Derby.	272,217	322	1 sur 845	
Northumberland. . .	250,278	245	1 sur 1021	
Durham.	324,284	266	1 sur 1222	
TOTAL. . .	8,388,254	18,503	1 sur 453	

Ainsi, dans les comtés agricoles pris en bloc, on compte 1 accusé par 539 habitans, et 1 accusé par 453 habitans dans les comtés manufacturiers; ce qui donne aux populations rurales, sous le rapport de la criminalité, un avantage de 16 pour 100. En prenant un à un les élémens de cette comparaison, le rapport n'est plus le même : on trouve que la moyenne, pour les sept comtés agricoles de Hereford, d'Essex, de Hertford, d'Oxford, de Bedford, de Wilts et de Berks, s'élève à 1 accusé sur 464 habitans, moyenne peu différente de celle que donne l'ensemble des comtés manufacturiers, tandis que les sept comtés manufacturiers de Monmouth, de Surrey, d'York, de Nottingham, de Derby, de Northumberland et de Durham, séparés des grands districts urbains et industriels de Middlesex, de Lancastre et de Stafford, ne présentent plus que 1 accusé sur 778 habitans, moyenne supérieure à celle des comtés agricoles les plus favorisés. A n'en juger que par la nomenclature officielle des crimes et des délits, l'état moral des populations agricoles serait donc quelque chose d'intermédiaire entre l'état des grandes villes manufacturières et celui de la manufacture principalement domestique, dont le type se rencontre dans les comtés de Nottingham, de Derby et de Northumberland. Enfin, le comté d'York ayant l'avantage sur dix comtés agricoles, on conçoit que les publicistes de Leeds aient contesté plus vivement que ceux de Manchester ou de Londres la supériorité des populations rurales; car ils vivaient dans un milieu comparativement dégagé des excès qu'en-

traîne l'expansion de l'industrie. Cependant il ne faudrait pas se draper trop fièrement dans cette robe d'innocence, qui déjà se déchire en plus d'un endroit. De 1841 à 1842, le nombre des accusés s'est accru de 37 pour 100 dans le comté d'York; il était en 1841 de 1 sur 839 habitans, il est de 1 sur 612 aujourd'hui (1).

Je n'examinerai pas avec M. Baines si les crimes contre les personnes sont plus communs dans les districts agricoles que dans les districts manufacturiers, car, cela fût-il, l'on aurait tort de tirer de ce fait une induction favorable à l'industrie. La diminution des crimes de violence dans un pays est un résultat dont il faut toujours se féliciter, parce que la société a pour fin principale de protéger l'existence et la liberté des individus; mais on sait que, dans les délits contre les personnes, la gravité de l'acte explique rarement au même degré l'immoralité de l'agent. Une tentative de meurtre, des violences poussées jusqu'à l'effusion du sang, accusent des passions fortement excitées plutôt que l'habitude du mal. Les atteintes portées au droit de propriété, lorsqu'elles se répètent, annoncent l'oubli de tous les principes; celui qui vit de vol ou d'escroquerie est un criminel de profession qui a déclaré la guerre aux lois. Partout où les délits contre la propriété augmentent, la partie corrompue de la société s'accroît aux dépens de la partie saine, et voilà quelle est aujourd'hui la situation des districts manufacturiers.

Il faudrait une assurance peu commune pour affirmer que la débauche fait dans les campagnes les mêmes ravages que dans les grands centres d'industrie. L'ivrognerie est de tous les jours à Manchester ou à Londres; on ne s'enivre guère à la taverne du village que le dimanche ou le lundi. Les mœurs peuvent être relâchées dans les campagnes, mais la prostitution, ce mal particulier aux populations

(1) En France, l'inégalité qui existe entre les départemens manufacturiers et les départemens agricoles est beaucoup plus tranchée. En 1840, la moyenne des crimes et des délits présentant 1 accusé sur 4,077 habitans, on a compté dans le département manufacturier de la Seine 1 accusé sur 1,245 habitans; dans celui du Haut-Rhin, 1 accusé sur 2,014 habitans; dans celui de la Seine-Inferieure, 1 accusé sur 2,030 habitans; dans celui de la Marne (Reims), 1 accusé sur 2,342 habitans, et dans celui du Rhône, 1 accusé sur 3,766 habitans. Les départemens agricoles ont offert les proportions suivantes : celui de l'Isère, 1 accusé sur 13,037 habitans; celui de la Creuse, 1 accusé sur 9,869 habitans; celui de l'Ain, 1 accusé sur 8,877 habitans; celui des Hautes-Pyrénées, 1 accusé sur 8,720 habitans; celui de la Haute-Saône, 1 accusé sur 8,373 habitans; celui du Jura, 1 accusé sur 8,283 habitans; celui de l'Orne, 1 accusé sur 7,047 habitans, et celui de la Haute-Loire, 1 accusé sur 7,385 habitans.

agglomérées, y est à peu près inconnue. M. Baines, opposant le comté de Lancastre et la partie occidentale du comté d'York aux comtés agricoles de Norfolk et de Hereford, fait remarquer que la proportion des enfans naturels n'est que de 3 sur 1,000 habitans dans les premiers, tandis qu'elle est de 6 sur 1,000 dans les seconds. M. Baines aurait pu choisir un meilleur terme de comparaison que le comté de Norfolk, district industriel autant qu'agricole, mais où l'industrie est en pleine décadence, et dont la corruption soit morale, soit politique, est proverbiale dans le royaume-uni. J'admets au surplus qu'il naisse dans les comtés agricoles un plus grand nombre d'enfans hors mariage que dans les comtés manufacturiers; mais je n'en repousse pas moins les inductions que l'on prétend tirer de ce fait. Les relations entre les sexes commencent plus tard dans les campagnes et sont plus accidentelles; je n'en veux d'autre preuve que la rudesse et la vigueur des femmes qui travaillent aux champs. La débauche affaiblit le corps en dépravant le caractère, et partout où l'on rencontre une population robuste, on peut en conclure hardiment que les mœurs n'ont pas perdu toute retenue.

Au reste, cette controverse touchant la moralité relative des manufactures et de l'agriculture en Angleterre ne peut s'agiter qu'entre les intéressés. Pour un étranger, pour un observateur impartial, le débat serait sans objet. Les ressemblances en effet doivent le frapper beaucoup plus que les différences; l'Angleterre doit lui apparaître ce qu'elle est, une vaste manufacture s'appliquant tantôt au sol, et tantôt aux produits du sol, mais suivant le même principe à travers ces diverses applications. Dans les états du continent européen, l'industrie agricole et l'industrie manufacturière procèdent généralement de deux principes opposés : l'une concentre les capitaux, les hommes, la puissance mécanique; l'autre divise les capitaux, isole les familles, et préfère la main-d'œuvre aux machines. Les races d'hommes y diffèrent comme les industries; au physique comme au moral, rien ne ressemble moins à un ouvrier des filatures qu'un paysan. En Angleterre, ces différences tendent de plus en plus à s'effacer. Les habitans des campagnes n'ont plus de costume qui les distingue; on voit les laboureurs, vêtus de la défroque des populations urbaines, mener la charrue en habit noir. Leur existence a cessé d'être sédentaire; loin de s'attacher à la terre qui les nourrit, ils contractent les habitudes errantes des ouvriers de fabrique, émigrant comme eux de comté en comté (1), en quête de

(1) Parmi les habitans de chaque comté, la proportion des étrangers aux indigènes est en moyenne de 1 sur 6, et quelquefois de 1 sur 4.

travail. Ils ne connaissent plus ce sentiment qui localise les souvenirs, qui concentre les affections autour d'un clocher; nulle part les occupations ne sont moins héréditaires, et l'esprit de tradition, en se fixant dans les régions supérieures, semble avoir abandonné les classes inférieures de la société.

Même dans les contrées de l'Europe où la terre est partagée en grands domaines et possédée par un petit nombre de propriétaires fonciers, on trouve peu de journaliers travaillant pour un salaire et sans autres moyens d'existence que ce salaire. Ce sont des fermiers à prix d'argent ou des métayers qui cultivent, participant les uns et les autres, dans quelque mesure, aux fruits du sol. Le travail se fait en famille; la petite ou la moyenne culture coïncide ainsi avec la grande propriété. En Angleterre, la grande propriété a fini par entraîner la grande culture. Les fermes sont de vastes exploitations, vivifiées par des capitaux considérables, qui associent au travail de l'homme celui des machines ainsi que des animaux. Le fermier a de nombreux domestiques, et, dans l'occasion, il emploie des légions d'ouvriers. En un mot, tandis que dans l'agriculture du reste de l'Europe le travail salarié est l'exception et le travail indépendant la règle, en Angleterre le travail salarié est la règle, et le travail indépendant l'exception. Pour traduire ce fait en chiffres précis, il suffira de rappeler que dans le comté de Bedford on compte, suivant le dernier recensement, 9 journaliers pour 1 fermier; le comté de Berks présente la même proportion. Dans le comté de Buckingham, le rapport des fermiers aux simples journaliers est celui de 13 à 87; dans le comté de Cambridge, il est de 17 à 83; dans le comté de Lincoln, de 1 à 3; dans le Gloucester, de 1 à 6, et dans le comté de Northampton de 1 à 7.

On le voit, le caractère essentiel des deux industries est le même. La ferme et la manufacture emploient également un grand nombre d'ouvriers qui n'ont pas d'autre ressource que le salaire de la journée, et les campagnes ont, comme les villes, leurs prolétaires à nourrir. Dans les mauvais jours, ces masses flottantes doivent nécessairement tomber à la charge de la société. Alors le manufacturier continue à produire, même en produisant à perte; le travail est une aumône forcée qu'il fait à ses ouvriers. Le propriétaire et le fermier, au lieu d'occuper les journaliers dans les champs, leur ouvrent les ateliers de la maison de charité : c'est la taxe des pauvres dans les deux cas.

Les districts agricoles de l'Angleterre n'ont pas toujours présenté cet aspect. La grande propriété date de loin, elle est aussi ancienne que la conquête; mais ce n'est que depuis environ un demi-siècle que

la grande culture est venue compléter l'œuvre de la grande propriété, en faisant de l'occupation du sol le privilége de quelques hommes, maîtres ou fermiers. Cette révolution s'est accomplie dans les campagnes à la même époque où s'élevait la grande manufacture. Pendant que l'industrie remplaçait les ouvriers par des machines et le travail en famille par celui des ateliers, l'agriculture convertissait les champs en pâturages, agrandissait les fermes, et détruisait les chaumières. Dans les deux cas, on diminuait la nécessité de la main-d'œuvre en augmentant la puissance de production; c'étaient deux opérations analogues, et qui supposaient, bien qu'on ne l'ait pas reconnu d'abord, une commune impulsion.

L'agriculture est passée dans la Grande-Bretagne à l'état manufacturier; il ne faut donc pas s'étonner, quand on voit les populations agricoles subir les conséquences de cette transformation, qui sont l'élévation des salaires, l'agglomération des habitans, l'emploi des femmes et des enfans, le travail par bandes substitué au travail individuel, le servage et la démoralisation des travailleurs. Si un journalier dans les champs ne gagne pas autant qu'un ouvrier dans les manufactures, il obtient un salaire généralement supérieur à celui de l'ouvrier tisserand. Dans les comtés de l'Angleterre où les journaliers se trouvent le plus maltraités, le salaire est encore de 8 à 10 sh. ou de 10 fr. à 12 fr. 50 cent. par semaine. La journée de travail rapporte moins en France, même dans les environs de Paris. Mais dans les comtés du centre et du nord, le salaire est de 11 à 12 sh. par semaine (13 fr. 75 c. à 15 fr.), ce qui représente exactement le double du prix de la journée dans nos campagnes, et un revenu au moins égal à celui de nos ouvriers dans les villes et dans l'industrie. Dans quelques comtés et près des centres industriels, il s'élève à 14 ou 15 sh. (17 fr. 50 cent. ou 18 fr. 75 cent).

La commission des pauvres a publié, en 1843, sur l'emploi des femmes et des enfans dans l'agriculture, un rapport (1) qui contient les faits les plus curieux. L'impression morale qui résulte de cette lecture ne diffère pas beaucoup de celle que laissent dans l'esprit les descriptions les plus lamentables des districts manufacturiers. On y voit que les travaux de la campagne pèsent aussi sur les femmes et sur les enfans. Sans doute, la journée agricole est plus courte que la journée industrielle, et, si l'on excepte les époques de la fenaison ou de la

(1) *Reports of special assistant poor law commissioners on the employement of the women and children in agriculture*, in-8°.

moisson, la tâche qu'il s'agit d'accomplir n'excède pas la mesure des forces que chacun peut avoir à dépenser entre le lever et le coucher du soleil; la santé des femmes et des enfans, qui dépérit dans les manufactures, se fortifie, selon le témoignage unanime des commissaires, dans la culture des champs; mais si une pareille existence endurcit les muscles, elle n'est pas faite pour développer l'intelligence ni le sentiment moral. Là où les femmes partagent avec les hommes les soins de la culture, la famille se détruit; car il faut abandonner les plus petits enfans à eux-mêmes et souvent fermer la maison. Là où les enfans passent de bonne heure au service des étrangers, aucune éducation n'est possible; c'est en vain que l'on multiplie les écoles et que l'on perfectionne les méthodes d'enseignement, l'enfant du laboureur ne peut pas mettre à profit ces largesses de la civilisation. Dès l'âge de six ans, le fermier l'emploie, en sentinelle perdue, à faire peur aux oiseaux qui dévorent la semence ou le grain des épis; il reste ainsi dix ou douze heures par jour éloigné de la maison paternelle, seul au milieu des champs, à un âge où la solitude n'éveille pas encore la réflexion, et pour le modique salaire de 8 p. par semaine ou de 1 sh. A dix ans, il peut déjà garder les troupeaux ou abreuver le bétail. A quatorze ans, c'est un garçon de ferme associé à tous les labeurs de l'homme fait.

La condition toute manufacturière de l'agriculture britannique se révèle principalement par deux usages qui prévalent, l'un dans les comtés du sud, et l'autre dans les comtés du nord, je veux parler du système de l'apprentissage (*parish apprenticeship*), et du travail par compagnies (*gang system*).

En France, l'administration des hospices place dans les familles des cultivateurs les enfans trouvés et les orphelins qui sont à sa charge; en cela, elle exerce le droit de tutelle que les circonstances lui ont déféré, mais elle ne crée pas ce droit, et ne se substitue qu'à des parens inconnus ou qui ont cessé d'exister. L'apprentissage des enfans pauvres est tout autre chose en Angleterre. Lorsqu'une famille a le malheur de tomber dans la détresse et de s'inscrire sur la liste des secours, les gardiens de la paroisse peuvent enlever aux parens leurs enfans dès l'âge de neuf ans, sans consulter l'inclination des uns ni des autres. La séparation s'accomplit en vertu de la loi, et par une décision qui est sans appel. La puissance paternelle, cette autorité d'institution divine, cette base de la famille et de la société, est entièrement supprimée. A partir de la mise en apprentissage jusqu'à la majorité de l'enfant, le père n'a plus de juridiction sur lui; tout lien, souvent même toute relation est

brisée, car il dépend du maître auquel on a confié l'apprenti de permettre ou d'interdire les communications. Il faudrait que l'apprenti fût en butte à un traitement cruel pour que les parens eussent le droit d'intervenir; encore leur intervention ne saurait-elle être directe : ils doivent porter plainte devant les tribunaux.

Dans l'origine des manufactures, les apprentis étaient dirigés par les paroisses vers le comté de Lancastre; on les entassait dans des tombereaux qui les portaient par troupes à ce grand marché du travail. Aujourd'hui, les apprentis sont placés généralement dans les fermes; on ne peut pas les envoyer à une distance qui excède quarante milles, en sorte que, si on les sépare toujours de leur famille, du moins on ne les dépayse plus. L'effet de ce système dans l'agriculture est nécessairement le même que celui de l'emploi prématuré des enfans dans les manufactures et dans les mines. On rend les enfans indépendans de la famille, on les affranchit de cette tutelle salutaire, pour leur imposer un servage contre nature. On apprend au père à se décharger sur la paroisse, c'est-à-dire sur la société, de l'obligation d'entretenir et d'élever sa famille; on apprend au fils qu'il n'a pas besoin de faire le moindre effort pour parvenir ni pour diminuer les charges domestiques, et que la paroisse répond de tout. Le père cesse ainsi d'être un homme libre, et le fils ne peut pas le devenir; l'un et l'autre perdent le sentiment de leur responsabilité.

Dans les manufactures, l'enfant se démoralise parce qu'il dispose de son salaire avant l'âge de raison; dans l'agriculture, l'apprenti, n'ayant pas la disposition de son salaire avant l'âge de vingt-un ans, nourri, vêtu et logé par le maître, se révolte contre cette perpétuelle enfance, ou devient inhabile à la vie. M. Austin (1) cite comme une merveille l'exemple d'un fermier qui, pour apprendre à son apprenti l'usage de l'argent, lui donnait du moins un champ de pommes de terre à cultiver. On n'a pas de plus mauvais procédés pour les esclaves des Antilles françaises, où chaque noir obtient son carré de légumes et un jour de la semaine pour le soin de ses intérêts personnels.

L'apprentissage est une véritable traite, la traite des enfans pauvres, que l'on vend ainsi pour un terme de douze et quelquefois de quatorze années. Ce servage de l'enfance paraît d'autant plus odieux, que le peuple qui le pratique jouit dans ses institutions de la plus grande liberté. Au reste, il a porté en Angleterre les mêmes fruits que l'esclavage dans les colonies, et il y devient à peu près également impos-

(1) *Employment of women and children in agriculture.*

sible. Les apprentis, n'ayant pas l'excitation de l'intérêt personnel, ont pris le travail en dégoût; ne voyant pas l'autorité de leurs maîtres revêtue d'un caractère moral, ils ont manifesté un penchant habituel à la révolte. Les fermiers, de leur côté, ont fini par trouver que le travail rétribué leur revenait moins cher que le travail gratuit. Aussi l'usage, au lieu de s'étendre, va-t-il aujourd'hui en diminuant.

Il n'en est pas de même du travail par compagnies. Dans tous les comtés de l'Angleterre, les travaux qui demandent une certaine rapidité d'exécution, tels que la moisson des blés, la récolte des foins ou des houblons, appellent un grand concours d'ouvriers étrangers aux localités. C'est ainsi que des bandes d'Irlandais s'abattent sur l'Angleterre au mois de juillet, pour repartir ensuite au moment où la maturité plus tardive des grains s'annonce dans leur propre pays; mais il y a des comtés, entre autres le comté modèle de Lincoln, où tous les travaux se donnent à l'entreprise et sont exécutés par des troupes d'ouvriers enrégimentés dans chaque district sous la bannière d'un entrepreneur, ainsi que cela se pratique dans les travaux publics pour les terrassemens et pour la maçonnerie. Un propriétaire veut-il faire sarcler un champ de pommes de terre, défoncer une prairie ou relever des fossés, il s'adresse à un entrepreneur (*gang-master*), avec lequel il traite de l'ouvrage à forfait. Dès que celui-ci s'en est chargé, il réunit tous les ouvriers qu'il peut trouver, hommes, femmes et enfans, et les envoie sur le terrain avec un contre-maître qui les surveille et qui dirige l'opération. Quand la distance à parcourir est trop considérable, on les transporte sur des charrettes, et on les fait coucher pêle-mêle dans des granges, pour ne les ramener chez eux qu'au terme du travail. Des jeunes filles demeurent ainsi pendant une semaine loin de leur famille, et comme, en choisissant les travailleurs, on a égard à leur vigueur bien plus qu'à leur moralité, elles se trouvent exposées à la contagion des plus mauvais discours, ainsi que des plus mauvais exemples. Il n'y a donc pas à s'étonner quand on lit dans la déposition d'un contre-maître : « Sur 100 de ces jeunes filles, 70 sont des prostituées. »

On conçoit que ce système convienne aux propriétaires et aux fermiers, car le travail se fait plus promptement, avec plus de précision et à meilleur marché. Pour le journalier, il a certains avantages, principalement celui de l'employer avec plus de certitude et plus de régularité. Cependant par combien d'inconvéniens et de souffrances ne doit-il pas acheter cette apparente amélioration de son sort? D'abord le système du travail par entreprise est un moyen d'extorquer à l'ouvrier

la plus grande somme de travail pour la moindre somme d'argent. Chaque journalier, bien qu'il soit payé à la journée, s'engage envers l'entrepreneur à faire une certaine quantité d'ouvrage, en sorte que la troupe tout entière se trouve contrainte de travailler avec autant d'énergie que si chacun travaillait à la tâche pour son propre compte, et que cette énergie additionnelle, qui ne profite qu'à l'entrepreneur, est dépensée en pure perte pour l'ouvrier (1). C'est la tâche d'un homme libre accomplie par un forçat. Un autre effet de ce système consiste dans l'emploi des plus petits enfans; on les met à l'œuvre dès l'âge de cinq ou six ans, et en excédant ces pauvres petits de fatigue, on leur interdit encore toute instruction. A quel âge les enverra-t-on à l'école, si le travail quotidien commence pour eux aussitôt que leurs jambes peuvent les porter? Enfin les populations, transportées ainsi un jour dans une paroisse, un jour dans une autre, n'ont plus de domicile ni de foyer; elles deviennent des espèces de tribus errantes comme ces *navigateurs* qui creusent les canaux et qui construisent les chemins de fer, ou comme ces ouvriers des manufactures qui changent d'atelier toutes les semaines et de ville tous les mois.

Le système du travail par compagnies me paraît la conséquence directe de la grande propriété et de la grande culture. Si le cours naturel des choses vient à développer cette tendance encore en germe, c'en est fait dans les campagnes du repos des familles, de la vigueur corporelle et des bonnes mœurs. On verra l'agriculture la plus avancée coïncider avec l'abaissement le plus complet de la population, et, la race des campagnes dégénérant, les villes n'auront plus où se recruter.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce point; je crois en avoir dit assez pour montrer que, si les habitans des districts ruraux participent à la dégradation des districts manufacturiers, c'est que l'agriculture tend à se constituer en Angleterre sur les mêmes bases que l'industrie. Il faut ajouter que dans les comtés les plus agricoles les travaux industriels occupent autant d'ouvriers que les travaux des champs. Il n'y a pas de chaumière de laboureur où les enfans ne soient employés ici à fabriquer des boutons, là aux ouvrages de passementerie ou de mercerie; et quant aux hommes faits, ceux qui ne trouvent pas d'emploi dans les fermes se livrent au tissage de la toile ou de la bonneterie. M. F. Doyle fait mention d'un district, connu dans le comté d'York sous cette désignation générique « les Vallons (*Dales*), » où la charrue ne pénètre pas, et qui n'est qu'une immense prairie. A l'ex-

(1) *Employment of women and children in agriculture*, p. 224.

ception d'un petit nombre d'ouvriers qui exécutent les travaux d'assèchement et d'irrigation, il n'y a point dans ce district de journaliers proprement dits, et les domestiques attachés à chaque ferme suffisent aux soins que réclame l'éducation des bestiaux. Les habitans des vallées sont donc réduits, pour subsister, à fabriquer des bas et des capes de matelots. Cet état de choses est, à quelque degré, celui du royaume entier. L'industrie agricole et l'industrie manufacturière dans la Grande-Bretagne ressemblent à deux fleuves inégaux qui, partant de points différens, finissent par se confondre; celui qui a le plus de force et de volume donne son nom au courant. Le courant de l'Angleterre est aujourd'hui industriel et commercial; c'est par là qu'elle marque dans le monde, le reste ne lui compte pas.

LÉON FAUCHER.

(*La fin au prochain numéro.*)

LA

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

EN ITALIE.

II.[1]

L'ÉCOLE DE M. ROSMINI ET SES ADVERSAIRES.
— LES PARTIS EN ITALIE ET LE GOUVERNEMENT PONTIFICAL.

I.

Dans la société moderne, l'état n'est plus la royauté du moyen-âge : c'est une administration qui protége les intérêts de l'industrie et de la richesse. Autrefois l'état supposait le servage des masses; c'était une force aveugle : aujourd'hui il se développe par la liberté des peuples; c'est une création de l'intelligence. Cependant l'état ne peut jamais se constituer qu'en des limites fixées par les frontières de chaque pays. De là pour les peuples des besoins distincts, de là aussi la guerre, et avec elle l'entretien dans chaque état d'une puissance militaire qui pèse sur tous les intérêts. En d'autres termes, l'état n'embrasse pas l'humanité : c'est ce qui lui crée deux classes d'adversaires, les ultra-catholiques et les utopistes. Les premiers le traitent comme une puis-

(1) Voyez la livraison du 15 mars dernier.

sance athée et rêvent, faute de mieux, la suprématie de la cour de Rome; ils opposent aux limites de l'état l'universalité de l'église; les seconds s'irritent à l'idée des barrières qui séparent les peuples, et falsifient l'Évangile pour appuyer sur de vagues prédications ce type idéal de la fraternité universelle.

Trop catholique pour ne pas combattre l'état, trop éclairé pour en méconnaître la force, M. Rosmini veut le perfectionner. Suivant lui, la philosophie conduit à la religion. Nous l'avons vu arracher au scepticisme la notion de l'être possible, fonder sur cette idée une nouvelle philosophie, et sur cette philosophie une nouvelle apologie du christianisme. Une fois le christianisme justifié, M. Rosmini cherche à définir ce que doit être le gouvernement de l'humanité par l'église. Suivant lui, les individus sont destinés à contenir les masses, les hommes sans patrie et sans famille doivent diriger toutes les patries et toutes les familles : par conséquent tous les états doivent se soumettre à la suprématie de l'église, qui doit à son tour laisser aux états l'administration de tous les intérêts politiques et matériels, Telle est l'utopie du prêtre tyrolien; il est nécessaire de s'y arrêter avant d'examiner la situation de l'école rosminienne en présence des partis politiques de l'Italie.

D'après M. Rosmini, jamais la société n'a été plus florissante, jamais aussi elle n'a été plus malheureuse. Tandis que chaque jour voit accroître nos biens matériels, d'incessantes révolutions révèlent les souffrances de toutes les classes. D'où vient cette contradiction? De l'ignorance profonde des hommes qui gouvernent les états. Les anciens demandaient des lois aux sages, et leurs sociétés étaient fortement organisées; les modernes ont dédaigné la philosophie, et aujourd'hui le pouvoir est aveugle, la science impuissante. — Nos politiques, continue M. Rosmini, ne songent qu'à la prospérité matérielle; ils traitent l'homme comme une chose; tantôt ils flattent, tantôt ils combattent l'opinion populaire, et, incapables de la diriger, ils sacrifient le bonheur à la richesse, la vertu au succès; ils n'ont ni force, ni but, ni prévision; ils ne gouvernent pas, ils sont gouvernés par toutes les éventualités de la guerre, de l'industrie et du commerce. Qu'importent cependant la richesse et la prospérité publiques, qu'importent ces vaines jouissances du citoyen, si l'homme est malheureux, si la société, splendide à la surface, est dévorée au fond par des passions qu'elle ne peut ni contenir ni satisfaire?

M. Rosmini passe en revue toutes les théories que la politique moderne applique au gouvernement des états. Il demande compte du

bonheur aux économistes, et les économistes répondent tantôt par le chiffre de la population, comme si les hommes n'étaient que des instrumens de travail, tantôt par le chiffre des classes aisées, comme si les malheureux ne devaient pas compter. — Il s'adresse aux politiques, qui veulent gouverner les intérêts par les intérêts, et il n'a pas de peine à démontrer le vice de ce système. En effet, maintenir l'équilibre des partis, ce n'est qu'entretenir la guerre; les dominer les uns par les autres, c'est établir la tyrannie des majorités, et dans les deux cas la société souffre. — Il est des politiques qui proposent le partage des biens : nouvelle erreur. Le partage, le nivellement, même la taxe des pauvres, sont des spoliations injustes, car on ne saurait imposer la charité par des lois; la transformer en obligation légale, c'est tuer la vertu et accorder à tous le droit de révolte, de guerre et de pillage, chacun étant juge de ses besoins et tous se trouvant autorisés à appuyer le droit par la force. — La théorie du mouvement est jugée avec plus de sévérité encore. Cette théorie se fonde sur l'hypothèse d'un progrès irrésistible, hypothèse détruite par les faits, par la corruption naturelle des masses, et par la conscience de notre liberté. Le but de la théorie est de distribuer les richesses au plus grand nombre, et de grandes richesses concentrées sont préférables à une demi-pauvreté universelle. Pour augmenter l'activité, la théorie du mouvement augmente les besoins, et elle ne réussit qu'à tourmenter les peuples qu'elle veut satisfaire. Elle se propose de niveler toutes les classes, elle attaque les gouvernemens monarchiques, les hiérarchies, et l'activité indéfinie, l'immense ambition qu'elle excite, exigent, pour se satisfaire, une hiérarchie très développée. Elle attaque le pouvoir, et le principe tout égoïste de la concurrence engage le pouvoir à abuser de ses droits, à jouir de ces places que tout le monde voudrait lui arracher. Enfin elle veut soulager toutes les misères, et la concurrence ne profite qu'aux plus riches, aux plus habiles; partout elle livre le plus faible à la merci du plus fort. Ainsi cette concurrence moderne est une agitation douloureuse et inutile, un déplacement d'hommes et de choses, une exaltation fiévreuse de tous les désirs, de toutes les ambitions, un mouvement sans but, sans motif et sans issue.

Les gouvernemens effrayés se sont empressés de combattre cette activité irréfléchie; ils ont mis en pratique la théorie de la résistance. M. Rosmini repousse cette théorie comme il a repoussé la première. Ce mot de résistance, dit-il, est âpre et hostile à l'humanité. D'ailleurs cet aveugle instinct de conservation, cette lutte folle contre un mouvement parfois légitime, contre la nature, contre Dieu même,

ne peuvent s'appeler une théorie. Pour avoir exigé une immobilité impossible, les gouvernemens ont été conduits à la violence, ils ont multiplié les entraves, protégé les abus, soulevé les haines et provoqué une révolution qui a fini par briser tous les obstacles. Dès-lors la société a pris la liberté du mouvement pour un bien, le moyen pour le but; elle a marché sans même s'enquérir de la route : dans son excessive mobilité, elle a mêlé toutes les classes, elle est devenue élégante et polie à la surface; au fond, elle est légère et orgueilleuse, impudente et dissimulée. La résistance n'a fait ainsi que hâter le triomphe du mouvement; quel sera le résultat de ce triomphe? Rousseau l'a formulé, c'est le désespoir. Si la société n'a le choix qu'entre l'esclavage et une agitation stérile, il faut condamner la civilisation elle-même et maudire la perfectibilité comme la source de tous les malheurs. D'après M. Rosmini, Rousseau a arraché le masque à un siècle qui n'avait pas même la conscience de ses vices. « Rousseau, dit-il, a gémi sur les souffrances de la société corrompue au milieu de laquelle le malheureux a dû vivre, et il n'a été compris ni par ses partisans, ni par ses contradicteurs. Au lieu de voir en lui l'homme qui s'indigne, le rhéteur qui exagère, le sophiste qui déploie son génie, le poète qui pleure, on a voulu voir le philosophe qui raisonne, et cela a nui à sa renommée et à l'époque dont il a déploré la corruption. »

La corruption moderne est si profonde, que M. Rosmini se demande comment elle a pu se développer en présence du christianisme. Bien que les sociétés chrétiennes soient immortelles, dit-il, la perversité humaine a doublé d'audace en puisant de nouvelles forces dans les forces mêmes du christianisme. Depuis que l'infini s'est révélé à nous, un avenir sans bornes s'est ouvert à la vertu comme au vice. La nature suffisait aux sociétés païennes; l'olympe était le rêve d'une imagination froide et presque enfantine. La plus belle ame du monde ancien, Virgile, se figurait un élysée calme, mais limité : les dieux de la mythologie ne se communiquent pas à l'homme, le dieu de Platon se réduit à une idée. Jehovah lui-même n'est que le dieu de la puissance et de la gloire, un dieu terrible, isolé de l'humanité : *personne ne le verra sans mourir;* c'est dans ce monde qu'il récompense les justes, et la vie à venir pour les Juifs se borne à la résurrection du corps. Chez les chrétiens, au contraire, la Divinité se livre à l'homme, elle promet un bonheur sans limites, et même lorsque nous nous arrêtons à la terre, nous oublions les bornes de la nature pour chercher encore l'immensité. De là cette grande lutte de la science moderne contre la lumière divine; de là ces progrès inouis de l'industrie et du commerce

qui tournent contre la religion qui les a enfantés; de là ces utopies qui transportent le ciel sur la terre, et l'immensité de ces désirs qui agitent les peuples modernes. L'incrédulité elle-même ne peut arrêter cette dégradation. On a beau nier Dieu, l'idée de Dieu nous reste, et cette idée se propage dans les langues, subsiste dans la tradition. Quelles que soient nos croyances, désormais pour nous le bonheur doit présenter les deux caractères de l'infini et de l'absolu. Qu'on le cherche dans le pouvoir, dans les richesses, dans le plaisir, toujours c'est le même but idéal qu'on poursuit; et plus l'erreur est grande, plus le tourment augmente, car il est également impossible d'oublier l'absolu et de le trouver dans la nature (1).

Pour combattre cette théorie du bonheur infini, M. Rosmini fait appel à l'analyse. Des biens matériels et l'intelligence volontaire qui les apprécie, voilà, selon lui, les élémens du bonheur. C'est armé de cette définition qu'il sonde la profondeur de nos plaies morales. Aussi long-temps que l'homme se trouve en présence de biens réels et positifs, le jugement est infaillible; dès que la volonté se porte, non pas sur des objets, mais sur des idées, la faillibilité commence avec la réflexion, et la volonté s'égare au milieu de créations abstraites. Dans les premiers âges de l'histoire, l'homme désire des biens matériels, il est tout entier à la perception, à la nature : comment pourrait-il se tromper? Quand les peuples commencent à généraliser, l'abstraction l'emporte sur la pensée, et la vérité fait aussitôt place à l'erreur. L'homme ne désire plus des objets réels, il s'épuise en efforts pour trouver dans ce monde borné un bonheur idéal. Dès-lors, entraîné peu à peu par la réflexion, il entre en révolte contre la nature; à ce monde limité qui l'entoure, il substitue un monde nouveau, monde fantastique, infini, où les objets de nos passions se transforment en abstractions insaisissables. Le *plaisir*, la *richesse*, la *puissance*, la *science*, la *gloire*, deviennent des idées où nos désirs insatiables cherchent l'infini qui leur échappe sans cesse. Nos passions se multiplient aussi, car les idées se compliquent. L'idée du plaisir réveille une passion inépuisable; l'idée de la richesse en réveille deux, suivant que l'homme cherche la richesse pour elle-même ou pour le plaisir. La puissance excite quatre capacités sans limites qui cherchent la puissance pour elle-même, ou pour le plaisir, ou pour le double but de la richesse. M. Rosmini décompose de même l'amour de la gloire et de la science; il calcule avec une précision mathématique le nombre de capacités que

(1) *La Società e il suo fine*, liv. III.

produisent en nous ces passions factices, et il arrive à compter en tout cent vingt-huit capacités sans limites, cent vingt-neuf si on y ajoute ce dégoût du monde qui naît au milieu des civilisations décrépites, dégoût qui inspire à l'homme l'idée satanique de se suffire à lui-même, de chercher le mouvement pour le mouvement, et de jouir de la vie pour la vie. M. Rosmini nous montre ensuite ces capacités se produisant à mille degrés différens, se combinant de mille manières, et c'est appuyé sur cette algèbre du sentiment que le prêtre italien fait la satire de la société moderne. Cette licence effrénée de la réflexion qui pervertit les sens pour les surpasser; cette passion du bruit, quel qu'il soit, qui, pour se satisfaire, ne recule pas même devant l'infamie; cette rage de l'avarice et de l'ambition qui augmente avec la richesse et le pouvoir; ces vanités jetées dans la littérature par la cupidité, la galanterie, l'ambition ou l'amour du scandale; ces autres vanités irascibles et dédaigneuses qui ont, pour les richesses de la science et de l'érudition, le culte stérile de l'avare pour ses trésors; cette fatuité du plaisir, propre d'une société très légère, chatouilleuse, inquiète, où l'esprit perd toutes les idées, se fausse, et où mille préjugés vains et burlesques composent une sorte de fantasmagorie intellectuelle; en un mot, tous les vices, toutes les innombrables formes de la folie et de l'erreur viennent prendre leur place dans ce calcul bizarre et profond des cent vingt-neuf capacités indéfinies (1).

M. Rosmini ne se borne pas à énumérer ces formes de la folie et de l'erreur; il montre les conséquences de cet empire de l'illusion sur les hommes chargés du soin de diriger les masses. Les uns veulent réaliser l'abstraction de l'égalité, les autres poursuivent l'ab-

(1) Dans cette satire de la société moderne, M. Rosmini énumère tous les caractères du vrai bonheur; il rappelle que le bonheur doit présenter, 1° une jouissance actuelle, 2° s'attacher à un objet réel, 3° élever notre nature, 4° toucher à notre esprit, 5° se manifester à notre conscience. Or, il oppose à cette énumération un dénombrement ironique des caractères du faux bonheur, et suivant lui la société prend le plaisir pour la jouissance, la richesse pour l'objet du bonheur, la science pour la satisfaction de l'esprit, le bruit de la gloire pour la conscience de la félicité. Nos capacités indéfinies se développent sous le charme d'une foule d'illusions subalternes; le plaisir présente mille genres de plaisirs, la gloire mille espèces de gloires. La réflexion peut élever l'idée du plaisir au-dessus de la gloire; elle peut abaisser, déplacer les abstractions subalternes jusqu'à faire dominer une variété du plaisir sur toute la hiérarchie des plaisirs et même sur la hiérarchie de toutes les capacités indéfinies. Parfois, dans ce mirage intellectuel, dans cette confusion tourbillonnante de la réflexion, la moindre idée représente pour nous le bonheur tout entier, et alors nous sacrifions tout à cette idole d'un moment.

straction du mouvement, tous se surpassent pour créer de nouveaux besoins à la société, pour la pousser à l'action; puis, quand elle veut agir, elle se trouve aux prises avec l'impossible, les ressorts de l'état se raidissent, les révolutions éclatent, et le désordre reste. De là ce délire de l'infini, cette sombre irritation que personnifient les héros de Byron, de Foscolo, d'Alfieri, de Goethe; de là ces lugubres rêveries de Werther, ces ennuis funèbres où la poésie s'exalte pour célébrer le désespoir. Certes, si vous demandez du mouvement, si vous prenez l'agitation pour le progrès, la société actuelle ne saurait marcher plus vite. Ses mille besoins, observe M. Rosmini, sont les aiguillons qui la forcent à précipiter sa course, comme si elle pouvait se soustraire à elle-même par la fuite. Mais si le bonheur est dans une satisfaction calme, dans une félicité tranquille, notre progrès n'est qu'une chute continue. — On a calomnié le moyen-âge, ajoute M. Rosmini, faute de le comprendre : l'imperfection était alors dans les moyens, le mal est aujourd'hui dans le but; la richesse augmente, les méthodes se simplifient, les garanties se multiplient, les langues, les abstractions, la réflexion, se perfectionnent; pourtant nos pensées sont-elles plus hautes que celles de nos pères? sommes-nous plus heureux? avons-nous la grandeur des anciens temps? Non, notre faiblesse se manifeste partout, et les innombrables désirs qui nous tourmentent révèlent toute l'impuissance de la société moderne.

La cause dernière de notre dégradation selon M. Rosmini, c'est, on le voit, le triomphe de l'abstraction sur la pensée, du rêve sur la vérité, de l'accident sur la substance. Ce triomphe a eu pour conséquence une ère d'illusions. A la fin du XVIIIe siècle, pour perfectionner la société, on voulut la détruire. La France se plongea dans tous les excès, puis elle livra des combats, elle obtint une série effrayante de victoires; bientôt l'Europe se réveilla : elle avait moins sacrifié que la France à l'illusion d'une perfectibilité destructive; elle lutta, et cette fois la pensée triompha sur l'abstraction, la vérité sur les rêves, la substance sur les accidens : la France vit réduire à néant ses conquêtes éphémères. C'est ainsi que le prêtre tyrolien célèbre implicitement le congrès de Vienne.

Quelle est l'organisation définitive que M. Rosmini propose à l'Europe? Rappelons-nous qu'il fait consister le bonheur dans la satisfaction de la volonté par des biens réels. Donc, M. Rosmini ne dédaigne pas la richesse, sans biens point de bonheur; il ne rejette pas le mouvement, tout se fait en vertu de l'activité humaine; il ne supprime pas les espérances infinies de l'homme, l'église est le champ de ceux qui

espèrent. Mais il tient à l'harmonie du but et des moyens, de la pensée et de l'abstraction, de l'existence et du perfectionnement; il tient à un progrès harmonique où la volonté se développe avec la possibilité de se satisfaire, où les désirs, sans s'attacher à des abstractions, se trouvent d'accord avec la réalité, où enfin la philosophie se concilie avec la politique, la résistance avec le mouvement. Il approuve également l'industrie américaine et celle du moyen-âge; l'une est en harmonie avec les forêts du Nouveau-Monde, l'autre avec les progrès nécessaires de tous les arts. Seulement, ce n'est point par les richesses extérieures, c'est par l'état moral des peuples qu'il veut apprécier leur bonheur. Aussi, aux statistiques des économistes fondées sur un aveugle empirisme, il demande qu'on substitue des statistiques de la volonté, des statistiques morales, indispensables à un gouvernement qui cherche l'harmonie du but et des moyens, du désir et de la réalité.

Il reste à organiser ce gouvernement modèle. Ici nous entrons en plein dans l'utopie religieuse. C'est à la philosophie, c'est aux sages, dit M. Rosmini, qu'il faut rendre le gouvernement de la société. Or, ce gouvernement philosophique invoqué par le prêtre italien n'est autre que le christianisme; la domination des sages, pour lui, n'est pas autre chose que la domination de l'église. C'est dans l'opinion que réside le bonheur; il n'y a pour nous d'autres biens que les biens acceptés comme tels par l'opinion. Le gouvernement ne doit donc pas s'arrêter aux choses extérieures, encore moins s'occuper des hommes, abstraction faite de l'opinion; c'est l'opinion qu'il doit gouverner, c'est par la science du bien et du mal qu'il doit dominer toutes les volontés et les régler comme Platon voulait les régler dans sa république. Il y a deux classes de désirs, les uns finis, les autres infinis: que la politique dirige les premiers et les contienne dans les limites de la réalité; quant aux seconds, qui se portent aujourd'hui vers la société, il faut les détacher du monde et les tourner vers Dieu. M. Rosmini croit ainsi obtenir un bonheur calme sans renoncer aux espérances infinies que notre destinée nous fait concevoir. En d'autres termes, pour éviter les erreurs de la civilisation actuelle qui cherche l'infini dans un monde fini, les gouvernemens doivent séparer la terre du ciel, le bien fini du bien infini. Pour ne pas laisser les hommes sous l'empire des masses, pour ne pas prostituer la science à tous les caprices, la société doit reconnaître la domination des individus sur les masses, de l'église sur l'humanité.

Cette critique de la société serait irréprochable, si elle n'était la critique de la nature humaine. Sans doute nous aspirons à l'absolu et nous

luttons sans cesse contre les limites de la nature; mais rien ne peut nous arracher à cette destinée. Voulez-vous nous réduire au bonheur de la perception, au bien-être matériel: c'est nous réduire à la barbarie. Défendez-vous à la réflexion d'intervenir dans la recherche du bonheur, c'est détruire toute la civilisation. Pourquoi alors admettre l'industrie du moyen-âge ou celle de l'Amérique? L'infini est là comme partout, comme dans toutes nos pensées. Prétendez-vous séparer la terre du ciel et absorber en Dieu toutes les espérances qui dépassent la réalité? Il faut une forme positive à la pensée comme à l'amour, et cet absolu vide, négatif, cette grandeur sans mesure, en un mot le dieu que conçoit M. Rosmini, n'inspire aucun désir et ne peut pas même se concevoir. Mais n'insistons pas sur cette critique, et suivons le philosophe dans les développemens de son utopie.

II.

Cicéron considérait le monde comme la cité universelle des dieux et des hommes; c'est l'église, dit M. Rosmini, qui doit réaliser cette pensée et gouverner l'humanité comme une seule famille. Hors de l'église, il n'y a que des sociétés limitées, par conséquent forcées de se combattre, condamnées à la guerre, soumises à des maîtres, réglées par un droit violent et tyrannique. Dans l'église, toute limite disparaît, et avec les limites disparaissent les guerres et les tyrannies; alors commence la véritable société avec l'unanimité de ceux qui la constituent. Donc l'état doit céder à l'humanité, l'empire (1) à l'église, le droit à l'équité, toute association limitée à l'association universelle.

Quels seront les moyens accordés à l'église pour établir sa domination? Le gouvernement de l'humanité, dit M. Rosmini, ayant la paix pour but, ne peut se servir de la guerre pour moyen : il doit exiger la liberté, l'égalité, l'abolition de tout servage, et toutefois c'est par l'amour, c'est par la charité seulement qu'il doit agir. Ainsi, après avoir exalté l'église, M. Rosmini reconnaît tous les droits juridiques de l'empire : c'est à l'état qu'il laisse la propriété, le droit de la guerre, le droit de punir.

La distinction entre l'église et l'état, d'après M. Rosmini, se fonde sur la distinction qui existe entre le droit individuel et le droit social.

(1) Le mot *empire* (*signoria*) désigne ici le pouvoir temporel, qui s'appuie sur la force, par opposition au gouvernement spirituel, au gouvernement de l'église, dont l'action est purement morale.

Quelle est la source du droit individuel? C'est la pensée; son principe est divin, et nous devons la respecter dans toutes les formes qu'elle revêt ici-bas. Ces formes sont ses biens, sa propriété, et c'est de ce droit de propriété reconnu à la pensée que M. Rosmini fait découler, un à un, tous les droits de l'individu. D'abord la pensée prend possession de notre corps, de notre vie, de notre sentiment intérieur; c'est donc un crime que de toucher à la personne. Ensuite la pensée tend naturellement à la vérité, à la vertu et au bonheur; par conséquent aucun homme n'a le droit de nous imposer ses croyances ou son immoralité. Nous pouvons prendre possession des choses extérieures, dès-lors nous les aimons, et notre sentiment s'identifie, pour ainsi dire, avec elles; de là le droit d'occuper les objets et les terres, le droit de les défendre et de les transmettre. La réflexion peut modifier la propriété de mille manières, elle peut la prêter, la louer, la donner, lui imposer des servitudes, l'échanger sous un nombre illimité de conditions : la pensée consacre tous ces droits, parce que tous tiennent au sentiment de la vie qu'elle sanctifie en nous.

M. Rosmini suit avec une merveilleuse puissance de dialectique cette double action de la vie et de la réflexion sur les formes du droit individuel, qui sont toujours, à ses yeux, des modifications de la forme primitive de la propriété. Est-il permis d'acquérir la propriété des personnes? Sans doute, répond le philosophe italien; on peut occuper toutes celles qui ne se possèdent pas encore par la pensée. De là *l'occupation* des enfans trouvés par l'individu, *l'occupation* des fils par le père, la domination ou l'ascendant des capacités supérieures sur les inférieures, des vieillards sur les jeunes gens, des gouvernemens sur les peuples, des nations plus avancées sur celles qui le sont moins. La propriété, constituée par le double élément de la pensée et de la vie du maître en relation avec la pensée et la vie du sujet, détermine avec précision tous les services, tous les degrés, tous les rapports de la domination personnelle. La propriété, en outre, détermine les droits du père; toucher à la famille, c'est lui nuire : il a donc des droits imprescriptibles sur la famille; toucher à ses biens, même après sa mort, c'est affliger son ame : il a donc le droit de tester. Nos ancêtres sont encore avec nous, ils vivent de notre vie, participent à notre gloire, et par là ils peuvent, dans certaines limites, engager la postérité. Enfin, et il nous en coûte de le dire, le principe de la propriété, selon M. Rosmini, détermine les droits du maître qui a pris possession de l'esclave, et légitime le servage corporel de ceux que la nature a destinés à obéir.

Le philosophe italien fait, on le voit, la part belle à l'empire, au pouvoir temporel; il en accepte, il en exagère même les plus tyranniques exigences; mais c'est sur cette exagération précisément qu'il s'appuie pour abaisser le pouvoir temporel autant qu'il l'avait exalté. En justifiant la domination des pères, des vieillards, des gouvernemens, des nations les plus avancées, il n'a fait que proclamer une sorte de hiérarchie des capacités et consacrer les droits de l'intelligence dans le monde. Deux élémens concourent à établir cette hiérarchie, la pensée et la vie, en d'autres termes la capacité et *l'indignation juridique* (*risentimento giuridico*). L'esclave vicieux, le peuple ignorant, qui s'indignent de leur sort, ne peuvent prétendre à la liberté; l'esclave et le peuple intelligent qui acceptent la servitude légitiment leur condition. Dans ces deux cas, le maître conserve ses droits : pour qu'il les perde, il faut que l'intelligence, prenant possession d'elle-même, réclame avec une juste indignation sa liberté; c'est alors qu'éclate cette *indignation juridique* que le maître doit respecter. Donc, la propriété engendre l'esclavage, et le principe même de supériorité morale qui justifie l'esclavage conduit à la domination des plus dignes, à l'empire de la sagesse, de la vertu et de la vérité. Ces mots, ne l'oublions pas, ont un sens bien précis pour le prêtre tyrolien : à ses yeux, la vertu, la sagesse, la vérité, supposent la foi, et ne peuvent régner sans elle. Quand un théologien se trouve réfuté par un philosophe, c'est le philosophe qui a tort, lors même que ses objections sont victorieuses. Le croyant demande-t-il à professer publiquement son culte? le bon droit est du côté des catholiques contre les protestans, des protestans contre les juifs, des juifs contre les déistes, des déistes contre les païens. S'indigne-t-on contre un pouvoir catholique? l'indignation n'est pas légale, c'est la révolte d'un enfant contre le père. Toutes ces assertions, qui se trouvent implicitement ou explicitement dans la théorie de M. Rosmini, conduisent à faire prévaloir la foi sur l'intelligence. En définitive, le principe de la propriété constitue l'empire, et ce principe, se spiritualisant peu à peu, finit par constituer l'église. Dès-lors l'empire garde tous les biens, tandis qu'il livre à l'église toutes les intelligences. Cette épuration du droit individuel se fait par le progrès des lumières et par le progrès de l'indignation juridique : c'est ainsi que les peuples prennent possession d'eux-mêmes, et s'approchent toujours davantage du véritable type de la théocratie universelle.

Après avoir établi les bases du droit individuel, M. Rosmini cherche les bases du droit social. La domination purement humaine, c'est-à-

dire l'empire, ne constitue aucune société; elle laisse les hommes dans l'état de nature. L'origine de l'association est dans la pensée, elle ne commence qu'à l'instant où plusieurs hommes ont la conscience de tendre au même but; elle ne subsiste que tant que subsiste l'intimité des associés. Personne n'a droit de commander à la pensée; donc, personne n'a droit d'empêcher une association morale. Tous les hommes tendent à la vérité, au bien, à la vertu; donc la vérité, le bien, la vertu, sont les élémens de l'association universelle. La vérité, le bonheur et la vertu sont identiques avec Dieu; donc Dieu est le principe de cette association, il en est le chef, nous sommes naturellement sous son empire, et il est le maître absolu du genre humain. La domination divine est *raisonnable*, car elle tient au premier principe de la raison, l'être; *naturelle*, car elle dépend du premier principe de la création; *providentielle*, puisqu'elle se trouve établie à notre avantage. La *morale*, le *culte*, l'*obéissance*, tels sont les trois caractères de notre servitude envers Dieu, qui prescrit de *suivre la lumière de la raison*, de *reconnaître* son empire, et de *nous soumettre* à la volonté divine.

Ce plan d'une société universelle soumise à Dieu, comment peut-il se réaliser? Par l'intervention même de Dieu, qui est déjà descendu parmi nous pour préparer son règne. D'abord il est venu distribuer le bien et le mal au peuple juif pour révéler à la raison humaine la distinction qui existe entre l'infini et la nature, le bien-être et la vertu. Nous avons dû à une autre intervention divine, à la prédication des apôtres, la révélation d'une vie éternelle et d'un Dieu illimité. Enfin, une nouvelle intervention toute morale s'accomplit par les miracles de la grace. Il ne suffisait pas de nous apprendre par les miracles à séparer Dieu de la nature, puisque, malgré les miracles, on peut nier Dieu. Il ne suffisait pas de nous donner la perception de la vérité, puisque cette perception n'empêche pas l'homme de se livrer à ses passions. Il fallait fortifier aussi nos sentimens. Or, d'où vient en nous ce sentiment, cette foi qui nous unit réellement à la société universelle? C'est là un don de Dieu : les anciens avaient entrevu l'association de tous les hommes; ils n'y croyaient pas; Dieu leur avait refusé la foi dans leurs propres idées, car il ne devait rien à une société dégénérée qui avait violé ses lois. Le don de la grace n'a été accordé qu'au Rédempteur.

Le Christ est en même temps Dieu et homme : comme Dieu, c'est le Verbe, la lumière de la raison; il jouit de tous les droits du père, et par conséquent il est le maître absolu du genre humain; comme

homme, le Christ est le serf de Dieu et notre frère, et il est resté de droit notre supérieur, puisque seul il est demeuré fidèle à Dieu. A ce double titre, le Dieu-homme est le ministre de la rédemption, il se sert de son pouvoir pour nous racheter, et il se présente à nous comme le juge du monde et le chef de l'église. Par nous-mêmes nous serions impuissans à nous réunir; nous n'avons pas assez de foi dans les principes abstraits de la raison; à chaque instant, l'amour terrestre subjugue l'amour universel qui nous attache à tous les hommes. C'est Dieu lui-même qui nous réunit en se communiquant à nous d'une manière surnaturelle. Quand cela arrive, Dieu n'est plus une idée abstraite; il reçoit les formes positives de la révélation, il se fait sentir à nous dans le sentiment spécial de la grace (*sentimento deïforme*). Alors la société universelle, qui n'était qu'une possibilité, devient une réalité dans l'église, et nous agissons en vertu d'un miracle.

Les progrès de l'église sont les progrès de l'amour; l'histoire de l'église, pour M. Rosmini, est un miracle continuel. Le perfectionnement de la théocratie lui présente quatre degrés, les quatre degrés de la communion entre l'homme et Dieu. 1° D'abord l'homme ne reçoit de Dieu que la lumière qui se trouve dans l'idée de l'être possible. Cette lumière suffit à lui révéler l'existence des objets, à lui en montrer la valeur; son intuition s'arrête devant la nature finie; nous n'aimons pas Dieu, nous aimons la création. Il est vrai que l'intelligence humaine peut découvrir l'existence de Dieu; mais cette induction, bien que logiquement nécessaire, ne peut produire par elle-même ni la persuasion, ni la foi. 2° La théocratie, à peine ébauchée et tout incertaine dans les lumières de la raison naturelle, se développe lorsque Dieu se manifeste par les prodiges de la révélation; les preuves se présentent plus claires, plus nombreuses, et la persuasion qui nous unit à Dieu se raffermit. 3° Par la grace, le lien entre l'homme et Dieu change de nature; nous avons le sentiment de la divinité, et partant une activité divine, car tout sentiment provoque une action. 4° Par l'incarnation, la société théocratique se complète, Dieu s'empare de l'homme, la personne humaine disparaît; dans *le Christ il n'y a plus qu'une personne divine*, nous sommes identifiés avec le souverain bien.

Le Christ nous réunit dans la théocratie parfaite; il élève par la grace la société naturelle à l'état surnaturel de la société religieuse. Avant le baptême, Dieu était notre maître; il ne gouvernait pas, il commandait, son règne était une domination (*signoria*). Dans l'ère nouvelle, le Christ vient établir le gouvernement de Dieu à la place de la domination, le baptême nous unit à l'homme-Dieu, et l'association de tous

les hommes commence sous l'action vivifiante de l'amour universel. L'église succède au Christ, et représente le gouvernement de Dieu sur la terre. Les sacremens sont les moyens qu'elle emploie pour disposer de la grace et administrer les dons de l'amour. Le prêtre tyrolien parle longuement des droits innés et acquis de l'église, il exhume le droit canon tel qu'il a plu à la cour de Rome de nous l'octroyer, et s'efforce de le réhabiliter par des subtilités bizarres qui nous initient, peu s'en faut, aux bienfaits de l'inquisition. En définitive, il voit dans l'avenir la papauté fondant le règne du Christ; il attend un état juridique présidé par Rome, un bonheur universel défini par une nouvelle algèbre du sentiment, et il espère tous ces prodiges, parce que l'église, prodige elle-même, peut se développer à l'infini, si Dieu veut manifester sa grandeur.

En voyant le rôle que M. Rosmini donne à la charité dans ce monde, on se souvient qu'il est le fondateur de l'ordre des *pères de la charité chrétienne*. La charité, de l'avis du philosophe italien, est la seule voie de salut; sans la charité, le christianisme est une religion morte; la science moderne, séparée des croyances, conduit au désespoir. C'est en espérant dans les miracles de la charité, que M. Rosmini prétend triompher du découragement. Ainsi, partout il cherche, par l'idée de l'intervention divine, à échapper aux conséquences de son système. Dans la métaphysique, il a divinisé la pensée pour détruire le scepticisme; dans la morale, il a dû remonter à Dieu pour trouver un principe qui obligeât; dans la philosophie de l'histoire, il présente la rédemption comme la source de l'espérance infinie qui doit correspondre à nos désirs infinis. Dans la religion enfin, il cherche un miracle qui puisse élever l'humanité à sa perfection dernière. Le miracle, d'après M. Rosmini, a déjà commencé. Nos sentimens ne supportent plus ni l'iniquité de l'esclavage, ni l'humiliation de la femme, ni les spectacles des gladiateurs; l'homme n'est plus un instrument, la vie de l'homme n'est plus un jeu pour nous. La femme est libre, et cependant il n'y avait pour elle d'autre alternative dans l'antiquité que la réclusion ou le mépris. Si nos sentimens se perfectionnent, ce ne sera pas en vertu d'une science abstraite, ce sera par la réalisation surnaturelle de l'association universelle du genre humain. Alors tous les états seront soumis à l'église, toutes les lois seront jugées par le gouvernement de Rome. « On demande un seul code pour tous les états italiens, dit M. Rosmini dans son introduction à la *Philosophie du Droit*; c'était là le vœu de César, de Théodoric, de Frédéric et de Napoléon. Mais les codes modernes ferment la voie aux réformes, tuent la science,

immobilisent la justice, et souvent ne font même que consacrer l'injustice. Je ne demanderai une loi écrite que lorsqu'elle sera examinée, interprétée, modifiée sans cesse par la sagesse d'un conseil permanent et infaillible. Les anciens disaient que les lois doivent commander aux magistrats, et les magistrats au peuple; nous qui sommes chrétiens, nous devons soumettre les lois même à l'éternelle justice représentée par les plus hautes intelligences (1). »

Il n'est pas d'utopiste qui ne pût aisément revendiquer une pareille conception, et la défendre contre la foi du prêtre tyrolien, au nom d'une autre foi. Ici encore M. Rosmini développe deux théories qui se combattent l'une l'autre. Ce manichéisme rationnel qui l'avait conduit à imaginer deux intelligences, l'une pour la vérité, l'autre pour l'erreur, l'une pour les individus, l'autre pour les masses, se reproduit dans l'antithèse de l'église et de l'empire, et l'utopie politique de M. Rosmini nous offre le plus singulier mélange d'idées charitables et répressives, humbles et fières, libérales et absolutistes. M. Rosmini plaide la cause de l'humanité contre l'empire, et il multiplie jusqu'à l'absurde les droits de l'empereur; il plaide la cause de la charité contre l'égoïsme, et il condamne comme une spoliation injuste cette misérable taxe du paupérisme anglais. Il fonde une hiérarchie de capacités rigoureusement proportionnée aux mérites, et il exagère la propriété féodale jusqu'à consacrer le servage. Il proclame les droits de l'intelligence, de la vérité, de la liberté; mais il ne reconnaît d'autre intelligence, d'autre vérité, d'autre liberté que celle de sa croyance. Tour à tour plus libéral que le libéralisme et plus absolu que l'absolutisme, en présence des majorités révolutionnaires, il exige l'unanimité; en présence de l'empire, il exige le gouvernement des individus; devant la barbarie, il invoque l'avénement de la pensée qui doit prendre possession d'elle-même, et lorsque la révolution française éclate, lorsque la pensée se pose toute seule, comme dit Hegel, pour dicter les lois, les institutions, le culte, refaire l'état, renouveler le monde, M. Rosmini applaudit aux barbares qui se précipitent contre la France. Par une illusion métaphysique, dans le monde ancien il apprécie les états en raison de la force matérielle; par une autre illusion, dans le monde moderne il condamne les états au moment où ils viennent, avec de nouvelles armes et une nouvelle tactique, préparer le triomphe des idées nouvelles qu'il appelle accidens. Forcé de donner son dernier mot sur la civilisation moderne, il la condamne d'un côté, sous pré-

(1) *Filosofia del Diritto;* Milan, 1842-44. — L'ouvrage n'est pas achevé.

texte qu'elle ne se développe qu'en exagérant à l'infini les créations chimériques de la réflexion; de l'autre, il l'exalte à son insu, en montrant les heureux effets des découvertes utiles qui jaillissent de cette inspiration de l'infini pour les peuples chrétiens. Persuadé que la pensée peut se séparer de la réflexion, que dans les époques barbares on pense, qu'on réfléchit dans les époques civilisées; convaincu que le moyen-âge pensait sans réfléchir, qu'aujourd'hui nous réfléchissons sans penser; s'exagérant et le calme des vieux temps et les besoins qui nous agitent, M. Rosmini veut combiner l'immobilité des anciens et la mobilité des modernes, les vieilles institutions et celles de nos jours, le but de la barbarie et les ressources de notre siècle, la pensée du moyen-âge et la civilisation. Étrange utopie qui accouple la féodalité et la démocratie, les croisades et les chemins de fer, les monastères et la Bourse, saint Thomas et Hegel; rêverie sans base et sans avenir, qui se brise contre la réalité de ce monde moderne, frémissant encore de tous les combats que la révolution a dû soutenir contre la pensée du moyen-âge! C'est la séparation de l'infini et du fini, de la substance et de l'accident, de ces deux termes indivisibles, qui produit dans le système de M. Rosmini cette immense contradiction. C'est pour avoir créé deux raisons, qu'il méconnaît le rôle de la raison et les tendances de l'humanité.

Et au moment où le philosophe italien se rejette vers l'infini, vers ce Dieu qui enfante les découvertes modernes et qui élève l'intelligence, *omnia ad se ipsum trahens*, ce n'est ni dans la logique de l'histoire ni dans la poésie des civilisations qu'il le cherche, c'est dans l'idée d'une grandeur sans forme et sans mesure. Dans le monde ancien, il avait sacrifié la civilisation à la barbarie; chez les modernes, il place une idée vide et stérile au-dessus des inspirations divines de la civilisation. Ici, nous nous retrouvons au point de départ du système: M. Rosmini avait pris pour principe une idée isolée de la sensation, de l'erreur, de la tradition, et par la force de la dialectique cette idée, s'isolant de la terre, reste seule à la fin de sa théorie, comme base de toute certitude et de toute espérance. Interrogeons-la cependant, demandons-lui une morale, une patrie céleste; rien ne peut en sortir, elle était indéterminée, elle reste indéterminée; toujours présente à l'esprit et toujours négative, illimitée comme le possible, elle embrasse tout, le bien comme le mal, le vice comme la vertu, le ciel comme la terre, ou plutôt, placée entre l'être et le néant, ni finie ni infinie, ni en nous ni hors de nous, elle n'est ni le bien ni le mal, ni le vice ni la vertu, ni le ciel ni la terre. Voilà donc M. Rosmini ramené par la

raison à son point de départ, à cette double incertitude empirique et rationnelle, à ce rapprochement des théories de Locke et de Kant sur lequel repose son système. Comment échappera-t-il au double désespoir du sensualisme et du criticisme? Il ne lui reste qu'une ressource, celle de la foi, d'une foi miraculeuse qui résiste à toutes les démonstrations, à toutes les preuves, à tous les faits; mais peut-on bien espérer, à l'instant où tout un système nous impose le désespoir? Et si même on se rattache au dogme catholique, il reste à démontrer la supériorité de ce dogme sur les autres croyances. Est-ce par le don de la foi qu'on la prouvera? Ne voit-on pas des martyrs chez tous les peuples, pour toutes les causes, pour la science, pour l'état, pour les idées, pour tous les cultes? La foi n'appartient donc pas exclusivement au catholicisme. Est-ce sur l'idée de l'infini que repose sa supériorité? Mais M. Rosmini lui-même a montré que cette idée est inséparable de la raison. D'ailleurs tous les prophètes du monothéisme, tous les utopistes ne proclament-ils pas un dieu infini? En définitive, M. Rosmini n'a reconnu le don de la grace que pour diviniser un irrésistible entêtement théologique, et pour étayer, à force de miracles, une philosophie sceptique sur tous les points. Ainsi, une idée vide, se joignant à une forme vide, à la sensation, donne, par le miracle de l'*intégration*, la réalité de l'univers : voilà un miracle dès l'origine du système; la foi dans nos pensées est encore un miracle, le cours de l'histoire n'est qu'un prodige continuel; nos convictions chrétiennes sont des prodiges. En vérité le criticisme rosminien n'est dogmatique que par une obstination surnaturelle.

III.

Le prêtre et le philosophe se combattent sans cesse chez M. Rosmini, et les traces de cette lutte se retrouvent même dans l'influence qu'il a exercée en Italie. D'abord le prêtre tyrolien ne s'est adressé qu'aux fidèles; dès l'âge de trente ans, il fondait l'ordre religieux dont il est aujourd'hui le chef (1). Sa dévotion, son rang, sa qualité d'ecclésiastique, ses voyages, ses relations personnelles avec le sou-

(1) L'ordre de la *charité* fut fondé en 1828, et solennellement approuvé dix ans plus tard par une bulle du 20 septembre 1839. On y professe les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance; le pape nomma M. Rosmini général du nouvel ordre. Cette institution compte aujourd'hui quatre maisons en Piémont, des missions en Angleterre, plus l'affiliation des sœurs de la Providence, soumises au règlement de M. Rosmini, imprimé à Lugano en 1843.

verain pontife, ses profondes convictions gouvernementales, sa haine pour les libéraux, son ardeur à combattre la révolution, tout contribua à lui obtenir des succès de sacristie et une certaine renommée dans le clergé. Ses attaques multipliées contre les théories révolutionnaires attirèrent bientôt sur lui l'attention d'un autre public. Bafoué par les libéraux, M. Rosmini ne recula pas et continua sa course. Il sut profiter à la fois des tendances spiritualistes réveillées par les nouvelles idées françaises et de la réaction catholique contre la démocratie de 1830. Tandis que sa philosophie triomphait peu à peu des répugnances libérales, sa foi lui ouvrait les écoles du Piémont et presque tous les séminaires de la Haute-Italie. Inflexible à la fois comme prêtre et comme penseur, le chef de l'ordre de la *charité chrétienne* ne voulut renoncer ni à la manie d'attaquer les libéraux ni aux conséquences hardies de sa philosophie. C'est ainsi qu'il se créa de vive force de nouveaux ennemis dans l'opinion libérale et chez les partisans de l'ordre de Jésus. M. Rosmini lutta contre tous : aux uns, il répondait par de gros volumes; aux autres, par des articles; un jour, on le vit adresser à je ne sais quelle gazette des lettres pour démontrer : 1° qu'il n'était pas fripon, 2° qu'il n'était pas ignorant. Rien de remarquable dans ces polémiques minutieuses et envenimées, si ce n'est qu'elles s'expliquent par la situation de l'Italie. Là tout se complique, la politique comme les institutions, les traditions comme la langue, et la lutte des tendances contraires, entretenue par les rivalités personnelles, par les jalousies, se poursuit, éclate avec d'autant plus d'ardeur dans les polémiques scientifiques et littéraires, qu'elle ne peut éclater sur le terrain politique. Pour dominer cette lutte, pour surmonter tous les obstacles, pour prévenir les dissidences, il faut analyser dans ses moindres détails l'idée qu'on veut faire pénétrer en des esprits aussi diversement disposés; il faut la présenter sous toutes ses faces, l'expliquer dans toutes ses conséquences, la joindre à toutes les traditions. De là les livres de Filangeri si prolixes, l'allure agressive et triviale de Gioja, le caractère à la fois technique et abstrait du style de Romagnosi. La langue souffre nécessairement d'une telle complication, et les écrivains doivent renoncer à l'élégance, s'ils veulent instruire. M. Rosmini semble avoir étudié le style philosophique dans la *Somme* de saint Thomas, et c'est à force d'analyse, de distinctions, c'est par une scolastique étrange, mais irrésistible, par des polémiques verbeuses, excentriques, mais utiles, qu'il veut maintenir sa supériorité devant les théologiens et les patriotes. Son système nous présente comme une casuistique appliquée à toutes les questions de la science, comme

une discussion universelle de toutes les philosophies depuis Aristote jusqu'à Hegel. Comment le suivre dans tous ses combats? le désordre intellectuel de l'Italie nous laisse à peine distinguer ses adversaires et ses disciples. Comment soumettre à un classement précis cette société si variée, si complexe, où tout écrivain veut se former un système, et où l'extrême diversité dans les idées et dans la culture intellectuelle arrête le développement de la critique et la formation des écoles? En France, en Angleterre, en Allemagne, il y a tout un peuple de savans distingués, et une sorte de sens commun scientifique qui élève le talent jusqu'à un certain niveau et l'empêche de descendre plus bas. De gré ou de force, les écrivains doivent accepter ou combattre régulièrement le système qui domine. En Italie, il y a plus de génie que de talent, plus de talent que d'instruction, et, pour peu que la complication des idées et des tendances cesse d'être gouvernée par un esprit supérieur, on voit éclater partout la confusion et la bizarrerie. C'est déjà un phénomène extraordinaire au-delà des Alpes que l'existence d'une secte qui prend le nom de son fondateur, s'étend depuis Turin jusqu'à Rome, et accepte la position faite à M. Rosmini, en combattant le parti libéral et le parti obscurantiste. Sans descendre aux détails insignifians de l'histoire du rosminianisme, nous donnerons ici quelques indications sur ses adeptes et ses adversaires.

Parmi les disciples de M. Rosmini, il faut distinguer M. Tarditi, M. Tomaseo, et M. le marquis de Cavours. M. Tarditi a publié une apologie de son maître, ferme, nette et très remarquable, ne fût-ce que par les fureurs jésuitiques qu'elle a soulevées. Il est à regretter que M. Tarditi exagère la modestie jusqu'à perdre le sentiment de ses forces, et la politesse jusqu'à traiter respectueusement les absurdités palpables de ses ennemis. — Ce n'est pas là le défaut de M. Tomaseo. Dominé par l'enthousiasme littéraire, poète et philosophe incomplet, M. Tomaseo présente un mélange curieux de vivacité et de pédanterie, de grace et de raideur. Loyal, mais intraitable, excellent écrivain, mais faible penseur, visant toujours à la précision et toujours entraîné par la rapidité de sa plume, il a tenu le premier rang parmi les journalistes italiens, tant qu'a duré l'*Anthologie* de Florence. Sa facilité lui permettait de devancer d'un mois le jugement du public; ses instincts généreux lui tenaient lieu de critique, et souvent même des lumières de la science. Cet écrivain, qui régentait toute la littérature secondaire, fut le premier à proclamer la philosophie de M. Rosmini, qu'il confondait dans son admiration esthétique avec Manzoni, Vico et Dante.

Depuis ce temps, M. Tomaseo est venu en France, et, au lieu de suivre le mouvement des idées, il s'est révolté contre l'influence française; il a pris sa mauvaise humeur pour de la supériorité, le spleen pour du génie; il s'est posé en grand penseur, il est resté journaliste. M. Tomaseo a publié un dictionnaire de synonymes plein de sentences libérales, un livre sur l'éducation qui rappelle l'*Émile* de Rousseau, plusieurs volumes de jugemens, de critiques, une foule d'articles détachés dépourvus d'intérêt, parce qu'ils n'ont plus le mérite de l'à-propos. Il y a çà et là dans ses livres de belles pages, de curieux détails, quelque scène intéressante, des souvenirs pittoresques, et toujours un grand éclat de style uni à un sentiment religieux des beautés de la langue italienne; mais partout la forme l'emporte sur le fond, la parole sur la pensée.

Les *Études philosophiques* de M. Tomaseo sont disposées par maximes. En vrai rosminien, il veut compléter le sentiment par l'intelligence, et l'intelligence par le sentiment; le sentiment isolé donne une foi sans idées, la raison toute seule donne des idées sans foi. — Divisez les deux termes, dit M. Tomaseo, vous n'aurez que de la folie ou de l'algèbre; en les réunissant, vous aurez au contraire une synthèse divine, et notre amour donnera une forme positive au dieu négatif de la raison. — Les choses, poursuit-il en s'écartant de son maître, sont à la fois des indices, des moyens et des limites. Les limites révèlent l'existence des objets; par la douleur qu'elle provoque en nous, la limite devient un indice; la logique s'empare de l'indice et nous conduit à la découverte. Là commence une longue série de jeux de mots: le sommeil est une limite, le songe un indice; la femme est tour à tour instrument et indice, quelque chose de vulgaire et de sublime. Les barbares respectent les limites, de là leur grandeur; la sophistique les déplace, de là l'erreur. M. Tomaseo, complètement dupe de ses propres métaphores, nous recommande en même temps de respecter les limites et de les surmonter; il change les termes suivant les besoins de la démonstration, et il ne s'aperçoit pas que son principe est une illusion qu'il rejette à l'instant même où il la propose. Le droit et la politique offrent un nouveau thème à ses concetti métaphysiques. Ici encore il veut que l'on combatte et que l'on respecte les limites; les gouvernemens tombent en créant trop de limites, ils tombent aussi en les détruisant; les religions se fondent sur les indices, et pourtant elles précipitent leur décadence en les multipliant. L'aristocratie, la tyrannie, la démocratie, les cultes, tout chez M. Tomaseo devient pré-

texte à jeux de mots, et l'être indéterminé de M. Rosmini, après avoir été Dieu, le premier principe de certitude, devient, par la toute-puissance de la phrase, la source de l'orgueil et du doute.

On attribue à M. Tomaseo un livre sur l'Italie, ou plutôt un sermon contre l'immoralité des gouvernemens italiens. Je respecte le catholicisme de M. Tomaseo; c'est une foi ardente qui combat contre la domination temporelle de l'église au nom de l'Evangile et de l'unité italienne. Je préfère même cette franche indignation d'un esprit simple et naïf aux sophismes savans de M. Rosmini; il y a du courage dans ce patriotisme un peu dépourvu de sens commun et qui propose de supprimer la diplomatie et de renvoyer tous les princes italiens avec des apanages vivre où bon leur semble; il y a de l'élévation dans cette critique amère qui s'acharne contre les hommes avec une sainte ignorance des affaires de ce monde et des lois de l'esprit humain. M. Rosmini veut conquérir la terre à force de bénédictions : pourquoi serait-il défendu à M. Tomaseo de régénérer l'Italie à force de rhétorique? Au moins l'écrivain dalmate ne fausse pas la justice pour sanctifier tous les abus; il ne fausse pas la charité pour encourager toutes les oppressions, il ne parle pas d'amour mystique pour réclamer les biens ecclésiastiques et pour dénoncer des libéraux. M. Tomaseo prêche le règne du Christ avec une rude éloquence; dans ses visions, il voit le pape danser avec un caporal autrichien et un juif, Marie-Louise danse avec Neipperg et Napoléon, d'autres dansent à leur tour avec je ne sais qui; ce sont là des puérilités, mais ce ne sont pas des théories fondées sur les principes du droit seigneurial et du droit canon. Si, au point de vue de la science, nous ne pouvons qu'admirer les subtilités de M. Rosmini, certes toutes nos sympathies nous forcent à absoudre les rêves de M. Tomaseo.

Parmi les nombreux écrits de M. Tomaseo, il y a quelques romans conçus d'après un but moral, et par conséquent très ennuyeux : le plus remarquable a pour titre *Foi et Beauté*. C'est l'histoire d'une jeune fille qui se fait entretenir par un boyard, ensuite par un étudiant, en troisième lieu par un négociant; après plusieurs aventures, elle se marie en Bretagne et meurt de phthisie. On nous demandera quelle est la moralité de ce roman? Le récit nous montre la funeste influence de la vie parisienne et la puissance des cérémonies religieuses. A Paris, l'héroïne de M. Tomaseo ne peut vivre qu'avec un boyard; plus elle s'éloigne de Paris, plus elle devient vertueuse. En Bretagne, elle fréquente les églises, et meurt comme une sainte. Voilà le *don de la foi* mis en poésie; le titre du roman aurait dû être : *Dévotion et volupté*,

deux choses qui ne s'allient pas en France, ce qui exaspère le poète dalmate contre les Français et les Françaises.

M. de Cavours n'est pas moins porté vers la précision et la logique que M. Tomaseo vers la bizarrerie : il écrit en français, et la langue française, en s'emparant du système de M. Rosmini, le simplifie, en efface les irrégularités, le discipline, et le met à sa place dans l'histoire de la philosophie moderne. D'après M. de Cavours, Descartes a proposé une double réforme : son doute conduisait au scepticisme, son axiome, *cogito ergo sum*, supposait l'idée de l'être, et conduisait au premier principe de la connaissance. Le vice du cartésianisme était caché, les bienfaits étaient frappans, l'innovation fut accueillie sans réserve. On améliora la philosophie dans les détails, peu à peu l'analyse se porta sur les circonstances extérieures de la pensée, l'élément sceptique du cartésianisme prévalut, et le vrai principe de la connaissance fut méconnu. Au XVIII[e] siècle, la science est bouleversée; on perfectionne les ornemens de l'édifice, on en détruit la base; les accessoires font oublier le fond; on s'occupe des conclusions, et on détruit les prémisses. Reid tente une réforme, mais il ne peut sortir du cercle du scepticisme. Kant réhabilite la raison sans découvrir le premier principe de la certitude; les écoles qui viennent après Kant flottent entre le panthéisme et le scepticisme. M. de Cavours nous présente enfin les théories rosminiennes comme la conséquence de la philosophie moderne et le principe d'un nouveau mouvement philosophique. — Suivant M. de Cavours, le progrès de la morale ne s'explique que par l'intervention directe des révélateurs. L'homme, dit-il, n'est, dans l'état de nature, qu'un animal intelligent : il naît sans amour, l'égoïsme seul est inné en lui; l'homme naît sans idées morales, il peut penser, il est vrai; toutefois sa pensée, sans le secours de la parole, se trouve réduite à la perception des objets. C'est la parole qui provoque l'intelligence à abstraire, c'est la révélation qui lui transmet les idées morales, c'est Dieu qui nous donne avec l'amour la force pour les suivre. Avant l'Évangile, les idées morales étaient limitées, l'amour n'était que de la *bienveillance*; l'Évangile a effacé toutes les limites, et tandis que l'intelligence conçoit l'idée d'un bien infini, la *charité* chrétienne embrasse l'humanité tout entière. Il y a sans doute des athées qui raisonnent avec précision sur les idées révélées, des jurisconsultes qui appliquent avec rigueur les principes du droit sans avoir foi dans le fondement de l'obligation morale; on voit les moralistes qui ont la même notion, le même sentiment du devoir, s'efforcer d'expliquer le droit par des théories

diverses. Mais si l'intelligence peut, par un jeu de logique, développer les idées qu'elle reçoit, elle ne saurait suppléer aux dons de la foi et de l'amour; elle est naturelle, et les dons du christianisme sont surnaturels. Sans la grace, il n'y a ni croyance, ni action, ni salut. M. de Cavours ajoute que le chrétien, quelle que soit son instruction, vivant au milieu d'un peuple intelligent, mais livré à de fausses croyances, conserve tout entier, dit-il, le sentiment de sa supériorité morale. Vaincu par les arts, par l'industrie, par la civilisation, en un mot par l'intelligence, il triomphera par la foi, par l'amour et par l'action. Le disciple de M. Rosmini oublie que ce sentiment se retrouve chez les Turcs, et en général chez les infidèles, qui, sans contester les avantages de la civilisation chrétienne, sans nier les prodiges de notre industrie, nous considèrent comme des mécréans et des réprouvés à cause de l'infériorité de notre conviction religieuse.

Nous ne trouverons pas chez les adversaires du philosophe tyrolien la même unité de tendances. Le libéralisme a manqué de fermeté vis-à-vis de M. Rosmini, la censure d'ailleurs a comprimé certains débats; les philosophes se sont bornés à signaler les tendances idéalistes de la nouvelle doctrine. M. le comte Mamiani semble les avoir combattues pour se former une sorte de système nouveau, en opposition à la théorie de l'être possible. Souvent en Italie des hommes, d'ailleurs instruits, s'épuisent en efforts pour altérer au profit de la vanité nationale les idées qui se développent en Europe; ils croient qu'on peut sacrifier les principes au patriotisme, en réalité c'est eux-mêmes qu'ils sacrifient dans cette singulière entreprise. Tel est le tort de M. Mamiani : repoussant également la philosophie de M. Rosmini et les philosophies étrangères, il a proposé le *renouvellement de l'ancienne philosophie italienne*, et, comme de raison, il s'est mépris sur les systèmes des anciens et sur ceux des modernes. — Les philosophes, s'est-il dit, ne sont pas d'accord : d'où vient la diversité des écoles? De la diversité des méthodes; si les penseurs se réunissaient pour suivre une seule méthode, à l'imitation des physiciens, toutes les dissidences disparaîtraient. Suivons donc la vraie méthode; mais cette méthode, où la prendrons-nous? Dans l'histoire de la philosophie. Or l'histoire de la philosophie étudiée sans la moindre prévention, avec la plus grande impartialité, bref, sans principes, apprend à M. Mamiani que la vraie méthode se trouve chez les philosophes de son propre pays, et précisément chez les penseurs de la renaissance. A l'entendre, Bacon, Descartes, Kant, tous les métaphysiciens depuis deux siècles ont fait fausse route; la philosophie italienne s'est mésalliée en faisan

cause commune avec les écoles étrangères. M. Mamiani conseille de revenir aux auteurs de la renaissance. Quelle est donc cette méthode inconnue, oubliée, qui n'a pas empêché les Italiens de s'égarer, l'Europe de se diviser, les philosophes du XVIe siècle de se combattre sans cesse, et qui pourtant doit nous mettre d'accord et bannir à jamais toutes les dissensions? M. Mamiani l'expose dans une série d'aphorismes pris çà et là chez Campanella, chez Galilée, chez Patrizzi, chez une foule de penseurs fort opposés les uns aux autres, et d'accord en cela seul qu'ils avaient du génie et acceptaient la logique d'Aristote. Ces aphorismes se réduisent en général à des axiomes vieux comme le monde, à des conseils d'une complète insignifiance, et à des préceptes tirés de *l'Organon* d'Aristote.

La philosophie de M. Mamiani se présente comme l'application de cette méthode, et on devine qu'elle n'est pas de force à mettre les philosophes d'accord. Les anciens débutent par l'ontologie, les modernes par la psychologie; psychologue par conviction, ontologue par préjugé, M. Mamiani confond les deux procédés, et la confusion qui éclate au début plane sur tous les développemens du système. D'un côté, M. Mamiani veut faire abstraction de l'origine de la connaissance, il interdit à M. Rosmini la recherche préliminaire de l'origine des idées, qu'il croit incertaine, et, entraîné par les tendances irrésistibles de la psychologie, il veut fonder la certitude sur *l'histoire phénoménale* de l'esprit humain. Il défend à M. Rosmini de douter de l'intuition, c'est là pour lui un premier principe; puis il veut prouver la raison et donner la démonstration rigoureuse et syllogistique de toutes les vérités intuitives, qui, suivant lui, n'avaient pas besoin de démonstration. M. Mamiani veut éviter la recherche de l'origine des idées, mais les difficultés de la psychologie l'entraînent, le dominent; il en vient à nier l'existence des idées innées et à expliquer comment elles se forment par la généralisation. Enfin il veut renouveler l'ancienne philosophie italienne, il cite au hasard cent philosophes qui seraient bien étonnés de se rencontrer dans un même livre, il donne une tournure antique, sentencieuse, prétentieuse, à toutes ses déductions, et ce renouvellement de l'ancienne sagesse se réduit à un sensualisme incertain, composé avec quelques idées de Reid et de Destutt de Tracy.

M. Mamiani se trompait avec plus d'esprit qu'il n'en fallait pour écrire un bon livre; il cherchait une voie nouvelle, et n'est pas novateur qui veut l'être; il cherchait une méthode sûre, et il ne pouvait la trouver en faisant de la philosophie une question de vanité nationale. Cepen-

dant, auteur de quelques hymnes sacrés, presque poète, M. Mamiani avait figuré dans les mouvemens de la Romagne; son livre donnait quelques espérances. De Paris, l'auteur parlait aux Italiens avec la tristesse de l'exilé : on lui témoigna de la sympathie. Qui pouvait prononcer des paroles amères sur un ouvrage aussi inoffensif? M. Rosmini se montra seul impitoyable pour son adversaire, il écrivit un énorme volume dans le seul et unique but de *faire un exemple* et de montrer jusqu'à quel point il était possible de se contredire en Italie sans perdre les applaudissemens de quelques lecteurs. Jamais, même au cœur du moyen-âge, on n'a poussé plus loin la pédanterie et la dialectique. Le prêtre tyrolien a tout contrôlé, tout rapproché, les citations malheureuses, l'incertitude des opinions, les hésitations du langage; il a poursuivi toutes les erreurs de conséquence en conséquence, de période en période; il a exploité toutes les fautes de son adversaire avec une cruauté infatigable, mais sans aller jusqu'à l'injure, sans descendre aux insinuations personnelles, aux accusations politiques ou religieuses. Aux premiers coups, l'ouvrage vole en éclats; M. Rosmini en ramasse les débris, en fait jaillir des théories qui s'y trouvent en germe et que son adversaire y avait déposées à son insu; il les développe et en tire mille contradictions. Fatigué de tant d'erreurs, il poursuit néanmoins son travail; vingt fois il terrasse son adversaire, vingt fois il le relève pour le seul plaisir de le terrasser de nouveau; puis il découvre deux hommes chez M. Mamiani, et il les met aux prises, les force à se réfuter l'un l'autre. Le système, cela va sans dire, est livré dédaigneusement à la critique des autorités nationales que l'auteur invoque, et M. Mamiani, combattu par lui-même et par les théories du prêtre tyrolien, est condamné impitoyablement à accepter cette malheureuse idée de l'être possible. Votre intuition, dit M. Rosmini, étant une pensée, suppose une idée générale; votre comparaison ne peut avoir lieu que sur deux pensées et suppose encore des idées; votre abstraction ne peut s'exercer que sur des jugemens, et toujours vous êtes forcé d'admettre au moins une idée innée. Sans l'idée de l'être, aucune pensée n'est possible, et s'il fallait acquérir cette idée par la généralisation, comme elle exprime le plus haut degré d'abstraction, avant de penser, les hommes devraient avoir perfectionné leurs connaissances à un degré étonnant. Qu'est-ce d'ailleurs que cette intuition que vous donnez comme le premier principe de la certitude? Est-elle une sensation? ce serait une inconnue. Est-elle un jugement instinctif? il faut alors en démontrer la vérité. Est-elle une connaissance? il faut toujours la vérifier; et si

elle n'est pas une connaissance, ce n'est pas un principe de certitude. Renoncez-vous] à démontrer l'intuition? vous renoncez à démontrer notre savoir, vous renoncez à la métaphysique. Voulez-vous la prouver par le principe de contradiction? Où prenez-vous ce principe? dans l'intuition? Non : dans nos idées générales? Mais si elles dépendent de l'intuition, comme vous le pensez, vous prouvez l'intuition par ses propres produits, le principe par ses conséquences; si les idées ne dépendent pas de l'intuition, il faut chercher ailleurs l'origine des idées et la certitude des connaissances humaines. Vous voilà donc forcé, 1° de résoudre le problème de l'origine des idées, 2° d'admettre une idée innée, 3° de l'admettre comme premier principe de certitude. — Le prêtre tyrolien développe ces réfutations avec une ampleur merveilleuse; en même temps, il se tourne contre Romagnosi pour en finir avec le sensualisme moderne, et il remonte à saint Thomas et à Parménide pour donner la généalogie italienne de la théorie de l'être. M. Mamiani répondit convenablement, avec politesse, sans descendre à aucune personnalité, sans faire la moindre allusion aux tendances religieuses et politiques de son adversaire, sans sortir une seule fois du cercle des questions métaphysiques. Chose curieuse, on vit deux hommes, appartenant à deux partis opposés, discuter avec passion de l'être et du non-être, tandis que le plus petit évènement, le moindre conflit, au nom de principes sur lesquels ils gardaient un silence absolu, pouvaient mettre du sang entre les deux philosophes.

Les jésuites ont combattu M. Rosmini avec plus d'ensemble, avec ce sens pratique et cette imperturbable unanimité qui les caractérise. Ce fut un père Dmowschi, de l'ordre de Jésus, qui commença les attaques à Rome, dans un livre latin : ce n'étaient là que des complimens empoisonnés. Quelques mois plus tard, une société de théologiens invisibles répandait une diatribe violente où M. Rosmini était représenté comme le successeur de Luther, Calvin, Bay, Quesnel et Jansénius. Le pamphlet, sans date, imprimé clandestinement sous le pseudonyme d'*Eusebio Cristiano*, circula en même temps à Lucques, à Turin, à Gênes et dans d'autres villes. On ne discutait pas, on calomniait : les jésuites, sans parler de la philosophie ou de la politique de M. Rosmini, l'accusaient de nier le péché originel. La délation était portée chez des évêques, des magistrats, même chez des rois; on n'avait pas non plus oublié le peuple, et à Lucques de pauvres femmes s'entretenaient de la grande hérésie du chef de l'ordre de la charité chrétienne.

M. Rosmini se défendit à sa manière, par un volume où la science

puisait de nouvelles forces dans l'indignation (1). Beaucoup de théologiens de la Haute-Italie se déclarèrent contre les délateurs invisibles. Le pape intervint pour imposer silence à l'ordre de Jésus. Battus sur ce point, les révérends pères changèrent de tactique, et ils annoncèrent dans les sacristies l'apparition d'une nouvelle philosophie véritablement orthodoxe; désormais M. Rosmini devait céder la place à un envoyé de Dieu : cet envoyé était M. l'abbé Vincent Gioberti de Turin.

Écrivain atrabilaire, mécontent de tout, grand admirateur de lui-même, M. l'abbé Gioberti, dans ses ouvrages comme dans sa vie, est en contradiction perpétuelle avec tout ce qui l'entoure. Il rappelle un peu le héros de Cervantes, moins le côté chevaleresque et les momens lucides. Révolutionnaire à Turin, il fut contraint de quitter le Piémont; il se réfugia à Bruxelles, et là il devint ultramontain et ennemi de la liberté, par cela même qu'il était en pays libre. Il s'irrite contre le progrès, contre la révolution, contre Napoléon; puis, poussé par un besoin de contredire irrésistible, il s'emporte contre ceux qui professent ses propres idées, et passe dans un même livre, au sujet des mêmes théories, des mêmes hommes, de l'excès de l'enthousiasme à l'excès de l'indignation. M. Gioberti veut être seul de son avis. Aussi nous dit-il qu'aujourd'hui *il n'y a plus de philosophie en Europe* excepté la sienne. L'Italie possède actuellement les premiers penseurs du monde, mais lui, M. Gioberti, est infiniment supérieur à tous les penseurs, il est seul orthodoxe, seul il exerce une féconde influence; il doit surpasser toutes les gloires, et sa philosophie sera la pierre angulaire du catholicisme. Comme on voit, nous sommes ici en présence d'un cas de nostalgie compliqué de vanité et de mysticisme; laissons parler M. Gioberti, il nous apprendra lui-même comment il a écrit ses ouvrages. « Il n'est pas difficile, dit quelque part l'abbé turinois, de tomber d'accord avec les écrivains modernes, pourvu qu'on ait soin de donner à certains mots le sens contraire à celui qu'ils ont naturellement. Cela peut embarrasser au premier abord les lecteurs sans expérience, mais, avec un peu d'exercice, ils pourront s'y faire. Ainsi, quand vous lisez progrès, substituez décadence; quand vous voyez démocratie, mettez *oligarchie de la plèbe;* au lieu de liberté, lisez servitude, et tout ira à merveille. » M. Gioberti a lu ainsi tous les livres au rebours; faut-il s'étonner qu'il ait écrit quelque douzaine de volumes en dehors du sens commun? Malheureusement la haine ne donne pas le génie, et l'abbé turinois est réduit à traduire en attaques

(1) *Filosofia della Morale*, volum. IV; Milan, 1841.

personnelles contre les écrivains, et en attaques nationales contre la France, tous les lieux communs de l'école théologique.

Si la France marche à la tête de la civilisation, d'après M. Gioberti, c'est que la frivolité est le caractère des peuples modernes, et la France, qui est, suivant l'abbé turinois, la plus légère de toutes les nations, représente naturellement la frivolité universelle. — La langue française *est la langue des femmes et des enfans.* — Châteaubriand, Victor Hugo, Lamartine, *peuvent se comparer aux plus abominables poètes et prosateurs qui ont souillé la littérature italienne de la décadence. — Pour avoir du génie en France, il faut être méchant, cupide, vil, insolent, bavard, menteur, traître, et surtout égoïste.* — L'école théologique elle-même n'est pas épargnée, et Lamennais, de Maistre, Bonald, sont insultés, car, *apologistes de la barbarie, ils font preuve d'une ignorance et d'une frivolité particulières.*—Bossuet, à son tour, est honni comme un écrivain boursoufflé et comme ayant soutenu la plus horrible de toutes les hérésies, la liberté de l'église gallicane. — S'il en est ainsi des théologiens, que sera-ce des philosophes? Quelle que soit leur école, aucun d'eux ne trouve grace devant l'abbé turinois. Pour lui, M. Cousin n'est qu'*une bonne pâte d'homme;* disciple de Condillac *au fond*, il n'a pas lu Malebranche et n'a pas compris Spinoza. — Collaborateur de *l'Univers religieux*, M. Gioberti en copie les aménités contre les éclectiques: « Prends garde, dit-il, de ne pas te laisser attraper par leurs paroles; quand ils sont seuls entre eux, ils se moquent les premiers de leur doctrine: quel est l'éclectique qui rencontre un collègue sans rire? » — Avec Descartes, l'abbé turinois se met tout-à-fait à son aise; il le tutoie. *Mon cher Descartes, il n'y a que les fous*, dit-il, *capables d'écrire tes livres.* Suivant M. Gioberti, qui au reste ne trouve pas une seule objection nouvelle, *ce pauvre Descartes* est au-dessous du philosophe indien Gothama; même au Mexico, on trouve des traces d'une philosophie supérieure à celle qui est sortie de l'école cartésienne; la philosophie moderne, fille du cartésianisme, est moins chrétienne que ne l'était la philosophie d'Aristote. *Descartes mérite la bastonnade.*

C'est en l'an de grace 1839 que M. l'abbé Gioberti, voyant le dépérissement de la civilisation, nous a pris en grande pitié; après avoir éclaté de rire en lisant Descartes, il s'est décidé à venir à notre secours avec une *théorie du surnaturel.*

L'abbé turinois a découvert un moyen sûr de détruire l'incrédulité moderne. On ne peut contester, à son avis, les mystères et les miracles; nous avons une faculté spéciale pour les choses sacrées; ce que la raison ne croit pas, la faculté du surnaturel doit le croire. Vous

avez beau douter des mystères; le péché originel, l'éternité des peines, la rédemption, sont des faits perçus par la nouvelle faculté qu'a découverte M. l'abbé Gioberti. Cette faculté a reçu de graves atteintes dans les derniers siècles; il faut la fortifier et la développer. Quant aux objections de Strauss, l'abbé turinois les réfute d'un mot; il remarque que les évangélistes et les *docètes* devaient en savoir plus que nous sur la vie de Jésus-Christ, ce qui ne l'empêche pas de faire l'apologie de Vico, le vrai prédécesseur de Strauss.

Après avoir raffermi la foi, M. l'abbé Gioberti songe à renouveler la philosophie. On connaît le célèbre paralogisme de Reid. Reid cherche à établir qu'il est impossible de donner la preuve du monde extérieur, il se dispense donc de la chercher, et il pense qu'il faut s'en rapporter à nos instincts. Il devient sceptique en croyant défendre le sens commun. M. Gioberti exagère jusqu'à l'absurde cette théorie de Reid, et il affirme que, par une intuition directe et indémontrable, nous voyons non-seulement la nature, mais l'acte qui crée, et Dieu. C'est là, comme on voit, le monde, la cause et la substance, ou, en d'autres termes, la ternaire de l'école éclectique. Le disciple de Reid devient ainsi, en avançant d'un pas, disciple de M. Cousin, et M. Gioberti, qui avait exagéré Reid, ne manque pas d'exagérer le philosophe français. Le chef de l'école éclectique considère l'idée de cause comme le principe qui concilie tous les extrêmes; cette idée combine le fini et l'infini, la nature et Dieu, la pluralité et l'unité. On ne conçoit ni le monde sans Dieu, ni Dieu sans la nature; les deux termes, soit qu'on les isole, soit qu'on les rapproche, conduisent, si on supprime la causalité, à un dogmatisme contradictoire. Aussi l'infini de l'Orient, le fini de la Grèce, accablent la raison humaine, et elle ne se relève qu'à l'instant où elle conçoit cette cause médiatrice qui rattache le monde à Dieu, la nature à son premier principe. M. Gioberti remplace la causalité par la création *ex nihilo*, il altère la psychologie de M. Cousin, et imagine la vision immédiate des trois termes, la nature, l'acte créateur et Dieu, nous affirmant sur parole que nous voyons Dieu lui-même avant de percevoir soit l'acte qui crée, soit la création. On dira que beaucoup de personnes pieuses ne voient pas clairement la création *ex nihilo;* pure méchanceté. Beaucoup de peuples n'ont pas même l'idée d'un Dieu créateur ou d'un Dieu unique; nouvelle preuve de la perversité humaine. Reste une difficulté : si nous voyons directement Dieu, la cause et le monde, à quoi bon la révélation? Il suffira de regarder pour tout savoir. A quoi bon l'église? Nous serons tous infaillibles. Ici M. l'abbé Gioberti, pour

sauver le pape, après avoir exagéré Reid et M. Cousin, devient tout à coup disciple de Bonald. Cette intuition directe, qui n'a pas besoin de preuve, tant elle est évidente, nous l'avons toujours devant nous; mais nous ne la voyons pas, il nous faut la réflexion et surtout la révélation pour la voir. Dieu nous parle sans cesse, il nous dit continuellement : Je suis; de même la création se manifeste continuellement à nous; malgré tout, nous ne pouvons percevoir Dieu, la cause et le monde que par une seconde perception. L'intuition ne se voit que par une nouvelle intuition, la réflexion est l'*intuito dell' intuito*, et la faculté de réfléchir à son tour ne peut se développer sans l'aide de la parole et par conséquent sans l'aide de la révélation. Il en résulte que la parole domine la pensée, que la philosophie et la civilisation doivent être soumises à la parole, que toutes les erreurs viennent de l'altération de la parole divine. Il en résulte encore que nos malheurs, la distinction des races, la division du genre humain, les guerres, les fausses religions, tout commence avec la confusion des langues au pied de la tour de Babel. Depuis lors le privilége de la parole a été confié à la synagogue, qui en savait autant que l'église, et l'église n'a reçu d'autre mission que de vulgariser la science secrète de la synagogue et de la surveiller. Donc, hors de l'église, il n'y a ni vertu, ni génie, ni principe de vie; le pape est infaillible comme l'intuition, les autres mortels doivent lui soumettre la philosophie, les sciences, la politique, en un mot toutes leurs pensées.

Tout en faisant de l'ultra-catholicisme avec l'éclectisme, M. Gioberti arpente l'histoire depuis la tour de Babel jusqu'à la révolution française; il distribue à droite et à gauche des bénédictions, des malédictions, se contredit sans cesse parce qu'il contredit tout le monde; il loue chez les Italiens les mêmes doctrines qu'il blâme chez les étrangers; il confond tout, et parle de la cuisine italienne à propos de Descartes, d'Odin à propos de Hegel. Il invente des facultés, il détruit celles qu'il a inventées, il place les miracles dans la causalité, la vie, la passion et la mort de Jésus-Christ dans les idées de Platon (1). Écartons ce chaos pour arriver à la conclusion. L'être crée les existences, de même le pape crée la civilisation; on doit rejeter la sou-

(1) La forme des ouvrages de M. Gioberti correspond au fond. Qu'on se figure des diatribes qui s'enchevêtrent les unes dans les autres, des digressions qui se perpétuent dans des notes, des notes qui deviennent des livres séparés, parfois des discours en deux tomes sans distinction de chapitres et de paragraphes, le tout noyé dans un style d'une prolixité ridicule, et l'on se fera une idée de l'incroyable désordre des écrits, ou plutôt des emportemens de l'abbé turinois.

veraineté du peuple par la raison péremptoire que les existences ne créent pas Dieu. Or, comme le pape est en Italie, c'est le pape qui doit relever l'Italie, et l'Italie qui doit racheter les peuples de l'Europe de la barbarie où ils se trouvent plongés. Ici l'abbé Gioberti se surpasse; citons au hasard quelques passages. Le pape est le créateur du génie italien; l'Italie est spirituellement dans le pape comme le pape est matériellement en Italie. « Que le pape soit naturellement et doive être réellement le chef politique du pays, c'est là une vérité prouvée par la nature du christianisme, confirmée dans l'histoire de plusieurs siècles, acceptée autrefois par les peuples et par les princes italiens. » D'où vient que cette vérité est méconnue? Elle est méconnue par l'influence des idées étrangères, « toutes les erreurs ont été introduites en Italie par les barbares; » — « l'erreur n'est pas indigène en Italie. » Mais en présence de la situation actuelle, que feront les Italiens? L'abbé turinois, du haut de sa grandeur, s'adresse à toutes les classes; il conseille aux princes d'aimer les peuples, aux peuples d'aimer les princes; il veut introduire force jésuites, capucins et dominicains dans le pays. Autant il est violent dans la critique des philosophes, autant il est servile quand il parle de Charles-Albert; il nous apprend que le saint-siége protége la liberté de la pensée, il se prosterne devant la vénérable censure des états romains. Par une velléité d'émigré, M. Gioberti veut des réformes, même des constitutions, moins la liberté de la presse, et il est affligé de voir qu'on traduit en italien les philosophes barbares. Ainsi « l'Italie est l'organe de la raison souveraine, de la parole royale et idéale, la source, la règle, la garde de toute nation, de toute langue, parce que là réside le chef qui dirige, le bras qui meut, la langue qui enseigne et le cœur qui anime la chrétienté universelle. » Rome doit dominer la confédération des rois italiens, l'Italie doit remplacer la suprématie de la France, reprendre sa supériorité sur tous les peuples, avoir ses colonies, convertir la Russie, réintégrer la foi en Allemagne, secourir l'Angleterre dans sa crise imminente. « Rome étant plus idéale que l'Italie, l'Italie que l'Europe, l'Europe que l'Orient, l'Orient que le monde, chacune de ces régions est le continent idéal de l'autre, comme l'ame du corps, l'idée de l'esprit, Dieu de l'univers. » L'abbé piémontais prodigue mille éloges hyperboliques aux poètes, aux prosateurs, aux savans, aux artistes, aux anciens, aux modernes, au climat, aux races, aux hommes, aux choses, pour conclure, se répétant sans cesse, que l'Italie est universelle, surnaturelle, religieuse, sacerdotale, etc., qu'en un mot

elle est la *sopranazione* et *il capo-popolo*, que les Italiens sont les *lévites de la chrétienté*, que Rome est le *nombril de la terre*.

En train de renouveler le monde, M. Gioberti jeta les yeux sur M. Rosmini, lui prodigua les éloges, et lui offrit son alliance. Le prêtre tyrolien répondit par quelques pages très polies et très froides. L'abbé turinois n'admit pas un instant qu'on pût douter de son génie; M. Rosmini, se dit-il, plaisante, il se moque de ses lecteurs; dans sa pensée, il me vénère. M. Tarditi lui fit comprendre avec beaucoup d'humilité que, malgré tout son talent, l'ontologie, la psychologie et le pape se livraient un combat perpétuel dans ses ouvrages. Qu'on juge de la colère de l'abbé turinois. M. Gioberti injuria, calomnia, dénonça; il n'épargna ni scandales, ni ruses; il voulut faire passer son adversaire pour un moine et M. Rosmini pour l'auteur de l'opuscule de M. Tarditi. Suivant lui, le rosminianisme devait être extirpé de l'Italie, c'était un poison emprunté aux barbares, une doctrine qui conduisait au nihilisme, au panthéisme, à l'athéisme, à toutes les hérésies possibles, et il écrivit deux énormes volumes en disant à ses adversaires que « c'était courtoisie d'être vilain avec eux, » et qu'il voulait sortir de sa politesse et de sa modération habituelle. Ce fut alors que M. Gioberti devint un génie pour les habiles gens qui accusaient M. Rosmini de reproduire les erreurs de Bay, de Quesnel, de Jansénius et de Luther sur le péché originel. Réduits au silence par la cour de Rome, les jésuites appuyèrent de toutes leurs forces le nouveau champion de l'église. — En présence d'un homme qui reproduisait avec exagération toutes ses tendances, M. Rosmini, insulté devant le pays après avoir fondé une école nationale, diffamé devant l'église après avoir fondé un ordre religieux, ne répondit pas un mot à M. Gioberti, et continua à combattre les jésuites. « On s'étonne, dit-il dans un de ses derniers écrits contre les révérends pères, on s'étonne de voir que je réponds quelquefois à des hommes assez peu considérés: je ne dois rien épargner pour éclairer mes confrères. On a voulu m'arracher à la communion des fidèles; à qui pourrais-je m'adresser s'ils devaient se méfier de moi? Toute ma doctrine est morte si elle est hétérodoxe. Le silence ne m'est permis, ne m'est imposé que devant ceux qui voudraient m'engager dans des polémiques de vanité personnelle. » Aujourd'hui M. Gioberti, toujours le même, soutient avec son aplomb ordinaire que le rosminianisme est extirpé: ce serait insulter M. Rosmini, qui est si religieux, que de supposer qu'il persiste encore dans ses abominables hérésies; M. Rosmini ne répond pas, donc il s'est ré-

tracté. Au reste, l'abbé piémontais est fort en colère contre ses compatriotes; les ingrats n'apprécient pas son génie, encore moins ses délations pieuses, ses éloges de Charles-Albert, et son apologie de la cour de Rome.

Laissons là M. Gioberti pour revenir au philosophe qui est l'objet de ses attaques. Également attaché à la religion et à la philosophie, aujourd'hui M. Rosmini soulève la double répugnance du parti ultra-catholique et du parti libéral. S'arrêtera-t-il dans cette position? Jusqu'à présent son influence a tenu à une équivoque; les croyans ne se sont pas trop enquis de sa philosophie, les philosophes n'ont pas fait attention à sa théologie; il semble qu'aujourd'hui les premiers s'alarment et les seconds se fatiguent de se voir sans cesse attaqués. On ne peut pas deviner l'avenir d'un homme, mais on est saisi d'une profonde tristesse en voyant cette haute intelligence, unissant aux préjugés d'un autre temps les vertus d'une autre époque, s'acharner contre la liberté au nom de la liberté, combattre ceux qui profitent réellement de sa science, s'obstiner à n'avoir d'autre public qu'une classe de personnes complètement étrangère à ses idées. A l'heure qu'il est, M. Rosmini, l'un des plus hardis combattans du parti ultra-catholique de la Haute-Italie, se trouve dépassé par son propre parti; suspect à l'Autriche, qui se défie de ses fondations religieuses, en butte aux intrigues des jésuites, qui l'accusent d'hérésie, il tend à s'isoler dans sa secte, qui forme une fraction de ce qu'on pourrait appeler le parti guelfe italien. Un simple aperçu de la situation politique de l'Italie montrera toute l'inconsistance de ce parti; ses utopies religieuses et son égoïsme s'allient aujourd'hui pour lutter une dernière fois contre l'organisation de l'état moderne au-delà des Alpes.

IV.

Abstraction faite des rivalités locales, on pourrait compter quatre partis en Italie : les libéraux, les absolutistes, les gibelins et les guelfes, si on me permet de me servir de ces deux mots pour désigner les partisans de l'Autriche et du pape. Le plus nombreux est le parti libéral; les trois autres ne peuvent le combattre avec avantage qu'en se réunissant. Complètement exclu des affaires, le parti libéral n'en fait pas moins sentir son influence dans tous les actes de la politique italienne. Depuis l'époque où il fut constitué par la révolution française,

il est sans cesse revenu à l'attaque; les gouvernemens ont épuisé toutes les ressources pour l'étouffer; ils ont falsifié jusqu'aux institutions sociales pour prévenir ses tentatives : le tout n'a abouti qu'à déconsidérer les pouvoirs établis et à les mettre en hostilité avec les peuples. Les persécutions ont intimidé pour le moment; aujourd'hui on admire les martyrs. Les débris du parti napoléonien, l'immense majorité de la bourgeoisie, toute la jeunesse, les fonctionnaires même les plus éclairés, une certaine partie de l'aristocratie, tous les hommes intelligens, dispersés, froissés, à qui les gouvernemens ferment impitoyablement toutes les carrières, viennent chaque jour grossir ce parti qui n'attend qu'une occasion pour éclater. S'il triomphait à Naples ou en Piémont, sa propagande serait irrésistible. Le parti libéral a ses exaltés : ce sont les républicains; mais cette fraction qui veut devancer le reste du parti s'égare par trop de précipitation. La révolution de 1830 avait multiplié les républicains comme par miracle. M. Mazzini de Gênes les dirigeait officiellement. D'abord il agita vivement l'opinion publique par le journal de *la Jeune Italie;* plus tard il rêva des révoltes impossibles, il voulut agir trop tôt, au milieu d'obstacles insurmontables, et l'expédition de Savoie vint détruire le prestige attaché à M. Mazzini et aux républicains.

Le parti absolutiste est le second en force. Le Piémont, Naples et la Toscane sont peut-être les seuls états où le peuple conserve un peu d'enthousiasme pour les dynasties régnantes. Cependant, si l'affection pour les princes s'est affaiblie, il y a partout des droits de naissance, des ambitions personnelles, des intérêts positifs; partout aussi il y a chez les masses un penchant à l'indolence et chez les riches une vague terreur pour les suites des révolutions. L'habitude et la force passive du *statu quo* concourent avec ces causes diverses pour faire tourner bien des chances en faveur des gouvernemens établis. L'absolutisme est odieux, personne n'ose en faire l'apologie, et, sans le secours de l'Autriche, il ne pourrait se soutenir; cependant l'immobilité des gouvernemens absolus leur donne un faux air de stabilité, et cela suffit pour faire, sinon accepter, du moins subir une situation qu'il paraît difficile de changer.

Nous devons compter encore un parti gibelin ou tout au moins une force autrichienne. N'oublions pas que la Lombardie au XVIe siècle accepta la domination espagnole sans trop de répugnance : au commencement du XVIIIe siècle, l'Espagne se laissa remplacer par l'Autriche sans être ni repoussée ni regrettée; la Lombardie complètement ruinée avait perdu jusqu'au sentiment de ses malheurs et de

son indépendance. Pendant le règne de Marie-Thérèse et de Joseph II, on effaça les traces des dévastations espagnoles. La domination autrichienne se signala par des actes utiles, et bientôt elle se naturalisa en Italie. Loin de combattre l'industrie, elle la favorisa; loin d'attaquer les idées nouvelles, elle supprima plusieurs couvens. Elle devançait le pays au grand scandale des dévots; Beccaria était protégé par la cour de Vienne contre la noblesse de Milan. La révolution vint tout changer; trois ans de république effacèrent tous les souvenirs. Mais quand l'Italie dut céder à Napoléon, il se reforma un parti autrichien en haine des idées nouvelles et de la domination française. En 1814, des dévots et des nobles allèrent à la rencontre des armées autrichiennes, et demandèrent le bon vieux temps de Joseph II ou plutôt de Marie-Thérèse. L'Autriche sut entretenir et déjouer toutes les espérances. Malgré les sollicitations de ses plus fidèles sujets, elle respecta tous les intérêts acquis par la révolution, laissa la noblesse sous l'empire du droit commun et le clergé tel qu'elle l'avait trouvé. Cela ne justifie pas, mais cela peut expliquer la force du gouvernement autrichien. Le Piémont, Modène, Rome, Naples, s'engagèrent dans de folles contre-révolutions : l'Autriche ne sévit que dans les limites voulues par la nécessité, elle songeait à se maintenir et profita de toutes les folies. Bientôt, cependant, les soulèvemens éclatèrent de Palerme à Turin; la Lombardie se réveilla frémissante. Les princes italiens se trouvèrent alors à la merci de l'Autriche. Plusieurs gouvernemens, soutenus par les armées autrichiennes, se livrèrent à des réactions sanglantes. En Lombardie, où les troupes impériales n'eurent à livrer aucun combat, les conspirateurs furent cruellement persécutés, mais on épargna leur vie. Depuis 1814, l'administration autrichienne est toujours restée la même, impassible, impartiale. Si on excepte la Toscane, l'Autriche présente en Lombardie et à Venise le gouvernement le plus régulier, le plus empreint de l'esprit moderne qui soit en Italie. Les princes italiens sentent leur infériorité vis-à-vis de l'empire et se trouvent humiliés. L'Autriche connaît sa force, elle n'ignore pas qu'elle est indispensable aux princes, elle a ses projets dont elle poursuit l'exécution avec persévérance : en 1814, elle s'est fortifiée par l'acquisition de Venise; en 1831, elle s'est ouvert la voie de Rome. En attendant, elle exerce une sorte de police dans tous les états de la péninsule; elle les surveille, sollicite des répressions, empêche les concessions; elle intervient par des conseils, au besoin par des ordres. De là une sorte de rivalité chez les princes italiens,

quelquefois le dégoût d'accepter la responsabilité de certains actes odieux qu'ils croient inutiles, et une opposition de cour secrète, détournée, impuissante, mais bien réelle.

Cette opposition forme l'essence de ce qu'on pourrait appeler le parti guelfe. Rome est menacée, on s'intéresse à Rome, et la dévotion entraîne quelques princes dans cette réaction contre l'Autriche. Si le roi de Piémont soutient la cause nationale, c'est qu'à ses yeux cette cause se confond avec celle du catholicisme. On favorise donc le clergé, on multiplie les jésuites inoffensifs par eux-mêmes, utiles pour suppléer à la police, pour combattre les tendances révolutionnaires, peut-être pour résister à l'Autriche. L'Autriche est-elle libérale? Non, certes. Est-elle irréligieuse? Encore moins, mais elle est gibeline, et conserve une certaine défiance vis-à-vis du catholicisme italien. Elle n'a pas oublié l'humiliation de Henri IV; elle interdit la publication, même l'introduction des journaux ultra-catholiques, elle condamne l'obscurantisme de de Maistre, le rosminianisme même lui est suspect. L'Autriche n'admet pas non plus les jésuites; ceux-ci ont deux maisons à Vienne, et deux fois le peuple y a mis le feu. En revanche, elle voit sans alarme ce qui ne touche pas directement à la politique, et va quelquefois jusqu'à tolérer la science. D'ailleurs le gouvernement autrichien se présente comme une énorme bureaucratie où l'on a de la peine à découvrir une volonté responsable. On peut s'indigner contre une autorité française, russe ou prussienne: le moyen de s'emporter contre des fonctionnaires sans passions, même sans zèle, agissant toujours avec la régularité d'une machine, d'après des réglemens précis, liés dans toutes leurs actions, contrôlés sur tous les points? Quant aux garnisons autrichiennes contenues par une discipline barbare, il est bien rare qu'elles soulèvent la moindre irritation dans les basses classes. La cour vice-royale de Milan et de Venise n'a provoqué aucune de ces haines personnelles qui ont hâté la chute d'Eugène Beauharnais.

On comprend que des Italiens, désespérant du secours de la France aussi bien que de l'issue des soulèvemens, et ne pouvant néanmoins ni absoudre leurs princes, ni excuser les désordres du gouvernement de Rome, souhaitent quelquefois à leur pays cette unité gibeline que rêvait Dante. Eh bien! c'est au nom d'une morale rigide et des idées religieuses que le parti contraire repousse ces tendances; il s'élève contre tout projet d'une confédération italienne avec l'empereur. « Ce serait renouveler le saint-empire en Italie, s'écrie un écrivain piémontais, ce

serait de la folie; s'il y a des néo-gibelins, je serai néo-guelfe (1). » On rappelle aussi l'ancienne suprématie de la cour de Rome. Grace à la souplesse qu'il a toujours montrée dans les choses politiques, le catholicisme compte des alliés parmi les poètes, parmi les démocrates découragés, parmi les révolutionnaires, qui appuient leurs théories sur l'Évangile, et pour le moment toutes les opinions sont admises sous la sauvegarde des croyances. C'est ainsi que se forme le parti guelfe. Dans la Haute-Italie, il grandit tous les jours; il sait également tourner à son profit les concessions de l'Autriche et la résistance qu'elle oppose aux idées obscurantistes.

Rien n'est plus étrange que les illusions du parti qui rêve aujourd'hui la suprématie politique de la cour de Rome. La papauté est un pouvoir qu'on peut juger à l'œuvre, et devant cette réalité vivante on ne comprend guère les espérances que fondent les nouveaux guelfes sur le gouvernement du saint-siége. Les tribunaux, les finances, le conseil d'état, les fonctions publiques, tout à Rome est entre les mains du clergé; le titre de prélat ouvre l'accès de toutes les carrières; c'est la condition première de toute existence politique. Ainsi, pour parler le langage de M. Rosmini, des hommes sans famille et sans patrie se sont emparés d'une population nombreuse, se sont organisés, et rien ne les a empêchés de développer les conséquences renfermées dans le principe qui les réunissait.

L'essai de l'utopie d'un gouvernement catholique dure donc depuis bien des siècles : l'église a eu le temps nécessaire pour élargir et perfectionner ses institutions. Qu'est-il arrivé? La propriété, le travail et la capacité, la richesse, l'industrie et la science, en un mot tous les élémens qui constituent l'état, se meuvent aujourd'hui complètement en dehors du gouvernement. L'aristocratie des prélats s'est conservée invariable, inaccessible, impeccable : elle sait étouffer les scandales du clergé inférieur; jamais aucune faute n'a été imputée à un grand dignitaire : d'ailleurs les dignitaires sont inamovibles, et même, en cas

(1) Voyez *le Speranze dell' Italia*, par M le comte Balbo : c'est un vrai programme contre l'Autriche au point de vue de la cour de Turin, écrit par le plus noble et le plus chevaleresque de tous les guelfes. M. Balbo voudrait donner la Turquie à l'Autriche, la Pologne à la Prusse, ou, *vice versa*, la Prusse à la Pologne; il croit que la France et l'Angleterre se réuniraient pour arracher la Turquie à la Russie et l'Italie à l'Autriche. Cette utopie diplomatique est marquée d'un esprit de bienveillance universelle; malheureusement l'auteur, pressé entre l'église et l'empire, finit par céder à l'église, et dédie son livre à un abbé connu par son intolérance.

de prévarication, on ne peut destituer un membre de la Ruota qu'en lui donnant de l'avancement, c'est-à-dire en l'élevant au cardinalat. L'esprit de corps n'a jamais fléchi un seul instant; Galilée est aujourd'hui aussi proscrit qu'il y a deux siècles, le saint-office subsiste, l'inquisition proclame régulièrement ses ordonnances; l'enseignement, les cérémonies, les tribunaux, rien n'a changé (1). En 1830, l'Europe s'agitait, le contre-coup de la révolution arrivait aux portes de Rome, et les cardinaux (la chose est historique) faisaient fouiller les archives pour voir comment on s'était comporté en pareille circonstance. En Europe, cependant, l'innovation a pénétré partout. La famille ne peut pas rester immobile; elle se multiplie, et cela seul la fait changer. La famille est attachée aux intérêts toujours variés des nouvelles générations; elle enfante ou elle suit le mouvement commercial et industriel; c'est elle qui adopte toutes les découvertes et les inventions, et par la famille le mouvement imperceptible de l'économie se propage dans la commune, dans la province, dans l'état, qui résume et protége les intérêts de toutes les familles. Les sentimens suivent nécessairement le mouvement économique, et la femme apporte au sein de la famille un gracieux élément de mobilité et de progrès; elle consacre et poétise, par le renouvellement des mœurs, le renouvellement des intérêts. Au contraire, le célibat, en arrachant l'individu à l'influence de la famille, l'arrache aussi au mouvement des idées, des mœurs et des intérêts. L'aristocratie des prélats romains en est un triste exemple. La cour de Rome est aujourd'hui ce qu'elle était au XVe siècle: le luxe, l'étiquette, l'administration, les dépenses, tout chez elle est resté comme au temps où les richesses de l'Europe et de l'Amérique contribuaient à cette fastueuse représentation du catholicisme. Le monde a marché, les ressources ont manqué, dès-lors Rome les a extorquées à la population, et c'est la propriété, c'est la famille qui ont été précisément en butte aux exactions du pouvoir. La commune, ce foyer de la propriété et de la famille, est aujourd'hui exploitée par l'aristocratie des prélats. Ainsi, dans les états romains, c'est le gouvernement qui nomme les con-

(1) Sur un édit du 10 mars 1834, l'inquisition de Forli condamnait la nécromancie, l'astrologie, les cérémonies mahométanes et païennes, *la mère chrétienne qui offre son sein à un enfant juif.* — En 1828, le cardinal Giustiniani, évêque d'Amola, condamnait les blasphémateurs à la perforation de la langue, et promettait dix ans d'indulgence aux délateurs. — Le cardinal Cavalchini, gouverneur à Rome en 1814, rétablissait la question dans les tribunaux : il est vrai que Gonzalvi l'abolissait l'année suivante, mais plus tard le cardinal Pacca l'a remplacée par le chevalet·

seillers des communes; il choisit les plus dévoués et ceux qui possèdent le moins, par conséquent ceux qui votent les dépenses avec facilité, sans craindre les suites du progrès de l'impôt (1). Au-dessus des communes s'élève le conseil provincial qui doit les représenter. Nouvelle exploitation : le gouvernement choisit les conseillers, puisqu'il choisit les électeurs, et encore il exclut par son *veto* les candidats qui n'épousent pas sa cause. La complaisance de ces représentations provinciales pour le gouvernement n'a pas de limites. Les routes, les canaux, les ports de mer, toutes les dépenses de l'état sont imposées aux communes; l'état s'en décharge, le gouvernement ne gouverne pas. Plus on s'élève dans la hiérarchie, plus les abus grandissent. Le gouvernement est dominé par soixante-douze princes, les cardinaux; ces princes vivent aux frais de l'état plus largement et avec plus de faste, proportion gardée, que les membres d'une famille royale dans un état constitutionnel. Ils ne sont pas toujours à l'abri de certaines affections : il y a des favoris et même des favorites; la distribution des places, des entreprises publiques, s'en ressent, et le conseil d'état, composé des cardinaux les plus influens, est le centre du népotisme romain. Dans les finances, les impôts et la dette publique augmentent tous les ans (2); l'administration, livrée à des traitans, absorbe une partie du revenu, et le désordre retombe tous les ans sur la population, qui doit subvenir aux dépenses réelles et au gaspillage (3). Les tribunaux viennent en quelque sorte compléter le désordre. Des juges mal payés, choisis sous l'influence des passions politiques du gouvernement, déconsidérés dans les villes, et qui se vendent souvent à bas prix, se trouvent chargés d'administrer la justice civile et criminelle d'après des lois aussi anciennes que la papauté. Il suffit de dire qu'ils font administrer la bastonnade sans forme de procès, que la répression n'est jamais proportionnée au délit, que la peine de mort est appliquée sans aucune mesure, que les

(1) Les trente conseillers de Faenza possèdent moins de terre, pris tous ensemble, que les deux principaux propriétaires du pays exclus du conseil.

(2) Le conseil de Ravenne, en 1832, votait 20,000 écus; en 1843, il en votait 60,000.

(3) Voici un fait; on pourrait en citer mille. Dans les états romains, on s'habille avec les draps de France; à la douane de Ravenne, en une année, on n'a perçu les droits que sur deux pièces de drap. Les domestiques intimes des cardinaux donnent des audiences, distribuent des faveurs, vendent des monopoles, souvent protégent la contrebande, et toujours sont à l'abri des poursuites de la loi. L'ancien pontife voulait contenir les impudentes supercheries d'un nommé Marianino : le cardinal lui rappela que ce Marianino l'avait fait pape.

lois varient dans les diverses provinces, que la procédure civile traîne d'appellation en appellation avec une lenteur éternelle et une complète incertitude. De là le taux des intérêts très haut, l'usure tolérée, l'industrie sacrifiée, les crimes impunis, le commerce nul, l'agriculture gênée malgré la richesse naturelle du pays. Rien n'a changé, nous le répétons, dans le gouvernement, tandis que toute l'économie politique se modifiait autour de lui; aussi se trouve-t-il en contradiction complète avec les lois de la propriété moderne. Il est donc forcé de chercher ses appuis en dehors de la bourgeoisie et même de la noblesse : il fait voter les petits propriétaires contre les grands; il confie l'administration de la justice à des hommes dépourvus d'autorité morale. L'armée, qui représente la force de l'état, a été composée d'hommes sans patrie et sans famille; les Suisses ne suffisaient pas, la cour de Rome a stipendié les *centurioni*, puis les *volontaires*, des hommes de la lie du peuple, exclus des fermes et des ateliers à cause de leur mauvaise conduite, et qui sont aujourd'hui en lutte ouverte contre la population (1).

En 1831, il s'est produit dans la Romagne un fait très significatif. Le peuple se soulevait; la diplomatie, qui n'est pas suspecte de fanatisme révolutionnaire, demandait : 1° que la commune nommât ses conseillers, 2° que les provinces eussent leurs représentans libres, 3° que le conseil d'état fût sécularisé, 4° qu'on admît aux fonctions publiques la propriété, la capacité et l'industrie, 5° que l'on songeât à améliorer les finances et la justice. La cour de Rome accepta le *memorandum*, les troupes autrichiennes se retirèrent, et le cardinal Ber-

(1) Depuis 1814, pour se maintenir, le gouvernement pontifical n'a pas hésité à sacrifier la sécurité personnelle des habitans. Par qui est dirigée la police? A Pesaro (1832), par un Albioni, jadis accusé d'avoir faussé des lettres de change; à Faenza, par un Conti, qui avait subi plusieurs détentions, pendant la durée du royaume d'Italie, comme voleur et convaincu de viol sur une enfant de sept ans; à Rome par un Barbone, bandit dont la tête avait été mise au prix de six mille écus dans la commune de Velletri. Mastoso, l'un des plus redoutables bandits de la province de Frosinone, a été nommé capitaine de la milice dans la même province. Fontana, qui jugeait les détenus politiques en 1832, avait été condamné comme faussaire en 1830 par une sentence du tribunal de Ferrare. Récemment la cour de Rome elle-même se vit forcée de condamner aux galères le chef de la police de Cesène. Il vendait au premier charcutier de la ville les archives de la police : ce fut ce qui le perdit; mais depuis long-temps on le soupçonnait de rapports secrets avec les bandits de la province, et dernièrement, faisant une visite domiciliaire chez un libéral, il dévalisa la maison. Qu'on juge par là de la situation du pays. Il est défendu à tout citoyen d'avoir des armes; cependant les brigands fourmillent, et souvent la population désarmée, surtout dans certaines communes, se trouve placée

netti révoqua immédiatement cette concession par le *motu proprio* du 15 juillet. Pourquoi cette rétractation? Parce qu'il était impossible à la cour de Rome de tenir sa promesse : cette simple concession administrative et nullement politique aurait organisé dans toute sa force l'état moderne, le mouvement se serait propagé peu à peu depuis la commune jusqu'au conseil d'état, il aurait laissé la prélature sans finances; dès-lors la prélature, les cardinaux et le pape se seraient un jour ou l'autre trouvés à la merci de l'état, stipendiés par l'état comme de simples fonctionnaires publics. Le *motu proprio* souleva des troubles, l'armée autrichienne intervint une seconde fois, et à Bologne elle fut accueillie aux applaudissemens de la population. Malgré le *memorandum*, malgré l'urgence d'une réforme, malgré l'innocence de ce mouvement où l'on n'avait pas répandu une goutte de sang italien, le gouvernement fut réintégré, et le cardinal Albani signa un nombre immense de condamnations politiques. La tyrannie des prélats se fit sentir au point qu'il y a quelques années, on découvrit à Bologne une conspiration *Ferdinandea* en faveur de l'Autriche. Beaucoup d'Italiens dans les légations, sans aimer l'Autriche, la préféreraient au saint-siége, et il faut reconnaître que l'administration impériale serait un bienfait, comparée au gouvernement des prêtres et à la police des volontaires.

Le nouveau parti guelfe lutte dans la Romagne contre le développement de l'état, à Rome contre la crise financière qui le mine; dans la Haute-Italie, il défend la cause de l'absolutisme contre les libéraux et contre l'Autriche. En apparence il attaque la domination de l'Autriche, en réalité il ne pourrait pas subsister sans la présence de

entre deux fléaux, les brigands et les volontaires. Quant aux libéraux, tout est permis contre eux, ils ont tout à craindre, jusqu'à l'assassinat. En 1835, M. Farini, notaire très respecté, était tué à l'âge de soixante ans, sans avoir aucun ennemi dans le pays, évidemment par des agens de police. La famille, la commune, les autorités de l'endroit, demandaient justice : un cardinal répondait *ex-officio* de Rome qu'il était à remercier Dieu que l'on fût délivré de l'un des libéraux les plus dangereux. L'hostilité du gouvernement contre la population est telle qu'on a fait surveiller des colléges d'enfans par des postes militaires; l'obscurantisme est arrivé au point qu'on a supprimé des écoles de calligraphie, afin (disait l'édit) que les jeunes gens n'apprissent pas à falsifier les écritures : on a même supprimé les salles d'asiles pour les enfans, comme si elles favorisaient la révolution. Il est vivement à regretter que nos journaux religieux ne donnent pas le compte rendu des arrêts de la censure de Rome : on y verrait des poètes condamnés à l'amende pour avoir appelé Agamemnon le roi des rois, d'autres exilés pour avoir mis en scène *la Vestale* sans respect pour les prêtres du paganisme; les marionnettes elles-mêmes sont persécutées, tout est suspect pour ces prélats qui voient tout conspirer contre leur existence.

l'armée impériale. Le patriotisme de ce parti n'est au fond qu'un prétexte pour fermer l'Italie à toutes les idées étrangères, et la soustraire au progrès européen. C'est ainsi qu'au nom de la gloire nationale les ultra-catholiques, au-delà des Alpes, ont persécuté toutes les gloires italiennes. Bruno, aux yeux de la cour de Rome, déshonorait le pays; Beccaria et Filangieri étaient accusés de souiller leur patrie; aucun progrès ne s'est réalisé sans rencontrer la résistance de ce patriotisme religieux. En 1720, Giannone de Naples, profondément attaché au catholicisme, osa appeler l'attention sur les richesses scandaleuses que le clergé avait acquises : à peine son *Histoire civile* du royaume avait-elle paru qu'il eut contre lui les nobles, les prêtres et le bas peuple. Au marché, les femmes se servaient de son nom comme d'une injure; dans les rues, on chantait des satires contre lui; des nobles faisaient brûler à la porte de leurs palais ces *vilains livres de l'Histoire civile*; Giannone fut sur le point d'être lapidé; le vice-roi autrichien, ne pouvant le protéger, dut l'exiler. Des écrivains napolitains étaient sincèrement affligés qu'il pût se dire leur compatriote. Réfugié en Suisse, Giannone voulut un jour faire ses dévotions dans un village de Savoie; on lui facilita tous les moyens d'y passer quelques heures, c'était une trahison; arrêté dans ce village, Giannone fut jeté dans une prison du Piémont, où il mourut après une captivité de vingt ans. Voilà un fragment de l'histoire du parti guelfe qui s'appelle national en Italie.

Depuis quelque temps, le mot de nationalité est une sorte de faux poids que les partis jettent dans la balance pour la faire pencher en leur faveur. Chacun cherche dans l'histoire un souvenir, une gloire, une époque qui représente le triomphe de l'idée qu'il soutient. Les écrivains italiens parlent beaucoup trop souvent aujourd'hui de refaire la nationalité. La crainte de ressembler à l'étranger devient un prétexte à tous les écarts : ceux-ci déraisonnent volontairement; ceux-là se forment un style plein d'archaïsmes; il y a des écrivains qui passent leur vie à médire de la France, et des philosophes qui s'efforcent de lutter contre le sens commun. Je ne connais pas de manie plus ridicule que celle de ces hommes médiocres qui prétendent tracer la voie au génie d'une nation et lui donner des lisières pour se soutenir. Non, la nationalité n'est pas un fruit artificiel qui puisse naître en serre chaude; c'est le don de Dieu; personne ne peut l'acquérir, et il est impossible de le perdre. Par lui-même, le génie national n'est qu'une disposition, une inspiration vague et muette; il n'a de sens que par la pensée, par les principes qu'il développe, en vertu de la logique, et cette direction nécessaire ne dépend de personne. Sans doute le

génie italien est une espérance, mais il faut le respecter tel qu'il est, comme il se produit, si on ne veut pas désespérer de l'Italie. Or le génie italien s'est de tout temps développé par la complication : c'est là sa force et son originalité, c'est là ce qui le fait vivre et grandir par ses divisions mêmes. Voyez l'ancienne Italie, avec ses races, ses villes, sa civilisation et ses monumens cyclopéens : il faut des siècles à Rome pour la vaincre, et Rome, grace à cette lutte, devient assez forte pour soumettre le monde. Au moyen-âge, la division reparaît : toutes les villes italiennes ont leur iliade, leur poésie, leurs gloires, ce qui n'empêche ni le développement du commerce italien, ni celui de la littérature, ni l'indépendance du pays. A la renaissance, l'Italie réunit chez elle tous les principes, tous les gouvernemens, toutes les idées; on y trouve toutes les formes possibles de la pensée et de la politique, depuis la république jusqu'à la théocratie. Chaque état doit lutter contre cette variété infinie d'intérêts et d'idées; cependant la politique ne faiblit pas, il n'est pas jusqu'à la forme des gouvernemens qui ne lui offre des ressources inépuisables, et les élections de l'aristocratie vénitienne, de Florence, du conclave, deviennent des champs clos où le génie de la ruse confond dans les scrutins la prévoyance de tous les partis. La politique des Sforza, des Borgia, des Médicis, est un abîme de profondeur. L'Italie était devenue un jeu d'échec pour les princes, qui savaient équilibrer tant de forces contraires avec une merveilleuse adresse. La puissance militaire ne manquait pas, mais on la dominait par la ruse. Venise avait pu conquérir des empires en Orient; c'est à peine si, après quatre siècles d'efforts et de persévérance, elle gagnait quelques lieues en terre ferme. Ainsi, pendant que la France, l'Espagne, les états modernes, grandissaient en se simplifiant, l'Italie grandissait avec ses divisions. Ce n'est donc ni la sagesse, ni le génie qui ont manqué à l'Italie pour conjurer sa décadence; c'est au contraire par l'excès de son génie, par l'influence des papes, et par une fatalité étrangère, qu'elle a succombé.

On ne cesse de déclamer contre les divisions italiennes. Certes, il est très commode de soumettre d'un trait de plume quatre-vingts villes à la domination de Rome; il est encore plus aisé de juger l'histoire d'un pays d'après une seule idée. Pour moi, je ne saurais me résoudre à condamner en quelques mots l'histoire de l'Italie, la sagesse de vingt ou trente siècles; je ne saurais m'élever au nom d'une seule idée contre des complications si anciennes et si profondes. Assurément l'Italie doit se simplifier : la révolution française a déjà réduit à qua-

torze les trente états italiens; à la moindre secousse, trois ou quatre villes pourraient se partager tout le pays. Quant au passé, il faut l'accepter tel qu'il est, avec sa grandeur, ses défauts, et la variété prodigieuse de ses développemens. La division, en créant des centres plus nombreux, a nourri la grande littérature du XVI[e] siècle, la division a multiplié les forces de la civilisation sur tous les points du pays, la division a depuis résisté à la conquête; quand Naples et Milan tombaient sous le joug de l'Espagne, Venise lui devait ses derniers jours de grandeur, et Rome cette illusion d'un pouvoir qu'elle gardait avec une ténacité miraculeuse. C'est là ce que les derniers écrivains de la renaissance, Paruta entre autres, ne manquaient pas d'opposer à l'utopie de Machiavel; ils réfutaient une théorie par des faits.

Il ne s'agit aujourd'hui de consulter ni Paruta ni Machiavel : peut-être sont-ils trop loin de nous pour donner des conseils aux générations actuelles. Nous voudrions seulement constater que le caractère du génie italien, c'est la complication, la souplesse, la sagesse pratique; on trouve ces qualités chez les anciens Romains comme chez les papes, à Rome comme à Venise, dans la grandeur comme dans la décadence du pays. C'est là une des espérances de l'Italie. Mais enchaîner à des gloires perdues cette vague disposition de la nationalité, c'est la pervertir; la rendre inaccessible aux idées modernes, c'est tenter l'impossible, au fond c'est combattre pour la cause de l'Autriche et de l'absolutisme, qui adoptent avec empressement toute tendance hostile aux idées étrangères et surtout aux idées françaises. Le culte de cette nationalité rétrospective ne peut aboutir logiquement qu'à séparer la Sicile de Naples, Gênes du Piémont, Reggio de Modène, Bologne des pays qui l'entourent; il aboutit, en littérature, à des théories personnelles où l'on prend le passé pour le présent, à des déclamations vaniteuses où les écrivains s'étourdissent en citant pêle-mêle une foule de souvenirs et d'autorités qu'ils ne savent pas même apprécier, à je ne sais quelle anarchie intellectuelle où les anciennes gloires de l'Italie ne servent plus qu'à attaquer les gloires nouvelles.

Heureusement, en dehors des rivalités locales, des intérêts absolutistes et catholiques, il se forme un groupe déjà nombreux qui pourra un jour rallier les Italiens autour d'un principe d'unité vraiment fécond. Ce parti ne cherche l'unité italienne ni dans les théories de Vico ou de Campanella, ni dans les jalousies de terroir, ni dans les souvenirs de collége, ni enfin dans les utopies ecclésiastiques destinées à mourir dans les sacristies; c'est dans ces idées européennes, dans cette religion de l'état moderne, dans cette pensée des constitutions dont le

mot seul exerce une fascination irrésistable en Italie, c'est là qu'il cherche un centre et une base pour le mouvement national. Il ne craint pas d'ouvrir l'Italie aux idées étrangères, car il sait que dans l'application de ces idées le génie italien reprendra toujours le dessus. C'est dans la sagesse des peuples qu'il espère pour concilier les idées européennes avec les exigences de la nationalité. Ces peuples ont fait leurs preuves; on peut s'en remettre à leur prudence, il serait téméraire de les devancer dans une œuvre qui exige tant de sacrifices, beaucoup de force et une occasion; il serait absurde de vouloir les diriger en leur parlant un langage d'une autre époque, en contradiction avec les idées et les intérêts de la civilisation actuelle.

Nous ne pouvons mieux justifier nos espérances dans le génie italien qu'en revenant une dernière fois à M. Rosmini. La force de sa critique, la finesse de ses aperçus, la variété de ses applications, cette casuistique qui transforme la science depuis la métaphysique jusqu'à la politique, tout chez lui présente les caractères de l'esprit national. Mais cet esprit ne s'immobilise pas dans le culte du passé. Si M. Rosmini réhabilite l'histoire de la philosophie, s'il rappelle presqu'à son insu une série de philosophes italiens oubliés ou méconnus pendant le XVIIIe siècle, il inaugure aussi le rationalisme moderne en Italie. Quelquefois superficiel sur les points les plus importans de l'érudition philosophique, par exemple sur l'histoire du réalisme, il déploie dans les matières légales et physiologiques des connaissances profondes qu'on s'étonne de trouver chez un homme absorbé par la science de la pensée. Ce n'est pas là une érudition morte; M. Rosmini cherche à deviner par la dialectique les mystères de la vie, de l'instinct, des rêves, des hallucinations, de la vue, de la génération. Il tire d'un seul principe les applications les plus variées, il élève sur une première théorie vingt théories plus ingénieuses les unes que les autres. Il entrelace par de nombreux liens tout un système de théologie positive à l'anthropologie, à la morale, à la philosophie de l'histoire et à la métaphysique. A cette richesse de génie et d'inspiration, à ce travail si varié, à cette discussion qui embrasse tout, depuis l'idylle jusqu'à la *Somme* de saint Thomas, il faut bien reconnaître, sinon la force, du moins le caractère du génie italien, toujours compliqué, laborieux, habile à tourner les obstacles, et cette fois beaucoup trop habile à se tromper.

Il est malheureux qu'entraîné par une insurmontable disposition d'esprit, M. Rosmini ait entrepris la critique de l'état sans s'arrêter un instant à la critique de l'église. Après avoir blâmé la concurrence, il

devait nous parler des monopoles ecclésiastiques; après avoir attaqué les codes modernes, il devait nous parler des lois des états romains; après avoir condamné les majorités révolutionnaires, il devait examiner avec la même impartialité les minorités des prélats. Il se déchaîne contre les violences révolutionnaires : il pouvait signaler aussi les violences des contre-révolutions catholiqnes; il condamne la jurisprudence moderne, qui, en jugeant l'acte et non la pensée, se sépare de la morale : il devait critiquer par les faits avec la même rigueur cette jurisprudence antique de l'église qui juge de l'acte par l'intention, et se ménage ainsi le pouvoir d'agir arbitrairement et de confondre l'absolution avec la réhabilitation politique. Assurément, l'état présente mille imperfections; il donne prise à la critique, il ne se suffit pas à lui-même, il ne suffit pas à l'humanité. Sans doute les églises nationales, sans présenter les inconvéniens du gouvernement romain, cachent souvent la tyrannie sous l'apparence de la liberté. Cependant il était du devoir de M. Rosmini, il est du devoir de tout catholique de bonne foi, de ne pas aborder la critique des états modernes sans discuter aussi l'organisation politique du saint-siége. Cette organisation est un fait monstrueux, qui condamne tous ceux qui l'acceptent, soit ouvertement, soit en silence; c'est le fait qui a provoqué la révolte protestante, c'est le fait qui a donné à l'église romaine le caractère d'une conspiration catholique contre la constitution de tous les états. Les penseurs les plus élevés, Kant le premier, proclament la nécessité d'une église universelle, placée au-dessus de tous les états; mais le gouvernement du saint-siége, si on ne réforme la domination temporelle, l'inquisition, l'index, les volontaires et la prélature, ne sera qu'une protestation contre la tendance universelle de tous les peuples.

FERRARI.

VIE DE RANCÉ

PAR

M. DE CHATEAUBRIAND.[1]

« Mon premier ouvrage a été fait à Londres en 1797, mon dernier à Paris en 1844 : entre ces deux dates, il n'y a pas moins de quarante-sept ans; trois fois l'espace que Tacite appelle une longue partie de la vie humaine : *Quindecim annos, grande mortalis œvi spatium.* » Cette pensée s'élève inévitablement dans l'esprit du lecteur qui ouvre le volume, quand l'auteur ne l'aurait pas fait remarquer. Voilà près d'un demi-siècle, voilà quarante-quatre années du moins que M. de Châteaubriand a inauguré notre âge par *Atala*, par le *Génie du Christianisme*, et s'est placé du premier coup à la tête de la littérature de son temps : il n'a cessé d'y demeurer depuis; les générations se sont succédé, et, se proclamant ses filles, sont venues se ranger sous sa gloire; presque tout ce qui s'est tenté d'un peu grand dans le champ de l'imagination et de la poésie procède de lui, je veux dire de la veine littéraire qu'il a ouverte, de la source d'inspiration qu'il a remise en honneur; ce qu'on a, dans l'intervalle, applaudi de plus harmonieux et de plus brillant est apparu comme pour tenir ses promesses et pour vérifier ses augures; il a eu des héritiers, des continuateurs, à leur tour illustres, il n'a pas été

(1) Chez Delloye, place de la Bourse.

surpassé; et aujourd'hui, quand beaucoup sont las, quand les meilleurs se dissipent, se ralentissent ou se taisent, c'est encore lui qui vient apporter à la curiosité, à l'intérêt de tous, un volume impatiemment attendu, et qui n'a, si l'on peut dire, qu'à le vouloir pour être la fleur de mai, la primeur de la saison.

Il n'est pas jusqu'à cette vogue religieuse du moment qui ne semble jusqu'à un certain point devoir se rapporter à lui : sans doute, en ce qu'elle aurait de tout-à-fait sérieux et de profond, lui-même il n'en accepterait pas l'honneur, et il l'attribuerait à une cause plus haute; sans doute, en ce qu'elle offre d'excessif et de blessant, il aurait le droit d'en décliner la responsabilité, lui qui a surtout présenté la religion par ses aspects poétiques et aimables; mais enfin il est impossible de ne pas remarquer que la vogue religieuse, dont le *Génie du Christianisme* fut le signal, est encore, après toutes sortes de retours, la même qui va accueillir la *Vie de Rancé*.

M. de Châteaubriand ne paraît pas assez croire à cet à-propos, à cet intérêt actuel de ce qu'il écrit, à cette avide et affectueuse vénération de tous, et c'est le seul reproche que nous nous permettrons de lui adresser. Il dédie son livre à la mémoire de l'abbé Séguin, vieux prêtre, son directeur, mort l'année dernière à l'âge de 95 ans : « C'est pour obéir aux ordres du directeur de ma vie que j'ai écrit l'histoire de l'abbé de Rancé. L'abbé Séguin me parlait souvent de ce travail, et j'y avais une répugnance naturelle. J'étudiai néanmoins; je lus, et c'est le résultat de ces lectures qui compose aujourd'hui la vie de Rancé. » Cette humble origine de l'ouvrage sied à l'humilité du sujet; cette docilité de l'illustre auteur est touchante; mais le vieux confesseur avait raison; avec le coup d'œil du simple, il lisait dans le cœur de René plus directement peut-être que René lui-même; il avait touché les fibres secrètes par où René était fait pour vibrer à l'unisson de Rancé.

Et nous-même, bien qu'il ne se soit pas confessé à nous, il nous semble que nous saisissions le rapport, et qu'à travers tant de contrastes nous puissions aussi dénoncer les humaines ressemblances. Qu'était-ce que Rancé dans le monde? Un esprit merveilleux, brillant, en train de toute science et de toute diversion, cherchant jusqu'au miel des poètes, une parole éloquente et suave, un cœur généreux et magnifique, une ame ardente, impatiente, immodérée, épuisant la fatigue sans jamais trouver le repos, que rien ne pouvait combler, ressaisie d'une mélancolie infinie au sein des succès et des plaisirs, que revenait obséder par accès l'idée de la mort, l'image de l'éternité, et qui, à un

certain moment, rejetant ce qui n'était plus qu'incomplet pour elle, l'immolant au pied de la Croix, entra, comme dit son biographe, dans la *haine passionnée de la vie*. Il en est de la vie comme de la personne la plus aimée; il n'y a pas tellement loin de la haine passionnée à l'amour; c'est précisément parce qu'on l'a trop aimée, trop rêvée idéale, cette vie passagère, trop embrassée dans de rares et uniques instans, qu'on se met ensuite, quand on a l'ame grande, à s'en dégoûter opiniâtrément et à s'en déprendre. Mais, chez Rancé, le sacrifice fut complet; le rayon d'en haut ne tomba point seulement, la foudre descendit et dévora l'holocauste; le front du pénitent, sous la cendre, reste à jamais marqué des stigmates sacrés. Dans l'ordre humain, ce qui fait pour nous la puissance singulière et le charme du frère d'Amélie, de l'Eudore de Velléda, c'est au contraire la composition et le mélange; lui aussi, il essaie d'entrer dans la haine passionnée de la vie, mais il s'y reprend au même instant; il la hait et il la ressaisit à la fois; il a les dégoûts du chrétien et les enchantemens du poète; il applique sa lèvre à l'éponge trempée d'absinthe, et il nous rend tout à côté les saveurs d'Hybla. Cette lutte du Calvaire et de la Grèce, que l'heureux Fénelon ne soupçonnait pas, qui, d'abord confuse, égara René jusque dans les savanes, qu'il nous a bientôt rendue si distincte et si vivante sous les traits d'Eudore et de Cymodocée, elle n'a pas cessé avec les ans, il la porte en lui éternelle; toujours, si austère que soit le sentier, si droite que semble la voie vers Jérusalem, il a des retours soudains vers *Argos;* toujours, jusque dans le pèlerin du désert, on retrouve, aux accens les plus émus, l'ami de jeunesse d'Augustin et de Jérôme.

Malheur à qui a reçu dès le berceau ce don de la muse, cet art d'évocation et de poésie, l'incurable magie des mots harmonieux, cette magie elle aussi qui ensorcelle! malheur à qui, avec les instincts infinis et le besoin de croire aux consolations éternelles, a senti trop amoureusement cet idéal d'humaine beauté, ce paganisme immortel qu'on appelle la Grèce!

Un voyageur qui visita la Trappe du temps de l'abbé de Rancé raconte qu'étant au réfectoire pendant qu'on lisait quelque chapitre du Lévitique, il entendit un endroit qui l'effraya : *Exterminabitur de populo anima ejus qui non fecerit Deo sacrificium in tempore suo*, « et je compris mieux que jamais, dit-il, quel malheur c'est que de manquer le temps du sacrifice. » — Celui à qui est dû le *Génie du Christianisme* ne manqua point ce moment; il sut mettre, à l'heure marquée, son talent en offrande sur l'autel, l'éclair brilla, mais alors même tout se répandit en lumière et en encens.

Le revoilà après tant d'années qui, semblable au fond, le cœur insoumis par la vieillesse, nous donne la vie du plus rigide et du plus mortifié des pénitens; il a quelque peine, il nous l'avoue, à s'y assujétir; son récitatif est fréquemment interrompu par des retours qui ont le sens des versets de Job sur le néant des choses, ou celui des distiques de Mimnerme sur la fuite de la jeunesse. Nous allons tâcher de le suivre, et de suivre à la trace son saint et sublime héros. Nous profiterons, chez le biographe, de toutes les belles paroles. Le critique, quand il s'agit de M. de Châteaubriand, n'en est plus un; il se borne à rassembler les fleurs du chemin et à en remplir sa corbeille; c'était l'office, dans les fêtes antiques, de ce qu'on appelait le canéphore; et même en cette histoire de cloître, si l'on nous passe l'image, c'est ainsi que nous ferons.

Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, né en 1626, neveu d'un surintendant des finances, neveu aussi de l'évêque d'Aire et de l'archevêque de Tours, cousin-germain du ministre d'état Chavigny, fut tonsuré encore enfant, chargé de bénéfices et destiné à l'héritage ecclésiastique de son oncle de Tours. On l'appliqua en attendant aux études tant sacrées que profanes, et on le livra au train du monde. Il donnait à l'âge de douze ans (1639) une édition d'Anacréon avec des scolies et commentaires grecs de sa façon, et une dédicace à son parrain le cardinal de Richelieu, toute grecque également. On a fort relevé le contraste de cette édition précoce avec la destinée future de l'enfant. Un jour un visiteur à la Trappe en toucha un mot au saint abbé : « Il me répondit qu'il avoit brûlé tout ce qui lui en restoit d'exemplaires, qu'il n'en avoit gardé qu'un dans sa bibliothèque et qu'il l'avoit donné à M. Pellisson, lorsque celui-ci vint à la Trappe après sa conversion, non pas comme un bon livre, mais comme un livre fort propre et bien relié; que dans les deux premières années de sa retraite, avant d'être religieux, il avoit voulu relire les poètes, mais que cela ne faisoit que rappeler ses anciennes idées, et qu'il y a dans cette lecture un poison subtil caché sous des fleurs qui est très dangereux, et qu'enfin il avoit fallu quitter tout cela. » Quand vint la lutte sérieuse, Rancé, on le voit, n'hésita point; le culte charmant résista peu en lui à cet endroit; aussi il n'était que scoliaste et non poète, il étouffa plus aisément sa colombe, qui n'était que celle d'Anacréon.

A la suite de la dédicace à Richelieu se trouvent, dans l'*Anacréon* de Rancé, quelques petites pièces grecques anonymes à la louange de l'éditeur. Chardon de La Rochette, dans ses *Mélanges de Critique et*

de Philologie (1), en cite une qui est piquante en effet, mise en regard de l'avenir : « Qu'est-ce que tu peux souhaiter, ô chantre Anacréon? Est-ce donc Bathylle que tu aimes? Est-ce que tu aimes Bacchus? Est-ce que tu aimes Cythérée, ou bien les danses des vierges? Mais voici ce jeune Armand, bien préférable à Bathylle, bien préférable à Bacchus, bien plus désirable que Cythérée, que Comus et que les vierges. Que si tu possèdes Armand, oh! alors, tu possèdes toutes choses. »

Les études les plus contraires se disputaient l'inquiète curiosité du jeune Rancé; il s'adonna quelque temps à l'astrologie. La théologie pourtant n'était pas négligée; il y réussit, il fit merveille au doctorat, il prêchait éloquemment. Sinon en politique, du moins en dissipations contradictoires, il semblait serrer de près la trace de Retz, son aîné de douze ans, et il fut aussi à sa manière un des *roués* de cette première régence, ne bougeant, dit Saint-Simon, de l'hôtel de Montbazon, ami de tous les personnages de la Fronde, et faisant volontiers de très grandes parties de chasse avec M. de Beaufort, le chef des *importans*. Un biographe élégant, l'abbé de Marsollier, nous l'a peint avec une sorte de complaisance : « Il étoit à la fleur de l'âge, n'ayant qu'environ vingt-cinq ans; sa taille étoit au-dessus de la médiocre, bien prise et bien proportionnée; sa physionomie étoit heureuse et spirituelle; il avoit le front élevé, le nez grand et bien tiré sans être aquilin; ses yeux étoient pleins de feu, sa bouche et tout le reste du visage avoient tous les agrémens qu'on peut souhaiter dans un homme. Il se formoit de tout cela un certain air de douceur et de grandeur qui prévenoit agréablement et qui le faisoit aimer et respecter tout ensemble (2). » Avec une complexion très délicate, on comprenait à peine qu'il pût suffire à des exercices aussi divers : il portait dès-lors dans son activité aux choses disparates ce quelque chose d'excessif et d'infatigable qu'il

(1) Tome I, page 149.

(2) En regard de ce portrait du jeune homme il n'y qu'à mettre tout aussitôt celui du vieillard, vu plus de quarante ans après, tel que nous l'a rendu Saint-Simon lorsqu'il employa cette ruse ingénieuse pour le faire peindre à son insu par Rigauld : « La ressemblance dans la dernière exactitude, dit-il, la douceur, la sérénité, la majesté de son visage, le feu noble, vif, perçant, de ses yeux, si difficile à rendre, la finesse et tout l'esprit et le grand qu'exprimoit sa physionomie, cette candeur, cette sagesse, paix intérieure d'un homme qui possède son ame, tout étoit rendu, jusqu'aux graces qui n'avoient point quitté ce visage exténué par la pénitence, l'âge et les souffrances. » Tous les visiteurs du temps s'accordent à parler de cette *physionomie fine et délicate*, de cet *air noble* de M. de la Trappe, qui tranchaient sur la rudesse de sa vie.

a depuis poussé dans un seul sillon; on aurait dit qu'il avait hâte d'exterminer le jeune homme en lui. Souvent, après avoir chassé le matin dans quelque belle terre, il venait en poste, de douze ou quinze lieues, prêcher en Sorbonne à l'heure dite, comme si de rien n'était : « Sa parole, dit M. de Châteaubriand, avait du *torrent*, comme plus tard celle de Bourdaloue; mais il touchait davantage et parlait moins vite. » Sa violence de passion, en tout temps, se recouvrait d'une parfaite politesse.

Il connut de bonne heure Bossuet et s'était lié avec lui sur les bancs des écoles : « Il eut le bonheur, dit M. de Châteaubriand, de rencontrer aux études un de ces hommes auprès desquels il suffit de s'asseoir pour devenir illustre. » Le biographe s'est laissé aller à être modeste pour l'humble héros; Bossuet, on le verra tout à l'heure, s'exprimera plus librement; c'est lui qui revendiquerait pour lui-même le bonheur et l'honneur de s'être assis à côté de Rancé, de cet homme dont il ne parlait jamais sans être saisi d'une admiration sainte.

La vie tumultueuse de Rancé reçut à diverses reprises des avertissemens qui le frappèrent et lui donnèrent à penser. Un jour, par exemple, qu'il était allé se promener avec son fusil sur un terrain alors inhabité, derrière l'église de Notre-Dame, se proposant de tirer quelque oiseau au passage, il fut atteint dans l'acier de sa gibecière d'une balle qu'on lui lâcha de l'autre côté de la rivière; la boucle amortit le coup. Il ressentit vivement le danger, et son premier mouvement fut de s'écrier : « Que devenois-je, hélas! si Dieu m'avoit appelé en ce moment! » Ainsi à ces époques, plus heureuses par là que les nôtres, et jusqu'en ces âmes dissipées, même au fort du libertinage, on croyait; quelle que fût la surface et le soulèvement des orages, le fond était de la foi : on revenait à temps, et les grandes ames allaient haut. Aujourd'hui presque partout, même quand l'apparence est de croyance honorable et philosophiquement avouable, le fond est de doute, et les grandes ames elles-mêmes n'ont guère de retour; elles ne croient pas en avoir besoin, et elles se dissipent. En un mot, il y avait de la foi jusque sous le libertinage de ces temps-là, et il se glisse du scepticisme jusque dans nos croyances philosophiques d'aujourd'hui, et pourquoi ne pas ajouter? jusque dans nos professions chrétiennes; je parle des plus sincères.

Avant le moment de sa conversion, Rancé fut député du second ordre à l'assemblée générale du clergé qui se tint dans les années 1655-1657; il y eut un rôle assez actif et même d'opposition à la cour, au moins en ce qui concernait les intérêts du cardinal de Retz, son

ami, qu'on voulait déposséder. Il se mêla moins aux autres contestations du jour, et resta étranger aux démêlés jansénistes, bien qu'il fût du nombre des docteurs qui refusèrent de souscrire la censure d'Arnauld en Sorbonne. Il se conduisait en ces affaires, même ecclésiastiques, à la manière d'un galant homme du monde qui se fait honneur d'être fidèle à ses amis dans la disgrace. C'est sur ces entrefaites que la mort de Mme de Montbazon (1657) vint lui porter un coup dont on a tant parlé, que l'imagination publique s'est plu à commenter, à charger d'une légende romanesque, comme pour l'histoire d'Abélard et d'Héloïse, et sur lequel lui-même il est demeuré plus muet que la tombe. On raconta donc qu'étant à la campagne lorsqu'arriva cette mort imprévue de la plus belle personne de la cour, et qui le préférait à tous les autres, il revint sans en être informé, et que, montant tout droit dans l'appartement dont il savait les secrets accès, il trouva l'idole non-seulement morte, mais encore décapitée; car les chirurgiens avaient, dit-on, détaché cette belle tête pour la faire entrer dans le cercueil trop court. L'imagination émue des conteurs ne s'arrêta pas en si beau chemin, et il ne coûta rien d'ajouter que cette tête si chère, emportée par lui, devint plus tard l'objet de ses méditations à la Trappe, le signe transformé et présent à toute heure de son culte pénitent.

Le fait est (comme Saint-Simon bien informé le raconte, et je ne vois pas de raison d'en douter) que Mme de Montbazon mourut de la rougeole en fort peu de jours, que M. de Rancé était auprès d'elle, ne la quitta point, lui fit recevoir les sacremens et fut présent à sa mort. Peu après il partit pour sa belle terre de Verets en Tourraine, et se mit à penser de plus en plus sérieusement à la perte irréparable : « La retraite, dit M. de Chateaubriand, ne fit qu'augmenter sa douleur : une noire mélancolie prit la place de sa gaieté; les nuits lui étaient insupportables; il passait les jours à courir dans les bois, le long des rivières, sur les bords des étangs, appelant par son nom celle qui ne pouvait lui répondre.

« Lorsqu'il venait à considérer que cette créature qui brilla à la cour avec plus d'éclat qu'aucune femme de son siècle, n'était plus, que ses enchantemens avaient disparu, que c'en était fait pour jamais de cette personne qui l'avait choisi entre tant d'autres, il s'étonnait que son ame ne se séparât pas de son corps.

« Comme il avait étudié les sciences occultes, il essaya les moyens en usage pour faire revenir les morts. L'amour reproduisait à sa mémoire ornée le sacrifice de Simèthe cherchant à rappeler un infidèle

par un des noms d'un passereau consacré à Vénus; il invoquait la nuit et la lune... »

Je ne sais s'il fit, en effet, toutes ces choses que le génie, cet autre enchanteur, peut à son gré remuer et évoquer. Les pieux biographes de Rancé sont extrêmement sobres de détails à cet endroit; tout au plus s'ils se hasardent à dire à mots couverts que tantôt une cause ou une autre, tantôt *la mort de quelques personnes de considération du nombre de ses meilleurs amis* le frappaient et le rappelaient à Dieu; mais ils se plaisent à raconter au long, d'après lui, la simple aventure suivante, comme un des moyens dont Dieu se servait pour l'attirer doucement : « Il m'arriva un jour (c'est Rancé qui parle) de joindre un berger qui conduisoit son troupeau dans la campagne, et par un temps qui l'avoit obligé de se retirer à l'abri d'un grand arbre pour se mettre à couvert de la pluie et de l'orage. Lui remarquant un air qui me parut extraordinaire et un visage qui me faisoit voir que la paix et la sérénité de son cœur étoient grandes (il avoit soixante ans), je lui demandai s'il prenoit plaisir à l'occupation dans laquelle il passoit ses jours; il me répondit qu'il y trouvoit un repos profond, que ce lui étoit une si sensible consolation de conduire ces animaux simples et innocens, que les journées ne lui sembloient que des momens; qu'il trouvoit tant de douceur dans sa condition qu'il la préféroit à toutes les choses du monde, que les rois n'étoient ni si heureux ni si contens que lui, que rien ne manquoit à son bonheur, et qu'il ne voudroit pas quitter la terre pour aller au ciel s'il ne croyoit y trouver des campagnes et des troupeaux à conduire.

« J'admirai, continue Rancé, la simplicité de cet homme, et le mettant en parallèle auprès des grands dont l'ambition est insatiable, et qui ne trouveroient pas de quoi se satisfaire quand ils jouiroient de toutes les fortunes, plaisirs et richesses d'ici-bas, je compris que ce n'étoit point la possession des biens de ce monde qui faisoit notre bonheur, mais l'innocence des mœurs, la simplicité et la modération des désirs, la privation des choses dont on se peut passer, la soumission à la volonté de Dieu, l'amour et l'estime de l'état dans lequel il a plu à Dieu de nous mettre. » Ce sont là (suivant l'heureuse expression de Dom Le Nain) de ces *premiers coups de pinceau* auxquels le grand Ouvrier se réservait d'en ajouter d'autres encore plus hardis pour conduire Rancé à la perfection. Je ne crois pas que je m'abuse, il me semble que la pensée divine, si elle se ménage l'entrée dans les cœurs mortels, doit le faire souvent par ces voies si paisibles et si

unies, et qu'après les grands coups portés, il lui suffit, pour gagner à elle, de ces simples et divins enchantemens.

Rancé était une ame forte, une grande ame; il comprit du premier jour qu'il avait perdu ce qu'il ne recouvrerait jamais, que recommencer sur les brisées d'hier une vie moindre, c'était indigne même d'une noble ambition humaine. Pendant qu'il se disait ces choses assez haut, une voix intérieure lui parlait plus bas, et cette voix avait un nom pour lui. Heureux ceux d'alors pour qui cette voix conservait le nom efficace et distinct, s'appelant simplement la grace de Jésus-Christ!

Il avait trente et un ans (1657); jusqu'au jour où il prit l'habit religieux et entra au noviciat (juin 1663), six années s'écoulèrent, durant lesquelles son dessein grandit, se fortifia, et atteignit à la maturité. Retiré presque tout le temps dans sa terre de Veretz, il travaillait à rompre ses divers liens, à vendre son patrimoine au profit des pauvres, à se soustraire aux ambitions ecclésiastiques de son oncle, l'archevêque de Tours, à se décharger en bonnes mains de ses bénéfices, ne gardant pour lui que la pauvre abbaye de la Trappe; en un mot il mit six années à s'acheminer vers le cloître. Il s'y sentait bien de la répugnance dans les premiers temps; il gardait de ses préjugés de mondain et d'homme de qualité contre le froc. Les hommes les plus respectables qu'il consultait ne l'y engageaient pas. Un jour qu'il se promenait avec son ami l'évêque de Comminges (Gilbert de Choiseul), dans le diocèse de ce dernier et à un endroit fort solitaire, d'où l'on découvrait d'assez près les hautes montagnes des Pyrénées, l'évêque, remarquant l'attention avec laquelle Rancé considérait ces lieux sauvages, y soupçonna du mystère : « Apparemment, monsieur, lui dit-il, vous cherchez quelque lieu propre à vous faire un ermitage. » Rancé se prit à rougir et n'en disconvint pas. — « Si cela est, repartit l'évêque, vous ne pouvez mieux faire que de vous adresser à moi; je connois ces montagnes, j'y ai passé souvent en faisant mes visites : j'y sais des endroits si affreux et si éloignés de tout commerce, que quelque difficile que vous puissiez être, vous aurez lieu d'en être content. » Rancé, avec sa vivacité naturelle, prenant cette parole à la lettre, pressait déjà M. de Comminges de les lui montrer : « Je m'en garderai bien, lui répondit le prélat en souriant, ces endroits sont si *tentans*, que, si vous y étiez une fois, il n'y auroit plus moyen de vous en arracher. »

C'était en vain que cet évêque aimable et d'autres amis conseillaient à Rancé, jusque dans son repentir, « cette juste médiocrité qui fut toujours le caractère de la véritable vertu. » Cette médiocrité était pré-

cisément ce qu'il y avait de plus contraire à son humeur et de plus insupportable à ses pensées. Dans les premiers momens de sa retraite à Veretz, vers 1658, il avait bien pu borner ses vues à mener une vie innocente, confinée en une solitude exacte et assaisonnée de pieuses lectures; mais il n'avait pas tardé, disait-il, à comprendre qu'un état si doux et si paisible ne convenait pas à un homme dont la jeunesse s'était passée dans de tels égaremens. Le scrupule d'expiation en vue de l'éternité, le vœu ardent de la pénitence le saisit. La raison modérée a beau dire et vouloir mitiger, il y a dans les grands cœurs repentans quelque chose qui crie plus haut, une conscience qui veut se punir et ne pas être consolée à si peu de frais. Autrement, qu'y gagnerait-on? Ces ames-là, une fois prises, n'ont que faire d'un doux et faux bonheur, au sein duquel elles se sentiraient éternellement désolées.

Un des grands oracles d'alors, et que consulta avec le plus de fruit l'abbé de Rancé, fut l'évêque d'Aleth, Nicolas Pavillon; comme ce digne prélat devint plus tard une des autorités et des colonnes extérieures de Port-Royal, on chercha à en tirer parti contre Rancé et à insinuer qu'il y avait du venin janséniste dans sa conversion. Nous ne croyons en général à ce venin qu'après y avoir regardé de très près; mais, dans le cas présent, il n'y a pas lieu même au doute : M. d'Aleth, à l'époque où Rancé le consulta, n'avait pas encore pris parti dans les querelles du temps; il conseilla à Rancé la soumission pure et simple, celui-ci n'eut pas de peine à obéir (1). Au vrai, la conversion qui nous occupe ne saurait être attribuée à aucune personne humaine, pas plus à M. d'Aleth qu'à M. de Comminges, pas même à l'esprit de ces exemples réitérés qu'offrait Port-Royal depuis plus de vingt ans. Je me plais à le dire ici comme je ne manquerai pas de le répéter ailleurs, si le coup de la grace pure, de ce qu'on appelle de ce nom, est quelque part évident, c'est dans la pénitence présente; sur ce front de Rancé la foudre d'en haut a parlé seule et par ses propres marques. Ainsi la réforme de la Trappe elle-même, bien qu'entamée en 1662 seulement, ne se modela sur aucune autre du siècle; elle fut œuvre originale et ne se rattache par l'imitation qu'aux premiers temps de l'ordre; de là sans doute la rudesse et quelques excès.

(1) C'est par inadvertance qu'à la page 86 de la *Vie de Rancé* il est parlé en termes formels de la chute de l'évêque d'Aleth comme coïncidant avec la fin du saint abbé. Le digne évêque était mort en 1677, universellement vénéré malgré quelques obstinations de conduite. Tout ce qu'on dit du voyage de Hollande et de Rome ne doit se rapporter qu'à M. *du Vaucel*, son ex-théologal.

Dans la voie où il vient de faire les premiers pas, il ne paraît point que Rancé se soit retourné une seule fois en arrière. Décidé à devenir abbé régulier de commendataire qu'il était, bouchant ses oreilles aux clameurs et même aux conseils, il entre comme novice au monastère de Perseigne, de l'étroite observance de Citeaux, le 13 juin 1663, et l'année suivante, le 13 juillet, il est béni abbé dans l'église de Saint-Martin à Séez. Le 14, il se rend à la Trappe, et le voilà franchissant d'un bond le seuil dans cette haute carrière où il n'a plus désormais qu'à courir et à guider. Il est âgé de trente-huit ans et demi, et Dieu lui accordera trente-six années de vie encore, l'espace des plus longs desseins. La pauvre abbaye avait tout à réparer. Déjà, dans un séjour qu'il y avait fait en 1662, il avait dû purger les lieux de la présence des anciens religieux, au nombre de six, qui n'en avaient plus que le nom et qui y vivaient en toutes sortes de désordres; menacé par eux et au risque d'être poignardé ou jeté dans les étangs, il avait tenu bon, refusant même l'assistance que lui offrait M. de Saint-Louis, un colonel de cavalerie du voisinage, digne militaire dont Saint-Simon nous a transmis les traits. Les mauvais moines en vinrent à consentir à la retraite moyennant pension, et on introduisit en leur place six religieux de Perseigne. Il n'avait pas moins fallu pourvoir au matériel, relever les bâtimens qui tombaient en ruines, en chasser le bétail et les oiseaux de nuit, refaire les clôtures. Enfin, grâce à ces premiers efforts, l'abbaye de Notre-Dame de la Maison-Dieu de la Trappe se retrouvait une maison de prière et de silence, dans ce vallon fait exprès, que cernent la forêt et les collines, et au milieu de ses neuf étangs.

Ce n'était là qu'un commencement, et le grand expiateur, comme M. de Chateaubriand l'appelle, s'essayait à peine, lorsqu'il fut encore retardé dans son ardeur et obligé par obéissance de se rendre à Paris à une assemblée de son ordre, puis député à Rome pour y soutenir les intérêts communs. Il s'agissait d'une affaire très compliquée, d'un procès qui durait depuis déjà long-temps. Une partie de l'ordre de Citeaux s'était réformée et prétendait assez naturellement échapper à la juridiction du général qui n'admettait pas cette réforme; mais il y avait là aussi une question de régularité et de discipline; Rome était saisie de l'affaire et paraissait, selon son usage, plus favorable à la chose établie qu'à l'innovation, même quand cette innovation pouvait n'être dite qu'un retour. Rancé partit donc pour Rome (1664) avec un collègue qu'on lui donna, l'abbé du Val-Richer; il vit le pape, il sollicita les cardinaux; il sut dans cette vie si nouvelle conserver et aguerrir

son austérité des dernières années, tout en retrouvant ses graces polies et quelques-unes de ses adresses d'autrefois. A un certain moment, comme il jugea l'affaire perdue, il se crut inutile, et, laissant le reste de la conclusion à son confrère, il s'échappa dans l'impatience de retrouver sa chère solitude. Arrivé à Lyon, il y fut atteint par des lettres de Rome et de Paris qui le blâmaient également de sa précipitation. A Rome, on avait appelé cette fuite une *furie française*. Rancé, fidèle au principe d'obéissance, repartit sans murmurer de Lyon pour Rome, y reprit la négociation sans espoir, y subit jusqu'au bout toutes les lenteurs, et ne revint qu'après le procès perdu, ayant bien mérité, encore une fois, son désert. Il y remit le pied le 10 mai 1666, et ne s'appliqua plus qu'à embrasser pour lui et pour les siens la vraie pratique de cette pénitence sur laquelle on disputait ailleurs. — Le biographe de Rancé n'a pu s'empêcher de rappeler, à propos de ce voyage de Rome et de ce procès perdu, un autre voyage et une autre condamnation qui ont eu bien du retentissement de nos jours; mais les momens, les situations, les intentions, diffèrent autant des deux parts que la conduite qui a suivi. Je ne voudrais rien dire qui eût l'air d'amoindrir M. de Lamennais; l'éloquent et agréable auteur des *Affaires de Rome* sait trop bien la vie de Rancé pour ne pas s'en dire beaucoup plus à lui-même.

L'histoire de la Trappe, dans les années suivantes, serait celle des progrès insensibles, silencieux et cachés; le bruit qui en arrive au dehors en fait la moindre partie et souvent la moins digne d'être sue. L'austérité du fond commencait à devenir un attrait irrésistible pour quelques-uns; ils y accouraient des monastères voisins comme à une ruche d'un miel plus céleste. Rancé pouvait se dire un ravisseur d'ames, et il avait quelquefois à les disputer aux autres couvens qui les voulaient retenir. Ce sont là les grands évènemens, les conflits qui faisaient diversion à cette première simplicité du labeur. Vers 1672, la Trappe était arrivée à sa haute perfection, à sa pleine renommée monastique, et un monument original de plus s'ajoutait dans l'ombre à l'admirable splendeur qui éclaire ce moment de Louis XIV.

S'il était permis, sans rien profaner, de saisir l'ensemble et de tout mettre en compte dans le tableau, nous dirions que cette heure de 1672 fut sans doute la plus complète d'un règne si merveilleux. Jamais maturité plus brillante et plus féconde n'offrit plus d'œuvres diverses et de personnages considérables en présence. Le groupe des poètes n'avait rien perdu : Boileau célébrait le passage du Rhin; Racine, au milieu de sa course, reprenait haleine par *Bajazet*. La Fontaine entre-

mêlait à des fables nouvelles quelques contes assez bienséans. C'était l'année des *Femmes Savantes*, avant la dernière heure de Molière. M. de Pomponne entrait aux affaires, et allait prêter à ce noble bon sens du monarque l'élégance de plume d'un Arnauld. Bossuet, orateur glorieux par ses premières oraisons funèbres, docteur déclaré par l'*Exposition de la Foi*, se vouait à l'éducation du Dauphin. Port-Royal, en ces années sincères de la *paix de l'Église*, refleurissait et fructifiait de nouveau, avec l'abondance d'un dernier automne. Enfin, dans les obscurs sentiers du Perche, il s'opérait je ne sais quoi d'angélique et qui sentait son premier printemps : « On s'aperçut, dit M. de Châteaubriand, qu'il venait des parfums d'une terre inconnue; on s'y tournait pour les respirer; l'île de Cuba se décèle par l'odeur des vanilliers sur la côte des Florides. »

De son temps toutefois, Rancé eut aussi ses détracteurs, et il fut contredit par plus d'un adversaire. Je ne parle pas des libelles qui coururent, mais il eut à soutenir des discussions sérieuses et dans lesquelles il ne parut pas toujours avoir raison. J'ai noté jusqu'à trois discussions de ce genre dans lesquelles il eut plus ou moins affaire à des hommes de Port-Royal : la première avec M. Le Roy, abbé de Haute-Fontaine, au sujet d'une pratique monastique que M. Le Roy trouvait excessive et que Rancé favorisait; la seconde au sujet des études monastiques que Rancé voulait trop restreindre, et dans laquelle Nicole prit naturellement parti pour Mabillon; la troisième enfin avec l'humble M. de Tillemont au sujet de diverses circonstances et paroles qui semblaient également empreintes de quelque dureté. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer à fond et de démêler ces affaires auxquelles il faudrait apporter un grand détail pour les rendre intéressantes. Qu'il suffise de dire que le respect des dignes adversaires eux-mêmes pour l'abbé de Rancé n'en subit aucune atteinte; que Nicole, approuvé en cela par Arnauld, s'écriait qu'*il se ferait plutôt couper le bras droit que d'écrire contre M. de la Trappe*, et que Bossuet, souvent pris pour arbitre en ces querelles révérentes, ne parlait des écrits de Rancé, de ceux-là même en apparence excessifs, que comme d'ouvrages où « toute la sainteté, toute la vigueur et toute la sévérité de l'ancienne discipline monastique est ramassée. »

Ce fut Bossuet qui le contraignit à publier le livre *de la Sainteté et des Devoirs de la Vie monastique;* lisant ce livre en manuscrit au retour de l'assemblée de 1682 : « J'avoue, écrivait-il à Rancé, qu'en sortant des relâchemens honteux et des ordures des casuistes, il me falloit consoler par ces idées célestes de la vie des solitaires et des cénobites. »

Le style de Rancé, quand il ne s'agit pas d'une simple discussion dans laquelle il a hâte de couper court et d'en finir, ce qui lui arrive souvent, mais quand ce style s'applique comme ici à des traités de doctrine et d'édification, a de l'étendue et de la beauté : « Je ne vois rien, a dit un contemporain, de plus égal, de plus naturel, ni de plus fleuri. Les pensées en sont remplies, les figures ménagées, les mots propres et choisis, les expressions nettes et les périodes harmonieuses. » Les traductions qu'il donne des Pères et qui sont presque continuelles dans son texte ont surtout suavité et largeur; enfin il suffit de gravir, on recueille une abondance de miel au creux du rocher.

A mesure qu'on avançait dans le siècle, l'abbaye de la Trappe gagnait en autorité aux yeux du monde; elle héritait de l'affluence et du concours qui ne se partageait plus entre d'autres saints lieux désormais suspects et sans accès. Rancé devenait l'oracle unique du désert; les convertis et les vertueux du dehors allaient à lui. La princesse Palatine le consultait et suivait ses directions; le roi d'Angleterre, pour se consoler de la perte d'un trône, revenait l'entretenir de Dieu chaque année; la duchesse de Guise (fille de Gaston d'Orléans) faisait des stations à la Trappe deux et trois fois l'an et se logeait dans les dehors; le maréchal de Bellefonds se tenait toujours à portée et avait une maison dans le voisinage. On sait les retraites fréquentes et les *huitaines* de Saint-Simon, qui nous a donné sur cet intérieur austère des jours tout particuliers, d'une clarté vive, et qui nous y font pénétrer. Il ne parle jamais du pénitent rigoureux qu'avec tendresse.

Sentant les années de plus en plus pesantes, Rancé désira se démettre de sa charge d'abbé et voir de ses yeux son successeur; Louis XIV s'y prêta. On nomma Dom Zozime, qu'il avait désigné, et qui mourut après quelques mois (1696). Son second choix fut malheureux. Dom Gervaise faillit tout perdre; Saint-Simon nous a raconté les détails long-temps secrets et vraiment étranges qui amenèrent le nouvel abbé à une démission forcée; il fut lui-même trop employé à la cour dans cette affaire pour qu'on puisse douter des circonstances qu'il affirme et qu'il n'a aucun intérêt, ce semble, à surcharger. Enfin, Rancé eut la satisfaction de voir l'abbaye remise en bonnes mains sous la conduite de Dom Jacques de La Cour (1698), et il ne pensa plus qu'à mourir. Il expira aux bras de son évêque (M. de Séez), le 27 octobre 1700. On fit courir dans le temps divers bruits contradictoires, et quelques personnes prétendaient qu'il avait redoublé de frayeur aux approches suprêmes : « S'il a eu, comme on vous l'a dit (écrivait Bossuet à la sœur Cornuau), de grandes frayeurs des redoutables juge-

mens de Dieu, et qu'elles l'aient suivi jusqu'à la mort, tenez, ma fille, pour certain que la constance a surnagé, ou plutôt qu'elle a fait le fond de cet état. »

Peu de temps après cette mort, le même Bossuet, qu'on ne se lasse pas de citer et dont on n'a cesse de se couvrir en telle matière, posait ainsi les règles à suivre et traçait sa marche à l'historien d'alors, tel qu'il le concevait (1) : « Je dirai mon sentiment sur la Trappe avec beaucoup de franchise, comme un homme qui n'ai d'autre vue que celle que Dieu soit glorifié dans la plus sainte maison qui soit dans l'Église, et dans la vie du plus parfait directeur des ames dans la vie monastique qu'on ait connu depuis saint Bernard. Si l'histoire du saint personnage n'est écrite de main habile et par une tête qui soit au-dessus de toutes vues humaines, autant que le ciel est au-dessus de la terre, tout ira mal. En des endroits, on voudra faire un peu de cour aux bénédictins, en d'autres aux jésuites, en d'autres aux religieux en général. Si celui qui entreprendra un si grand ouvrage ne se sent pas assez fort pour ne point avoir besoin de conseil, le mélange sera à craindre, et par ce mélange une espèce de dégradation dans l'ouvrage... La simplicité en doit être le seul ornement. J'aimerois mieux un simple narré, tel que pouvoit faire Dom Le Nain (2), que l'éloquence affectée. » On avait proposé à Bossuet même de se charger de cette vie; lui seul, aux conditions qu'il pose, était de force à l'exécuter, mais il ne le put à cause de sa plénitude d'occupations. Sa pensée principale était que chaque parti, chercherait à *tirer le saint abbé à soi*, et qu'il fallait au contraire l'imiter, en se tenant, comme il avait fait, dans l'éloignement de tous les partis.

Aujourd'hui les temps sont changés; les hautes indications de Bossuet subsistent sans doute, mais il y a autre chose encore. Le danger n'est guère aujourd'hui, malgré la *renaissance* religieuse si exacte dont nous sommes témoins, qu'on tire Rancé à soi du côté des bénédictins, du bord des jansénistes ou de celui des molinistes. Rendons aussi cette justice à notre âge : on est assez disposé à y accepter, tel qu'il s'offre, cet abbé sublime, ce moine digne de Syrie ou du premier Clairvaux, ardent, impétueux, impatient, d'action et de fait plus que de discussion et de doctrine, bien que de grand esprit à la fois, vrai moine de *race* comme dirait de Maistre, indompté de tout autre que de Dieu. On serait même trop disposé à le prendre peut-être en ce sens unique et

(1) Lettre à M. de Saint-André, curé de Vareddes, 28 janvier 1701.

(2) Cette histoire de l'abbé de Rancé par Dom Le Nain (le frère de M. de Tillemont) a paru, mais elle a été altérée.

à faire un Rancé tout d'une pièce, ce que n'est aucun homme, pas même lui. Pour faire un vrai Rancé, il y a un coin de monde à introduire, un ressort moral à toucher, une fibre secrète à atteindre que l'orthodoxie des contemporains ne cherchait pas et n'admettait pas. L'illustre biographe qui vient d'aborder l'homme sous le saint l'a bien senti, il a jeté tout d'abord un coup d'œil de connaissance sur cette haine passionnée de la vie, sur cet amour amer de la mort; le côté fixe et glorieux de l'éternité y a un peu faibli. En introduisant ainsi les reflets d'alentour, en entr'ouvrant chez Rancé la porte aux souvenirs, l'illustre biographe a moins encore obéi à un dessein suivi qu'à un retour irrésistible. Lui aussi, en touchant ce seuil du cloître, il a été repris des fantômes. Génie inconsolablement mélancolique, imagination inépuisée, il a évoqué cette existence mortifiée avec un cœur relaps à la jeunesse. L'austérité extrême du sujet l'a rejeté d'autant plus vers les images voltigeantes. René, il y a plus de quarante ans, invoquait l'aquilon et les orages qui le devaient enlever comme la feuille du dernier automne; et ici, toujours le même, voilà qu'il s'est mis à regretter l'aubépine des printemps : « Heureux celui dont la vie est *tombée en fleurs!* » En vain, au début du livre, par manière de prélude, il se disait en une de ces paroles, telles que seul il les sut trouver : « La vieillesse est une voyageuse de nuit : la terre lui est cachée; elle ne découvre plus que le ciel. » A deux pas de là, il oubliait cette vieillesse que les dieux de la Grèce ne connaissaient pas, ou il ne s'en souvenait que pour s'écrier : « O Rome! te voilà donc encore! est-ce ta dernière apparition? Malheur à l'âge pour qui la nature a perdu ses félicités! des pays enchantés où rien ne vous attend sont arides. Quelles aimables ombres verrais-je dans les temps à venir? Fi des nuages qui volent sur une tête blanchie! » Ce saint qui ne retourne jamais la tête, qui la cache sous le froc et sous la cendre, qui s'abîme, qui s'humilie et s'accuse, mais à qui il n'échappe jamais une confidence ni un aveu, il le contemple, il l'admire par momens, il ne peut se décider à l'aimer : « Tel fut Rancé, dit-il en finissant; cette vie ne satisfait pas, il y manque le printemps.... » Et encore, parlant de la correspondance de Rancé et de ses lettres de piété, dont la monotonie est frappante, il a écrit ces pages qu'on nous pardonnera de tirer du milieu du livre, pour les offrir ici, à demi profanes, dans leur vérité durable et dans tout leur charme attristé. On n'ira pas bien avant sans avoir retrouvé la touche immortelle, incomparable.

« Rancé a écrit prodigieusement de lettres. Si on les imprimait jamais avec ses œuvres, on verrait qu'une seule idée a dominé sa vie; mal-

heureusement on n'aurait pas les lettres qu'il écrivait avant sa conversion et qu'au moment de sa vêture il ordonna de brûler. Ce serait seulement une étude remarquable par la différence des correspondans auxquels il s'adressa, mais toujours avec une idée fixe. Les réponses à ces lettres, les lettres qu'on lui écrivit à lui-même seraient plus variées et toucheraient à tous les points de la vie. Il s'est formé une solitude dans les lettres de Rancé comme celle dans laquelle il enferma son cœur.

« Les recueils épistolaires, quand ils sont longs, offrent les vicissitudes des âges : il n'y a peut-être rien de plus attachant que les longues correspondances de Voltaire, qui voit passer autour de lui un siècle presque entier.

« Lisez la première lettre, adressée en 1715 à la marquise de Mimeure, et le dernier billet écrit le 26 mai 1778, quatre jours avant la mort de l'auteur, au comte de Lally-Tolendal; réfléchissez sur tout ce qui a passé dans cette période de soixante-trois années. Voyez défiler la procession des morts : Chaulieu, Cideville, Thieriot, Algarotti, Genonville, Helvétius; parmi les femmes, la princesse de Bareith, la maréchale de Villars, la marquise de Pompadour, la comtesse de Fontaine, la marquise du Châtelet, Mme Denis, et ces créatures de plaisir qui traversent en riant la vie, les Lecouvreur, les Lubert, les Gaussin, les Sallé, les Camargo, Terpsichores *aux pas mesurés par les Grâces*, dit le poète, et dont les cendres légères sont aujourd'hui effleurées par les danses aériennes de Taglioni.

« Quand vous suivez cette correspondance, vous tournez la page, et le nom écrit d'un côté ne l'est plus de l'autre; un nouveau Genonville, une nouvelle Du Châtelet paraissent et vont, à vingt lettres de là, s'abîmer sans retour; les amitiés succèdent aux amitiés, les amours aux amours.

« L'illustre vieillard, s'enfonçant dans ses années, cesse d'être en rapport, excepté par la gloire, avec les générations qui s'élèvent; il leur parle encore du désert de Ferney, mais il n'a plus que sa voix au milieu d'elles. Qu'il y a loin des vers au fils unique de Louis XIV :

Noble sang du plus grand des rois,
Son amour et notre espérance, etc.,

aux stances à Mme du Deffant :

Eh quoi! vous êtes étonnée
Qu'au bout de quatre-vingts hivers

Ma muse, faible et surannée,
Puisse encor fredonner des vers!

Quelquefois un peu de verdure
Rit sous les glaçons de nos champs;
Elle console la nature,
Mais elle sèche en peu de temps.

« Le roi de Prusse, l'impératrice de Russie, toutes les grandeurs, toutes les célébrités de la terre reçoivent à genoux, comme un brevet d'immortalité, quelques mots de l'écrivain qui vit mourir Louis XIV, tomber Louis XV et régner Louis XVI, et qui, placé entre le grand roi et le roi martyr, est à lui seul toute l'histoire de France de son temps.

« Mais peut-être qu'une correspondance particulière entre deux personnes qui se sont aimées offre encore quelque chose de plus triste; car ce ne sont plus les *hommes*, c'est l'*homme* que l'on voit.

« D'abord les lettres sont longues, vives, multipliées; le jour n'y suffit pas : on écrit au coucher du soleil; on trace quelques mots au clair de la lune, chargeant sa lumière chaste, silencieuse, discrète, de couvrir de sa pudeur mille désirs. On s'est quitté à l'aube; à l'aube, on épie la première clarté pour écrire ce que l'on croit avoir oublié de dire dans des heures de délices. Mille sermens couvrent le papier, où se reflètent les roses de l'aurore; mille baisers sont déposés sur les mots qui semblent naître du premier regard du soleil : pas une idée, une image, une rêverie, un accident, une inquiétude qui n'ait sa lettre.

« Voici qu'un matin quelque chose de presque insensible se glisse sur la beauté de cette passion, comme une première ride sur le front d'une femme adorée. Le souffle et le parfum de l'amour expirent dans ces pages de la jeunesse, comme une brise le soir s'alanguit sur des fleurs : on s'en aperçoit et l'on ne veut pas se l'avouer. Les lettres s'abrègent, diminuent en nombre, se remplissent de nouvelles, de descriptions, de choses étrangères; quelques-unes ont retardé, mais on est moins inquiet. Sûr d'aimer et d'être aimé, on est devenu raisonnable; on ne gronde plus, on se soumet à l'absence. Les sermens vont toujours leur train; ce sont toujours les mêmes mots, mais ils sont morts; l'ame y manque : *je vous aime* n'est plus là qu'une expression d'habitude, un protocole obligé, le *j'ai l'honneur d'être* de toute lettre d'amour. Peu à peu le style se glace ou s'irrite; le jour de poste n'est plus impatiemment attendu, il est redouté; écrire devient une fatigue. On rougit en pensée des folies que l'on a confiées au papier; on vou-

drait pouvoir retirer ses lettres et les jeter au feu. Qu'est-il survenu? Est-ce un nouvel attachement qui commence ou un vieil attachement qui finit? n'importe : c'est l'amour qui meurt avant l'objet aimé. On est obligé de reconnaître que les sentimens de l'homme sont exposés à l'effet d'un travail caché; fièvre du temps qui produit la lassitude, dissipe l'illusion, mine nos passions, fane nos amours et change nos cœurs, comme elle change nos cheveux et nos années. Cependant il est une exception à cette infirmité des choses humaines; il arrive quelquefois que dans une âme forte un amour dure assez pour se transformer en amitié passionnée, pour devenir un devoir, pour prendre les qualités de la vertu; alors il perd sa défaillance de nature, et vit de ses principes immortels. »

Que dites-vous maintenant? Se plaindra-t-on encore de la digression et de l'oubli du lieu? Il n'y avait à la Trappe, dans le cabinet de l'abbé, que quelques estampes de dévotion sur des murailles blanches : cette page-ci est décidément trop belle, je la détache et je l'emporte avec moi.

SAINTE-BEUVE.

NOTE

SUR

L'ÉTAT DES FORCES NAVALES

DE LA FRANCE.

On s'entretient, depuis quelques jours, dans le monde politique, d'une *Note* de haute importance, surtout dans la situation actuelle, tant par la source élevée d'où émane cet écrit que par la fermeté et le talent avec lesquels s'y trouve traitée une des grandes questions de notre politique extérieure. Nous avons été assez heureux pour avoir communication de cette *Note*, et nous voulions d'abord nous borner au rôle d'appréciateurs, en donnant seulement quelques extraits; mais, après avoir lu, nous avons été surtout frappés d'une chose : c'est l'intérêt qu'avait le pays à connaître la situation de sa marine et les moyens de la mettre sur un pied plus respectable. Or, rien mieux que cet écrit, si net, si lumineux, ne pouvait, selon nous, indiquer le but que tout homme politique doit se proposer en cette matière. Nous avons donc cru devoir faire violence à nos scrupules, en renonçant à notre premier projet, pour citer l'écrit tout entier. Peut-être commettons-nous une sorte d'indiscrétion; mais le noble auteur de la *Note* voudra bien nous pardonner en faveur des motifs patriotiques qui nous animent. Il est bon d'ailleurs que la France sache, et c'en est là un nouvel exemple, que dans les régions les plus hautes il est de jeunes cœurs qui battent pour elle. N'est-ce pas aussi un devoir de porter à son appréciation les travaux qui attestent sur quels dévouemens intelligens et courageux elle pourrait compter un jour pour sa défense et pour sa gloire?

Le but de la présente note est d'appeler sur notre marine l'attention des esprits sérieux et réfléchis.

Le pays, à qui l'instinct de ses vrais intérêts ne manque jamais, le pays veut une marine; il la veut forte et puissante. Cette volonté se révèle par des faits incontestables.

Seulement on ne sait pas bien quels sont les élémens essentiels, les véritables conditions de cette force dont on sent le besoin; on ne s'enquiert pas assez de ce qui se passe; on n'étudie pas assez la manière dont les fonds votés par les chambres sont employés. On vit toujours sur le vieux préjugé, qu'il faut être marin, c'est-à-dire posséder des connaissances théoriques et pratiques toutes spéciales, pour être apte à connaître les affaires de la marine. Et ce préjugé, entretenu par diverses circonstances, a empêché jusqu'ici beaucoup de bons esprits de se livrer à l'étude de l'état réel de notre puissance navale.

L'auteur de cette note voudrait, par quelques faits de la plus claire évidence, par quelques calculs très simples, et enfin par des raisonnemens à la portée de tout le monde, dissiper les ténèbres dont la question a été enveloppée comme à plaisir; et s'il parvenait à la rendre ainsi accessible et familière à chacun de ceux qui peuvent être appelés à en décider, il croirait avoir rendu un service véritable à l'arme à laquelle il appartient.

Je crois pouvoir établir, sans crainte d'être contredit, que la popularité dont jouit la marine en France, que le désir ardent et si souvent manifesté d'avoir une marine forte et puissante, prennent leur source dans un sentiment qui peut se traduire ainsi :

« Sur mer, comme sur terre, nous voulons être respectés. Là, comme ailleurs, nous voulons être en état de protéger nos intérêts, de maintenir notre indépendance, de défendre notre honneur, de quelque part que viennent les attaques qui pourraient les menacer. »

Et avant d'aller plus loin, je veux qu'il soit bien entendu que je ne prétends pas faire de politique dans cette note consacrée uniquement aux affaires de la marine. Si je parle de l'Angleterre, comme de toute autre puissance, ce ne sera pas par un étroit esprit d'animosité ou même de rivalité nationale, mais bien pour faire voir, d'après ce qui se passe chez les peuples étrangers, ce que nous devons rechercher, ce que nous devons éviter. Si je parle de guerre, ce n'est pas que je veuille voir mon pays échanger les bienfaits de la paix contre de ruineux hasards : non. Je crois seulement que, pour que la paix soit digne et durable, il faut qu'elle s'appuie sur une force toujours capable de se faire respecter.

Prenant donc le cas de guerre pour base de mes raisonnemens, je chercherai un exemple qui éclaircisse ma pensée, et je supposerai la France obligée de se défendre contre la plus forte des puissances maritimes : c'est nommer l'Angleterre. Cela posé, et procédant d'une façon tout abstraite et par voie d'hypothèse, j'entre dans mon sujet.

Un fait d'une portée immense, qui s'accomplit depuis quelques années, nous a donné les moyens de relever notre puissance navale déchue, de la faire reparaître sous une forme nouvelle, admirablement appropriée à nos ressources et à notre génie national.

Ce fait, c'est l'établissement et le progrès de la navigation par la vapeur.

Notre marine ne pouvait être qu'une création factice alors que l'empire de la mer appartenait à celui qui mettait sur l'eau le plus de matelots. Notre navigation marchande ruinée ne nous fournissait plus assez de marins. On aurait lutté énergiquement pour venger des affronts, pour effacer de tristes souvenirs; mais, quand même des succès passagers fussent venus attester le courage de nos marins, le nombre aurait fini par étouffer nos efforts. La marine à vapeur a changé la face des choses; ce sont maintenant nos ressources militaires qui viennent prendre la place de notre personnel naval appauvri. Nous aurons toujours assez d'officiers et de matelots pour remplir le rôle laissé au marin sur un bateau à vapeur. La machine suppléera à des centaines de bras, et je n'ai pas besoin de dire que l'argent ne nous manquera jamais pour construire des machines, pas plus que les soldats ne nous manqueront quand il s'agira de soutenir l'honneur du pays.

Avec la marine à vapeur, la guerre d'agression la plus audacieuse est permise sur mer. Nous sommes sûrs de nos mouvemens, libres de nos actions. Le temps, le vent, les marées, ne nous inquièteront plus. Nous calculons à jour et heure fixes.

En cas de guerre continentale, les diversions les plus inattendues sont possibles. On transportera en quelques heures des armées de France en Italie, en Hollande, en Prusse. Ce qui a été fait une fois à Ancône, avec une rapidité que les vents ont secondée, pourra se faire tous les jours sans eux, et presque contre eux, avec une rapidité plus grande encore.

Comme je le disais tout à l'heure, ces ressources nouvelles nous conviennent à merveille, et la forme de la guerre ainsi modifiée ne laisse plus les chances telles qu'elles étaient, il y a trente ans, entre la France et les ennemis qu'elle peut rencontrer. Aussi est-il curieux

de voir à quel point les progrès de la vapeur et son emploi probable excitent l'attention de nos voisins.

Le duc de Wellington, dans son témoignage devant le comité des naufrages institué par la chambre des communes, dit, à propos des côtes d'Angleterre opposées aux côtes de France :

« En cas de guerre, je considérerais que le manque de protection et de refuge qui existe maintenant laisserait le commerce de cette partie de la côte, et la côte elle-même, dans une situation très précaire. »

Dans la séance de la chambre des communes du 29 février 1844, une motion a été faite sur les ports de refuge à établir sur la côte d'Angleterre, et il est dit dans cette motion :

« Que c'était le devoir du gouvernement de Sa Majesté de pourvoir aux moyens de sécurité, non-seulement du commerce anglais, mais aussi des côtes de la Grande-Bretagne. On était tout-à-fait d'avis que si, à l'époque du camp de Boulogne, les bateaux à vapeur eussent été en usage, Napoléon aurait eu facilement les moyens de débarquer quinze à vingt mille hommes sur la côte. On ajoutait qu'on ne voulait pas dire qu'un semblable débarquement eût eu beaucoup de succès, mais l'effet qu'il eût produit aurait été de *détruire cette confiance que nous inspire maintenant notre position insulaire.* » On terminait en adjurant la législature de prendre en considération les grands changemens opérés depuis quelques années dans la navigation à la vapeur, et l'usage qui pourrait en être fait dans le cas d'une nouvelle guerre.

L'avertissement est bon pour la Grande-Bretagne; il l'est aussi pour tous ceux à qui elle apprend que sa force réside dans cette confiance que lui inspire sa position insulaire.

Malheureusement, nous n'en profitons pas.

Ces cris d'alarme jetés au sein du parlement anglais devraient avoir dans nos chambres et par toute la France un retentissement salutaire; notre ligne de conduite nous devrait être tracée de la main de nos voisins mêmes. Mais il n'en est pas ainsi : nous nous croisons les bras, l'Angleterre agit; nous discutons des théories, elle poursuit des applications. Elle se crée avec activité une force à vapeur redoutable et réduit le nombre de ses vaisseaux à voiles, dont elle a reconnu l'impuissance. Nous, qui eussions dû la précéder dans cette réforme, et qui du moins devrions l'y suivre avec ardeur, c'est à peine, sur le chiffre de nos navires à vapeur, si nous en avons six qui soient capables de soutenir la comparaison avec ceux de la marine britannique.

Il est triste de le dire, mais on s'est endormi et l'on a endormi le

pays avec des paroles flatteuses et des chiffres erronés; on s'est persuadé, et l'on a réussi à lui persuader qu'il possédait une marine à vapeur forte et respectable. Erreur déplorable, source d'une confiance plus déplorable encore.

Je ne suis pas de ceux qui, dans l'illusion de l'amour-propre national, nous croient en état de lutter sur mer d'égaux à égaux contre la puissance britannique; mais je ne voudrais pas non plus entendre dire qu'en aucun cas nous ne puissions lui résister.

Ma pensée bien arrêtée est qu'il nous est possible de soutenir la guerre contre quelque puissance que ce soit, fût-ce l'Angleterre, et que, rétablissant une sorte d'égalité par l'emploi judicieux de nos ressources, nous pouvons, sinon remporter d'éclatans succès, au moins marcher sûrement vers notre but, qui doit être de maintenir à la France le rang qui lui appartient.

Nos succès ne seront points éclatans, parce que nous nous garderons bien de compromettre toutes nos ressources à la fois dans des rencontres décisives.

Mais nous ferons la guerre sûrement, parce que nous nous attaquerons à deux choses également vulnérables, la confiance du peuple anglais dans sa position insulaire, et son commerce maritime.

Qui peut douter qu'avec une marine à vapeur fortement organisée nous n'ayons les moyens d'infliger aux côtes ennemies des pertes et des souffrances inconnues à une nation qui n'a jamais ressenti tout ce que la guerre entraîne de misères? Et à la suite de ces souffrances lui viendrait le mal, également nouveau pour elle, de la confiance perdue. Les richesses accumulées sur ses côtes et dans ses ports auraient cessé d'être en sûreté.

Et cela pendant que, par des croisières bien entendues dont je développerai plus tard le plan, nous agirions efficacement contre son commerce répandu sur toute la surface des mers.

La lutte ne serait donc plus si inégale!

Je continue de raisonner dans l'hypothèse de la guerre. Notre marine à vapeur aurait alors deux théâtres d'action bien distincts : la Manche d'abord, où nos ports pourraient abriter une force considérable, qui, sortant à la faveur de la nuit, braverait les croisières les plus nombreuses et les plus serrées. Rien n'empêcherait cette force de se réunir avant le jour sur tel point convenu des côtes britanniques, et là elle agirait impunément. Il n'a fallu que quelques heures à sir Sidney Smith pour nous faire à Toulon un mal irréparable.

Dans la Méditerranée, nous régnerions en maîtres; nous assure-

rions notre conquête d'Alger, ce vaste champ ouvert à notre commerce et à notre civilisation. Et puis la Méditerranée est trop loin de l'Angleterre : ce ne sont pas les arsenaux de Malte et de Gibraltar qui pourront entretenir une flotte à vapeur, si difficile et si coûteuse à approvisionner, et toujours en crainte de se voir réduite à l'inaction par le défaut de combustible. Libre donc à la France d'agir victorieusement sur ce théâtre; tous ses projets, elle pourra les accomplir avec des navires à vapeur, sans s'inquiéter des escadres à voiles, dont toute la surveillance sera trompée, dont toute la vitesse sera devancée.

A la marine à vapeur encore, et à elle seule, est réservé le rôle d'éclairer nos côtes et de signaler l'approche des ennemis, de couvrir notre cabotage et de s'opposer de vive force, quand faire se pourra, aux débarquemens, aux bombardemens et à toutes les agressions de l'ennemi, car il va sans dire que la marine à vapeur ne saurait nous donner d'avantages qui ne puissent être retournés contre nous. La moitié de nos frontières est frontière maritime. Jadis cette vaste étendue de côtes pouvait être défendue par notre armée de terre : presque partout inaccessible, ou au moins d'une approche dangereuse aux navires à voiles, les débarquemens y étaient peu à craindre, et les points importans, les grands ports et les lieux où la nature n'avait rien fait pour la défense, l'art s'en était emparé et les avait mis hors de toute atteinte. Aujourd'hui tout est changé : avec des navires à vapeur, nos côtes peuvent être abordées sur toute leur vaste étendue; de Dunkerque à Bayonne, l'Angleterre peut contre nous tout ce que nous pouvons contre elle. En quelques heures, une armée embarquée sur une flotte à vapeur à Portsmouth ou dans la Tamise se présentera sur un des points de notre littoral, pénétrera dans nos rivières, opérera un débarquement ou détruira avec la bombe nos villes, nos arsenaux et nos richesses commerciales. La rapidité de ses mouvemens assurera son succès. L'armée française, ses forts et ses canons ne pourront être partout à la fois, et l'on saura en même temps l'apparition de l'ennemi, l'accomplissement de ses projets et son départ. A l'heure qu'il est, si une déclaration de guerre survenait, nous apprendrions dès le lendemain peut-être la destruction de Dunkerque, de Boulogne, du Hâvre, etc., que rien ne peut défendre contre un bombardement. Nous aurions la douleur de voir le drapeau anglais flotter dans la rade de Brest, notre grand arsenal, jusqu'à présent protégé par les difficultés de navigation multipliées à ses alentours, difficultés que l'emploi des bateaux à vapeur ferait disparaître.

Ainsi, à l'aide de la marine à vapeur, l'Angleterre est en état de

menacer toutes nos côtes sur l'Océan, et de régner même sur la Méditerranée en nous coupant avec Alger toutes nos communications; elle peut, en outre, bloquer étroitement et efficacement tous nos ports, et cela dès aujourd'hui, si bon lui semble. Et pour lui résister, il n'y a pour nous qu'une seule ressource, qu'un seul moyen, celui dont elle userait contre nous, une marine à vapeur.

Eh bien, il faut le redire, c'est là le côté douloureux de la question; malgré toutes les illusions dont nous aimons à nous satisfaire, malgré tous les faits avancés, tous les chiffres alignés, nous n'avons qu'une force impuissante, une force dont l'existence purement nominale est toute sur le papier. Sur quoi se fonde-t-on, en effet, pour rassurer la France et lui prouver que sa marine est dans un état respectable? Sur une escadre à voiles parfaitement armée, j'en conviens, et certes ce n'est pas moi qui lui dénierai ses mérites et sa gloire; mais s'il est vrai que, par le simple progrès des choses, ce qui était le principal, ce qui était tout il y a vingt ans encore, n'est plus aujourd'hui qu'un accessoire dans la force navale, cette belle escadre serait bien près de n'être qu'une dépense inutile. Examinons un peu des faits qui se sont passés sous nos yeux, c'est de l'histoire contemporaine que chacun peut apprécier avec ses souvenirs.

Depuis que les progrès de la navigation ont fait abandonner les galères (ceci est assez ancien), chaque état a eu des escadres, ou réunions de vaisseaux à voiles, comme expression de sa force navale. Les flottes françaises et anglaises se sont, pendant un siècle et demi, disputé l'empire de la mer, et, après des luttes longues et sanglantes, le pavillon britannique s'est promené d'un bout à l'autre du globe en vainqueur et en maître. On a pu croire la marine française anéantie.

Elle ne l'était pas pourtant, et, la paix ramenant avec elle la tranquillité, la confiance et le commerce, notre navigation marchande a pu employer et former assez de matelots pour qu'en 1840 on ait vu une escadre de vingt vaisseaux faire flotter avec honneur le pavillon français dans la Méditerranée.

Bien des esprits ont été éblouis de ce brillant résultat; ils ont vu avec douleur cette belle flotte condamnée à l'inaction alors que le sentiment national était en eux si vivement blessé. Nous avions à ce moment sur l'escadre britannique la supériorité de l'organisation et du nombre. Nos matelots, commandés par un chef habile et actif, étaient bien exercés, et tout leur promettait la victoire. Je n'invoque pas là mes souvenirs, mais ceux d'un des plus habiles officiers de la marine anglaise.

Admettons que la querelle se fût engagée alors; admettons que le Dieu des batailles eût été favorable à la France: on eût poussé des cris de joie par tout le royaume; on n'eût pas songé que le triomphe devait être de courte durée. Il faut bien le dire, dans une rencontre entre deux escadres française et anglaise, le succès sera toujours vivement disputé; il appartiendra au plus habile, au plus persévérant, mais il aura été payé bien cher, et de part et d'autre les pertes auront été énormes, plusieurs des vaisseaux détruits ou hors de combat. Il s'ensuit que chacun rentrera dans ses ports avec une escadre délabrée, veuve de ses meilleurs officiers et de ses meilleurs matelots.

Mais je veux supposer ce qui est sans exemple: j'accorde que vingt vaisseaux et quinze mille matelots anglais prisonniers puissent jamais être ramenés dans Toulon par notre escadre triomphante. La victoire en sera-t-elle plus décisive? Aurons-nous vaincu un ennemi qui se laisse abattre du premier coup, à qui les ressources manquent pour réparer une défaite, et qui, pour laver un outrage, soit accoutumé à mesurer ses sacrifices? Pour qui connait le peuple anglais, il est évident qu'en de pareilles circonstances, on le verra animé d'un immense désir de venger un échec inconnu dans ses annales, un échec qui touche à son existence même. On verra toutes les ressources navales de cet immense empire, son nombreux personnel, ses richesses matérielles, s'unir pour effacer la tache imprimée à l'honneur de la marine britannique. Au bout d'un mois, une, deux, trois escadres aussi puissamment organisées que celle que nous leur aurons enlevée seront devant nos ports. Qu'aurons-nous à leur opposer? Rien que des débris. Et c'est ici le lieu de déchirer le voile sous lequel se dérobe à nos yeux le secret de notre faiblesse. Disons-le tout haut, une victoire, comme celle qui nous semblait promise en 1840, eût été pour la marine française le commencement d'une nouvelle ruine. Nous étions à bout de nos ressources: notre matériel n'était pas assez riche pour réparer du jour au lendemain le mal que nos vingt vaisseaux auraient souffert, et notre personnel eût offert le spectacle d'une impuissance plus désolante encore. On ne sait pas assez tout ce qu'il en avait coûté d'efforts pour armer alors ces vingt vaisseaux qui donnaient à la France tant de confiance et d'orgueil; on ne sait pas assez que les cadres épuisés de l'inscription n'avaient plus de matelots à fournir. Et ce qu'il faut ajouter, c'est qu'au premier bruit de guerre, la pépinière si appauvrie de notre marine marchande se fût réduite à rien: le peu de bras qui pouvaient lui rester se fussent donnés tout aussitôt à la productive spéculation des armemens en course.

Plusieurs fois dans le cours de son histoire, la France, alors qu'on la croyait sans soldats, a bien pu en faire sortir des milliers de son sein, comme par enchantement; mais il n'en va pas ainsi à l'égard des flottes : le matelot ne s'improvise pas; c'est un ouvrier d'art qui, s'il n'est façonné, dès son enfance, au métier de la mer, conserve toujours une inévitable infériorité. Depuis le temps où nous cherchons à faire des matelots, nous sommes parvenus, il faut le reconnaître, à avoir des gens qui n'ont pas le mal de mer; mais le nom de matelot ne se gagne pas à si bon marché.

Voilà donc les débris de notre escadre victorieuse ou bloqués ou assaillis par des forces nombreuses qui à la puissance de leur organisation joignent l'ardent désir de venger une défaite. Le fruit du succès et du sang versé est perdu. Il n'est plus permis d'appeler du nom de victoire une supériorité d'un moment, qui n'a laissé après elle que la certitude de prochains revers, et cela, parce que, sans prévoyance du lendemain, nous aurons compromis toutes nos ressources à la fois.

Non, il ne faut pas accoutumer le pays à jouer en temps de paix avec des escadres, et à se complaire dans la fausse idée qu'elles lui donnent de sa puissance. N'oublions jamais l'effet que produisit le rappel de la flotte en 1840 : c'était pourtant ce qu'il fallait faire alors, et ce qu'il faudrait faire encore à la première menace d'une guerre.

Il est donc clair que le rôle des vaisseaux ne peut plus être désormais de former le corps même de notre puissance navale; l'emploi des navires à vapeur les réduit forcément à la destination subalterne de l'artillerie de siége dans une armée de terre. On les emmènera à la suite des escadres à vapeur, alors que l'expédition aura un but déterminé, alors qu'on aura à agir contre un fort, une ville maritime, qu'il faudra foudroyer avec une grande masse de canons réunis sur un même point. Hors de là, on ne leur demandera point des services qu'ils ne peuvent, qu'ils ne doivent plus rendre, et l'on se gardera de persévérer, par un respect exagéré pour d'anciennes traditions, dans une voie dangereuse, au bout de laquelle il pourrait y avoir quelque jour un compte bien sérieux à rendre à la France désabusée.

Je n'hésiterais pas, pour mon compte, à entrer dès aujourd'hui dans la route contraire, et je me poserais nettement la question de savoir si maintenir huit vaisseaux armés et huit en commission, pour n'en retirer d'autre avantage que celui de frapper de loin les yeux des observateurs superficiels, ce n'est pas beaucoup trop.

On me répondra peut-être que ces vaisseaux sont l'école des officiers, de la discipline.

Mais toute réunion de navires, qu'ils soient à voiles ou à vapeur, atteindra le même but. Il n'est pas nécessaire d'avoir pour cela des vaisseaux, de toutes les machines flottantes les plus coûteuses, des vaisseaux que, la guerre venant, il faudrait désarmer.

Ne vaut-il pas mieux employer les loisirs de la paix à préparer et à aiguiser une lame qui porterait des coups assurés en temps de guerre? Je ne crains pas de l'affirmer, de la formation d'une escadre à vapeur sortiraient plus d'idées nouvelles et de véritables progrès qu'il n'y en a eu depuis les leçons de la dernière guerre.

Enfin, et tout est là, portons nos regards au-delà du détroit, et voyons ce que fait l'Angleterre; voyons la décision avec laquelle ce pays si sagace, si éclairé sur ses intérêts, a su renoncer aux vieux instrumens de sa puissance, et se saisir d'une arme nouvelle (1).

Assurément, si quelque part on devait tenir au maintien des escadres à voiles, c'était dans les conseils de l'amirauté britannique : on en a tiré assez de profit et de gloire.

Mais on a suivi la marche du temps, on a écouté les conseils de l'expérience, et l'on a compris que les vaisseaux devenaient inutiles alors qu'une nouvelle force navale, capable de tout faire en dépit d'eux, était entrée dans le monde.

Aussi, regardons-le, à notre escadre, clouée depuis long-temps par la force des choses dans la Méditerranée, qu'oppose le gouvernement anglais? Trois vaisseaux (2); mais en revanche il a onze bateaux à vapeur, dont neuf de grande dimension, et avec cette force il en a assez pour faire régner son pavillon et triompher sa politique. Notre budget, je le sais, nous donne un effectif de quarante-trois navires à vapeur : c'est quelque chose; mais on sait en Angleterre à quoi s'en tenir sur la valeur sérieuse de ces navires, et voici quel total on met en regard du nôtre.

En tout, la Grande-Bretagne compte aujourd'hui cent vingt-cinq navires à vapeur de guerre. Sur ce nombre, soixante-dix-sept sont armés, et il faut y ajouter deux cents bateaux de marche supérieure, aptes à porter du gros canon et des troupes, que la navigation marchande fournirait à l'état le jour où cela serait nécessaire.

(1) Voir annexe A et tableau n° 4.

(2) Le gouvernement anglais réduit cette année de dix-sept à neuf le nombre de ses vaisseaux armés. Trois du premier rang (à trois ponts) seront employés comme vaisseaux de garde dans leurs ports : Sheerness, Portsmouth, Plymouth; trois dans la Méditerranée, un dans l'Océan Pacifique, un en Chine, un aux Antilles et Amérique du Nord. Sept de ces neuf vaisseaux sont destinés à porter des pavillons d'officiers-généraux.

Ce n'est pas tout; pour se faire une idée de la force réelle de cette flotte à vapeur, il faut avoir vu de près tout ce que son armement a de redoutable, il faut avoir vu le soin et l'habile prévoyance avec lesquels tout y a été étudié. Les *steamers* de guerre anglais n'ont pas été construits et garantis bons pour tous les services indistinctement. Dans leur construction, on n'a eu qu'une idée, un but : la guerre. Ils réunissent, avec une entente merveilleuse des choses de la mer, grande vitesse, puissante artillerie, et vaste emplacement pour des troupes passagères.

Oui, cet armement est formidable; oui, ce soin exclusif que met l'Angleterre à accroître et à perfectionner cette branche de son service maritime est un avertissement que nous ne devons pas négliger, sous peine de voir un jour en péril tout ce qu'il y a de plus cher à un peuple, l'intégrité de notre territoire, et notre honneur national.

Or, je le répète, il y a pour nous un moyen bien simple d'écarter ce péril et de rendre les chances de la lutte moins inégales, si jamais elles venaient à se présenter : c'est de nous armer comme on s'arme contre nous, c'est de donner à notre marine à vapeur, qui languit encore dans l'incertitude des expériences, une puissante impulsion et un large développement. Avec les ressources que cette marine ainsi perfectionnée nous fournira pour l'attaque et pour la défense, la France pourra légitimement se reposer dans le sentiment de sa force. Mais, il faut bien que je le dise, en cela comme en toute chose, pour faire le bien, il est nécessaire de s'en occuper, et de s'en occuper sérieusement.

Notre marine à vapeur date de 1829; l'expédition d'Alger fut le théâtre de ses premiers essais. On fut frappé alors des avantages qu'il était possible d'en retirer, et l'on s'empressa de jeter dans le même moule un assez grand nombre de navires semblables à ceux qui avaient servi dans cette expédition. Cependant telle était l'importance tous les jours croissante du service d'Alger, que ces navires à peine construits devaient aussitôt s'y approprier, et que sans cesse requis d'urgence, et souvent même forcés de marcher sans que leurs réparations fussent terminées, ils ne pouvaient fournir la matière d'aucun essai fructueux, d'aucune amélioration. Ce qui leur manquait surtout, c'était d'être employés dans les stations où ils auraient pu être mis en comparaison avec les navires étrangers. Cet inconvénient, joint aux préventions exclusivement régnantes en faveur de la marine à voiles, fit que de 1830 à 1840 les progrès de notre flotte à vapeur furent nuls. Cependant la science avait marché. La marine royale d'Angleterre,

ayant le loisir d'expérimenter, et de plus, ayant sous les yeux une marine à vapeur marchande où le nombre et la concurrence amenaient des progrès de tous les jours, avait mis en mer des navires magnifiques.

Les hommes qui gouvernaient nos affaires en 1840 furent frappés de ces progrès, et en sentirent la portée : une tentative énergique fut faite pour donner à la France une véritable marine à vapeur, par la création de nos paquebots transatlantiques.

Malheureusement cette tentative a été la seule : malgré les efforts si louables et si persévérans du département des finances pour tracer une voie d'amélioration à la marine à vapeur par l'exemple de ses paquebots, on s'est obstiné à la laisser végéter, et aujourd'hui elle ne suffit plus aux besoins de la paix, loin d'offrir les ressources qu'elle devrait fournir pour la guerre.

Et l'on ne saurait accuser les chambres de cette triste insuffisance. Chaque fois que des fonds ont été demandés pour doter la France d'une marine à vapeur, ils ont été votés avec un patriotique empressement. L'argent ne s'est jamais fait attendre; mais on espérait qu'il qu'il y aurait un résultat qui répondrait à tant de dépenses, à tant de sacrifices. Ce résultat apparait maintenant à tous les yeux. Par un excès de prévoyance trop commun chez nous, l'administration a cru devoir, avant tout, créer des moyens de réparation pour la nouvelle marine. Dans tous nos ports s'élèvent aujourd'hui de magnifiques ateliers enfermés dans des monumens grandioses. Ces ateliers sont destinés à réparer les avaries et à pourvoir aux besoins de la marine à vapeur, et cette marine ne fait que de naître.

Cependant, comme on ne peut pas laisser ces vastes ateliers sans emploi et leurs ouvriers sans ouvrage; comme, du reste, par la force des choses, tout ce que nous avons de navires à vapeur est employé à Toulon, et que là seulement il y a des navires à réparer, qu'a-t-on fait des ateliers construits dans les ports de l'Océan? On les a employés à fabriquer des machines, au lieu d'en donner la construction, comme un encouragement, à l'industrie particulière.

Nous avions déjà Indret, et ses coûteux produits. Fallait-il ajouter encore à ce luxe de constructions? Fallait-il employer l'argent destiné à l'accroissement et à l'amélioration de la flotte, pour élever des monumens dont l'utilité présente est loin d'être démontrée?

Nous avons toujours été portés à augmenter sans mesure les immeubles de la marine, au détriment de ce qu'il y a dans l'arme d'efficace et d'agissant. Il serait bon d'essayer du système contraire, et j'ai

la conviction que l'on trouverait aisément les moyens d'armer une véritable flotte à vapeur et d'encourager une industrie utile, en demandant au commerce de belles et bonnes machines, comme il sait les faire.

Si je traçais ici le tableau réel de notre marine à vapeur, si je disais que sur ce chiffre de quarante-trois navires à flot que comporte le budget, il n'y en a pas six qui puissent soutenir la comparaison avec les navires anglais, on ne me croirait pas, et je n'aurais pourtant avancé que la stricte vérité. Le plus grand nombre de nos bâtimens appartient à cette classe de navires bons en 1830, où ils furent créés, mais aujourd'hui, à coup sûr, fort en arrière de tout progrès. Ces navires, assujettis dans la Méditerranée à une navigation sans repos, sont presque tous arrivés à une vieillesse prématurée. Comme je l'indiquais tout à l'heure, ils ne suffisent plus au service d'Alger et aux missions politiques qu'il faut bien leur confier, à défaut de bâtimens meilleurs. Les officiers qui les conduisent rougissent de se voir faibles et impuissans, je ne dirai pas seulement à côté des Anglais, mais des Russes, des Américains, des Hollandais, des Napolitains, qui ont mieux que nous.

On m'accuserait d'atténuer comme à plaisir nos ressources de guerre, si je n'y faisais pas entrer nos paquebots transatlantiques et ceux de l'administration des postes. Sans doute il y a quelque utilité à attendre de ces navires; mais d'abord ils n'appartiennent pas à la marine, qui n'a rien à leur demander en temps de paix, et l'on s'est trompé, en outre, quand on a cru pouvoir dans leur construction et leurs aménagemens les approprier à la fois à leur service et à celui de la guerre (1).

On fait contre l'emploi général d'une marine à vapeur l'objection de la dépense.

Ma première réponse sera qu'en fait de précautions à prendre pour la garde de son honneur et la défense de son territoire, la France a souvent prouvé qu'elle ne calculait pas ses sacrifices. Mais j'accepte l'objection, et j'accorde que les machines et les chaudières coûtent fort cher; j'ajoute seulement que rien n'obligerait à faire en une seule année toute la dépense, et que, dans l'intérêt même d'une fabrication aussi étendue, il y aurait avantage à en répartir la charge sur plusieurs budgets consécutifs. Il faut considérer ensuite que les machines bien entretenues durent fort long-temps, de 20 à 25 ans, et

(1) Voir annexe A.

que, si les chaudières s'usent beaucoup plus vite, il est possible de les rendre moins coûteuses, en substituant dans leur construction le cuivre à la tôle : non que ce premier métal ne soit plus cher que l'autre; mais il dure davantage, et, après l'appareil usé, conserve encore sa valeur.

J'ai essayé d'établir des calculs sur les frais de création et d'entretien du matériel des navires à vapeur comparés aux frais qu'entraîne le matériel des navires à voiles; malheureusement je n'ai pu donner à ces calculs toute la rigueur désirable, n'ayant eu d'autre base à leur fournir que des hypothèses : les publications officielles n'offrent que des données incertaines à cet égard. M. le baron Tupinier, dans un ouvrage plein d'intérêt (1), s'est livré, dans le même but que moi, à des calculs qui ne sont que de savantes probabilités, et qui, comme les miens, sont exposés à pécher par la base, puisqu'ils ne reposent que sur des suppositions.

Dans cette fâcheuse impuissance de donner des résultats d'une exactitude mathématique, j'ai laissé de côté les dépenses du matériel des navires à vapeur, me bornant à faire observer que les navires à voiles ont aussi un matériel qui s'use vite et en tout temps, tandis que celui des bâtimens à vapeur ne s'use que lorsque la machine marche et rend des services.

Puis j'ai pris la solde et l'habillement des équipages, la consommation du charbon, seules données appréciables, et de ces données j'ai tiré cette conclusion, qu'un vaisseau de deuxième rang entraîne une dépense équivalente à celle de quatre navires de 220 chevaux;

Qu'ensuite notre escadre actuelle de Toulon coûte ce que coûterait une escadre de

5 frégates à vapeur de 450 chevaux,
22 corvettes à vapeur de 220 chevaux,
11 bateaux à vapeur de 160 chevaux.

38 navires pouvant porter 20,000 hommes de troupes.

Je demande maintenant que l'on compare les services que pourraient rendre, d'une part, 8 vaisseaux, 1 frégate et 2 bâtimens à vapeur, lents et incertains dans leurs mouvemens, absorbant un effectif de 7,767 matelots; de l'autre, 38 navires à vapeur montés par 4,529 matelots et pouvant porter tout un corps d'armée de 20,000

(1) *Considérations sur la Marine et son budget.*

hommes. Vienne la guerre, et il faudra désarmer la première de ces escadres, tandis que la seconde est bonne en tout temps (1).

J'aurais pu étendre bien davantage ces considérations relatives à la marine à vapeur, mais je me borne à de simples aperçus, laissant à d'autres le soin de presser mes conclusions et d'en faire sortir tout ce qu'elles renferment. Je crois toutefois avoir démontré d'une manière suffisante qu'une flotte à vapeur est seule bonne aujourd'hui pour la guerre offensive et défensive, seule bonne pour protéger nos côtes ou agir contre celles de l'ennemi, et seconder efficacement les opérations de nos armées de terre. Il me reste maintenant à parler d'un autre moyen d'action que nous aurions à employer, au cas d'une guerre à soutenir contre l'Angleterre.

Sans avoir pris part aux longues luttes de la marine française contre la marine britannique dans les temps de la révolution et de l'empire, on peut en avoir étudié l'histoire et en avoir recueilli l'expérience. C'est un fait bien reconnu aujourd'hui que, si, pendant ces vingt années, la guerre d'escadre contre escadre nous a presque toujours été funeste, presque toujours aussi les croisières de nos corsaires ont été heureuses. Vers la fin de l'empire, des divisions de frégates, sorties de nos ports avec mission d'écumer la mer sans se compromettre inutilement contre un ennemi supérieur en nombre, ont infligé au commerce anglais des pertes considérables. Or, toucher à ce commerce, c'est toucher au principe vital de l'Angleterre, c'est la frapper au cœur.

Jusqu'à l'époque dont je viens de parler, nos coups n'avaient point porté là, et nous avions laissé l'esprit de spéculation britannique accroître par la guerre ses prodigieux bénéfices. La leçon ne doit pas être perdue aujourd'hui pour nous, et nous devons nous mettre en état, au premier coup de canon qui serait tiré, d'agir assez puissamment contre le commerce anglais pour ébranler sa confiance. Or ce but, la France l'atteindra en établissant sur tous les points du globe des croisières habilement distribuées. Dans la Manche et la Méditerranée, ce rôle pourra être confié très bien à des navires à vapeur. Ceux qui font l'office de paquebots pendant la paix feraient, par leur grande vitesse, d'excellens corsaires en temps de guerre. Ils pourraient atteindre un navire marchand, le piller, le brûler, et échapper aux navires à vapeur de guerre eux-mêmes, dont la marche serait retardée par leur lourde construction.

(1) Voir annexe B.

Il n'en saurait être ainsi sur les mers lointaines : là ce sont des frégates qu'il faut spécialement destiner aux croisières, et quoiqu'en apparence il n'y ait rien de fort nouveau dans ce que je vais dire, je voudrais pourtant appeler sur ce point l'attention.

Mon opinion sur les frégates n'est point du tout la même que sur les vaisseaux. Loin d'en réduire le nombre, je voudrais l'accroître; pour la paix comme pour la guerre, il y a à leur demander d'excellens services, et on les obtiendrait sans surcroît de dépense, en distribuant seulement nos stations d'une manière mieux entendue.

La frégate seule me paraît propre à aller représenter la France au loin, et encore, la frégate de la plus puissante dimension. Seule, en effet, elle peut, avec une force efficace et un nombreux équipage, porter les vivres nécessaires pour tenir la mer long-temps de suite; seule elle peut, comme je l'indiquerai tout à l'heure, s'approprier également aux besoins de la paix et à ceux de la guerre. A mille ou deux mille lieues des côtes de France, je n'admets plus de distinction entre ces deux états; les stations lointaines, qui peuvent apprendre une guerre plusieurs mois après qu'elle a été déclarée, doivent toujours être constituées sur le pied le plus formidable. Les motifs d'économie doivent ici disparaître devant des idées plus grandes et plus élevées. Il ne faut pas que jamais, par une ruineuse parcimonie, les forces de la France puissent être sacrifiées ou même compromises.

Jusqu'à présent nos stations lointaines ont été composées d'une frégate portant le pavillon de l'officier-général commandant la station, et de plusieurs corvettes ou bricks. Deux motifs ont amené cet état de choses : les demandes des consuls, toujours désireux d'avoir un bâtiment de guerre à portée de leur résidence; et, en second lieu, la grande raison de l'économie, si souvent invoquée, qui a fait réduire la force et l'espèce des navires, dont on ne pouvait réduire le nombre.

Il en est résulté que, voulant être partout, nous avons été partout faibles et impuissans.

C'est ainsi que nous envoyons des frégates de 40 canons (1) et de

(1) Ainsi, pour la station du Brésil et de la Plata, nous avons une frégate portant le pavillon de l'amiral commandant la station. Les gouvernemens anglais et américain ont aussi une frégate; mais voici la force respective de ces navires :

France, *Africaine*,	40 canons,	311 hommes.	
Angleterre, *Alfred*,	50	—	445 —
Amérique, *Raritan*,	60	—	470 —

Le reste de la station est composé de petits navires, et là encore nous sommes en infériorité de nombre et d'espèce.

Autre exemple : Notre station de Bourbon et Madagascar, destinée à protéger

300 hommes d'équipage là où l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique ont des frégates de 50 canons et plus, avec 500 hommes à bord. Les unes et les autres ne sont pourtant que des frégates, et s'il fallait qu'elles se rencontrassent un jour de combat, on dirait partout qu'une frégate française a été prise ou coulée par une frégate anglaise ou américaine; et quoique les forces n'eusent pas été égales, notre pavillon n'en resterait pas moins humilié par une défaite.

En principe, j'établirais que les stations ne se composent chacune que de deux ou trois frégates de la plus forte dimension. Ces frégates marcheraient ensemble sous les ordres d'un amiral, et profiteraient ainsi de tous les avantages de la navigation en escadre. Constamment à la mer, chefs et matelots apprendraient à se connaître et à s'apprécier, et l'on ne reprocherait pas à nos amiraux cette paresseuse immobilité qui semble les clouer au chef-lieu de leur station. Partout où cette division navale se montrerait, et elle devrait être continuellement employée à parcourir toute l'étendue de sa circonscription, on la verrait forte et respectable, ayant les moyens de réprimer sur-le-champ les écarts des gouvernemens étrangers, sans ces coûteux appels à la mère-patrie, dont le Mexique et la Plata nous ont donné de si tristes exemples.

Nous n'aurions plus ces petits navires disséminés sur les points où résident nos agens diplomatiques, et si propres, par leur faiblesse même, à nous attirer des insultes que notre pavillon doit savoir éviter, mais ne jamais souffrir.

Nous ne serions plus exposés à voir, au début d'une guerre, la plupart de ces navires d'un si faible échantillon ramassés sans coup férir par les frégates ennemies.

Loin de là, nous aurions sur tous les points du globe des divisions de frégates, toutes prêtes à suivre les traces de ces glorieuses escadrilles qui ont si noblement lutté pour la patrie sur les mers de l'Inde.

notre établissement naissant de Mayotte, et à soutenir les catholiques d'Abyssinie, dont l'amitié conserve à la France une des clés de la mer Rouge, se composera de :

1 corvette de 22 canons;
1 brick de 20 canons;
1 gabare (transport);
1 vapeur de 160 chevaux.

Tandis que la station anglaise du Cap comptera :

1 frégate de 50 canons;
1 frégate de 44;
2 corvettes de 26;
2 bricks de 16;
1 vapeur de 320 chevaux.

Elles croiseraient autour de nos colonies, autour de ces nouveaux points saisis sur des mers lointaines par une politique prévoyante, et destinés à servir de base à leurs opérations, aussi bien qu'à devenir l'asile de nos corsaires.

J'ajoute que cette manière de représenter au loin le pays serait bien plus avantageuse à notre commerce, que la manière dont nous le faisons aujourd'hui. En effet, on craindrait bien autrement la venue d'une division pourvue de tous les moyens de se faire respecter, que la présence permanente d'un petit navire que l'on s'habitue à voir et que bientôt on oublie. Ou je me trompe, ou cette visite toujours attendue, toujours imminente, serait pour les intérêts français une très puissante protection, et nos navires marchands se trouveraient beaucoup mieux de l'influence de notre pavillon ainsi montré de temps en temps à des pays qui se font une idée incomplète des forces de la France, que de la présence souvent tracassière pour eux de nos petits navires de guerre.

On a pu remarquer que je n'ai point parlé de bateaux à vapeur pour ces stations lointaines; je crois que nous ne devons les y employer qu'accidentellement, et avec la résolution de les enfermer dans nos colonies au premier bruit de guerre.

En général, il faut que nos navires à vapeur ne s'écartent de nos côtes que d'une distance qui leur permette de les regagner sans renouveler leur combustible. Je raisonne toujours dans l'hypothèse convenue d'une guerre contre la Grande-Bretagne, et il tombe sous le sens que nous aurions en ce cas peu d'amis sur les mers ; notre commerce maritime ne tarderait pas à disparaître. Comment, loin de France, s'approvisionner alors de combustible ? Nos navires à vapeur, dénués de ce principe de toute leur action, seraient réduits à se servir uniquement de leurs voiles, et l'on sait qu'ils sont, quant à présent, de pauvres voiliers : ils n'auraient pas beau jeu contre les corvettes ou les bricks du plus mince échantillon.

Peut-être l'emploi et le perfectionnement de l'hélice, en laissant au bâtiment à vapeur toutes les facultés du navire à voiles, amèneront-ils un jour quelque changement à cet état de choses. La vapeur deviendrait alors un auxiliaire puissant pour nos croiseurs, mais cette alliance de la voile et de la vapeur ne devrait rien changer néanmoins à ce que j'ai établi plus haut. Le bateau à vapeur destiné à servir en escadre ou sur nos côtes devra toujours avoir une grande vitesse, à la vapeur seule, comme premier moyen de succès.

J'ai achevé ce que je voulais indiquer dans cette note, et n'ai plus qu'à me résumer en peu de mots.

Prenant les chances, quelque éloignées qu'elles soient, d'une guerre avec l'Angleterre, comme base de notre établissement naval, j'ai dit que je pensais qu'on pouvait le définir ainsi :

Puissante organisation et développement de notre marine à vapeur sur nos côtes et dans la Méditerranée;

Établissement de croisières fortes et bien entendues sur tous les points du globe où, en paix, notre commerce a des intérêts, où, en guerre, nous pourrions agir avec avantage.

Pour réaliser la première partie de ce que je demande, il faut arrêter au plus vite le courant malheureux qui entraîne la marine dans des dépenses inutiles de matériel et d'établissements sans proportion avec ses besoins, aux dépens de la flotte, expression réelle et vivante de notre force navale.

Ceci nous donnera les moyens de subvenir aux dépenses vraiment nécessaires.

Il faut ensuite retirer notre confiance aux vaisseaux, et nous appliquer à étudier et perfectionner nos bateaux à vapeur; les essayer surtout, avant d'en jeter un grand nombre dans le même moule, ce qui, en cas de non réussite, amène des mécomptes dont nous n'avons vu que trop d'exemples.

Faire à chaque service sa part,

Entretenir une escadre d'au moins vingt bateaux à vapeur installés pour la guerre. Livrer à cette escadre l'étude de la tactique à rédiger pour une flotte à vapeur.

Assigner au service de paquebots d'Alger une part suffisante, mais rigoureusement limitée, comme on l'a fait pour le service du Levant. Les besoins de la guerre ne sont pas tellement impérieux en Afrique qu'il faille y sacrifier toutes les ressources de la marine et toute idée d'ordre et d'économie. La marine pourrait se débarrasser avantageusement de ses bateaux de 160 chevaux en les donnant comme frais d'établissement à ce premier service.

Créer un certain nombre de navires à vapeur légers, où tout serait sacrifié à la vitesse, pour porter les ordres du gouvernement.

Enfin, tenir vingt-deux frégates de premier rang au moins armées pour le service des stations lointaines.

A part les frais de création des navires, les dépenses d'entretien ne dépasseraient pas celles de notre flotte actuelle. Avec une marine ainsi organisée, nous serions en mesure de résister à toute prétention

qui blesserait notre honneur et nos intérêts, et une déclaration de guerre ne risquerait jamais de nous trouver sans défense. Enfin, nous aurions les moyens d'agir immédiatement, sans livrer à un seul hasard toutes nos ressources.

Et, j'insiste sur ce dernier point, tous ces résultats, nous les obtiendrions sans une sérieuse augmentation de dépense (1).

Que si, pour démentir mes assertions, on les appelait du nom d'utopies, nom merveilleusement propre à faire reculer les esprits timides, et à les enfoncer dans l'ornière de la routine, j'inviterais ceux qui me répondraient de la sorte à considérer attentivement tout ce qui s'est fait depuis quelques années et ce qui se fait encore aujourd'hui en Angleterre, et à dire ensuite si, de bonne foi, on ne peut aussi bien le réaliser en France.

Il m'en a coûté, dans tout le cours de ce petit écrit, de faire subir à mon pays un affligeant parallèle avec un pays qui le devance de si loin dans la science de ses intérêts; il m'en a coûté de mettre à nu le secret de notre faiblesse en regard du tableau de la puissance britannique. Mais je m'estimerais heureux si je pouvais, par le sincère aveu de ces tristes vérités, dissiper l'illusion où sont tant de bons esprits sur l'état réel des forces navales de la France, et les décider à demander avec moi les salutaires réformes qui peuvent donner à notre marine une nouvelle ère de puissance et de gloire.

APPENDICE.

ANNEXE A.

L'état général de la flotte, au 1er janvier 1844, porte :

43 navires à vapeur à flot;

18 en construction;

18 paquebots transatlantiques, dont plusieurs sont achevés, et les autres fort avancés;

Enfin l'administration des postes compte pour le service de la correspondance du Levant, d'Alexandrie, de Corse et d'Angleterre :

24 paquebots de 220 à 50 chevaux;

Total : 103

(1) Voir annexe C.

En tout 103 bâtimens à vapeur; chiffre considérable, mais qu'il importe de réduire à sa valeur réelle.

On écartera d'abord de la liste les 24 paquebots de l'administration des postes et les 18 transatlantiques, construits, installés pour un service de paix. Il faudrait du temps pour rendre ces navires propres à la guerre. Cette transformation, il importe qu'on le sache, ne s'improviserait pas, surtout avec la nécessité de l'opérer simultanément sur 42 navires, la plupart de grande dimension. On se tromperait donc si l'on s'imaginait que ces paquebots, parce qu'ils sont solidement construits et percés de sabords, n'auraient plus, la guerre survenant, qu'à recevoir leurs canons et leurs poudres. Sait-on, d'ailleurs, puisque l'expérience n'en a pas été faite, si le poids d'un matériel de guerre ne les priverait pas du seul avantage qu'on leur ait reconnu jusqu'à présent, la vitesse? Il y aurait à faire table rase, depuis la carlingue jusqu'au pont. Toutes ces installations coûteuses, toutes ces recherches du luxe et du comfort devraient faire place à la sévère nudité des ponts d'un navire de guerre. On ne loge pas un équipage de guerre comme on loge des passagers qui achètent le droit d'avoir leurs aises; il faut de larges emplacemens pour l'eau et les vivres, pour les poudres et les projectiles.

Tout serait à créer en vue d'une destination nouvelle et si différente.

On le répète, une pareille transformation ne pourrait s'improviser; elle ne peut qu'être lente et successive.

C'est donc à titre de réserve seulement que l'on aurait droit d'introduire ces 42 bâtimens dans l'évaluation de la force navale. Il nous paraît même que l'on s'abuserait en comptant sur l'intégrité de ce chiffre, puisqu'au début de la guerre, une portion de ces paquebots, occupés à poursuivre leur mission pacifique, tomberaient inévitablement aux mains des croiseurs ennemis, ou bien resteraient bloqués dans les ports neutres par le fait seul de la déclaration de guerre.

Il ne reste plus, après cette élimination, qu'à s'occuper de la partie purement militaire de la flotte à vapeur, de celle qui en temps de guerre offrirait des ressources effectives et immédiates. Elle présente encore un chiffre de 61 navires; mais ici nous trouverons une nouvelle réduction à faire, car les navires en construction ne peuvent figurer parmi les ressources présentes; comme les paquebots, on ne peut les admettre qu'à titre de réserve, et encore à la condition qu'ils seraient avancés au 22/24; or, c'est ce qui n'a pas lieu pour le plus grand nombre. Plusieurs de ces navires ne sont pas commencés; *le Coligny*, par exemple.

C'est donc en définitive à 43 navires que se réduit notre force à vapeur présentement disponible, présentement efficace, celle qui, dans une éventualité soudaine, serait appelée à porter ou à parer les premiers coups.

C'est ce chiffre de 43 que l'on se propose d'examiner :

On voit d'abord figurer sur l'état 3 bâtimens de 450 chevaux (1), *le Go-*

(1) Voir tableau n° 1.

mer, *l'Asmodée* et *l'Infernal*, qualifiés du nom de frégates. Les deux premiers ont donné des résultats satisfaisans sous le rapport de la vitesse, mais ils n'ont pu recevoir l'armement qui leur était destiné. *Le Gomer*, avec son approvisionnement de combustible et ses 20 bouches à feu, était hors d'état de tenir la mer; il fallait réduire son approvisionnement ou son artillerie. On s'est arrêté à ce dernier parti. *Le Gomer* a navigué assez facilement, mais ce n'était plus un navire de guerre, c'était un paquebot; il n'avait pour toute artillerie que 8 canons, 2 de 80, et 6 obusiers de 30, enfermés dans des sabords étroits sur les flancs du navire, artillerie impuissante et inutile; et encore, dans cet état, le navire fatiguait considérablement dans les mauvais temps.

Quant à *l'Asmodée*, il paraît avoir mieux réussi que *le Gomer;* mais l'un et l'autre manquent de puissance, et, dans le mauvais temps, leur moteur est paralysé. Quoi qu'il en soit, on reconnaît volontiers qu'à la condition de leur appliquer un mode d'armement convenable, on en ferait des navires vraiment propres à la guerre.

Avant d'aller plus loin, il sera peut-être à propos d'expliquer ce que l'on entend, en ce qui touche les bâtimens à vapeur, par armement convenable; on va le faire en peu de mots.

On sait que, dans le navire à vapeur, l'appareil moteur est placé au centre. C'est donc là qu'est la partie vulnérable, puisque la vitalité du navire y réside, et il est vrai de dire que, dans la vapeur, le centre ou le *travers* est le *point faible*.

Les extrémités, au contraire, par leur éloignement du moteur, par l'acuité de leurs formes et leur peu de surface comparée à celle du travers, protégent mieux ce moteur ou le mettent moins en prise.

C'est donc là qu'est le *point fort*.

Ce principe est fondamental; il établit une différence tranchée, essentielle, entre le navire à voiles et le navire à vapeur; entre leur mode de combattre; entre l'armement qui convient au premier, et l'armement qui convient au second.

Dans le navire à voiles c'est le *travers* qui est le côté fort; on y a développé une nombreuse artillerie; il est donc convenable, il est rationnel de le faire combattre en présentant le travers; de là, la ligne de bataille et tout le système de tactique dont elle est la base.

Mais dans le vapeur, où les conditions de force ne sont plus les mêmes, où le travers est au contraire le point faible, est-il également convenable, également rationnel d'armer le travers, puisqu'en y plaçant du canon, c'est dire qu'on l'offrira aux coups de l'ennemi ?

Non; à moins de nier le principe qui vient d'être énoncé, cela n'est ni convenable ni rationnel.

Admettant ce principe, il est facile d'en tirer la conséquence : si l'avant et l'arrière sont les points forts dans le bateau à vapeur, c'est par là qu'il faut combattre, qu'il faut attaquer et se défendre; c'est l'avant et l'arrière

qu'il faut armer de canons. Le défaut d'espace ne permettant pas de développer sur ces points une nombreuse artillerie, il faut, autant que possible, compenser la puissance du nombre par celle du calibre, unir, si on le peut, la plus grande portée au plus grand effet.

Voilà, suivant nous, le mode général d'armement qui convient au vapeur de guerre.

Ce n'est pas là une théorie nouvelle : le principe que l'on vient d'exposer dans son expression la plus générale, a trouvé depuis long-temps son application en Angleterre et aux États-Unis ; cet exemple a eu des imitateurs en Russie, en Hollande, à Naples, chez tous les peuples maritimes. Nous seuls persistons à le méconnaître, à poursuivre dans la nouvelle marine une assimilation impossible et dangereuse, et cette persistance, on est forcé de le dire, est pour notre flotte à vapeur une cause générale d'infériorité. Nous la signalons une fois pour toutes, et pour n'y plus revenir dans le cours de cet examen.

Cela posé, nous continuons :

L'Infernal, le troisième des vapeurs de 450, a reçu de l'usine d'Indret une machine à quatre cylindres, système nouveau dont on a fait la première application sur un des vapeurs employés aux travaux de la digue de Cherbourg; un second essai eut lieu bientôt après à bord du *Comte d'Eu*, construit dans les chantiers d'Indret, et destiné au roi, comme bâtiment de plaisance. Ces deux essais, le second surtout, ne furent pas heureux, et *le Comte d'Eu*, construit à grands frais, fut jugé impropre à sa destination.

Quoi qu'il en soit, on ne se tint pas pour battu; deux autres navires, *l'Infernal* et *l'Ardent*, reçurent des appareils construits sur le même système, l'un de 450, l'autre de 220, et d'autres appareils semblables sont en voie d'achèvement. Cette nouvelle épreuve fournira-t-elle des résultats plus satisfaisans et plus décisifs ? Il faut sans doute l'espérer; car, si elle devait justifier les défiances inspirées par les premiers résultats, il y aurait lieu de regretter que, par un excès de précipitation, on n'ait pas attendu une expérience décisive avant d'appliquer sur une grande échelle un système nouveau,

Le quatrième navire porté sur l'état est *le Cuvier*, de 320 chevaux. Lorsqu'en 1838, *la Gorgon* et *le Cyclops* sortirent des ports d'Angleterre, on fut frappé de leur puissance comme bâtimens de guerre, aussi bien que de leurs belles qualités à la mer. Aussi mit-on un louable empressement à se procurer les plans et les données nécessaires pour doter notre marine de bâtimens semblables, et c'est d'après ces plans, modifiés en vue d'améliorations douteuses, s'il faut en juger par le résultat, que l'on produisit *le Cuvier*.

Malheureusement, loin de ressembler au type dont il est sorti, *le Cuvier* n'a qu'une marche détestable, il ne peut non plus porter à la fois son artillerie et son combustible. Nous pouvons citer un fait récent qui témoignera de sa médiocrité : Ayant quitté Brest avec *l'Archimède*, de 220 chevaux,

qui n'a cependant que des qualités fort ordinaires, *le Cuvier* fut obligé de relâcher, tandis que l'autre continuait tranquillement sa route.

Viennent ensuite *le Gassendi* et *le Lavoisier*, de 220, mauvais navires, mauvaises machines; toujours en coûteuses réparations, ils sont loin d'avoir rendu des services équivalens, malgré les efforts des officiers qui les ont commandés;

Puis *le Caméléon*, qui ne peut atteindre que 7 nœuds à toute vapeur; enfin *le Pluton*, *le Véloce*, *l'Archimède*, de 220, comme le précédent. Ces trois navires sont les meilleurs de la marine, quoique trop lourds, eu égard à la force de leur moteur. Ils ont de bonnes qualités, et leur marche, sans être supérieure, est au moins satisfaisante. Partout où ils paraîtront dans les stations étrangères, nous n'aurons pas à subir d'humiliantes comparaisons; nous n'aurons pas, comme récemment dans la station du Levant, le spectacle de deux navires, l'un anglais, l'autre français, tous deux sortis du Pirée pour porter secours à une de nos corvettes et l'arracher de la côte où elle s'était échouée, rentrant tous deux au même port, aux yeux de deux escadres réunies, l'un, l'anglais, traînant à la remorque notre corvette, et luttant de vitesse malgré cela avec le vapeur français, qui terminait ainsi le rôle d'impuissance qu'il avait commencé sur le lieu de l'échouage.

Les 6 vapeurs de 220 sont, comme les 450, réservés pour des missions politiques ou autres. Un d'eux, *l'Archimède*, vient de quitter Brest avec destination pour les mers de Chine, où il fera partie de la division navale qui s'y trouve réunie. Les 5 autres sont presque constamment requis pour les besoins de la politique, ou pour coopérer aux mutations qui s'opèrent en automne dans les troupes de l'Algérie.

Cette espèce de navires nous paraît, dans les conditions actuelles, particulièrement appropriée aux services de guerre que nous attendons d'une marine à vapeur. Une double expérience a lieu en ce moment; deux systèmes d'armement sont essayés, l'un à bord du *Caméléon*, l'autre à bord du *Pluton*. Espérons que l'étude comparative de ces systèmes, qui tous deux sont un hommage rendu au principe que nous avons énoncé, servira à constater la supériorité de l'un ou de l'autre, ou fera apparaître une combinaison meilleure : quelle qu'elle soit, il est à désirer qu'on se hâte d'en faire l'application générale à bord de la flotte, car notre système actuel d'armement, ou plutôt l'absence de tout système, est une cause sérieuse d'infériorité militaire qu'il faut déplorer.

Nous arrivons maintenant à la classe des 160, classe nombreuse, et qui constitue la majeure partie de la flotte à vapeur.

Lorsque *le Sphinx* parut, en 1829, la marine militaire en était à ses débuts dans la navigation à la vapeur; elle ne possédait qu'un petit nombre de navires, essais malheureux, propres tout au plus à être utilisés comme remorqueurs sur les rades. A cette époque, *le Sphinx* était un progrès, et un progrès très réel, qui laissait bien loin en arrière tout ce qu'on avait pro-

duit jusque-là. Aussi, pendant dix ans, *le Sphinx* demeura-t-il un type privilégié que l'on reproduisit fidèlement, mais souvent avec moins de bonheur. Dans toute cette période, nos 160 ne furent que des copies du *Sphinx*, et l'on croit même pouvoir avancer qu'en 1840 il est encore sorti un *Sphinx* de nos chantiers.

Ainsi, pendant plus de dix ans, nous sommes restés stationnaires, nous renfermant dans le culte exclusif d'un type unique, le 160, qui est à lui seul presque toute la flotte.

Les nécessités du service d'Afrique justifient suffisamment cette persistance. Il fallut tout d'un coup, presque à l'enfance de la navigation à la vapeur, improviser des moyens de transport proportionnés aux besoins d'une vaste occupation militaire, organiser une correspondance active et régulière, et c'est à la marine à vapeur qu'on s'adressa. Dès-lors toutes les ressources de cette marine naissante furent absorbées par des besoins impérieux et toujours croissans; plus d'essais, plus d'améliorations possibles; l'urgence dominait tout; il fallait des navires à vapeur, un type existait, type heureux, type éprouvé, et dont toute la marine conviée à l'expédition d'Alger proclamait l'excellence; on se hâta donc de jeter dans le même moule une foule de navires. De là toute cette famille des 160, qui aujourd'hui fait nombre au budget.

On a besoin d'insister sur cette situation pour expliquer l'excessif développement d'un type qui était bon sans doute lorsqu'il parut, mais qui a cessé de l'être parce qu'il n'a pas participé au progrès et parce qu'on exige aujourd'hui, dans le vapeur de guerre, d'autres conditions de force et de puissance. On ne se contente plus en effet des qualités qui, à l'aide des circonstances impérieuses que nous avons expliquées, ont pu faire des 160 l'objet d'une faveur si durable. Comme bâtiment de guerre, il est trop faible aujourd'hui pour être compté, et son infériorité de marche le rend impropre à un service de dépêches. Nous ne lui reconnaissons qu'une qualité essentielle, il est vrai, mais insuffisante lorsqu'elle est isolée : c'est qu'il se comporte très bien à la mer. Créé en vue du service d'Afrique, le service d'Afrique est sa spécialité; aussi voyons-nous qu'en temps ordinaire, ce service en absorbe un nombre considérable.

D'abord trois sont employés au transport des malades : ce sont *le Grégeois*, *le Météore* et *le Cerbère*. Ces trois navires ont été installés pour offrir un abri à leurs passagers; on les a exhaussés en leur donnant un pont de plus. On conçoit d'ailleurs que la construction de cet abri n'ait pas ajouté à leurs qualités, et que même, dans certaines circonstances, elle puisse être une cause de danger et compromettre la sûreté du navire appesanti. Mais à ce prix les malades sont abrités, tandis que sur les autres navires, dans ce va et vient continuel entre les deux rives de la Méditerranée, entre Alger et les autres points d'occupation, nos soldats bivouaquent sur le pont, été comme hiver, mouillés par la pluie et par la mer, et cela dure depuis qua-

torze ans; c'est l'état normal! N'y a-t-il pas des misères qui nous touchent de moins près, et qui sont moins dignes d'exciter l'intérêt et la sollicitude du pays?

Les relations ordinaires avec l'Algérie exigent le concours permanent de 9 bâtimens pour les transports et pour la correspondance entre la France, Alger, et les différens points du littoral. Dans un service aussi actif, opéré par des navires lourds de construction et souvent surchargés, les avaries sont fréquentes. On en compte communément 4 à 5 retenus au port par des besoins de réparation. Ce nombre va quelquefois jusqu'à 6, surtout en hiver, où les causes d'avaries sont plus multipliées. C'est donc au moins 4 à 5 navires qu'il faudrait tenir en réserve pour faire face à ces éventualités, sous peine d'interrompre la régularité des communications, et de jeter la perturbation dans un service dont on ne peut plus se passer.

Ainsi, outre une permanence de 9 bâtimens, il faut en compter 4 à 5 au moins pour former une réserve : en tout, 13 à 14 bâtimens.

De plus, quatre navires ayant été jugés nécessaires pour les stations du Brésil, des Antilles, de Bourbon et de l'Océanie, c'est encore aux 160 que l'on s'est adressé, faute de mieux.

Faute de mieux, il a fallu se résoudre à proclamer sur toutes les mers notre infériorité, en faisant figurer à côté des navires rivaux, comme *le Cyclops, le Vesuvius, le Spiteful,* et tant d'autres, nos honteux 160, seulement bons aujourd'hui à servir de transports.

Ajoutons à ce compte *l'Ardent,* qui fait des essais à Indret, *le Fulton* à Brest, pour les missions imprévues, un stationnaire à Tunis, un à Constantinople, aux ordres de notre ambassadeur, un autre désarmé et hors de service, c'est-à-dire 5, et nous atteignons, avec les 3 navires hôpitaux, le chiffre de 25 à 26, en comptant la réserve nécessaire pour assurer la régularité des communications avec Alger.

Les services que nous venons d'énumérer occupent, sur l'état de la flotte à vapeur, tous les navires compris depuis le n° 11 jusqu'au n° 34, en tout 24 navires, tandis que nous venons de voir qu'en comprenant dans ces services une réserve de 4 à 5 navires reconnus nécessaires, on arriverait au chiffre de 25 à 26.

C'est donc, en temps ordinaire, 1 à 2 qui font défaut pour compléter le service d'Afrique.

De là l'état de malaise et d'urgence qui tourmente incessamment ce service.

Supposons maintenant que les quatre 220 disponibles dans la Méditerranée soient en mission dans le Levant ou sur les côtes d'Espagne; s'il survient une dépêche à expédier, une mission pressée à remplir, à moins d'employer *l'Asmodée*, qui coûte beaucoup, et qui d'ailleurs, à cause de ses grandes dimensions, ne convient pas à toutes les missions, il faut, bon gré mal gré, emprunter aux ressources déjà si obérées du service d'Afrique. Il faut donc clore à la hâte, tant bien que mal, une réparation commencée; il

faut d'urgence faire partir un navire. Aussi qu'arrive-t-il? que sous l'empire de ce régime d'urgence, on a vu des navires quittant à plusieurs reprises l'atelier pour remplir des missions, y revenant chaque fois avec des avaries plus graves, et mis enfin complètement hors de service. Ce fait que l'on signale accuse à la fois l'insuffisance des ateliers et des moyens de réparation, et l'insuffisance des navires.

A Toulon, où, par la force des choses, s'est concentrée toute l'activité de la marine à vapeur, ce régime d'urgence a passé à l'état normal. Pour satisfaire aux besoins toujours croissans de la politique et de l'occupation, on y a appelé presque tous les navires à flot, on y a fondu dans une seule agglomération tous les services : service militaire, service de dépêches et de transport; tous les bâtimens y concourent sans distinction, sans qu'on puisse jamais arriver à en satisfaire complètement un seul. Dans cette espèce d'anarchie, tout souffre, tout dépérit, et, tandis que les dépenses courantes s'accroissent outre mesure, on lègue à l'avenir des charges plus lourdes encore par l'usure et le dépérissement prématuré d'un matériel précieux.

C'est là une cause sérieuse de dépenses dont il est juste de se préoccuper. Les vues économiques des chambres n'y sont pas moins intéressées que l'avenir et le progrès de la marine à vapeur. De deux choses l'une : il faut mettre une limite à ces besoins toujours croissans, toujours insatiables, ou égaler aux besoins les forces de cette marine dont on paralyse l'essor par l'abus qu'on en fait.

A partir du chiffre 34 (1), on compte 9 bâtimens à flot, tous au-dessous de 160 chevaux. Ces bâtimens, trop petits pour recevoir beaucoup de combustible, trop faibles pour porter du canon, ont été construits pour des services spéciaux et de localité, soit dans les colonies, soit sur nos côtes.

Résumons en peu de mots cet examen : on a d'abord établi que le chiffre de 103 navires se réduit à 43, constituant ce que l'on a appelé la partie militaire de la flotte à vapeur.

Sur ces 43 navires, 16 à 18 sont en réquisition permanente pour le service d'Afrique; 9 autres, trop faibles pour figurer comme bâtimens de guerre, sont affectés à des services de localité.

Il reste donc 16 à 17 navires disponibles pour les missions éventuelles et pour les stations à l'étranger; sur ce nombre on en compte 3 de 450 chevaux, 1 de 320, 6 de 220, et le reste de 160 et au-dessous.

Tel est l'enjeu qu'au début d'une guerre la France aurait à livrer à la fortune des batailles!

On croit à propos de présenter à la suite de cet aperçu l'état de la marine à vapeur de l'Angleterre; il pourra surgir de ce simple rapprochement des enseignemens utiles.

Une publication officielle nous apprend d'abord que le chiffre total des armemens était, en mars dernier, de 77.

(1) Voir tableau n° 1.

Sur ce nombre, la station de la Méditerranée emploie 10 bâtimens : 1 de 450, 4 de 320, 4 de 220, et 1 d'une force moindre. 10

Celle de la côte occidentale d'Afrique en emploie 9 : 1 de 700 chevaux, *la Pénélope*, 4 de 320, 1 de 220, et 3 de 80 à 100 chevaux. . 9

Celle d'Irlande, 12, dont 8 de 220 à 320 chevaux et 4 de moindre force. 12

Celle de l'Amérique du Nord, Canada, Bermudes et Antilles, 3 de 220 chevaux. 3

Celle des Indes et de la Chine, 3 de 320. 3

Enfin la station de la mer du Sud, 2 de 320 à 220. 2

9 autres, de différentes forces, remplissent des missions hydrographiques. 9

En tout 48 navires employés au service des stations. 48

Nous en consacrons à peine 8 au même service! La différence de ces deux chiffres suffira pour faire apprécier la part faite à la marine à vapeur dans les deux pays, et quel degré d'importance lui est attribué dans l'emploi des forces navales.

Les autres bâtimens, complétant le chiffre 77, sont ou disponibles dans les ports pour les missions éventuelles et le service local, ou employés comme transports entre les différens points du littoral.

Dans le chiffre de 77 on n'a compris ni les navires construits sur les lacs du Canada, ni ceux affectés dans les colonies à des services de localité, ni ceux de la compagnie des Indes.

On n'y a pas compris non plus les bâtimens qui, au nombre de 11, sont à l'état de désarmement dans les ports; situation inconnue et qui, jusqu'ici, n'a pas, en marine à vapeur, d'équivalent chez nous, où le nombre est loin de suffire aux besoins, mais qu'il est bon de signaler, parce qu'elle a cette signification, qu'en Angleterre la flotte à vapeur excède les besoins du service ordinaire, et que cette flotte compte dès aujourd'hui une réserve à flot.

Notre réserve à nous, elle consiste, si l'on veut, dans les 24 paquebots de l'administration des postes et dans les 18 transatlantiques, puisque c'est à ce titre que nous les avons admis à compter dans notre force navale. Mais qui ne sait que les grandes compagnies fondées en Angleterre par l'association privée disposent d'un matériel considérable, que plusieurs de ces compagnies sont subventionnées par le gouvernement, et que les navires qu'elles emploient, d'après les conditions de cette subvention, doivent être susceptibles, au besoin, d'être transformés en navires de guerre. On n'objectera donc pas que les paquebots anglais ne sont pas, comme les nôtres, propres à porter de l'artillerie (1).

On croit être très modéré en estimant au double des nôtres le nombre de ces paquebots; mais si l'on se trompait dans cette estimation, il n'en reste-

(1) La subvention à ces compagnies est portée sur le budget de la marine anglaise de cette année à 10,489,928 fr.

rait pas moins constant que les lignes anglaises fourniraient comme réserve un contingent bien supérieur à celui que nous pourrions tirer de nos lignes transatlantiques et de celles de la Méditerranée.

Pour compléter notre aperçu comparatif, il nous reste à parler des navires en construction en Angleterre.

En juillet 1843, le nombre en était de 13, et au commencement de 1844, nous le trouvons de 27. 2 navires de 800 chevaux figurent dans ce nombre; 11 autres sont des 450, et dans le cours de l'exercice de 1844-1845, il sera mis 6 bâtimens de 450 sur les chantiers. Ainsi, tandis que sur la liste des bâtimens à flot nous ne comptons que deux 450, *la Devastation* et *le Firebrand*, celle des bâtimens en construction nous présente un développement considérable de cette classe, et qui mérite d'être signalé. C'est que le 450 n'en est encore qu'à son début; il a été précédé par le vapeur de 320 chevaux, qui, lui-même, n'est venu que plusieurs années après le 220.

Ces trois classes marquent trois périodes distinctes dans les constructions militaires de la Grande-Bretagne, et chacune de ces trois périodes présente des types perfectionnés et d'une puissance croissante.

En 1822, c'est *le Medea* de 220, qui ouvre cette carrière de progrès, et pendant six ans nous le voyons servir de modèle à toute la flotte. Mais avant que son adoption soit devenue définitive, quelle sage lenteur, quelle prudente réserve! Quatre ports sont d'abord appelés, comme dans un concours, à satisfaire aux conditions d'un devis proposé; puis les 4 navires sortis de ce concours sont réunis, soumis à des expériences comparatives, et c'est seulement après de longues études qu'un type nouveau, celui de 220, est introduit dans la flotte.

Plus tard, en 1838, la même prudence préside à l'introduction du 320. Les premiers types, *la Gorgon* et *le Cyclops*, durent être modifiés, et l'on eut à se féliciter de ne pas les avoir reproduits avant de les avoir jugés.

Cependant l'industrie, précédant la marine militaire, avait ouvert par des essais hardis la voie à des constructions plus importantes. La marine militaire, entraînée dans cette voie d'agrandissement, ne s'en tint pas au *Cyclops*, et *la Devastation* parut, construction admirable et dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler les brillantes qualités.

La Devastation a tenu tout ce qu'elle promettait. Aussi voyons-nous, en 1843, ce type reproduit et occupant presque exclusivement les chantiers des arsenaux anglais, avec la désignation officielle de steamers de 1re classe.

La construction des machines a suivi la même progression, et il ne sera pas sans intérêt de reproduire ici, d'après un document officiel (1), l'état des commandes faites par le gouvernement aux diverses usines, de 1839 jusqu'en 1843; car en Angleterre toutes les machines sont demandées à l'industrie, et les arsenaux ne possèdent que des ateliers de réparation.

(1) *Return to an order of the honourable the house of commons. Dated 15 March 1843.*

En 1839, il a été demandé à l'industrie.	1565 chev. vap.
En 1840.	2100
En 1841.	1626
Et enfin en 1842.	5445

Toutefois, on ne s'est pas arrêté à *la Devastation;* la marine à vapeur n'a pas marqué là le terme de ses agrandissemens et de ses progrès; après avoir créé successivement les trois classes que nous voyons figurer aujourd'hui, et avoir parcouru les trois périodes marquées à leur début par l'apparition du *Medea*, du *Cyclops* et de *la Devastation*, elle aborde aujourd'hui des expériences nouvelles.

En effet, sans parler de l'essai isolé de *la Pénélope* de 700 chevaux (1), que l'on peut considérer comme en dehors de cette voie régulière d'accroissement, nous voyons figurer sur la liste des bâtimens en construction deux vapeurs de 800 chevaux : *le Watt* et *le Terrible*. Il est permis de douter de la réussite de ces masses géantes, de contester même en principe leur efficacité, tant que la science, en réduisant l'appareil moteur, n'aura pas fourni le moyen de l'abriter dans la partie immergée du navire. Mais la science n'a pas dit son dernier mot, et si ce problème n'a pas encore eu de solution, on peut dès à présent pressentir qu'il n'est pas insoluble. En attendant, les lords de l'amirauté se garderont bien, le témoignage du passé en est une garantie, de faire mettre sur les chantiers d'autres bâtimens comme *le Watt* et *le Terrible*, avant qu'il soit bien établi, par des essais dûment constatés, quelle est la valeur de ces constructions nouvelles.

C'est avec cette sage mesure, mais aussi avec cette continuité raisonnée, que l'on procède en Angleterre. Il est vrai qu'il n'en a pas toujours été ainsi, et que là, comme ailleurs, on a eu d'amères et coûteuses déceptions (2); mais au moins on en a gardé le souvenir, et cette leçon du passé n'est pas perdue pour le présent.

Pourquoi n'avons-nous pas à signaler chez nous la même marche prudente et mesurée? Pourquoi faut-il, au contraire, accuser une précipitation qui nous fait procéder par dizaines dans des essais au moins incertains, comme si, en construction navale, nous avions le droit de croire à notre infaillibilité?

Si cette précipitation a créé pour l'avenir une situation grave, à Dieu ne plaise que notre pensée soit d'en faire retomber la responsabilité sur un corps aussi savant que dévoué, et que l'on nous envie à bon droit! Non, la responsabilité appartient au pays tout entier. Quand on veut une marine,

(1) *La Pénélope* est une frégate ordinaire (*regular frigate*) que l'on a pourvue d'un appareil de 700 chevaux, après l'avoir allongée de 40 pieds. Elle a fourni ses essais sans beaucoup de succès, et fait aujourd'hui partie de la station de la côte occidentale d'Afrique.

(2) Pendant la dernière guerre, 40 vaisseaux mis à la fois en chantier se trouvèrent si mauvais, qu'on les désigna sous le nom des quarante voleurs (*forty thieves*.)

marine à voile ou marine à vapeur, ce n'est pas seulement au moment où le besoin se fait sentir qu'il faut la vouloir; il faut la vouloir long-temps, il faut la vouloir toujours, parce qu'en marine rien ne s'improvise, pas plus les bâtimens que les hommes.

Cette vérité est devenue banale à force d'être répétée, et cependant pourquoi se lasser de la redire, puisqu'on ne se lasse pas de la méconnaître? En 1840, on a voulu tout d'un coup une marine à vapeur; on a voté des millions. Que ne pouvait-on aussi facilement voter des bâtimens éprouvés! Pour répondre à cette impatience, qui ne se serait pas accommodée, à coup sûr, des sages lenteurs de la prudence, qui les aurait peut-être accusées, il a fallu se hâter, mettre en chantier des navires de 450, de 540 chevaux, couvrir les cales de nos arsenaux de constructions nouvelles et inconnues.

Dieu veuille que cette impatience, à laquelle il fallait obéir coûte que coûte, que cette précipitation, commandée alors par les circonstances, comme elle le sera toujours, toutes les fois qu'on se laissera surprendre, ne soit pas chèrement payée, et que nous n'ayons pas, comme autrefois l'Angleterre, nos *quarante voleurs!*

ANNEXE B.

S'il est vrai que, pour le commerce, la navigation à la voile est plus économique que la navigation à la vapeur, il n'en est pas de même pour la marine militaire.

Dans une marine militaire, les services des bâtimens à vapeur, comparés à ceux des bâtimens à voiles, sont beaucoup moins coûteux qu'on ne le croit généralement.

On va appuyer cette assertion sur l'autorité des chiffres.

La dépense d'entretien du bâtiment à vapeur à l'état d'armement se compose : de la solde, des vivres, du combustible.

On admet que le bateau à vapeur, en service actif, chauffe un jour sur cinq. Cette estimation est au-dessus de la moyenne déduite des relevés du service de la correspondance d'Afrique, le plus actif de tous les services. Il résulte en effet de ces relevés que la moyenne des jours de chauffe varie de 1 sur 5 à 1 sur 6.

Soit donc 1 jour sur 5, ou 73 jours par an le nombre des jours de chauffe.

On admet encore que la consommation moyenne du combustible est de 4 kilog. par cheval et par heure. Cette estimation est certainement suffisante, puisque, dans les circonstances de vent favorable ou de calme, l'emploi de la détente peut donner lieu à une économie notable.

Au reste, on a encore invoqué ici les documens que l'on vient de citer; ce n'est point une donnée théorique, mais un résultat purement pratique fourni par une statistique officielle.

Quant aux prix du combustible, il est d'après le prix d'adjudication :

A Cherbourg de.	24 fr.	40 c.	le tonneau.
A Alger de.	31	90	
A Toulon de.	32	44	
A Brest de.	23	80	
La moyenne est de. . . .	29	40	
Soit en nombre rond. . . .	30		

C'est sur cette base, et en se référant, pour la solde et les vivres, aux chiffres fournis par le budget de 1845, que l'on a dressé le tableau n° 1.

D'après ce tableau, on voit que l'entretien d'une frégate à vapeur de 450 chevaux (solde, vivres et combustible) coûte moins que celui d'une frégate à voiles de 2e rang (solde et vivres). Avec la dépense d'un vaisseau de 2e rang, on entretiendrait 2 frégates de 450 chevaux, ou 3 de 320, et avec celle d'un vaisseau de 1er rang, on aurait près de 6 vapeurs de 220 chevaux capables de transporter promptement et sûrement 3,000 hommes.

Nous avons à Toulon une escadre de 8 vaisseaux; elle compte en outre 1 frégate, 1 vapeur de 450, 1 de 220. C'est une grosse dépense. Veut-on savoir quelle force à vapeur on aurait au même prix, non pas à l'état d'immobilité, mais naviguant un jour sur cinq, c'est-à-dire employée dans un service aussi actif que celui d'Afrique? Au moyen de notre tableau, le compte est facile à faire :

On a d'abord.	1 de	450
Et.	1	220

qui sont attachés à l'escadre.

Pour 1 vaisseau de 1er rang, on pourrait avoir. . . .	5	220
Et.	1	160
Pour les 2 vaisseaux de 2e rang.	4	450
Pour les 3 vaisseaux de 3e rang.	14	220
Et enfin pour 2 vaisseaux de 4e rang.	10	160
La frégate sera comptée, si l'on veut, pour.	2	220

C'est-à-dire qu'au même prix, on entretiendrait en activité de service :

5 frégates de 450 chevaux, à 1,000 hommes chaque.	5,000 h.
22 corvettes, de 220 à 500 hommes chaque.	11,000
11 vapeurs de 160 à 300 hommes.	3,300
38	19,300 h.

En tout. 38 bât.

pouvant porter près de 20,000 hommes.

Voilà ce qu'on pourrait avoir au même prix.

On prévoit ici une objection facile : on dira que le rôle d'une marine militaire ne se borne pas à des transports de troupes. Non, sans doute; mais

lorsque la vapeur apparaît avec la mission de favoriser la guerre d'invasion par mer, il est juste, il est national, de se préoccuper, en vue de la force continentale de la France, de cette importante fonction de la marine à vapeur.

Est-ce à dire qu'en temps de guerre le rôle de cette marine se bornerait à un rôle de transport, de porte-faix?

Encore une fois non.

Que les plus incrédules, que ceux qui, par conviction ou par intérêt, s'obstinent à nier la puissance militaire d'un vapeur, veuillent bien nous dire quelle serait l'issue d'une lutte engagée entre un vaisseau de 2e rang et 2 vapeurs de 450, ou bien entre ce même vaisseau et 3 vapeurs de 320, qui offrent un équivalent pour la dépense d'entretien; qu'ils opposent à un vaisseau de 1er rang 6 vapeurs de 220!

Les chances sont-elles donc tellement inégales, qu'il y ait inévitablement succès d'un côté et défaite de l'autre? On ne le croit pas. On croit que les chances seraient au moins balancées.

Le développement de cette opinion, qui compte aujourd'hui de nombreux partisans, est en dehors du cadre que l'on s'est tracé. On se borne à dire ici, d'une manière générale, et l'on espère être compris de tout le monde, qu'entre navires à voiles et navires à vapeur la force ne se compte plus par le nombre des canons; que d'autres élémens sont entrés dans ce calcul : si le navire à voiles a pour lui le nombre de ses canons, le vapeur possède des avantages qui lui sont propres. Il est *toujours* libre d'accepter ou de refuser le combat, *tandis que, dans presque tous les cas*, il peut y contraindre son adversaire; maître de son moteur, il peut choisir son point d'attaque et sa distance, et tandis que la masse de son adversaire offrira, aux coups bien pointés d'une artillerie puissante de calibre et d'effet, un large champ de mire, il échappera, par le mode spécial d'attaque qui lui convient, à la plupart des coups de son adversaire.

Quelle que soit la solution que l'on donne à la question, c'est en ces termes qu'il faut la poser aujourd'hui, et l'on croit qu'ainsi posée, il n'est pas nécessaire d'être marin pour la comprendre, sinon pour la juger.

Si, dans la comparaison que l'on a cherché à établir plus haut, on ne s'est pas occupé des dépenses d'entretien et de renouvellement du matériel, c'est que sur ce point on n'avait à produire que des hypothèses plus ou moins contestables. Cependant on possède une donnée empruntée à des documens officiels et que l'on croit propre à fournir un élément important de comparaison. L'expérience démontre que, dans le service d'Afrique, la durée moyenne des chaudières est de cinq à six ans. Or, si cette durée est admise, si l'on admet en même temps que, dans les vapeurs, le dépérissement des chaudières est une des causes les plus actives et les plus efficaces de dépense, on demande si des bâtimens à voiles soumis au même service, service incessant d'été et d'hiver, soumis de plus à des chances de naufrage auxquelles échappent les vapeurs, si ces navires à voiles n'occasionneraient

pas des dépenses aussi considérables pour l'entretien et le renouvellement du matériel. Il est à remarquer, d'ailleurs, que l'on diminuerait notablement la dépense résultant de l'usure des chaudières, si l'on généralisait à bord de la flotte à vapeur l'emploi des chaudières en cuivre. Outre que ces chaudières n'exigent presque pas de réparations, elles durent au moins trois fois plus que celles en tôle, et quand elles sont arrivées au terme de leur durée, les matériaux provenant de leur démolition ont conservé presque toute leur valeur.

Au reste, sur ce point, nous ne réclamons que l'égalité; mais si l'on ne croit pas devoir nous l'accorder, si l'on nous prouve que nous nous sommes trompés, nos calculs n'auront pas moins servi à démontrer notre proposition, à savoir : que, dans une marine militaire, les services des bâtimens à vapeur, comparés à ceux des bâtimens à voiles, sont moins coûteux qu'on ne pense.

Si l'on avait prétendu à autre chose, si l'on avait voulu rechercher laquelle des deux marines, prise dans son ensemble, coûtait le plus à l'état, il aurait fallu tenir compte des dépenses de premier établissement, calculer la valeur première des deux matériels. Or, on n'ignore pas que, pour le matériel à vapeur, cette dépense première est plus considérable que pour le matériel à voiles. Mais qu'en doit-il résulter? Qu'en temps ordinaire la France mettra quinze ans, au lieu de dix, à mettre sa flotte à vapeur sur le pied qui lui convient : voilà tout.

Tel n'est pas le but qu'on s'est proposé; on a seulement voulu combattre des idées fausses ou exagérées, d'autant plus dangereuses qu'elles auraient naturellement pour auxiliaires les vues économiques des chambres.

ANNEXE C.

EXPLICATION DU TABLEAU N° 3.

On a calculé, d'après les données fournies par le budget de 1845, la dépense d'entretien en solde et vivres des navires à voiles armés, et des navires à voiles et à vapeur en commission, et l'on a trouvé qu'elle était de . . . . . 18,553,616 fr.

On a calculé ensuite, d'après les mêmes données, la dépense d'entretien en solde et vivres des navires à vapeur armés; on y a joint les 1,800,000 francs portés au même budget pour frais de combustible, et l'on a trouvé que la dépense des navires à vapeur était de 5,517,004

TOTAL pour l'entretien des bâtimens portés au budget. . 24,070,620 fr.

On a cherché alors quelle serait, toujours dans les mêmes conditions, la dépense d'une flotte composée d'après les idées émises dans la note précédente, et dont voici le résumé :

1° POUR LES BESOINS DE LA POLITIQUE :

Escadre ainsi composée. .	1 vaisseau de 1er rang 1 — de 3e — 1 — de 4e —	3 vaisseaux de ligne.
	5 vapeurs de 450 ch. 5 — de 320 — 10 — de 220 —	20 bâtimens à vapeur.

2° STATIONS : ANTILLES ET MEXIQUE, BRÉSIL, OCÉANIE, MER DU SUD, BOURBON ET CHINE.

On n'a porté que de grandes frégates, parce que ce sont les seules qu'on puisse opposer avec succès aux nouvelles frégates anglaises, telles que *le Warspite, Vindictive*, etc., armées de 50 canons de 68 et de plus de 500 hommes. . 22 frégates de 1er rang.

3° MISSIONS.

Bâtimens à vapeur.	1 de 450 chevaux. 4 de 220 — 5 de 160 —	10 bâtimens à vapeur.
Bricks de 20 canons.		5

4° SERVICE LOCAL DES COLONIES, PÊCHERIES, COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

Canonnières, goëlettes, bâtimens de flottille. 27

Avec le temps, ces 27 navires pourraient être remplacés, au même prix d'entretien et avec avantage pour le service, par 18 navires à vapeur de 120 à 80 chevaux.

5° SERVICE D'AFRIQUE : CORRESPONDANCE, TRANSPORT D'HOMMES ET DE MATÉRIEL.

Bâtimens à vapeur de 160 chevaux. 20
Corvettes de charge. 13

On obtiendrait une réduction notable sur l'entretien des corvettes de charge, en les armant commercialement.

6° SERVICE DES PORTS ET COLONIES.

Bâtimens à vapeur de 120 chevaux. 10

7° SERVICES DIVERS.

Vaisseau école. 1
Bâtimens de servitude.

D'après ce projet, la dépense des bâtimens armés serait de :

15,219,107 fr. pour les bâtimens à voiles.		24,135,672 fr.
8,916,565 — — à vapeur.		

La dépense des bâtimens, portée au budget de 1845, est de :

18,553,616 fr. pour les bâtimens à voiles.	}	24,070,620 fr.
5,517,004 — — à vapeur.		
Différence en plus au projet.		65,052 fr.

NOTA. Le bâtiment à vapeur paraît être la solution la plus complète d'un problème dont on se préoccupe justement, que M. le ministre de la marine fait étudier par une commission, et que le budget de 1845 introduit dans la composition des armemens. On veut parler de l'état de commission de rade, c'est-à-dire un état intermédiaire entre l'armement et le désarmement, entre l'inactivité et le service, état qui concilie à la fois l'économie avec l'obligation d'entretenir une force navale immédiatement ou promptement disponible. A bord d'un vaisseau, il faut un équipage nombreux; l'équipage, c'est la machine, et cette machine consomme tous les jours, en rade comme en mer, à l'ancre comme à la voile. — A bord d'un vapeur, la machine, qui tient lieu d'un grand nombre de bras, ne consomme qu'autant qu'on la fait fonctionner, qu'autant qu'on lui demande une production de force qui, au point de vue de la rapidité, de la sûreté des communications, n'admet aucune comparaison avec la voile, en même temps qu'elle constitue un élément de puissance militaire; en rade, cette machine ne coûte rien.

C'est pourquoi, en donnant un grand développement aux armemens de bâtimens à vapeur, on a cru pouvoir se dispenser d'introduire dans le projet l'état de commission.

TABLEAU N° 1.

LISTE DES BATIMENS A VAPEUR A FLOT.

1 *L'Asmodée* de 450 chevaux.
2 *Le Gomer* idem.
3 *L'Infernal* idem.
4 *Le Cuvier* de 320.
5 *Le Gassendi* de 220.
6 *Le Lavoisier* idem.
7 *Le Pluton* idem.
8 *Le Véloce* idem.
9 *Le Caméléon* idem.
10 *L'Archimède* idem.
11 *L'Achéron* de 160.
12 *L'Ardent* idem.
13 *Le Cerbère* idem.
14 *La Chimère* idem.
15 *Le Cocyte* idem.
16 *Le Crocodile* idem.
17 *L'Etna* idem.
18 *L'Euphrate* idem.
19 *Le Fulton* idem.
20 *Le Grégeois* idem.
21 *Le Grondeur* idem.
22 *Le Météore* idem.
23 *Le Papin* de 160 chevaux.
24 *Le Phaëton* idem.
25 *Le Phare* idem.
26 *Le Sphinx* idem.
27 *Le Styx* idem.
28 *Le Tartare* idem.
29 *Le Ténare* idem.
30 *Le Tonnerre* idem.
31 *Le Vautour* idem.
32 *Le Ramier* de 150.
33 *Le Castor* de 120.
34 *Le Brazier* idem.
35 *Le N....* idem.
36 *Le Flambeau* de 80.
37 *Le Galibi* idem.
38 *Le Voyageur* idem.
39 *L'Érèbe* de 60.
40 *L'Alecton* idem.
41 *L'Éridan* idem.
42 *Le Basilic* de 30.
43 *Le Serpent* idem.

LISTE DES BATIMENS A VAPEUR EN CONSTRUCTION.

1 *Le Vauban* de 540 chevaux.
2 *Le Descartes* idem.
3 *Le Sané* de 450.
4 *Le Monge* idem.
5 *Le Colbert* de 320.
6 *Le Newton* idem.
7 *Le Platon* idem.
8 *Le Socrate* idem.
9 *Le Roland* idem.
10 *Le Cassini* de 220 chevaux.
11 *Le Titan* idem.
12 *Le Coligny* idem.
13 *N*.... idem, en fer.
14 *Le Chaptal* idem.
15 *Le Brandon* de 160.
16 *Le Solon* idem, en fer.
17 *La Salamandre* de 80, en fer.
18 *L'Anacréon* idem.

TABLEAU N° 2.

DÉPENSES D'ENTRETIEN ANNUEL DE CHAQUE ESPÈCE DE NAVIRES.

VAISSEAUX.	EFFECTIF.	SOLDE ANNUELLE.	VIVRES.	COMBUSTIBLE.	TOTAL.
1er rang.	1087	491,665 fr.	347,954 fr.		839,619 fr.
2e —	916	421,681	292,896		714,577
3e —	860	392,977	275,290		668,267
4e —	677	327,672	216,711		544,383
FRÉGATES.					
1er rang.	513	254,623	164,213		418,836
2e —	442	225,370	141,486		366,856
3e —	311	177,971	99,552		277,524
VAPEURS.					
450 chevaux.	303	166,088	96,991	94,608 fr.	357,688
320 —	191	107,946	61,140	67,276	236,362
220 —	100	69,081	32,010	46,252	147,344
160 —	74	50,771	23,687	33,638	108,097
120 —	50	41,102	16,005	25,228	82,336

La dépense en combustible est calculée sur le pied de 30 fr. par tonneau, et d'une consommation de 4 kil. par heure et par cheval, le nombre des jours de chauffe étant de 1 sur 5.

TABLEAU N° 3.

BATIMENS A VOILES.

		SOLDE ET VIVRES.
3 vaisseaux.	1 vaisseau de 1er rang	839,619 fr.
	1 — de 2e	668,267
	1 — de 3e	544,383
22	frégates de 1er rang.	9,214,392
5	bricks de 20 canons	517,453
5	canonnières..	272,510
7	goëlettes, cutters, etc..	414,612
42	A REPORTER. . .	12,471,236 fr.

42	Report. . .	12,471,236 fr.
15	bâtimens de flottille.	607,453
13	corvettes de charge.	1,658,455
1	vaisseau école.	199,310
	Bâtimens de servitude.	282,653

71 — La dépense d'entretien pour les 71 bâtimens à voiles du projet se monterait à la somme de . . 15,219,107

Le total des crédits demandés au budget de 1845 pour les bâtimens à voiles se monte à. 18,553,616

Différence en moins au projet. . . . 3,334,509 fr.

BATIMENS A VAPEUR.

				solde, vivres et combestible.
5 bâtimens	de 450	chevaux.	Escadre.	1,788,440 fr.
5 —	de 320		Escadre.	1,481,815
10 —	de 220		Escadre.	1,473,446
1 —	de 450		Missions.	357,688
4 —	de 220		Missions.	589,376
5 —	de 160		Missions.	540,486
20 —	de 160	Service d'Algérie.. . . .		2,161,954
10 —	de 120	Service des ports et colonies.		823,360

60 — Entretien des 60 bâtimens à vapeur portés au projet.. 8,916,565

Total des crédits demandés en 1845 pour les bâtimens à vapeur. 5,516,612

Différence en plus au projet. . . . 3,399,953 fr.

Nota. Les 12 canonnières, goëlettes et cutters, qui figurent au projet, coûteront . . . . 687,122 fr.

Les 15 bâtimens de flottille. 607,453

Ensemble. 1,294,575

On pourrait tenir armés, au même prix, 18 bâtimens à vapeur, à savoir 8 de 120 chevaux, coûtant. . . . . . 658,688 fr.

Et 10 de 80 chevaux, coûtant.. 625,050

Ensemble. 1,283,738

Le coût des 10 bâtimens à vapeur de 80 chevaux a été calculé sur le pied de 40 hommes d'équipage.

TABLEAU N° 4.

EXTRAIT DU *NAVY-ESTIMATES* POUR L'ANNÉE 1844-5.

FONDS VOTÉS SPÉCIALEMENT POUR BATEAUX A VAPEUR.

Charbon de terre pour bateaux à vapeur.	2,760,887 fr.
Achat de machines à vapeur.	5,796,000
Construction de navires à vapeur en fer.	190,440
Construction de steamers en bois, confondue avec les dépenses du reste de la flotte.	»
Woolwich. — Réparations de machines à vapeur, construction de chaudières, augmentation des ateliers de réparation, bassin d'échouage pour les steamers, solde d'ouvriers à l'atelier des machines.	2,142,000
Portsmouth. — Un bassin nouveau pour recevoir les bateaux à vapeur.	756,000
Plymouth.—Un nouveau bassin pour bateaux à vapeur.	756,000
Malte. — Un nouveau bassin de radoub; un quai et un magasin pour fournir promptement leur charbon aux steamers.	76,409
Allocations et encouragemens à des compagnies, pour service de correspondance par steamers.	10,489,928
	22,967,664 fr.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1844.

La saison est peu politique, et l'exhibition du palais des Champs-Élysées attire plus de curieux que les débats du Palais-Bourbon. Paris est livré à un mouvement de curiosité presque déréglée, et de tous les points du royaume on afflue dans cette vaste capitale, qui semble étaler avec bonheur ses pompeuses magnificences. Ce spectacle ne saurait être sans effet sur l'Europe, qui y assiste avec la France elle-même; il constate et la sécurité profonde de cette société, et sa prospérité croissante, et ces progrès de tous les arts qui sont aussi des conquêtes. Si, au centre de Regent's-Park, l'Angleterre réunissait un jour tous les produits de sa gigantesque industrie, ce lieu renfermerait sans doute des trésors à effrayer l'imagination; mais pourrait-on bien se flatter à Londres de rivaliser avec l'éclat et l'élégance incomparables de notre exposition? Ce bon goût, qui, dans l'industrie, s'élève presque jusqu'à l'art et semble le fruit natif de notre sol, assure à la France, dans la grande lutte du travail matériel engagée sur tous les points du globe, le maintien de la prépondérance qu'elle a conquise et qu'elle conservera, nous l'espérons, par des œuvres plus sérieuses et des inspirations plus élevées.

Au Luxembourg, la discussion sur l'enseignement secondaire se prolonge et absorbera une semaine encore. Après un débat mémorable, la chambre des pairs est entrée dans la partie administrative et réglementaire de la question; elle y a porté ce sens politique qui la distingue, et le projet du gouvernement a reçu de la commission et de l'assemblée de notables améliorations. La part prise à cette discussion par M. le comte de Montalivet a été fort remarquée; il y est intervenu avec une grande entente des faits et une

impartialité élevée. De nombreuses conjectures on été faites à ce propos : sans méconnaître ce qu'elles peuvent avoir de fondé, nous croyons qu'il suffit, pour expliquer cette intervention inattendue, de l'importance même des intérêts engagés. Le triomphe du droit commun, dans le débat soulevé par l'art. 17, n'est guère douteux, et les partisans éclairés de l'enseignement ecclésiastique ne défendront pas eux-mêmes un privilége qui serait l'occasion légitime des plus amères récriminations. A la chambre des députés, le rejet de l'amendement proposé par M. Vatout a assuré l'adoption de la loi sur les prisons; mais il est manifeste, à en juger par les sentimens de la majorité, que, si celle-ci se refuse à faire avorter au scrutin une œuvre qui l'a occupée trois semaines, c'est avec la certitude que cette loi ne sortira pas de bien long-temps du domaine de la théorie. Jamais les esprits n'ont été moins fixés sur les faits, jamais les résultats du système pensylvanien n'ont paru plus problématiques. Le débat entre M. Léon de Maleville et l'honorable rapporteur a pris un moment un caractère de vivacité qu'on a cru devoir expliquer par des préoccupations politiques. On a affecté de voir dans la spirituelle agression de M. de Maleville une attaque du 1er mars contre la fraction de la gauche qui repousse l'influence et la direction de l'illustre chef de ce cabinet. Nous croyons que c'est là prêter à l'orateur des intentions qu'il n'avait pas, et nous tenons la question de l'emprisonnement pour assez grave par elle-même pour provoquer des luttes passionnées qu'il ne convient pas de rabaisser jusqu'au niveau de manœuvres stratégiques.

Le prochain débat sur les crédits supplémentaires est le seul qui ait la puissance de préoccuper encore les esprits. On croit généralement qu'il amènera des incidens curieux et une reprise de la question de Taïti. La loi régulatrice de ces sortes de crédits tend à devenir de plus en plus le budget politique des sessions législatives. Cela résulte de la nature même des dépenses arrêtées dans le budget normal, dépenses presque toutes obligatoires par leur nature même, et de l'époque avancée où s'engage d'ordinaire la discussion du budget. Si ce mode de procéder offre des avantages réels, en ce qu'il laisse aux deux chambres une plus grande liberté dans l'appréciation des grands intérêts du pays et des incidens de la politique générale, il faut bien reconnaître aussi qu'il présente des inconvéniens financiers d'une nature fort sérieuse. La commission dont M. Félix Réal est l'organe, toute dévouée qu'elle soit au cabinet, a cru devoir appeler sur l'extension abusive des crédits supplémentaires l'attention de la chambre et du pays.

Selon l'observation judicieuse du rapporteur, le budget doit être, autant que possible, l'expression vraie des besoins des services, de telle sorte qu'une fois ce budget voté, tous les soins de l'administration tendent à maintenir les dépenses dans la limite des crédits accordés. Hors de ce principe, la comptabilité financière est bouleversée, et le droit principal de la législature, celui par lequel elle est plus étroitement associée à l'action du gouvernement, le droit souverain de consentir l'impôt, est illusoire dans son exercice. Quelle

est en effet sa valeur, lorsqu'il s'exerce sur des faits consommés, et qu'il ne reste plus d'autre alternative qu'une aveugle approbation des dépenses ou la mise en accusation du cabinet qui les a ordonnancées? D'ailleurs, pour couvrir ces excédans de dépenses non comprises dans les prévisions budgétaires, il faut user d'expédiens toujours dangereux, et qui, à un jour donné, pourraient devenir déplorables; il faut grandir démesurément la dette flottante, élargir les découverts du trésor, au risque d'atteindre ainsi le crédit à ses sources même.

Il résulte des calculs de la commission qu'au moment du vote du budget de 1843, un excédant de dépenses de 37 millions avait été prévu. Les modifications que ce budget a subies dans ses divers chapitres ont porté sur une somme de plus de 50 millons, et ces mouvemens se résument, compensation faite des annulations et des augmentations, en un accroissement de charges d'environ 33 millions. Tous les départemens ministériels se sont trouvés dans le cas de recourir à la voie des crédits supplémentaires ou extraordinaires. La plupart de ces allocations, justifiées par des nécessités de service, seront d'une régularisation facile : des difficultés sérieuses ne paraissent devoir s'élever que sur les dépenses ordonnancées par les ministères de la marine et des affaires étrangères.

Le budget de la marine pour 1843 avait été voté sur la base de 164 bâtimens, dont 140 armés; mais les besoins du service ont constamment contraint le ministère de la marine à dépasser ce nombre, que la chambre n'avait consenti à réduire à ces étroites limites que sur l'insistance du cabinet, ainsi qu'on doit se le rappeler. En entrant au département de la marine, M. le baron de Mackau estima qu'une telle situation n'était pas acceptable, et il évalua à 5,600,000 francs l'excédant de dépenses qui devait résulter, pour l'exercice 1844, d'un surcroît d'armement particulièrement applicable à la station des mers de Chine; mais, sur cette somme, le ministre n'a porté que celle de 1,792,100 francs aux crédits extraordinaires de 1843, en annonçant, dans un rapport au roi du mois de septembre dernier, l'intention d'en attribuer le surplus à l'exercice courant.

La commission n'a pas contesté la nécessité politique de cet excédant de dépenses; quelque considérable qu'il soit, on peut affirmer que la chambre ne la contestera pas davantage. Sa sollicitude pour les développemens de notre marine en est une sûre garantie; seulement l'on s'est étonné, et la chambre s'associera à cet étonnement, de la marche suivie pour la fixation de ces crédits. La commission ne s'est pas expliquée pourquoi le département de la marine n'est pas venu, sitôt après l'ouverture de la session, exposer aux chambres l'ensemble de la situation, et réclamer la régularisation immédiate des dépenses déjà faites sous la responsabilité ministérielle. Cette appréciation ne saurait désormais qu'être fort incomplète, puisqu'on a cru devoir procéder par morcellement à des justifications de crédits disséminés dans des lois présentées à des époques diverses, quoique appartenant en fait au même exercice.

Les objections que paraissent devoir rencontrer les demandes de M. le ministre des affaires étrangères sont d'une tout autre nature. On sait qu'elles portent sur les supplémens de crédits ouverts par ordonnance royale pour frais de courrier et pour missions extraordinaires. Le premier de ces chapitres a été porté de 600,000 à 750,000 fr., le second s'est élevé de la somme de 100,000 fr., écrite au budget, à celle de 800,000. C'est une augmentation de près d'un million sur deux chapitres d'une importance secondaire.

Si notre diplomatie n'est pas la mieux renseignée de l'Europe, ce n'est pas à coup sûr faute de courriers. Il y aurait quelque intérêt à savoir si tous ces porteurs de dépêches, dont les pérégrinations postales coûtent à l'état la somme énorme de 750,000 fr., portent la plaque des affaires étrangères, ou l'uniforme d'attaché à ce département. Des personnes ordinairement bien informées assurent le contraire, et promettent des anecdotes piquantes sur certaines promenades de l'autre côté des Pyrénées et des Alpes, voyages dont le public partage avec M. le ministre des affaires étrangères le bénéfice intellectuel et politique, pour peu qu'il veuille bien lire les feuilletons de quelques journaux.

Cependant ce sont surtout les missions extraordinaires qui se développent depuis trois ans sur des proportions gigantesques. Le traité de Campo-Formio et la paix de Lunéville, l'entrevue de Tilsitt et celle d'Erfurth ont coûté beaucoup moins cher à la France que l'abandon de son protectorat en Orient et l'évacuation de Taïti. Les documens fournis à la commission pour justifier les 800,000 fr. réclamés ne portent pas seulement sur des dépenses patentes dont chacun reconnaît la nécessité, telles que la continuation de la délimitation du Rhin, l'établissement de missions pour la régularisation du service des postes et pour notre service de paquebots transatlantiques. Ce sont, sans doute, des intérêts beaucoup plus élevés et d'une appréciation moins facile qui ont déterminé ces innombrables missions à Bombay, à Rostock, à Janina, à Patras, à Galatz, à Téhéran, à Panama, sur les bords de l'Amazone et jusqu'au sommet des Cordilières. A juger de la diplomatie française par le tableau fourni à la commission, elle se présente sous un aspect d'ubiquité tout-à-fait grandiose. Jamais gouvernement n'a porté son activité sur plus de points à la fois, jamais aussi cette action n'a été plus prudente et plus secrète, car les deux mondes explorés par nos agens extraordinaires n'ont pas même paru se douter des nombreuses investigations auxquelles ils étaient soumis.

Mais ce n'est pas seulement sur place que nos agens diplomatiques et consulaires se sont livrés à ces travaux herculéens, c'est encore, et surtout à Paris, où ils ont été rappelés et payés pour pouvoir travailler sans distraction et d'une manière plus impartiale que sur les lieux mêmes. A côté du corps diplomatique en activité, il s'élève un corps diplomatique en demi-solde, des ministres *in partibus*, dont la situation a besoin d'être éclaircie. M. Pontois, ambassadeur à Constantinople, a dû passer deux ans à Paris, fort embarrassé de son rôle et de sa personne, et quelque peu étonné qu'on per-

sistât à faire coucher M. de Bourqueney dans son lit à Térapia, sans lui en demander la permission. Mille bruits en ont couru, et le nom de sir Strafford Canning a été plus d'une fois prononcé. L'incident de M. de Salvandy et la vacance de Turin ont mis seuls fin à une position des plus originales. Mais quel incident viendra régulariser enfin la position de M. de Bacourt, supplanté à Washington, et celle de M. le baron Deffaudis, qui dut un beau matin céder la place à M. le marquis de Chasseloup-Laubat, devenu tout à coup une nécessité parlementaire? Les notes remises à la commission apprennent, dit-on, que notre ancien ministre à Francfort aurait été rappelé pour se livrer, dans la rue des Capucines, à des travaux spéciaux sur les traités de commerce, et qu'une somme de trente mille francs est affectée, depuis deux ans, à ces études fort intéressantes assurément, et qu'au train dont vont les choses, M. Deffaudis aura tout le loisir de compléter. La malveillance va jusqu'à supposer qu'un motif analogue à celui qui a conduit cet ancien ministre à Paris pourrait avoir poussé M. de Lagrenée en Chine : on insinue que le besoin de donner une compensation à un ami politique malheureux n'aurait pas été étrangère au départ de cette gigantesque ambassade, dont il faut espérer que nous apprendrons un jour l'entrée à Pékin. Jusqu'aujourd'hui, la seule chose certaine est une demande de crédit supplémentaire de 438,000 fr. pour les deux exercices.

La chambre est trop préoccupée des affaires de l'Océanie, et les dernières interpellations ont trop vivement agité les esprits pour que la discussion des crédits supplémentaires n'amène pas la suite naturelle et nécessaire des explications commencées. La législature, d'ailleurs, est officiellement saisie de la question, et ne peut reculer devant elle. Un projet de loi, présenté le 24 mars dernier et renvoyé à la commission des crédits, l'oblige à se prononcer sur la dépense des établissemens français dans l'Océanie. Le débat est donc inévitable, et nul ne saurait songer à le décliner.

Le ministère va être mis en demeure de déclarer s'il persiste à refuser communication des deux rapports du nouveau gouverneur envoyé par lui-même dans nos possessions, et le pays tirera de ce refus les conséquences naturelles. Si M. Bruat, dont la prudence inspirait l'année dernière au cabinet une confiance illimitée, a été l'auteur principal de l'acte auquel l'amiral Dupetit-Thouars a attaché son nom, si le premier de ces officiers supérieurs a péremptoirement démontré que la situation définie par le protectorat est devenue impossible en présence de faits nouveaux, il faudra bien que la chambre tire de tout cela cette induction : ou que le désaveu a été une faute immense, ou que l'occupation des Marquises et de Taïti a été un acte d'une légèreté incomparable. C'est l'avenir de ces établissemens qui va désormais faire le sujet des débats. Il faut que la France sache bien ce qu'elle va faire en Océanie, et elle ne votera pas assurément le crédit de 1,225,000 francs réclamé pour l'acquisition de deux bateaux à vapeur affectés au service particulier de nos établissemens, avant d'être fixée sur le caractère de ces éta-

blissemens eux-mêmes et sur les profits qu'on en peut attendre. L'année dernière, Taïti avait protégé les Marquises; cette année, ces tristes possessions fourniront seules matière au débat, et la chambre s'y engagera sous l'impression de l'évènement qui a laissé dans le pays une impression si profonde. Ainsi on aura vu, en moins de deux années, acculée dans une impasse la grande politique qui prétendait aspirer à couvrir le monde de points maritimes fortifiés, et qui opposait en espérance le Gibraltar de l'Océanie à celui de la Méditerranée, inoffensive parodie du système britannique, qui avait reçu de l'Angleterre elle-même des encouragemens et un appui intéressés.

Si le ministère est animé d'intentions vraiment élevées au point de vue maritime et colonial, s'il a une ambition plus sérieuse que celle de coloniser la Guyanne d'après les plans de M. Jules Lechevalier, et de fonder un empire au fond de l'Océanie, une occasion décisive se présente de le constater. Les évènemens de Haïti ont saisi l'attention publique : la reine des Antilles a vu commencer le cours de ces calamités que nous indiquions naguère comme inévitables et prochaines. La plus inexorable des guerres, une guerre de race et de sang, décime cette population infortunée. Dans leur détresse, les mulâtres ont prononcé le nom de la France; ils se sont rappelé ces jours d'une prospérité passée auxquels ont succédé tant de misères. Ce n'est pas sérieusement que les journaux anglais ont pu accuser notre gouvernement d'avoir provoqué le mouvement des Cayes et organisé une ténébreuse conspiration contre le général Hérard. Le seul intérêt qu'ait aujourd'hui la France dans ce pays, c'est d'assurer aux anciens colons de Saint-Domingue le paiement de la misérable indemnité qui leur est attribuée par le traité passé avec le président Boyer. Tel fut le but unique de la mission de M. Adolphe Barrot, et ceux qui accusent la France ne l'ignorent pas. Mais si des éventualités nouvelles se présentaient, ses devoirs changeraient sans doute avec les évènemens. Or, ce sont ces éventualités qu'on redoute et qu'on s'efforce de prévenir par d'injurieuses imputations. On ne veut pas qu'en aucune circonstance le concours de la France et l'appui de notre pavillon puissent être invoqués spontanément par les populations aux conditions qu'elles jugeraient elles-mêmes convenable de proposer.

Les bruits les plus étranges, et nous aimons à le dire, les bruits les moins fondés, circulent sur des projets de protectorat exercé en commun avec l'Angleterre. Il est évident que, si le cours imprévu des évènemens amenait les malheureux habitans de Saint-Domingue à implorer le secours et l'intervention de ceux qui possédèrent cette île magnifique, l'Espagne retrouverait ses droits au même titre que la France; il est manifeste de plus que le voisinage de notre alliée naturelle serait le seul qui pût être acceptable pour nous, et qu'un protectorat partagé avec l'Angleterre, déjà maîtresse des plus fortes positions des Antilles, et qui n'a jamais rien possédé en Haïti, serait à la fois une humiliation et un péril. L'acte du 17 avril 1825, confirmé par la convention du 12 février 1838, a consacré d'ailleurs pour la

France une position tout exceptionnelle, car sa renonciation à la souveraineté de ce pays a été implicitement mise au prix du paiement d'une indemnité de 60 millions, dont la plus faible partie a été soldée jusqu'à ce jour. Ce qui se passe à Haïti est encore trop mal connu pour qu'il soit possible de présenter dès aujourd'hui des idées nettes et précises sur la situation qui conviendrait à la France; mais c'est une question sur laquelle il importe d'appeler souvent l'attention de la chambre et du pays. Un seul point est dès ce moment hors de doute, c'est que la France ne saurait, sans se déshonorer, permettre à une autre puissance ce qu'elle s'interdirait à elle-même sur une terre si long-temps française, et qui serait peut-être heureuse de le redevenir encore.

La France n'est intervenue à Haïti, dans la personne de son consul, que pour accomplir de grands devoirs d'humanité. M. Juchereau de Saint-Denis a fait là ce que M. de Lesseps a fait à Barcelone, et la reconnaissance publique lui en tiendra compte. Le bruit se répand cependant que le contre-amiral de Moges, commandant la station des Antilles, supplié par la population de donner à ce pays le signe d'une protection plus efficace et visible, aurait été amené à couvrir du drapeau français cette ancienne possession de la France. Ce bruit a besoin de confirmation; mais on juge de l'inquiétude du ministère, contraint d'avoir peut-être à recommencer aux Antilles la crise encore ouverte en Océanie. Cet incident peut fournir un épisode inattendu au prochain débat politique.

Si la mésaventure de l'Océanie a sevré d'ambition conquérante le cabinet français, le ministère de sir Robert Peel a lui-même trop d'embarras pour être tenté de se jeter en ce moment dans les aventures, et de se faire une querelle avec nous et avec les États-Unis à propos de Saint-Domingue. La discussion du bill des manufactures est reprise aux communes, et s'il n'est pas douteux que le chiffre de douze heures fixé par le projet ministériel comme la mesure légale de la journée de travail ne soit adopté, le cabinet anglais sait quels efforts lui aura coûtés cette victoire, et au prix de quelles perplexités il l'aura achetée. Si la majorité fait violence sur ce point à ses propres sentimens, si elle recule devant la question de cabinet nettement et hardiment posée dans le cours de ce débat, c'est qu'il n'y a pas, dans le parti conservateur, d'élémens possibles pour une autre administration. Relever le ministère composé de lord John Russell et de lord Palmerston est une extrémité à laquelle ne sont pas encore arrivés les tories philanthropes qui suivent la bannière de lord Ashley et les amis de la haute église qui marchent sous celle du dévot représentant de l'université d'Oxford.

Les sommités du parti whig, telles que lord Russell, lord Howick, sir G. Grey et M. Charles Buller, ont profité avec une grande habileté de la question qui venait rompre le faisceau des forces conservatrices. En votant avec lord Ashley pour la clause de dix heures, ils croient rendre inévitable une modification profonde dans les lois céréales. Le bon sens indique, en effet,

que, si les ressources et les profits du travail sont diminués pour les classes ouvrières, il faudra nécessairement abaisser dans la même proportion le prix des denrées de première nécessité. Les tories exaltés, qui ont voté contre les douze heures, moins peut-être par humanité que pour se venger du parti industriel et des soucis que leur cause la ligue des céréales, ont donc, sous ce rapport, méconnu l'intérêt principal qu'ils ont mission de représenter. Toutes ces difficultés ont constitué au sein du parlement une situation de plus en plus incertaine. Le ministère est affaibli, et ne se maintient plus que par l'appréhension que cause le nom de ses successeurs inévitables. De là l'obligation de transiger, de pactiser soit avec les coteries au sein du parlement, soit avec les corporations puissantes au dehors. Le rappel de lord Ellenborough et son remplacement par sir H. Hardinge sont les résultats de ces nécessités, qui pèsent d'un poids chaque jour plus lourd sur le ministère de sir Robert Peel. Les motifs de cette résolution n'ont pas été rendus publics, mais ils n'ont pas échappé à la sagacité des hommes qui connaissent les affaires.

La prise de possession du Scinde a été considérée en Angleterre comme une iniquité au point de vue de la morale, et comme un acte des plus dangereux au point de vue des intérêts politiques. L'opinion de la cour des directeurs était que, si l'on eût perdu la bataille si disputée de Miané, les conséquences de cet échec auraient été terribles. Les résultats matériels de cette conquête n'ont abouti jusqu'à ce jour qu'à surcharger le budget de l'Inde d'une dépense d'un million de livres sterling. Il a fallu augmenter l'armée de douze mille hommes. C'est un renfort de plus à ces cent quatre-vingt mille cipayes qui tiennent dans leur main le sort de l'empire britannique; c'est de plus une épreuve dangereuse pour leur douteuse fidélité, car une effroyable épidémie décime l'armée du Scinde, et l'on sait que la religion des Indiens leur interdit de passer l'Indus. A l'époque de cette expédition aventureuse, la cour des directeurs réclama vivement la destitution de lord Ellenborough, qui ne dut son maintien qu'à l'autorité du duc de Wellington, son ami politique et personnel. Depuis, les directeurs ont profité de l'expédition fort inutile sur Gwalior pour exécuter une résolution que divers symptômes menaçans leur ont fait considérer comme urgente. Cet acte d'un corps puissant et éclairé, profondément dévoué au parti conservateur, a été considéré par les feuilles de toutes les opinions comme un affront sanglant fait au cabinet. L'irritation de lord Wellington a été extrême, et il a vivement attaqué la cour des directeurs devant la chambre des pairs. On a même menacé assez publiquement de modifier la charte de la compagnie; mais la réflexion est venue, et l'on a fini par comprendre que les embarras du gouvernement étaient trop grands pour qu'il fût possible de les aggraver encore par une lutte avec une corporation puissante. Les directeurs, pendant ces débats intérieurs du cabinet, se tenaient parfaitement tranquilles, et déclaraient hautement que leur conduite serait réglée sur celle du ministère.

Le pouvoir a dû capituler avec eux, et l'impassibilité de sir Robert Peel a triomphé sans éclat et sans scission de la violence de son noble collègue. Du reste, on comprend que la cour des directeurs ne soit pas plus jalouse que le gouvernement lui-même d'expliquer les véritables motifs de cette querelle, et de déclarer à la face du monde qu'on a eu des craintes sérieuses sur le maintien du formidable empire britannique dans l'Inde. Ce sont là de ces secrets que les Anglais sont fort habiles à cacher, mais qui ne sauraient échapper à la sagacité de l'Europe. Combien de temps deux cent mille indigènes armés et disciplinés subiront-ils la domination de douze mille étrangers? C'est là une question à laquelle il est difficile de répondre dès à présent, quoique la solution en soit assurément alarmante.

Nous exposions récemment la situation d'esprit de la reine Marie-Christine au moment où elle franchissait les Pyrénées, nous rappelions ses incertitudes, ses perplexités et ses répugnances personnelles contre M. Gonzalez Bravo et quelques-uns de ses collègues. Des incidens sur lesquels il est difficile d'avoir une opinion bien arrêtée ont déterminé un changement de cabinet qui aurait eu lieu plus tôt, si les évènemens de Carthagène et d'Alicante n'avaient absorbé toutes les pensées des deux reines. Peut-être n'a-t-on pas été fâché de faire porter à des hommes de peu de consistance, et dont le principal mérite était l'ardeur d'un dévouement nouveau, le poids des dernières rigueurs rendues nécessaires par l'insurrection, et toute la responsabilité de mesures exceptionnelles et transitoires. On assure que le grand cordon de la Légion-d'Honneur, envoyé au chef du ministère espagnol en échange de la toison qu'il a cru devoir suspendre au cou de notre ministre des affaires étrangères, a été pour quelque chose dans sa chute, sinon inattendue, du moins précipitée. Affublé de ces insignes, le journaliste du second ordre a paru à tous les yeux un personnage démesurément grandi par les évènemens et par la fortune. La reine-mère commençait d'ailleurs à s'alarmer de l'éclat d'une politique qui, sans être au fond réactionnaire, en affectait trop souvent les allures, et étalait la dictature alors qu'il aurait fallu la dissimuler. A-t-elle compris qu'il était nécessaire de rappeler à l'Espagne qu'elle vit sous l'empire de la constitution de 1837 et sous celui de trois pouvoirs indissolublement unis? Quoi qu'il en soit, la convocation des nouvelles cortès est devenue forcément le programme du nouveau cabinet. Toutefois, cette convocation ne sera pas immédiate, on ne croit pas que le décret de dissolution soit publié avant deux mois. On sait de plus que les opérations électorales sont fort longues et fort compliquées dans la Péninsule : il en résulte que les chambres espagnoles ne seront pas réunies avant la fin d'octobre. Ce délai permettra au gouvernement de prendre toutes les mesures que les circonstances rendent encore nécessaires. Néanmoins, la levée de l'état de siége est venue rouvrir pour l'Espagne les voies de la légalité constitutionnelle, d'où elle paraissait sortie pour long-temps. MM. Mon et Pidal n'ont pas au fond des intentions fort différentes de celles de leurs

prédécesseurs, mais ils pratiquent la même politique avec plus de prudence et de mesure : ils ont sur eux l'avantage, bien grand dans la vie politique, de n'avoir pas à se faire pardonner un passé en complet désaccord avec le présent; ils ne seront donc pas obligés de faire du zèle, car, quoique la carrière de la plupart des nouveaux ministres n'ait pas été éminente, elle se rattache à toutes les phases de l'histoire du parti modéré. Étroitement liés par la parenté ou par la sympathie avec feu le comte de Toreno et avec M. Martinez de la Rosa, les principaux agens du nouveau cabinet ont suivi la fortune de ce grand parti, qui est devenu plus que jamais le parti véritablement national. La monarchie d'Isabelle II et la liberté constitutionnelle, l'application des maximes françaises et l'alliance avec la France, tel est le point fixe vers lequel a constamment gravité l'Espagne pendant cette crise de douze années. Toutes les fois que ce pays a pu révéler sa volonté véritable et qu'il a été laissé à lui-même, il a remis le pouvoir aux mains des hommes dont les croyances politiques se résument dans cette double formule, il a appuyé MM. de Toreno, Martinez de la Rosa, d'Ofalia, Isturitz, etc. Des évènemens funestes et des intrigues étrangères ont pu seuls arracher la Péninsule à ces influences, auxquelles adhère la grande majorité de la nation. Il a fallu la surprise de la Granja et le mouvement de Barcelone, la trahison d'un sergent ivre et celle d'un général ingrat, pour donner au parti exalté une position bien supérieure à son importance réelle dans le pays. Que les nouveaux ministres investis de la confiance des deux reines se pénètrent des besoins de l'Espagne, qui aspire à l'ordre autant qu'à la liberté, qu'ils usent de leur force sans en abuser, et ils auront l'honneur de calmer au moins pour quelque temps l'effervescence des partis. L'état régulier une fois rétabli, une grande question restera à résoudre, question d'avenir pour la Péninsule et de sécurité pour la France, celle du mariage d'Isabelle II. Le moment est venu de la trancher, et ce n'est pas sans étonnement qu'on voit M. l'ambassadeur de France, à peine installé à Madrid, prendre un congé pour revenir à Paris. Les amis de M. Bresson ne s'expliquent pas un retour aussi brusque.

V. DE MARS.

